



■ Les gourous de high-tech  
■ Emploi : 8 pages d'annonces classées

## Iran : visite historique à Paris d'un président d'ouverture

LE PRÉSIDENT de la République islamique iranienne effectuera, à partir de mercredi 27 octobre, une visite historique de deux jours à Paris. Première du genre depuis la révolution islamique de 1979, elle offre à Mohamad Khatami, à quelques mois des élections législatives dans son pays, l'occasion de convaincre la France de sa volonté de continuer la politique d'ouverture qu'il a engagée, en dépit des attaques incessantes des conservateurs. Nouvelle étape du « dialogue critique » instauré entre les pays de l'Union européenne et l'Iran, cette visite provoque des manifestations d'opposants et de défenseurs des libertés indignés par le sort réservé à treize juifs iraniens accusés d'espionnage et par la condamnation à mort d'étudiants jugés responsables des émeutes de juillet à Téhéran.

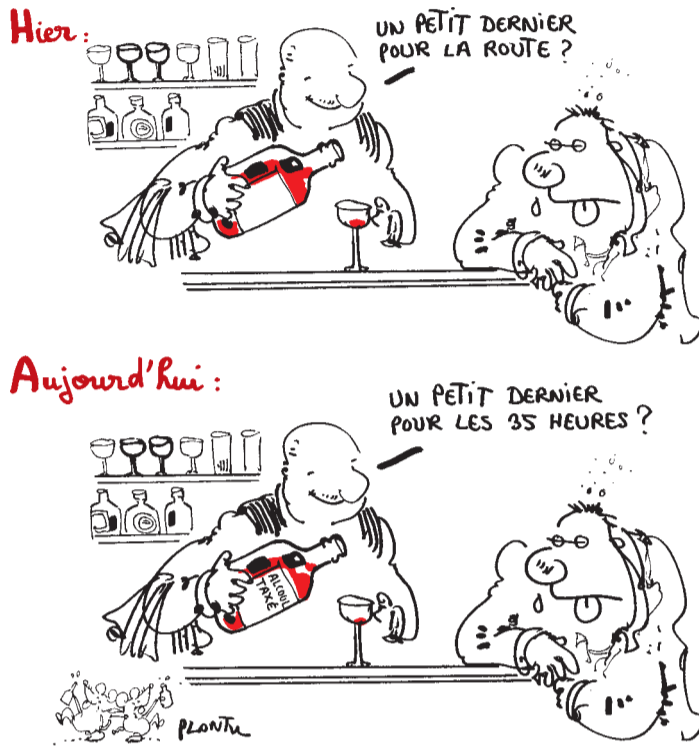
Lire page 2

## Alcool et tabac au secours des 35 heures

- Le gouvernement renonce à financer sa réforme par une ponction sur l'Unedic et la Sécurité sociale
- Les syndicats saluent une « victoire » du paritarisme, la droite stigmatise une « reculade »
- M. Spaeth, patron de l'assurance-maladie, critique la loi de financement de la « Sécu »

LE DÉBAT sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale s'ouvre à l'Assemblée nationale, mardi 26 octobre, sous haute tension. La veille, le gouvernement a confirmé qu'il renonçait à tout prélèvement sur les organismes sociaux pour financer les 35 heures. Outre les droits sur le tabac, déjà prévus, il utilisera, pour remplacer le prélèvement qu'il envisageait, les droits perçus sur les alcools par le Fonds de solidarité-vieillesse, ainsi que le produit de la nouvelle taxation des heures supplémentaires. En 2000, les quelque 65 milliards de francs nécessaires à la réduction du temps de travail seront de la sorte assurés mais, d'ici quatre à cinq ans, il faudra encore trouver 19 milliards pour « boucler » le financement global, estimé à 105 ou 110 milliards de francs.

Les syndicats, réunis lundi à l'initiative de Force ouvrière, ont salué, dans la décision gouvernementale, une victoire du paritarisme, en estimant que leur « intervention commune a conduit à ce



que la raison l'emporte ». Le Medef, qui menaçait de se retirer de la gestion des organismes paritaires si « un centime » était prélevé sur leurs budgets, a repoussé sa menace jusqu'au terme du débat parlementaire sur le financement de la Sécurité sociale. La droite cherche à tirer profit de la « reculade » du gouvernement. « Ce nouveau recul du gouvernement nous donne raison », a déclaré le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré. Les trois groupes de l'opposition, qui s'apprêtent à livrer bataille sur le financement des 35 heures, tenteront d'afficher leur union à travers une trentaine d'amendements communs. Dans un entretien au Monde, le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Jean-Marie Spaeth (CFDT), estime que la régulation du système de soins contenu dans le projet de loi a un caractère « ubuesque ».

Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 18



### CINÉMA

## Jeanne d'Arc, L'Humanité

Les deux principales sorties de mercredi 27 octobre témoignent de la diversité de la production cinématographique française. Mais au-delà de tout ce qui sépare Jeanne d'Arc, de Luc Besson (390 millions de francs de budget, une distribution internationale) et L'Humanité, de Bruno Dumont (15 millions de francs, des comédiens non professionnels), les deux réalisateurs développent, chacun à sa manière, une approche de l'art, des acteurs et de l'incarnation des personnages.

p. 32 à 35

## Bourse : hausse de la morale

AUX ÉTATS-UNIS, les sommes gérées par des fonds investis dans des sociétés respectueuses des hommes et de l'environnement dépassent les 2 000 milliards de dollars (1 874 milliards d'euros). Plus de 10 % de l'épargne investie outre-Atlantique se retrouve dans des placements éthiques. La vogue de l'« économiquement correct » gagne l'Europe. Dow Jones vient de créer un indice européen des valeurs éthiques qui regroupe 225 sociétés. Au Royaume-Uni, une loi va obliger, en juillet 2000, les fonds de pension à dire s'ils utilisent des critères éthiques, environnementaux ou sociaux pour orienter leurs placements.

Lire page 21

## La dramatique et mystérieuse course d'un avion fantôme aux Etats-Unis

C'EST UNE BIEN ÉTRANGE AFFAIRE que les spécialistes américains des accidents d'avions vont devoir résoudre après le crash, lundi 25 octobre vers 19 h 25 (heure française), de l'appareil à bord duquel le golfeur américain Payne Stewart, un des joueurs les plus titrés du circuit, et trois de ses proches avaient pris place. L'appareil, selon les spécialistes, a volé quatre heures et 2 400 kilomètres sans pilote.

Le biréacteur, un Learjet-35 pouvant accueillir huit personnes à son bord et deux membres d'équipage, avait décollé tôt dans la matinée de l'aéroport d'Orlando (Floride), à destination de Dallas, au Texas. Vingt-six minutes après le décollage, les contrôles au sol ont perdu tout contact avec l'appareil alors qu'il venait de franchir l'altitude de 11 200 mètres. L'équipage ne répondait à aucune des injonctions qui lui étaient faites et suivait un cap qui n'était pas celui prévu par le plan de vol. Alerté par la base militaire aérienne d'Eglin, un pilote de F-16 en manœuvre au-dessus du golfe du Mexique fut invité à lui donner la chasse après avoir refait

le plein. Le contact entre les deux avions put s'établir au dessus de Memphis (Tennessee). A la stupéfaction du capitaine Chris Hamilton, les hublots et les vitres du cockpit étaient couverts de givre, de telle sorte qu'on ne pouvait rien voir à l'intérieur de l'appareil qui, par ailleurs, ne présentait aucune trace apparente de choc. A cours de carburant, le capitaine Hamilton décrocha tandis que plusieurs autres appareils prenaient le relais pour tenter de distinguer s'il y avait un signe de vie à bord du Learjet qui croisait alors à 13 500 mètres d'altitude et volait grâce à son pilote automatique. Sa vitesse était cependant trop faible pour les pilotes des F-16, des A-10 et des F-15 qui ne purent s'en approcher que brièvement, à une vingtaine de mètres.

Le président Clinton fut averti de cette troublante affaire et tenu informé de la suite que prenaient les événements. La crainte existait du possible crash de l'avion sur une zone habitée. Or le chef de l'exécutif a le pouvoir d'ordonner qu'un appareil soit abattu s'il présente un danger. Le Learjet fut donc suivi jusqu'à ce qu'il manque de kérosène et

s'écrase près de la ville de Mina (Dakota du Sud).

Quelles sont les vraies raisons de cet accident ? Les six experts envoyés sur place devraient assez vite en savoir un peu plus, après décryptage des boîtes noires. Mais, mardi matin, la thèse qui prévalait était celle d'une dépressurisation brutale de l'appareil due à l'éclatement d'un hublot ou à l'arrachage d'une porte. A en croire les spécialistes, à 9 000 mètres, un homme, du fait de la rareté de l'oxygène, sombre dans l'inconscience après quelques dizaines de secondes, d'autant que la température se situe entre -40 et -50°. Cela signifie-t-il que les masques à oxygène ne sont pas tombés à temps ? A ces altitudes, un commandant de bord a-t-il le temps de faire plonger son appareil pour retrouver des niveaux où l'oxygène est plus abondant ? Le mystère est entier pour Michael Goldfarb, un expert de la Federal Aviation Administration, qui ne souvient pas d'avoir entendu parler d'un accident analogue.

Jean-François Augereau

## Vichystes et Vichysois



CLAUDE MALHURET

LE MAIRE de Vichy, Claude Malhuret, se plaint que sa ville soit associée au régime du maréchal Pétain et ses habitants, les Vichysois, aux partisans de l'Etat français, les vichystes. Mais les avis divergent sur les moyens de modifier l'image de la ville d'eaux.

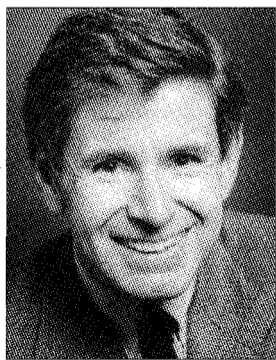
Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1027 - 7,50 F



## ALAIN MINC



## SPINOZA, UN ROMAN JUIF

Le judaïsme d'aujourd'hui se plaît à annexer Spinoza parmi les grands ancêtres ; le fait-il, comme toutes les institutions établies, par un réflexe intelligent de récupération ? Ou est-il prêt à concéder que l'esprit juif est à son meilleur lorsqu'il emprunte les chemins de traverse et se joue des frontières intellectuelles ?

GALLIMARD

## Le concile dont rêve le cardinal Martini

« J'AI FAIT un rêve. » En commençant par ces mots son intervention au synode des évêques d'Europe qui vient de se clore au Vatican, le cardinal Carlo-Mario Martini, archevêque de Milan, rappelait le souvenir de Basil Hume, son collègue de Westminster, bénédictin de grande classe, dont la mort, en juin, à Londres, a été pleurée dans tout le royaume anglican de Grande-Bretagne. Le cardinal Hume arbitrait toujours ses critiques derrière des « rêves » : « I had a dream... » Britannique de foi et d'humour, unanimement respecté dans son pays comme dans son Eglise, il était trop indépendant pour figurer sur les listes de papabili qui font régulièrement les délices des conversations romaines.

Avec le cardinal Martini, c'est une autre affaire. Jésuite de soixante-douze ans, archevêque du plus grand diocèse du monde, ancien recteur de la prestigieuse université grégorienne de Rome, il porte comme un fardeau sa réputation d'opposant - largement exagérée - et de successeur potentiel de Jean Paul II. Acteur de la scène politique italienne, il a contribué à l'ouverture d'un catholicisme identifié à la seule dé-

mocratie chrétienne. Sa spiritualité profonde, sa relation filiale avec les juifs (il veut être enterré à Jérusalem), son attachement à la réconciliation des Eglises séparées, sa pratique d'une dizaine de langues sont aussi célèbres que ses positions libérales tranchant avec le conservatisme de la Curie romaine.

Son « rêve », exprimé à voix haute dans le cadre officiel d'un synode au Vatican, ne fait que reprendre ce qu'il a confié maintes fois, y compris à des médias. Pour muscler l'Eglise du XXI<sup>e</sup> siècle, il est temps de « défaire certains nœuds disciplinaires et doctrinaux qui réapparaissent régulièrement comme des points chauds » et entravent sa mission. Pour y parvenir, le cardinal Martini souhaite « une confrontation universelle entre tous les évêques ». Selon lui, un synode ne serait pas suffisant. « Il faut, dit-il, un instrument collégial plus universel et qui fasse autorité. » C'est d'un nouveau concile - même si le mot n'est pas prononcé - que rêve l'archevêque de Milan.

Henri Tincq

Lire la suite page 18



### IDÉES

## L'originalité des académies

Les cinq académies qui composent l'Institut de France consacrent leur séance publique annuelle, qui a lieu mardi 26 octobre, au thème de l'originalité. Le Monde publie de larges extraits de chacune des interventions de Jean-Pierre Babelon, Hector Bianciotti, Hubert Curien, Jean Mesnard et André Wogonsky.

p. 16-17



### JUSTICE

## Le procès des Orres

Le procès consécutif à l'avalanche qui avaient causé la mort de onze personnes, dont neuf collégiens, le 23 janvier 1998 aux Crots, près de la station de ski des Orres (Hautes-Alpes), devait s'ouvrir, mardi 26 octobre, devant le tribunal correctionnel de Gap. Le degré de responsabilité de Daniel Forté, le guide de haute montagne qui dirigeait la randonnée à raquettes, devrait être au centre des débats.

p. 11

International	2	Aujourd'hui	27
France	8	Météorologie-Jeux	30
Société	11	Carnet	31
Régions	14	Culture	32
Horizons	15	Guide culturel	35
Entreprises	19	Kiosque	36
Communication	23	Abonnements	36
Tableau de bord	24	Radio-Télévision	37



**IRAN** Le président de la République islamique d'Iran, Mohamad Khatami, est attendu, mercredi 27 octobre en France, pour une visite de deux jours, la première du

genre depuis vingt ans. Un premier projet de visite, en avril, avait été reporté pour des raisons protocolaires. ● LE PRÉSIDENT iranien compte recevoir le soutien des autorités fran-

çaises à sa politique d'ouverture, quelques mois avant des élections législatives qui donneront l'occasion à son camp réformateur de réduire l'influence des conservateurs au Par-

lement. Ces derniers espèrent tirer profit du moindre incident pour s'en prendre à M. Khatami. ● PLUSIEURS MANIFESTATIONS d'opposants iraniens et de défenseurs des libertés

sont prévues au cours de cette visite. M. Khatami s'entretiendra avec Jacques Chirac, Lionel Jospin, Christian Poncelet ainsi qu'avec les responsables du Medef.

## Mohamad Khatami vient défendre sa politique d'ouverture à Paris

Au cours de sa visite de deux jours, le président de la République islamique iranienne veut convaincre ses interlocuteurs français de sa volonté de reforme, sur le plan tant économique qu'en matière de libertés publiques

### TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

La « sécurité » du président. A mesure que se rapprochait la visite en France, mercredi 27 et jeudi 28 octobre, du président iranien, Mohamad Khatami, sa « sécurité » revenait constamment sur les lèvres de tous ceux qui, à Téhéran, ont quelque affinité avec ses idées. Fonctionnaires, étudiants, journalistes ou simples particuliers espèrent que tout se passera bien à Paris. Nul ne craint pour la vie de M. Khatami, mais c'est plutôt de « sécurité » politique qu'il s'agit, c'est-à-dire de manifestations d'opposants iraniens ou de protestations d'organisations de défense des droits de l'homme, notamment à propos de la détention de treize citoyens juifs accusés d'espionnage au profit d'Israël.

Certains veulent bien admettre que la liberté de s'exprimer existe en France, mais ils font valoir qu'il ne faudrait pas que les manifestations perturbent le parcours présidentiel ; cela, disent-ils, donnera des arguments aux adversaires de M. Khatami en Iran, c'est-à-dire aux conservateurs, dans leur acharnement à

démolir son ouverture au monde. D'autres tiennent un langage plus véhément, tel l'éditorialiste du quotidien *Iran News*, pourtant classé dans la catégorie des journaux modérés. Quelques jours avant l'annonce officielle de la visite présidentielle, le quotidien jugeait que la « menace » émanait du « lobby casher » en France, et des « bandes de meurtriers, des groupes terroristes expatriés qui vont et viennent de leurs camps de la mort à Bagdad », c'est-à-dire les Moudjahidines du peuple, cette organisation de l'opposition basée en Irak.

Mais, ajoutait l'éditorialiste, « peut-être l'Iran peut-il trouver une consolation dans le soutien ferme du président Chirac qui, depuis 1987, alors qu'il était premier ministre, plaide pour de meilleures relations franco-iraniennes. (...) En tant que pays hôte, noblesse oblige [en français dans le texte], nous avons confiance dans la République française (...), les analystes sont convaincus que les aspects positifs pèsent plus lourd que les négatifs. Les complots sionistes n'y pourront rien. Pas de mensonge préfabriqué ni de complot sur le



territoire français », concluait *Iran News*.

Pour les amis de M. Khatami, la visite de ce dernier à Paris confirme l'amélioration des relations de leur pays avec l'Union européenne, progressivement amorcée il y a deux ans. Les autorités françaises

quant à elles veulent, malgré les incertitudes dues à la complexité du régime iranien, encourager l'ouverture d'un pays difficilement contournable, dont la capacité de nuisance est réelle s'il est isolé, et que M. Khatami est désireux de « normaliser ».

Aussi, recevoir le président iranien est une manière de le conforter. Mais cela permet également de soulever des questions délicates relatives aussi bien au processus de paix israélo-arabe, à propos duquel les responsables iraniens font des déclarations contradictoires, qu'au respect des libertés – qui demeure pour le moins chaotique malgré une amélioration certaine – et au respect des droits de l'homme, dont l'affaire des treize juifs arrêtés. M. Khatami, disent ses proches, est ouvert à toutes les questions. Mais forcé de regarder en permanence par-dessus son épaule et constamment talonné par les conservateurs, il n'est pas sûr qu'il puisse donner des réponses suffisamment limpides.

### PROJET ÉCONOMIQUE AMBITIEUX

En deux ans, le président iranien et son ministre de la culture et de l'orientation islamiste, Ataollah Mohadjarian, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour favoriser la liberté d'expression. Et malgré les coups de boutoir incessants des conservateurs, ils ont en grande partie réussi. En revanche, au plan économique, rien n'a changé ici de-

puis deux ans. M. Khatami affirme qu'il veut réduire la dépendance du pays de la rente pétrolière (80 % des rentrées en devises). Mais c'est une rengaine que l'on entend en Iran depuis des années, y compris sous le règne du chah. Il veut aussi encourager les investissements privés en assurant leur protection. Le projet de plan quinquennal actuellement en discussion et qui devrait entrer en vigueur le 21 mars 2000, c'est-à-dire au début de l'année iranienne, prévoit entre autres la suppression du monopole de l'Etat – vaste entreprise ! –, la création de 800 000 emplois – cela relèverait du miracle – et 6 % de croissance. Nul ne doute de la sincérité des intentions présidentielles, mais M. Khatami a-t-il les moyens de sa politique ? Il n'a pas seulement besoin d'un consensus national – ce qui serait une gageure vu la disparité des positions, y compris parmi les forces qui le soutiennent, voire au sein même de son gouvernement –, mais aussi d'une « bonne dose de chance », faisait récemment remarquer un expert du Fonds monétaire international.

Mouma Naïm

## « Comme tous les jeunes du monde, les étudiants veulent des changements »

### TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Ils sont très sages, tiennent des propos mesurés et affirment avoir pour principal souci de décrocher leurs diplômes, même si davantage de libertés ne serait pas de refus. Les étudiants de l'université de Téhéran ont repris les cours, fin septembre, après les vacances annuelles. Ils n'ont pas oublié leurs déboires de juillet, mais ils ne dramatisent pas non plus à l'excès. Le campus est calme. Les dortoirs universitaires, à quelques rues de là, ont été refaits à neuf. Bref, tout semble être rentré dans l'ordre.

On aurait bien du mal à croire qu'il y a à peine quatre mois les étudiants étaient impliqués dans la révolte la plus spectaculaire qu'ait connue la République islamique. A cause de l'intervention sauvage, selon tous les témoignages, des forces de l'ordre et des groupes de miliciens ultra-conservateurs dans les dortoirs universitaires, ce qui n'était au départ qu'un petit mouvement de protestation à l'intérieur du campus avait en effet dégénéré en manifestations très brutalement réprimées.

Les choses ont aujourd'hui repris leur cours. La prudence n'en est pas moins de

mise : les étudiants n'acceptent de s'identifier, au mieux, que par leur seul prénom. L'anonymat a encore leur préférence. « Je pense, dit l'un d'eux, qu'un étudiant ou un intellectuel doit se fixer deux objectifs : la sécurité du pays d'abord, la justice et la liberté ensuite, et seulement si la sécurité est assurée ». Ça ne veut pas dire grand-chose, mais il le dit avec aplomb. Il dit aussi qu'il n'est membre d'aucune association, « pas une n'est réellement représentative de la majorité des étudiants », assure-t-il. Il n'agira lui-même que « conformément à la loi », mais il sera solidaire de toute action qui viserait à obtenir la libération des camarades arrêtés. Car, pour lui, cela ne fait pas de doute, c'est l'intervention des forces de l'ordre et « l'infiltration de plusieurs personnes qui ont tenté de défer le mécontentement des universitaires » qui a mis le feu aux poudres. Il en a été le témoin.

### « POUVOIR S'EXPRIMER LIBREMENT »

Ce que confirme Hassan, un autre étudiant, qui prépare une maîtrise de droit et qui était présent au deuxième étage des dortoirs au moment où ils ont été saccagés. « Les cours ont repris, mais les attentes

des étudiants ne sont pas totalement satisfaites, rappelle-t-il. Qui sait si dans un proche avenir ça ne recommencera pas ? Nous sommes patients, vous savez, et nous espérons que les vrais coupables seront poursuivis. Et puis, ajoute-t-il encore, comme tous les jeunes du monde, les étudiants ici veulent des changements. Ils veulent pouvoir s'exprimer librement. Beaucoup de choses ont changé ces deux dernières années, mais ce n'est pas encore suffisant... Il y a aussi les relations entre jeunes gens et jeunes filles. Il n'est pas interdit de parler aux filles, c'est vrai, mais il y a un climat de crainte. » Mais Hassan se reprend aussitôt : « En fait, nous ne devons pas accabler le gouvernement. Ce sont nos traditions. »

Au bureau de l'Association pour la coordination de l'unité (ACU), que l'on dit être la plus représentative du milieu étudiant, Jamas Mohamadi, Akbar Atri et Ibrahim Cheikh, tous trois membres du conseil général de l'ACU, s'expriment, eux, à découvert et tiennent un discours politique articulé autour des idées fortes du programme du président de la République, le réformateur Mohamad Khatami. Ils les répètent de manière si stéréoty-

pée qu'elles en deviennent caricaturales. Ils parlent de « passage de la société de masse à la société civile », du rôle des étudiants « en l'absence de parti politique », de leurs idéaux de « démocratie, de république islamique et de libertés ». Ils souhaitent voir ces idéaux « institutionnalisés » et enracinés dans les esprits jusqu'au fin fond de l'Iran, pour couper définitivement la route à « l'autocratie et à la dictature ». Ces idéaux, clament-ils, étaient déjà ceux de la révolution islamique en 1979. Ils n'ont jamais pu être appliqués parce qu'à la révolution proprement dite ont rapidement succédé la guerre contre l'Irak, puis la période de reconstruction du pays. Alors, qu'on ne les accuse pas d'être hostiles à la révolution ! Ce sont au contraire ceux qui s'opposent à ces objectifs, c'est-à-dire les ultra-conservateurs, qui le sont. Eux aussi rejettent sur les adversaires du président Khatami et sur des éléments incontrôlés la responsabilité des dérapages de juillet. L'ACU a au contraire contribué à ramener le calme, affirment-ils. L'accession au pouvoir, il y a deux ans, du président Khatami revient constamment dans leur discours comme « l'an I de la République » telle qu'ils la souhaitent,

mais, lorsqu'ils tentent d'être plus concrets, ils sont plus confus. Ils affirment attendre les résultats des législatives de février 2000 pour décider de la stratégie à suivre.

Il n'existe pas de mouvement étudiant menaçant pour le régime. Au sein du corps universitaire, évalué à plus d'un million de personnes dont environ 60 % à Téhéran, une poignée seulement est active, assure un Iranien, expert des affaires de son pays. « Vingt années de répression ont laissé de profondes traces. Les étudiants ont peur d'être éjectés de l'université », où ils ont un mal fou à se faire admettre. « Ils n'ont pas confiance dans le discours politique. Ce qui s'est passé en juillet est une tempête dans une tasse de thé. L'expression "mouvement étudiant" a existé avant le phénomène. C'est par un effet de billard que les étudiants ont pris conscience de leur existence. » Ils peuvent être un aiguillon qui donne de sévères migraines aux conservateurs et qui empêche les réformateurs d'avoir trop vite bonne conscience. Mais la brutalité des ultras peut aussi les décourager.

M. Na.

## L'inépuisable énergie des patrons de la presse modérée à Téhéran

### TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

« Chaque fois que quelqu'un parle de liberté, ces messieurs [les conservateurs] crient à la perversion. Si la liberté signifie propager la perversion, alors il y avait plus de liberté du temps du chah. (...) Si j'ai offensé quiconque ou commis quelque crime contre la sécurité nationale, alors que mon procès soit public, et le peuple pourra juger mes actes. » Pour un ancien ministre de l'intérieur de la République islamique d'Iran, directeur du quotidien réformateur *Khoradad* – de surcroît conseiller du président de la République, Mohamad Khatami – le propos ne manque pas de sel. Mieux. Abdollah Nouri, qui est lui-même religieux, avec rang d'hodjatoleislam, conteste la légalité du « tribunal spécial pour religieux » devant lequel il a été déféré, en sa qualité d'homme de presse, pour propagande anti-islamique. « Même si je suis condamné, a-t-il lancé l'autre jour, je me présenterai aux élections législatives de février 2000. » Et comme si toutes ces difficultés ne suffisaient pas, il a choisi de lancer sa charge devant une assemblée d'étudiants de l'université de Téhéran, perméable, entre toutes, aux idées de réforme.

Vrai ou faux ? M. Nouri, comme le ministre de la culture et de l'orientation islamique, Machaol-

lah Mohadjarian, dénoncent en tout cas, dans le procès fait à *Khoradad*, une inquisition politique qui n'a rien à voir avec des délits de presse. L'objectif des adversaires conservateurs du président, chacun en est convaincu, est d'empêcher l'ancien ministre de l'intérieur de se porter candidat à des élections où il a de bonnes chances de l'emporter.

### REFUS DE SE TAIRE

L'acte d'accusation porté contre lui tient en quarante-quatre pages. Il est tenu coupable de diffamation du fondateur de la République islamique, l'ayatollah Khomeiny, d'insultes aux responsables et organismes d'Etat, de propagande

contre le régime, de plaidoyers pour le rétablissement des liens avec les Etats-Unis, de soutien à l'ayatollah dissident, Hussein Ali Montazeri... le tout à l'avenant.

L'islam est une religion qui prêche la tolérance, riposte l'intéressé. L'affaire Nouri – en raison du statut de l'intéressé, qui a en outre choisi de la porter sur la place publique – est significative d'un Iran où partisans et adversaires des réformes sont à couteaux tirés. Et parce que la presse est la première, et pratiquement la seule pour le moment, à s'attaquer aux tabous et à sortir des sentiers du politiquement correct, elle est devenue leur principal champ de bataille. Il ne se passe presque pas

de semaine sans qu'un ou plusieurs responsables de quotidien, ou des journalistes, ne soient traînés devant les tribunaux. Paradoxalement, il n'y a pas non plus de mois, ni de trimestre, sans que surgisse une nouvelle publication.

Une équipe d'hommes de presse est devenue leader en la matière. C'est le trio Hamid Reza Jalajpour, Machaollah Chamsolwaezine et Latif Safari, entouré d'un groupe de quelque cent cinquante journalistes et administratifs, qui, en l'espace de deux ans, et malgré un important endettement, a déjà créé quatre quotidiens : *Jamce*, *Tous*, *Néchat*, *Asr-é-Azadegan* et un journal économique, *Akhtar Eqtesad*. Il ne s'agit pas d'un important groupe de presse, mais un peu du phœnix qui renaît constamment de ses cendres, de l'expression obstinée du refus de se taire, en dépit des décisions de justice, considérées comme iniques et hautement politiques. De fait, à *Jamce*, fermé de force cinq mois après sa parution, a succédé *Tous*, dont la fermeture, elle aussi forcée, quelques semaines plus tard, n'a pas tardé à donner naissance à *Néchat*, également interdit, ce qui a conduit l'équipe à créer les deux derniers titres...

« Ils veulent m'empêcher d'exercer mon métier. Alors, comme ils sont à cours d'arguments, ils sortent l'artillerie de la religion et de la cha-

ria [loi musulmane] », ironise M. Chamsolwaezine, rédacteur en chef des trois premiers titres. Depuis une semaine, il est lui-même sous le coup d'un mandat d'arrestation, « avec effet immédiat », du tribunal de la presse pour avoir autorisé la publication dans *Néchat* d'un article « contraire à la charia ». « L'article incriminé, plaide-t-il, se bornait à faire valoir que la peine de mort était inhumaine. Nulle part les sanctions pronées par le Coran n'y ont été remises en question, comme le prétend le juge, Saïd Mortazavi, un ultraconservateur », affirme-t-il. Fort de son droit, donc, et après s'être plié à deux interrogatoires harassants de cinq et sept heures à titre de témoin, Chams – comme on l'appelle familièrement ici – a décidé d'ignorer le mandat du juge.

### GUERRE DES CONSERVATEURS

Bizarrement – mais l'Iran n'en est pas à une contradiction près –, il demeure libre de ses mouvements. Quelques jours avant la décision du juge, il était même invité à donner des conférences à l'université de Téhéran, et devant une assemblée d'hommes de foi à Qom, cité religieuse par excellence, alors même que la rumeur de son interpellation courait déjà la ville. Mais une bizarrerie pouvant en cacher d'autres, Chams n'exclut pas de voir un jour surgir

les agents chargés de l'escorter au tribunal. Il garde donc à portée de main une petite valise dans laquelle il a rangé le nécessaire.

Son refus d'obtempérer aux injonctions du tribunal est une injonction dans la presse et semble devoir faire école. Saïd Hajarian, directeur responsable d'un autre quotidien réformateur, *Sobh Emrouz*, aurait l'intention, selon son avocat, d'ignorer lui aussi une convocation du même juge.

A Téhéran, on parle de Chams avec admiration ou amusement. La vente du dernier en date des titres, *Asr-é-Azadegan*, distribué du jour au lendemain dans les kiosques sans « prébattage » médiatique, est passé de 50 000 numéros le premier jour à 81 000 au bout de trois semaines. Et le tirage augmente de jour en jour. Chams a l'intention de porter plainte contre le juge Saïd Mortazavi pour « ses méthodes, violation de la loi et préjugés négatifs envers la presse réformatrice ». Les déboires de *Khoradad*, *Sobh Emrouz*, *Néchat*... ne sont qu'un petit échantillon de la guerre menée par les conservateurs à des dizaines de quotidiens réformateurs. Le Parlement, dominé par les adversaires du président de la République, veut d'ailleurs rendre plus restrictive encore la loi... déjà restrictive sur la presse.

M. Na.







## Les forces russes seraient dans les faubourgs de Grozny

**MOSCOU.** « Des groupes de reconnaissance ont pénétré aujourd'hui dans des villages situés dans les faubourgs de Grozny, il s'agit de Sadovoïe et de Pervomaïskoïe » et se retrouvent « au contact direct » des combattants tchétchènes, a déclaré depuis le centre de commandement russe de Mozdok, mardi matin 26 octobre, un reporter de la chaîne de télévision russe NTV. Il a ajouté que l'aviation et l'artillerie russes menaient de nouvelles frappes sur des bastions séparatistes situés dans l'ouest de la Tchétchénie. Ces informations n'ont pu être confirmées de sources indépendantes. Par ailleurs, un général russe, cité lundi par l'agence Interfax, a indiqué que le gouvernement russe offre un million de dollars pour le meurtre du chef de guerre islamiste tchétchène Chamil Basaev. — (Reuters, AFP)

## La vente de chars allemands à Ankara liée aux droits de l'homme

**BERLIN.** La coalition gouvernementale allemande sociale-démocrate et Verts a décidé, lundi 25 octobre, de lier l'avenir d'éventuelles exportations de chars Leopard-2 vers la Turquie à de nets progrès des droits de l'homme dans ce pays. Après d'âpres discussions sous la conduite du chancelier Gerhard Schröder, les partenaires de la coalition ont entériné la cession à Ankara d'un char en vue de le tester. « Cette décision est mauvaise », a déclaré Kerstin Müller, présidente du groupe parlementaire Vert, qui a justifié l'infléchissement de son parti par sa volonté de « revenir à une ligne commune » avec le SPD. — (AFP)

## Gouvernement d'« unité nationale » en Indonésie

**DJAKARTA.** Le nouveau président indonésien, Abdurrahman Wahid, a annoncé, mardi 26 octobre, la composition d'un gouvernement d'« unité nationale », fruit de « quelques compromis ». Pour la première fois, un civil, Juwono Sudarsono, ancien collaborateur du président sortant B. J. Habibie, est au ministère de la défense. Le général Wiranto est transféré au poste de ministre coordinateur de la sécurité et des affaires politiques et sociales. Le ministère de l'économie, d'une importance cruciale, est confié à Kwik Kian Gie, collaborateur de la vice-présidente Megawati Sukarnoputri. — (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : l'ancien président algérien **Chadli Bendjedid** a été autorisé à se rendre à l'étranger pour la première fois depuis son éviction en 1992, selon le quotidien *El Watan* du lundi 25 octobre. Le journal précise que l'ancien chef de l'Etat est parti vendredi en visite privée à Paris, où il a rencontré des proches, puis à Bruxelles, pour des examens médicaux. Les autorités algériennes avaient jusqu'alors rejeté les demandes de voyage de l'ancien président, qui souffre d'une maladie pulmonaire. — (Reuters.)

■ **LIBAN** : la **Sûreté générale libanaise a censuré 47 minutes** du film de 90 minutes de la réalisatrice Randa Chahal Sabbag, *Civilisées*, primé par l'Unesco. Présenté à la Mostra de Venise, le film, qui doit être distribué en France à partir du 24 novembre, raconte un épisode de la guerre civile libanaise. La réalisatrice espère encore parvenir à un compromis avec les autorités, qui jugent officiellement l'œuvre « obscène ».

■ **DJIBOUTI** : **Eric Monnier et Roger Motte, correspondants en Afrique de la chaîne de télévision France 2** basés à Abidjan, ont été expulsés, vendredi 22 octobre, de Djibouti pour avoir cherché à « ternir l'image » du pays, a-t-on appris samedi de source officielle djiboutienne. Vendredi, un communiqué de France 2 avait indiqué que son équipe, en reportage à Djibouti, avait « été fermement invitée à quitter le territoire » et les cassettes du tournage saisies. France 2 a affirmé que l'objet du reportage, l'utilisation des fonds apportés par la France pour le port de Djibouti, « avait été clairement porté à la connaissance des autorités ». — (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS** : le candidat **Pat Buchanan quitte le Parti républicain pour celui de la réforme**, a-t-il annoncé, lundi 25 octobre. Militant pour l'interdiction de l'avortement et isolationniste, M. Buchanan avait tenté d'obtenir la nomination républicaine en 1992 et 1996. Pour obtenir la nomination du Parti de la réforme, il lui faudra probablement affronter la candidature du milliardaire new-yorkais Donald Trump, qui a annoncé lundi qu'il rejoignait les rangs de la formation de Ross Perot. — (AP)

# L'ETA lance un message-ultimatum au gouvernement espagnol

Le pourrissement de la situation suscite un durcissement général du camp nationaliste basque

L'arrestation, lundi 25 octobre près de Pau, de deux etarras, dont Belen Gonzalez Penalva, dite « Carmen », qui faisait partie de la délégation de

l'ETA lors de la rencontre avec le gouvernement espagnol, en mai, risque d'aggraver le fossé qui se creuse entre Madrid et les nationalistes

basques. Le communiqué diffusé dimanche par l'ETA a été jugé comme « un exercice de propagande à usage interne » par José Maria Aznar.

### MADRID

de notre correspondante

Après un an de trêve et cinq mois de « silence », dus à la rupture, le 19 mai, des négociations directes entre l'ETA et le gouvernement Aznar qui se tenaient en Suisse, l'organisation séparatiste basque armée vient de reprendre la parole. Et en haussant singulièrement le ton, dans un communiqué, publié dimanche 24 octobre, dans le journal basque *Gara*, proche des milieux séparatistes radicaux. Qu'y dit-elle ? Qu'elle est prête à reprendre le dialogue, qu'elle avait elle-même interrompu, en prétextant un « manque de discrétion » de la part du gouvernement espagnol. Mais à ses conditions. Et celles-ci ont tout d'un ultimatum.

Ces conditions, que l'ETA affirme avoir déjà fait parvenir directement à M. Aznar, portent sur le lieu d'une prochaine rencontre (« ni en France, ni en Espagne, mais au Pays basque »); sur l'exigence que soit respectée « la volonté du peuple basque à déterminer son propre sort »; et sur le choix de ses futurs représentants. Il s'agit de deux etarras détenus en Espagne, le député Josu Urrutikoetxea, dit « Josu Ter-

nera », et Antxon Lopez Ruiz « Kurbati », ainsi qu'un troisième, déte-nu, lui, en France, Josetxo Arizkuren « Kantauri ». Tous les trois sont tenus pour responsables des plus sanglants attentats. L'ETA, qui critique « l'immobilisme gouvernemental », « sa volonté de ne pas progresser » et « les mensonges de ses journalistes-policiers », désire, dit-elle, discuter « du calendrier du retrait de toutes les forces armées espagnoles du Pays basque » et « des modalités de libération des détenus politiques basques ». Moyennant quoi, conclut-elle, si Madrid accepte ces conditions, « cela signifiera l'arrêt immédiat du conflit armé ».

### L'IMPASSE CONTINUE

La réponse du gouvernement, qui depuis le début n'a pas varié dans son refus « de payer un prix politique pour la paix », a été des plus tranchantes. « Ce communiqué, a-t-il fait savoir, n'est qu'un exercice de propagande à usage interne. » Quant à M. Aznar lui-même, réitérant sa « volonté de dialoguer, mais seulement pour parvenir à la paix », il a démenti avoir reçu « la moindre lettre » de l'organisation séparatiste. Enfin, à part le Parti nationa-

liste basque (PNV, modéré), qui trouvait positif, dans l'impasse actuelle, le fait qu'« au moins l'ETA ait clairement énoncé ses positions », le reste de la classe politique se montrait sceptique, estimant, comme le Parti populaire (au pouvoir à Madrid), que ce texte « était un chantage » ou, comme les socialistes et les communistes, que « la proposition de l'ETA faisait plus reculer qu'avancer la problématique de la paix ».

En d'autres termes, l'impasse continue et la situation achève de pourrir au Pays basque, où la fracture est totale entre « nationalistes » et partis dits « espagnolistes » comme le PP ou les socialistes. La gêne est aussi sensible au sein du « front nationaliste », qui en se constituant, il y a un an, avait en quelque sorte jeté la « base politique » de la trêve de l'ETA : déjà les indépendantistes de Herri Batasuna, le bras politique de l'ETA, disent qu'ils n'iront pas aux élections législatives du printemps. Enfin, au PNV, modérés et radicaux s'affrontent ouvertement au sujet de ce durcissement de l'ETA — pré-lude à la reprise de la violence ? — dont certains se sentent otages.

Un durcissement que l'arrestation, lors d'un contrôle routier près de Pau, en France, de deux etarras présumés, lundi 25 octobre, risque de renforcer : l'une des deux personnes arrêtées n'est autre, en effet, que Belen Gonzalez Penalva « Carmen », une ancienne du sanglant commando Madrid, à qui est attribué l'assassinat du vice-amiral Francisco Escrigas en 1985. En outre, « Carmen » faisait partie de la délégation de l'ETA lors de la rencontre avec le gouvernement espagnol, en mai.

Lundi, alors que l'on fêtait le vingtième et symbolique anniversaire du statut d'autonomie du Pays basque (le statut de Guernica), dans un discours peut-être destiné à calmer l'ardeur de ceux qui se sentent frustrés par l'immobilisme actuel, le porte-parole du PNV, Joseba Egibar, a durci le ton, lui aussi : « On ne peut plus attendre, l'heure de la vérité a sonné », a-t-il affirmé, expliquant que son parti proposera un « projet concret d'autodétermination », car le statut de Guernica a fait long feu. Une initiative dont Madrid se serait bien passé.

Marie-Claude Decamps

## Les Albanais du sud de la Serbie plient bagage vers le Kosovo

MEDVEDA (sud de la Serbie)

de notre envoyée spéciale

L'instituteur du village de Topale, sur la commune de Medveda, montre les collines boisées qui

### REPORTAGE

L'« homogénéisation ethnique » de cette partie des Balkans se poursuit

s'étirent en contrebas de sa ferme. Des façades blanches d'habitations albanaises percent dans la verdure. « Vous voyez ces maisons, elles sont vides. Les gens sont partis au Kosovo. Nous sommes restés pratiquement seuls, mon épouse et moi. Pour les enfants qui viennent encore à l'école. » Cent quatre-vingts enfants, tous Albanais, étaient inscrits à l'école de Topale à la rentrée 1998. Cette année, ils ne sont plus qu'une soixantaine. Dans les villages alentour, c'est la même chose : l'exode d'une communauté. A Sijarinska Banja, 45 élèves albanais (contre 364 en

1998). A Medveda, 14 (contre 45). Dans huit autres hameaux, les écoles ont fermé, car les enseignants ont tous pris la route du Kosovo.

Les Albanais de Medveda, région du sud-est de la Serbie située à l'extérieur du Kosovo, ont entamé, depuis la fin de la guerre et le retrait de l'armée yougoslave, un mouvement de repli vers la province placée sous protectorat occidental. Ils affirment subir pressions et brimades de la part des Serbes. Avec l'arrivée des Serbes du Kosovo, ces départs contribuent à l'« homogénéisation ethnique » de cette partie des Balkans. Tous les habitants serbes de la région, interrogés sur le départ des Albanais, répondent avec empressement : « Nous ne les chassons pas ! Au contraire, ils vivaient bien ici, même mieux que nous... »

Une tenancière serbe de café à Medveda, bourgade mixte où les boutiques albanaises ferment les unes après les autres, affiche, comme d'autres, cette conviction : « Ils partent parce qu'ils obéissent aux directives de l'UCK. Ils reçoivent les ordres de Hashim Thaci par leurs télé-

### La poche de Medveda



visions satellite, et partent créer leur Etat au Kosovo. Là-bas, ils ont l'ONU et la KFOR, qui leur font gagner plein d'argent. Ils sont toujours dans les bonnes combines, nous non ! »

Selon l'enseignant albanais de Topale, les premiers départs se sont produits « après l'arrivée de l'armée [yougoslave], qui se retirait du Kosovo ». Les soldats vaincus par l'OTAN ont déboulé le 29 juillet dans leurs véhicules lourds, le long des chemins de boue. Saouls le soir, la gâchette facile à proximité des maisons albanaises, ils ont élu domicile, pendant trois semaines, dans le bâtiment de l'école. « Les familles interdisaient aux filles de sortir, raconte cet Albanais. On ne voulait pas que se produisent ici des choses comme au Kosovo... » La peur s'est installée et beaucoup sont partis. « Les gens pensent que la situation pourrait dégénérer en guerre civile en Serbie », dit l'instituteur.

### MAISONS TROQUÉES

Environ 70 000 Albanais vivent sur les pourtours du Kosovo. A Pristina, le bureau du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU a recensé depuis le mois de juillet l'arrivée au Kosovo de 4 000 Albanais en provenance de la région de Bujanovac, indique son porte-parole, Peter Kessler. Des centaines de familles, — « 80 % des Albanais », selon l'instituteur de Topale — ont quitté la poche de Medveda. Le processus continue, poussant le HCR à préparer « 15 000 lits dans des centres collectifs pour les populations qui décideraient de descendre des montagnes cet hiver », affirme M. Kessler. On ne peut pas parler de crise, mais les tensions ethniques s'aggravent.

« Lorsqu'on marche sur la route, les camions des Serbes cherchent à nous éclabousser de boue », dit une paysanne albanaise de Topale, vêtue du pantalon bouffant traditionnel, qu'elle a désormais peur de porter en ville. « Lorsque ma sœur est allée chez le médecin à Leskovac, raconte-t-elle encore, il a rejeté son carnet médical en disant : "Va te faire soigner au Kosovo, chez les tiens !" » Dans les villages, au pied des mosquées, ne

restent souvent que des vieillards pour garder les champs de maïs et les bêtes. Les jeunes sont partis chercher une nouvelle vie au Kosovo.

A Medveda, le local peinturluré du parti radical serbe (extrême droite) est bien visible. Son représentant, Dobrivoje Pavlovic, s'écrie : « Les Shiptari (terme péjoratif pour désigner les Albanais) partent au Kosovo pour s'emparer des maisons des Serbes, qui en sont chassés ! » Le correspondant local du quotidien *Politika*, organe du régime de Belgrade, a consacré plusieurs articles au départ des Albanais : « Les services de sécurité serbes, qui sont très actifs au Kosovo, me disent que les Albanais de Medveda ont commis là-bas des crimes terribles contre les Serbes, nous glisse-t-il. Forcément, ça crée un froid ici entre les deux communautés... »

Dans cette région pauvre et agricole où, assure Eha, un jeune goran (minorité slave islamisée) épicier à Sijarinska Banja, « jusqu'aux bombardements de l'OTAN, Serbes et Albanais buvaient encore des cafés ensemble », le fossé se creuse entre les communautés. Si l'on communique encore, c'est pour échanger des maisons entre Albanais partant au Kosovo et Serbes fuyant la province. A Medveda, une vingtaine de maisons ont été ainsi troquées. Dans l'une d'elles, modeste bâtisse en pisé, un couple de réfugiés serbes de Pristina — refusant, comme la plupart des personnes rencontrées, de donner leur nom — raconte comment ils se sont empressés de faire bénir les lieux par un prêtre orthodoxe et d'accrocher des reproductions d'icônes aux murs de ce foyer où vivait auparavant une famille albanaise musulmane.

Dans les montagnes, un détachement de soldats occupe la petite école décatie de Ravna Banja, village qui se vide lentement de ses Albanais. L'endroit est à lisière de la zone démilitarisée de cinq kilomètres dessinée autour du Kosovo par les accords signés en juin entre l'OTAN et l'armée yougoslave. Les Serbes du coin disent ne plus oser se rendre dans cette zone tampon. « Je n'y vais même plus pour chasser l, s'insurge Slobodan Denic, le responsable du dispensaire médical. C'est plein de bandits armés jusqu'aux dents qui viennent du Kosovo pour voler notre bois avec leurs tronçonneuses. Et puis, on risque de se faire tirer dessus par la KFOR, qui patrouille avec ses hélicoptères. »

Comme d'autres Serbes, il se montre très irrité de ne plus pouvoir circuler de part et d'autre de la « frontière administrative » du Kosovo, « qui [nous] appartient ! ». Pendant ce temps, des Albanais partis s'installer dans la province, selon des habitants, « reviennent chaque jeudi, jour du marché, pour écouter les produits de leur ferme ».

Natalie Nougayrède

## UBAM

### le savoir-faire de l'Union Bancaire Privée en gestion traditionnelle

Un fonds de placement de droit luxembourgeois (SICAV). Un choix de produits de placement pour atteindre vos objectifs.

#### Compartiments en obligations

- UBAM-MEDIUM-TERM DOLLAR BOND
- UBAM-EURO FIXED INCOME
- UBAM-GBP BOND
- UBAM-WORLD BONDS (CHF)
- UBAM-GLOBAL YIELD
- UBAM-GENERATIONS FUTURES Obligations Internationales

#### Compartiment en obligations convertibles

- UBAM-EMERGING GROWTH CONVERTIBLE BOND

#### Compartiments en actions

- UBAM-INTERNATIONAL GROWTH EQUITY
- UBAM-EUROPEAN EQUITY
- UBAM-EUROPEAN SMALL & MEDIUM CAP EQUITY
- UBAM-EUROPEAN FINANCIAL EQUITY
- UBAM-UK EQUITY
- UBAM-SWISS EQUITY
- UBAM-SOUTH PACIFIC & ASIA
- UBAM-JAPANESE EQUITY
- UBAM-US EQUITY

#### Compartiments à court terme

- UBAM-SHORT-TERM DOLLAR
- UBAM-SHORT-TERM (EURO)

#### Compartiments diversifiés

- UBAM-CONSERVATIVE PORTFOLIO (USD)
- UBAM-CONSERVATIVE PORTFOLIO (CHF)
- UBAM-CONSERVATIVE PORTFOLIO (EURO)

N° d'appel gratuit: 00800 827 38 637 • www.ubp.ch

## UNION BANCAIRE PRIVÉE

Siège social: 96-98 rue du Rhône • CH-1204 Genève • Tél. + 4122 819 21 11 • Fax + 4122 819 22 00 • E-mail dpe@ubp.ch  
Filiale en France: UBI-Union Bancaire Gestion Institutionnelle • 7 place Vendôme • F-75001 Paris • Tél. 01 44 50 16 16 • Fax 01 44 50 16 19



## Le président Ben Ali plébiscité en Tunisie avec 99,44 % des voix

L'opposition autorisée sera présente au Parlement. Des défenseurs des droits de l'homme dénoncent le « verrouillage de la vie politique ». Pour Philippe Séguin, les élections ont eu lieu « dans la liberté totale »

**LE PRÉSIDENT** Zine el-Abidine Ben Ali, 63 ans, a été réélu au premier tour dimanche 24 octobre pour un troisième – et en principe dernier – mandat de 5 ans à la tête de la Tunisie, avec 99,44 % des voix, soit 3 269 000 suffrages sur 3 287 000, a annoncé lundi le ministre de l'intérieur, Ali Chaouch.

La participation a atteint 91,4 %. Les deux adversaires du président sortant ne récoltent que des miettes : 0,31 % des voix pour Mohamed Belhaj Amor, 65 ans, président du Parti de l'unité populaire (PUP), et 0,23 % pour Abderrahmane Tlili, 56 ans, chef de l'Union démocratique unioniste (UDU). A l'élection présidentielle précédente, en 1994, le président Ben Ali, qui était le seul à se présenter,

avait obtenu 99,91 % des suffrages.

Les résultats des élections législatives, qui se tenaient également dimanche, vont dans le même sens. Au pouvoir depuis l'indépendance du pays sous des appellations différentes, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), présidé par le chef de l'Etat, a recueilli 91,59 % des suffrages et raflé 148 sièges sur 182 au parlement unicaméral.

### SIÈGES RÉSERVÉS

Les 34 autres sièges (20 % de l'ensemble) étaient réservés à l'opposition, quel que soit son score, officiellement pour encourager le pluralisme. Treize sièges ont été attribués au Mouvement

des démodorates socialistes (MDS), 7 au PUP, 7 à l'UDU, 5 au parti Attajdid (l'ancien parti communiste) et 2 au Parti social libéral. Le taux de participation au scrutin législatif a atteint 91,51 %.

Si les deux adversaires du président sortant se sont refusés à toute déclaration au lendemain de leur humiliante défaite, le Forum démocratique du docteur Mustapha Ben Jaafar (lequel est privé de passeport) a estimé dans un communiqué publié lundi que ces résultats concluent « une campagne électorale à sens unique [marquée par] un climat de verrouillage de la vie politique ».

De son côté, l'ancien président du RPR, Philippe Séguin (natif de Tunis) a affirmé que les élections présidentielles et législatives s'étaient déroulées « dans la liberté la plus totale ». Dans une déclaration retransmise à la télévision tunisienne, M. Séguin a qualifié le scrutin de « nouvelle étape du processus démocratique que la Tunisie a choisi de conduire » et à par ailleurs déploré l'attitude de certains journaux français, les accusant d'avoir « cherché par avance à minimiser l'importance » du processus électoral en Tunisie. – (AFP, Reuters.)

### France 2 brouillée en Tunisie

France 2 a été brouillée lundi 25 octobre en Tunisie. Au lendemain des élections, les téléspectateurs tunisiens n'ont pu suivre la diffusion des émissions de la chaîne française sur le réseau hertzien de la télévision locale. Le brouillage a principalement affecté le bulletin d'information et le journal de 13 heures de France 2. « Nous ne connaissons pas les raisons qui ont conduit les autorités tunisiennes à brouiller le programme » de la chaîne, s'interroge Jean-Loup Demigneux, directeur international de France 2 et France 3. Mais il « n'exclut pas le fait que ce soit lié aux élections en Tunisie ». Toutefois, ajoute-t-il, « si cela devait durer, je prendrais contact avec la télévision tunisienne ».

## Abdelkrim, le rebelle du Rif

AU COURS de sa première visite officielle dans le nord du Maroc, en octobre, le roi Mohammed VI a rencontré Saïd el Khattabi, le fils de l'émir Abdelkrim. Pour prendre la mesure de ce geste symbolique, il faut se souvenir de ce que fut Abdelkrim : un concurrent du sultan et un rebelle de légende, père d'une « république du Rif » qui, au début des années 20, si elle n'avait été éphémère, eût pu embraser le monde arabe alors aux mains du colonisateur. C'est cette « épopée de sang et d'or » que narre par le menu Zakya Daoud (par ailleurs coauteur d'une biographie remarquable de Ferhat Abbas). Ecrite « dans une hâte fébrile et joyeuse », elle valait d'être contée – en attendant qu'un cinéaste s'empare du sujet ?

Abdelkrim fut d'abord un chef de guerre qui, à la tête d'une armée de gueux venus de tribus éparses, a infligé à l'Espagne, installée dans le nord du Maroc, la plus cuisante défaite de son histoire coloniale. A la bataille d'Anoual, en juillet 1921, près de 20 000 Espagnols ont péri. Tandis que le tocsin sonnait à Madrid, que les drapeaux étaient en berne, en Chine, en Russie, et dans les milieux européens progressistes se forgeait la légende d'Abdelkrim chef de guerre et libérateur des peuples. Mais ce serait réduire Abdelkrim

que d'en faire seulement un fin stratège. Cet homme au physique de notable fut aussi le premier journaliste marocain, un juriste et, comme le souligne l'auteur, « un homme d'Etat venu trop tôt pour son époque ».

Finalement, ce sont ses « amis » français qui auront raison d'Abdelkrim. Inquiet de ses succès, Lyautey convainc Paris que le rebelle du Rif menace les intérêts français. Une nouvelle guerre du Rif commence. Cette fois, l'adversaire est trop fort. Face à une coalition franco-espagnole forte d'un demi-million d'hommes et de 42 généraux commandés, côté français, par le général Pétain, l'émir est vaincu. Il se rend à la France qui l'exile, avec sa famille, dans l'île de la Réunion. En 1947, il gagne le Caire et devient, avant de mourir, président du Comité de libération du Maghreb. Ben Barka viendra le visiter.

Aujourd'hui, il est question de rapatrier les restes du révolutionnaire dans son pays natal. Ce serait une bonne décision. Il ne resterait plus ensuite qu'à donner à Abdelkrim la place qu'il mérite dans les manuels scolaires du royaume. L'une des plus grandes.

Jean-Pierre Tuquoi

★ **Abdelkrim. Une épopée d'or et de sang, de Zakya Daoud. Préface de Bruno Etienne. Ed. Les colonnes d'Hercule. Seguir. 457 pages. 149 francs.**

## Jiang Zemin quitte Paris sur un constat de divergences politiques

Pékin n'a fait aucune concession notable sur les droits de l'homme

Le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, a achevé sa visite en France par une journée d'honneurs officiels au terme de laquelle les divergences sur les droits de l'homme en

Chine demeurent. A Pékin, le pouvoir chinois s'inquiète de ses difficultés à éradiquer la secte Fa Lun Gong, marque d'un désarroi moral dont il ne nie pas l'existence.

**LA VISITE** de Jiang Zemin en France s'est achevée sur un constat de divergences difficilement réconciliables entre le régime chinois qu'il dirige et l'espérance d'une démocratisation authentique de la Chine. Le chef de l'Etat français, pour le coup, a paru prendre carrément le parti de l'autoritarisme pékinois, qui envisage de se maintenir en l'état pendant « au moins cinquante ans » au nom d'une fatalité résultant du gigantisme.

Jacques Chirac n'a pas obtenu de son visiteur l'assurance que Pékin ferait ratifier dans les prochains mois les conventions relatives aux droits de l'homme qu'il a signées mais qui, pour l'heure, restent lettre morte. C'était pourtant le test qui aurait pu signifier une volonté du gouvernement chinois d'abandonner dans le sens du chef de l'Etat français. M. Chirac a rappelé, lundi 25 octobre, au banquet d'Etat concluant la visite, l'importance de son pari à ses yeux : « Nous constatons l'émergence du citoyen chinois dans un Etat de droit qui se forme peu à peu par la rencontre de vos traditions nationales et des principes universels qui ont vocation à s'appliquer partout. La poursuite de ce processus nous tient à cœur. Nous avons donc engagé (...) un dialogue constructif sur les droits de l'homme qui a prouvé son utilité et se prolonge dans la coopération juridique et humanitaire » entre les deux pays, a déclaré M. Chirac. M. Jiang lui a répondu en affirmant que la Chine « poursuivra indéfectiblement sa voie de réforme et d'ouverture tracée par Monsieur [sic] Deng Xiaoping, jusqu'à la victoire finale : la réalisation du grandiose objectif de la modernisation socialiste du pays », lequel ne comprend pas l'instauration du pluralisme.

Cette divergence fondamentale n'empêche pas le chef de l'Etat français de justifier son approche. Il a défendu les égards considérables qu'il a consentis au maître de Pékin en soulignant que « lorsqu'on a des choses très sérieuses à discuter, il faut créer les conditions ». M. Jiang, qui

recevra à son tour le président français l'an prochain, a reconnu qu'il n'avait jamais eu des conversations aussi « franches et approfondies » avec un dirigeant étranger, mais est resté sur ses positions : « la démocratie n'est pas un concept absolu ». Il faut « respecter les choix faits par les pays en voie de développement à partir de leurs propres réalités », a-t-il souligné. Par là, il entend : autorité confiée à un gouvernement non élu. Le fait que M. Chirac « comprenne » cette philosophie n'explique pas forcément le zèle mis à faire en sorte que M. Jiang ne puisse être apostrophé par des opposants tout au long de son séjour. Une trentaine d'interpellations ont été opérées sur le passage du chef de l'Etat chinois lundi. Huit membres de l'organisation Re-

« grande muraille » chinoise – et, au Palais Bourbon, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale (qui avait différé, alors qu'il était premier ministre de François Mitterrand, le projet français initial de ventes d'armes à Taïwan, avant que celui-ci ne se réalise sous d'autres gouvernements socialistes). M. Fabius lui a demandé en particulier d'abolir la peine de mort, une requête qui paraît difficile à voir satisfaite compte tenu de l'usage intensif qui en est fait en Chine, où les suppliciés se comptent par milliers chaque année.

Les différents appels que M. Jiang aura entendus du monde officiel français, durant son séjour, pour que des concessions soient faites par Pékin sur la question du Tibet, l'auront peut-être convaincu qu'il

### Pékin souhaite toujours entrer à l'OMC

La Chine est toujours désireuse de devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et souhaiterait même que sa candidature soit acceptée avant l'ouverture de la conférence ministérielle de l'OMC à Seattle à la fin novembre, a déclaré, mardi 26 octobre, le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, à l'issue d'une visite de quatre jours à Pékin. M. Summers a précisé que l'administration américaine, pour ce qui la concerne, serait disposée à faire adopter la candidature chinoise au Congrès en l'an 2000 si les négociations sont conclues à la satisfaction de l'OMC. La Chine avait suspendu unilatéralement les pourparlers à ce sujet après le bombardement de son ambassade à Belgrade durant la guerre du Kosovo, en mai, pour les reprendre en septembre à Pékin avec les Etats-Unis.

porters sans frontière, dont son animateur Robert Ménard, ont été emmenés au poste alors qu'ils manifestaient devant les bureaux de la compagnie Air China. Selon des témoins, un manifestant a été arrêté près de la voiture de M. Jiang alors que celui-ci se rendait au siège du Medef, avenue Friedland.

Car les interlocuteurs exclusifs de M. Jiang à l'étranger sont les dirigeants politiques et le patronnat. Au cours de sa journée parisienne, il a ainsi rencontré le premier ministre Lionel Jospin – étonnamment discret, tout au long de cette visite, comme s'il préférait voir M. Chirac monter seul aux créneaux de la

aurait avantage à donner des signes d'assouplissement envers le dalaï lama, avec qui M. Chirac l'a engagé à reprendre langue. Mais des progrès dans ce domaine dépendent d'un accord interne à Pékin, qu'on ne voit pas venir.

Les retombées économiques de la visite sont minces en contrats signés : 47 millions de francs en projets d'infrastructure (métro, chemin de fer, météorologie) et la promesse symbolique d'achat de 28 Airbus. « Une visite décevante », en termes économiques, titrait, lundi, Le Figaro dans ses pages saumon.

Francis Deron

## L'Etat chinois n'a pas réussi à démanteler les réseaux clandestins de la secte Fa Lun Gong

### PÉKIN

de notre correspondant

Trois mois après l'interdiction officielle prononcée contre Fa Lun Gong (société de la Roue de la loi), il s'est encore trouvé quelques dizaines d'adeptes de la secte, lundi 25 octobre, pour tenter d'organiser un rassemblement sur la place Tiananmen.

Rapidement interpellés par des policiers extrêmement nerveux, les manifestants entendaient protester contre l'ouverture au Palais du peuple d'un débat sur le durcissement de l'arsenal législatif visant les sectes, au premier rang desquelles Fa Lun Gong – ce mouvement mystique d'inspiration bouddhiste et taoïste placé par le régime en tête des organisations « subversives » à combattre.

Pour mieux justifier sa campagne d'éradication, notamment auprès de l'étranger, le pouvoir accuse Fa Lun Gong d'avoir divulgué des « secrets d'Etat ». Si l'on en croit l'agence Chine nouvelle, qui cite une enquête du ministère de la sécurité publique, des membres de la secte auraient eu accès à cinquante-neuf documents « confidentiels », dont une vingtaine relèveraient de la catégorie la plus sensible. Vu la manière dont Fa Lun Gong avait pénétré certaines sphères de l'Etat et du Parti, une telle révélation n'est pas surprenante. Il convient toutefois de la traiter avec circonspection car la définition du « secret d'Etat » en Chine est d'une grande élasticité.

Quoi qu'il en soit, l'ouverture de cette séance anti-sectes au Palais du peuple démontre que la campagne d'élimination de Fa Lun Gong, entamée le 22 juillet avec un coup de filet à l'échelle nationale, est plus laborieuse que les autorités ne l'avaient espéré. Si la secte n'est plus en état de

provoquer des rassemblements massifs – tels les 10 000 manifestants du 25 avril devant Zhongnanhai (le siège du régime) – ses réseaux clandestins sont loin d'avoir été démantelés. Les médias officiels l'admettent eux-mêmes. Dans une dépêche datée du 18 octobre, l'agence Chine nouvelle ne cachait pas la difficulté de la tâche : « Le peuple doit être conscient que si la tumeur sociale de Fa Lun Gong a été arrachée, le virus n'a pas été totalement détruit et il continue d'attaquer la société. La lutte contre l'organisation est un sérieux combat politique qui pourrait être long et compliqué. »

### SEMI-AVEU D'ÉCHEC

Au même moment, le gouvernement diffusait une circulaire enjoignant tous les ministères centraux ainsi que les gouvernements locaux de sanctionner les fonctionnaires n'ayant pas abjuré leur foi en Fa Lun Gong. Un tel document constitue un semi-aveu d'échec puisqu'il reconnaît la permanence de l'influence de la secte dans certaines administrations en dépit de trois mois d'intense propagande contre les « superstitions ».

Si l'on en croit le site Internet de Fa Lun Gong, localisé aux Etats-Unis, ses membres passés à la clandestinité continueraient en effet d'être actifs. Le site indique ainsi que le 21 octobre, « quelque part dans Pékin », une soixantaine d'adeptes venant de plusieurs provinces ont tenu une réunion de « deux heures ». Alertée, la police a fait irruption et arrêté une vingtaine de participants, les autres ayant quitté le lieu avant le raid.

Jusqu'à présent, les autorités avaient opté pour un traitement différencié de cette nébuleuse de plusieurs millions de personnes – deux millions selon les autorités,

soixante-dix millions selon la secte – qui avait tissé sa toile sur l'ensemble du pays en capitalisant les frustrations sociales et spirituelles des déboussolés de la réforme économique, notamment chez les personnes âgées. Les autorités avaient souhaité séparer le bon grain de l'ivraie. Elles promettaient les foudres de la répression aux dirigeants qui avaient pris une part active au rassemblement de Pékin du 25 avril ou aux manifestations dans une trentaine de villes au lendemain de la mise hors la loi du 22 juillet.

Mais la masse des adhérents de base pouvaient espérer quelque indulgence à condition de rompre tout lien avec le mouvement. Pour les y aider, la propagande a déversé des semaines durant des torrents de « révélations » sur le système d'escroqueries monté par Li Hongzhi, le gourou aujourd'hui exilé aux Etats-Unis, qui aurait accumulé une fortune (voitures, villas, comptes en banque à l'étranger) en exploitant la crédulité de ceux qui se sont laissés abuser par ses « pouvoirs surnaturels » et ses imprédations millénaristes. Les médias officiels ont également « révélé » que M. Li serait responsable de la mort de 1 200 adeptes, décédés pour avoir suivi l'instruction de ne pas consommer de médicaments.

La campagne de discrédit, qui mêle informations invérifiables et vérités incontestables – il est un fait avéré que la secte était dangereusement intolérante – n'a visiblement pas suffi à ramener tout le monde à repentance. Car les racines du « mal » sont profondes : elles puisent dans la crise des valeurs qui frappe la Chine dans ses tréfonds.

Frédéric Bobin



## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

### Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex - Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

<p><b>TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS</b> <b>EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE</b></p> <p>Par jugement contradictoire, rendu par le TRIBUNAL CORRECTIONNEL 11EME CHAMBRE, le 29 janvier 1999, <b>Claude BALICK</b>, né le 25 juillet 1929 à SAIGON, VIET-NAM, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pour : SOUSTRACTION FRAUDULEUSE A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT : DISSIMULATION DE SOMMES - FRAUDE FISCALE - courant 1994 et 1995 à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I. et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. OMISSION D'ECRITURE DANS UN LIVRE COMPTABLE - courant 1994 - à Paris, faits prévus par ART.1743 AL.1 C.G.I. ART.8, ART.9 C.COMMERCE et réprimés par ART.1743 AL.1 ART.1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I. Le Tribunal a en outre ordonné la publication du présent jugement, par extraits, dans le JOURNAL OFFICIEL, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO et l'affichage pendant trois mois à la Mairie de la commune du contribuable, le tout aux frais du condamné. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, Le Greffier en Chef.</p>	<p><b>TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS</b> <b>EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE</b></p> <p>Par jugement contradictoire, rendu par le TRIBUNAL CORRECTIONNEL 11EME CHAMBRE, le 26 février 1999, <b>Nabil SAKR</b>, né le 03 janvier 1950 à BEYROUTH LIBAN, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis, 1 amende délictuelle de 100000 F pour : SOUSTRACTION FRAUDULEUSE A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT : DISSIMULATION DE SOMMES - FRAUDE FISCALE - courant 1994 - à Paris, sur le territoire national, faits prévus par ART. 1741 AL.1, AL.2 C.G.I. et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I. (TVA afférente à décembre 1993, mars et octobre 1994). Le Tribunal a en outre ordonné la publication du présent jugement, par extraits, dans le JOURNAL OFFICIEL, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO et l'affichage pendant trois mois à la Mairie de la commune du contribuable, le tout aux frais du condamné. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, Le Greffier en Chef.</p>	<p><b>TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS</b> <b>EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE</b></p> <p>Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 10 Février 1999, <b>Marc Harold Michael LOY</b>, né le 29 Janvier 1962 à CASTRES (81), a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis, 1 amende délictuelle de 100000 F pour : SOUSTRACTION A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT : OMISSION DE DECLARATION - FRAUDE FISCALE - courant 1994 et 1995, et depuis temps non couvert par la prescription - à Paris et territoire national, faits prévus par ART. 1741 AL.1 C.G.I. et réprimés par ART. 1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I. OMISSION D'ECRITURE DANS UN LIVRE COMPTABLE - FRAUDE FISCALE - courant 1994 - à Paris, faits prévus par ART.1743 AL.1 C.G.I. ART.8, ART.9 C.COMMERCE et réprimés par ART.1743 AL.1 ART.1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I. Le Tribunal a en outre ordonné la publication du présent jugement, par extraits, dans le JOURNAL OFFICIEL, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO et l'affichage, pendant trois mois à la Mairie de la commune du contribuable, le tout aux frais du condamné. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, Le Greffier en Chef.</p>
---	--	--



Tél : 01.49.04.01.77  
Fax : 01.43.33.51.36









## Le PS souhaite renforcer la progressivité de la CSG

LA CONTRIBUTION sociale généralisée (CSG) doit-elle être un prélèvement proportionnel touchant tous les revenus ou bien un prélèvement prévoyant certaines exonérations et légèrement progressif ? Le Parti socialiste, lors de la création de cet impôt, en 1991, avait clairement retenu la première solution, sous l'impulsion du premier ministre de l'époque, Michel Rocard. Il semble maintenant changer de doctrine. Il souhaite que la « progressivité » de la CSG, déjà « amorcée » par des amendements au budget 2000, soit « accentuée » encore dans la loi de finances 2001.

Au cours du point de presse hebdomadaire du PS, Vincent Peillon, secrétaire national aux études, s'est en effet félicité, lundi 25 octobre, des deux amendements adoptés par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Le premier, présenté par le président de cette commission, Jean Le Garrec (PS), vise à alléger le montant de la CSG pour les revenus les plus modestes, en instaurant un abattement mensuel minimum de 500 francs (76,2 €) sur les salaires qui sont assujettis à

la CSG. Le second amendement, à l'initiative de trois députés du Parti radical de gauche (PRG), porte de 160 à 400 francs (24,4 à 61 €) le seuil de recouvrement de la CSG.

M. Peillon a également évoqué les « avancées » en matière de taxe d'habitation : exonération pendant un an pour les RMistes retrouvant un emploi, et plafonnement à 1 200 francs (182,9 €) – contre 1 500 francs (228,7 €) actuellement – de la taxe d'habitation acquittée par les ménages les plus modestes.

Après que Lionel Jospin eut annoncé que la fiscalité directe sur les ménages serait le principal chantier fiscal de l'an prochain, le PS prend donc dès à présent ses marques. Nous travaillons sur « ces deux directions très nettes » – la taxe d'habitation et la CSG –, a souligné M. Peillon. Pour lui, « on peut faire davantage », et il faut préparer « une amplification pour l'an prochain ». En résumé, le PS préfère, en matière fiscale, travailler sur la CSG et la taxe d'habitation « plutôt que sur l'impôt sur le revenu ». Cela « n'interdit pas de réfléchir » à ce dernier impôt, a-t-il conclu.

## « Etes-vous soulagé après les dernières propositions du gouvernement sur le financement des 35 heures ? »

– Que le gouvernement renonce à toute contribution sur les organismes sociaux, c'est une avancée réelle et forte. Le paritarisme et la gestion par les partenaires sociaux de la Sécurité sociale sont un élément qui fonde le pacte social français. Aucun pays au monde ne fonctionne sans régulation, sans interface entre l'Etat, les salariés et les chômeurs.

– Le projet de loi donne, pour la première fois, une délégation de gestion à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) pour les soins de ville. Etes-vous satisfait de cette autonomie ? Sera-t-elle réelle ?

– Nous ne souhaitons pas poser la question en termes de territoire. Ce qui importe, c'est que la CNAM ait les moyens d'assumer ses responsabilités. Or nous ne disposons, après le vote de la loi, que d'un seul outil pour jouer sur les revenus des professionnels de santé en cas de dérapage des dépenses. Un tel outil ne suffit pas. Cela ne donnera toujours pas de vision sur les besoins sanitaires de la population. Je souhaite que la loi sur la modernisation du système de santé, annoncée pour le printemps, permette de donner un contenu médical aux dépenses de santé votées par le Parlement.

– En somme, vous vous plaignez d'une approche trop « comptable »...

– L'approche est, en effet, purement financière. Depuis trois ans que les parlementaires discutent du budget de la Sécurité sociale, les dépenses de santé ont augmenté de 56 milliards de francs. Pour quel bénéfice sanitaire ? Personne ne se pose cette question, ni au Parlement, ni au gouvernement. En 1998, l'assurance-maladie a dépensé près de 13 milliards de plus

que ce qui était prévu. Je ne trouve pas choquant que les dépenses augmentent dans un pays moderne, mais comment ont-elles été utilisées ? On ne sait pas. Treize milliards, ce n'est pas rien ! C'est à peu près la somme qu'il faudrait pour que les soins et les prothèses dentaires soient pris en charge complètement.

– Qu'on me comprenne bien : le Parlement peut fixer à 658 milliards de francs l'objectif global des dépenses, mais il doit dire en même temps quelles sont les priorités pour améliorer, par exemple, les soins des malades en fin de vie, et non pas pour rajouter les uns sur les autres des milliards sans vision sanitaire.

– Le système Juppé de reversement n'existe plus. En revanche, la réforme proposée par le gouvernement impose à la CNAM de faire un bilan tous les quatre mois et de prendre, si nécessaire, des mesures correctrices. Est-ce mieux ?

– La transparence sur les objectifs, nous sommes tout à fait pour, mais que l'on modifie, tous les quatre mois, les tarifs des professionnels me semble être un projet ubuesque, dans lequel aucun syndicat ne peut s'engager et qui, surtout, ne permet pas de modifier les pratiques médicales.

– Martine Aubry a pourtant mis elle-même en pratique cette politique...

– Oui, la ministre l'a fait, cette année, avec deux professions, mais il existe trente-cinq spécialités de médecins, sans compter les sages-femmes, les infirmières, etc. ; au bas mot, cinquante syndicats. C'est ingérable ! Les Français risquent d'ailleurs eux-mêmes de ne pas s'y retrouver. Il faudrait leur dire : « Pendant quatre mois, vous payez tant, et puis après, tant... » Non, non, un ajustement systématique tous les quatre mois n'est pas réaliste !

# Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie « Modifier tous les quatre mois les tarifs des médecins est un projet ubuesque »



JEAN-MARIE SPAETH

– Que proposez-vous ?

– Il faut donner du sens à la négociation avec les syndicats. Il faut un règlement conventionnel minimal, qui fixe les règles en l'absence d'accord contractuel, un peu comme, dans une entreprise, le droit du travail est la règle quand il n'y a pas de convention collective. Ensuite, l'ajustement des tarifs des professionnels pourrait se faire une fois par an, selon des règles connues à l'avance par les syndicats, sauf si, par la négociation, nous nous mettons d'accord sur d'autres engagements collectifs et individuels des praticiens. Nous devrions aussi pouvoir discuter conventionnellement du niveau des cotisations sociales des médecins libéraux pris en charge par les caisses. Nous avons soumis toutes ces propositions aux parlementaires. J'espère qu'ils nous ont entendus.

– La ministre n'a repris que peu de chose du plan stratégique que vous aviez élaboré avec le directeur de la CNAM, Gilles Johananet. Vous êtes déçu ?

– Oui et non. Le gouvernement a repris quelques mesures. On attend maintenant la suite, car bon nombre de nos propositions comme, par exemple, la certification des médecins, n'entrent pas, à l'évidence, dans le cadre d'une loi de financement annuelle, mais

pourraient très bien figurer dans la loi annoncée pour le printemps.

– Le conseil d'administration de la CNAM a critiqué l'objectif national des dépenses, estimant que l'hôpital est plus favorisé que la médecine de ville. Le pensez-vous toujours ?

– Ce que nous avons critiqué, c'est que les critères de répartition des dépenses entre l'hôpital et la ville ne soient pas connus, que ce partage paraisse discrétionnaire. Aujourd'hui, nous savons que l'hôpital devra financer une augmentation des cotisations retraite du personnel. Les objectifs sont donc à peu près de même niveau. Ce que je regrette, c'est qu'on ne l'ait pas dit clairement, dès le début.

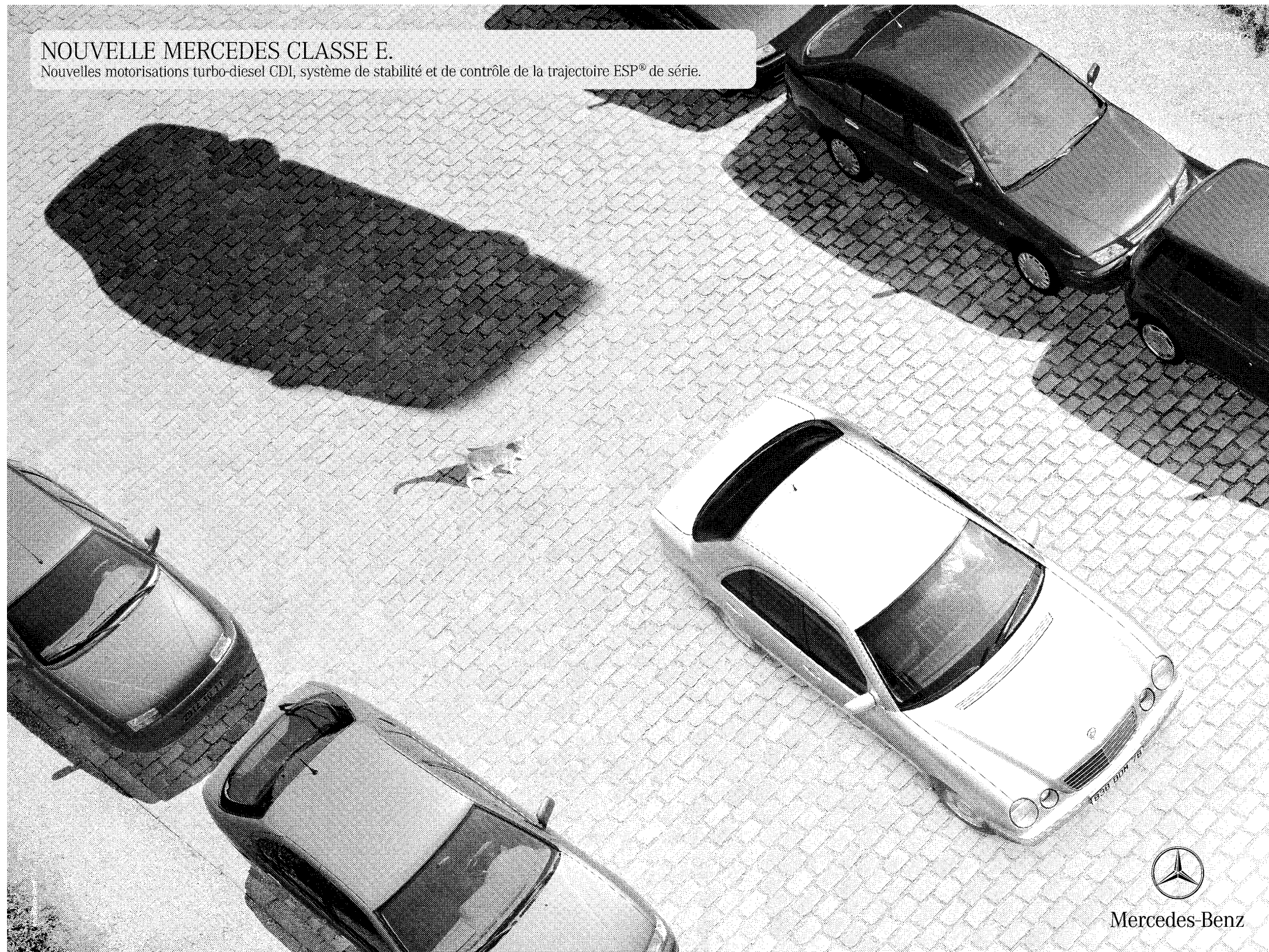
– Dans le plan stratégique, vous aviez réclamé de gros efforts sur l'hôpital. En fait, non seulement la réforme vous dénie tout droit de regard sur ce secteur, mais elle vous enlève un peu de pouvoir sur les cliniques privées...

– La place de l'assurance-maladie dans les hôpitaux reste la même, à parité avec l'Etat dans les ARH [agences régionales de l'hospitalisation]. Quant au tripartisme au plan national, avec les cliniques, il n'est pas équilibré, l'Etat ayant toujours le dernier mot. Cela dit, pourquoi avions-nous pointé les évolutions nécessaires à l'hôpital ? Parce que la division du système de soins en territoires est source d'inflation des dépenses et ne correspond pas aux besoins des assurés sociaux. Les réseaux de soins, le développement de la tarification par pathologie vont dans le bon sens, mais nous attendons les réponses du gouvernement sur la définition des différents hôpitaux : de proximité, CHU, etc. »

Propos recueillis par Isabelle Mandraud

## NOUVELLE MERCEDES CLASSE E.

Nouvelles motorisations turbo-diesel CDI, système de stabilité et de contrôle de la trajectoire ESP® de série.



Mercedes-Benz



# Le Parti communiste prépare son congrès sur la base de sept questions aux militants

Les assises du PCF se réuniront en mars 2000 à Martigues

Le comité national du Parti communiste, réuni lundi 25 et mardi 26 octobre à Paris, a arrêté les sept questions posées aux militants en vue du

congrès qui sera organisé du 23 au 26 mars 2000 à Martigues. « *Quel monde voulons-nous ?* », se demande notamment le PCF, dont la direction,

autour de Robert Hue, est confrontée à des oppositions conservatrices actives, mais divisées en plusieurs tendances.

C'EST « tous ensemble » que les communistes sont censés élaborer l'ordre du jour de leur 30<sup>e</sup> congrès, qui se réunira du 23 au 26 mars à Martigues, dans les Bouches-du-Rhône. Sept questions, qui se déclinent chacune en plusieurs sous-questions, ont été posées aux membres du comité national, réuni lundi 25 et mardi 26 octobre au siège du parti. Elles seront soumises aux votes des militants, pendant trois jours, du 27 au 29 octobre, avant un dépouillement prévu le 4 novembre. Ce n'est qu'au cours de la prochaine réunion du comité national, les 16 et 17 novembre, qu'elles deviendront alors l'ossature des travaux du congrès en préparation.

Au programme, petit un : « *Quel monde voulons-nous ?* » ; petit deux : « *Est-ce le communisme qui a échoué en ce siècle ?* » Puis viennent des interrogations sur l'analyse de la société française, le sens du projet communiste, l'« *appréciation de la politique menée depuis 1997* », la construction d'un parti moderne et, enfin, le rôle du quotidien *L'Humanité*. Adoptés à

l'unanimité moins 2 voix – celles du secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, Jean-Claude Danglot, et de la très orthodoxe Rolande Perlican –, ce questionnaire n'a pourtant pas inclus toutes les requêtes.

Présidant un des groupes de travail qui ont préparé l'élaboration du questionnaire, le fondateur Roger Martelli, qui souhaitait voir retenir l'expression « *congrès fondateur* », n'a pas été suivi. Cependant, après une intervention de Robert Hue, qui a rappelé qu'il avait été le premier à employer cette formule dans son livre paru en janvier, *Communisme, un nouveau projet* (éditions Stock), et que celle-ci reste au centre de sa démarche, les fondateurs ont accepté de voter le questionnaire.

Une question explicite, « *Faut-il rester dans la majorité, au gouvernement ?* », a été ajoutée dans le chapitre consacré à l'appréciation de la politique gouvernementale. Cette question, qui revenait très souvent dans les préoccupations citées par les adhérents de base, était également soulevée par la « *vieille*

garde » du parti. Deux réunions du bureau national, les 21 et 24 octobre, avaient précédé, en effet, celle du comité national. Les critiques, dans cette instance plus restreinte où siègent André Lajoie, Alain Bocquet et Pierre Zarka, ne portent pas tant sur le sens et l'impulsion que l'équipe de M. Hue donne au parti – là-dessus, il y a consensus – que sur la méthode et la mise en œuvre.

## UNE OPPOSITION DISPERSÉE

Quant à son opposition déclarée, qui prône une ligne « *anti-Hue* », le secrétaire national du PCF peut être rasséréiné, tant elle se présente en ordre dispersé. Pas une semaine ne se passe sans que fleurisse une nouvelle initiative de communistes orthodoxes, en rupture avec la direction actuelle. Dernière en date, celle de M<sup>me</sup> Perlican, qui a présenté le 22 octobre un texte de neuf pages, signé par soixante-dix militants, qui « *n'a pas vocation à être une plate-forme politique* » mais qui réclame « *un parti révolutionnaire, combatif, efficace, moderne* ». Quatre cents autres, se situant

dans la gauche communiste, emmenée par Jean-Jacques Karman, conseiller général de Seine-Saint-Denis, réclament de leur côté « *un congrès démocratique* ». Enfin, un appel dit des « *cinq cents* », lancé au printemps et qui rassemble aujourd'hui sept cents signatures, circule à Paris ; il réclame la démission des ministres communistes.

Seule tentative de nature à gêner la direction si elle prenait de l'ampleur, la fronde de Georges Hage est plus préoccupante pour M. Hue, en raison de la notoriété et de la popularité que le député du Nord conserve dans le parti. Dans une lettre adressée le 8 octobre au secrétaire national, M. Hage affirme qu'« *un congrès véritablement ouvert et démocratique doit reconnaître pleinement la diversité, voire les divergences qui existent dans le PCF, conformément à ce qu'impliquent notamment les articles 1 et 17.a des statuts* ». Favorable à un texte alternatif pour le congrès, M. Hage estime perdus les combats qui ne sont pas menés.

Alain Beauve-Méry

# Les enjeux des municipales préservent Jean Tiberi d'une rupture de sa majorité

L'Elysée reste attentif à la situation parisienne

EN DÉPIT des efforts de la gauche parisienne, la question du maintien de Jean Tiberi à la tête de la Mairie de Paris n'a pas provoqué de cataclysme au sein de la majorité municipale. « *Un peu de courage, démissionnez tous ou alors cessez de rester en embuscade* », a déclaré Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, dès l'ouverture de la séance du Conseil de Paris, lundi 25 octobre. « *Si vous voulez garder le maire que vous avez choisi, dites-le. Si vous voulez changer de candidat, désignez-le, mais cessez cette corrida artificielle* », a repris Georges Sarre, président du groupe MDC.

La droite n'a fait ni l'un ni l'autre, et la confusion a continué. Jacques Dominati, président du groupe Démocratie libérale, a ménagé le suspense en retardant de vingt minutes son entrée dans l'arène, muni d'un communiqué de son groupe qu'il a distribué. Les libéraux ont réaffirmé que la « *remise en cause* » du mandat de M. Tiberi « *est une affaire interne au RPR* ». « *Solidaires de la politique mise en œuvre à Paris* », ils ont appelé à un accord avec les partenaires RPR et UDF sur des procédures de désignation des futurs candidats, « *y compris pour le maire de Paris* ». « *Dans le cas contraire, la perspective de listes distinctes devrait s'imposer* », ont-ils menacé.

La capitale n'est qu'un des enjeux des négociations autour des municipales de 2001. Yves Galland, président du groupe UDF au Conseil de Paris, a reçu mission de durcir le ton. L'ancien ministre a réclaté à M. Tiberi, « *au moins pour l'avenir, un signe de désintéressement... dans l'intérêt évident de notre camp* ». En effet, l'UDF profite du marasme parisien pour faire monter les enchères, en agitant le spectre d'une candidature non seulement à Paris, mais aussi à Marseille, face à Jean-Claude Gaudin (DL). Le but est de faire pression sur le RPR et DL pour conserver Lyon, où la décision de Raymond Barre de ne pas briguer un second mandat suscite les appétits de son adjoint RPR, Henry Chabert. « *Il y a, à Paris, un immense besoin de renouvellement et, comme à Lyon, un immense besoin de cohésion* », a déclaré au Monde, lundi, le président de l'UDF, François Bayrou. « *Si, à Paris et à Lyon, la stratégie choisie est celle de la dispersion, chacun jouera sa chance* », prévient-il.

## EN ATTENTE D'UN PRÉSIDENT

Relativement peu implantée dans la capitale, la formation présidée par M. Bayrou ne peut envisager que le parachutage d'un candidat disposant d'une certaine notoriété et acceptant de partir dans une bataille incertaine. Le président du groupe UDF de l'Assemblée, Philippe Douste-Blazy, dont le nom était régulièrement cité comme possible prétendant dans la capitale, semble avoir reporté ses ambitions sur la mairie de Toulouse, où Dominique Baudis s'interroge sur un troisième mandat (*Le Monde* du 16 octobre). Pour l'UDF, les difficultés de « *casting* » vont se poser, à court terme, pour la législative partielle dans la 21<sup>e</sup> circonscription de Pa-

ris. Proche de M. Tiberi, l'ancien député Didier Bariani, président de l'UDF parisienne, indiquait, vendredi, ne pas souhaiter « *faire de la figuration* » dans une circonscription traditionnellement « *réserve* » à l'UDF mais qu'il estime « *extrêmement difficile d'espérer reconquérir dans le contexte actuel* ». D'autant plus que les candidatures à droite se multiplient : Jean-Louis Arajol, ancien secrétaire général du Syndicat général de la police, a confirmé, lundi soir, qu'il portera les couleurs du RPF. Le même jour, Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, a annoncé la sienne.

Tout au long de la séance, le RPR a fait profil bas. Les élus séguinistes et balladuriers se sont beaucoup parlé, mais aucune ini-

## Michel Charzat candidat à la candidature dans le 20<sup>e</sup> arrondissement

Le bureau national du PS doit ratifier, mardi 26 octobre, la procédure de désignation de son candidat à l'élection législative partielle dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, après la démission de Véronique Carrion-Bastok (*Le Monde* du 23 octobre). Lundi 25 octobre, le bureau de la fédération de Paris a constaté que seul Michel Charzat, maire du 20<sup>e</sup> et sénateur de Paris, était candidat à la candidature, les militants devant voter le 28 octobre. M. Charzat devrait choisir Françoise Durand, son adjointe, ex-PCF, comme suppléante. Sur TF1, le 24 octobre, Elisabeth Guigou avait souhaité que le PS s'en tienne à la réservation de cette circonscription, depuis 1997, pour une femme. « *Quand on cherche, on trouve* », avait assuré le ministre de la Justice. Edwige Avice a indiqué, le 25 octobre, qu'elle n'avait « *nullement l'intention de postuler* ».

tative ne sera prise sans le feu vert de la future direction nationale, laquelle ne sera pas opérationnelle avant le 4 décembre. Dans l'immédiat, il n'échappe à personne que l'entourage du président de la République reste très attentif à la situation parisienne. Bien que retiré dans sa mairie de Neuilly, l'ancien secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, n'y est pas davantage indifférent, avec l'assentiment de l'Elysée.

Jean-Baptiste de Montvalon, Pascale Sauvage et Jean-Louis Saux

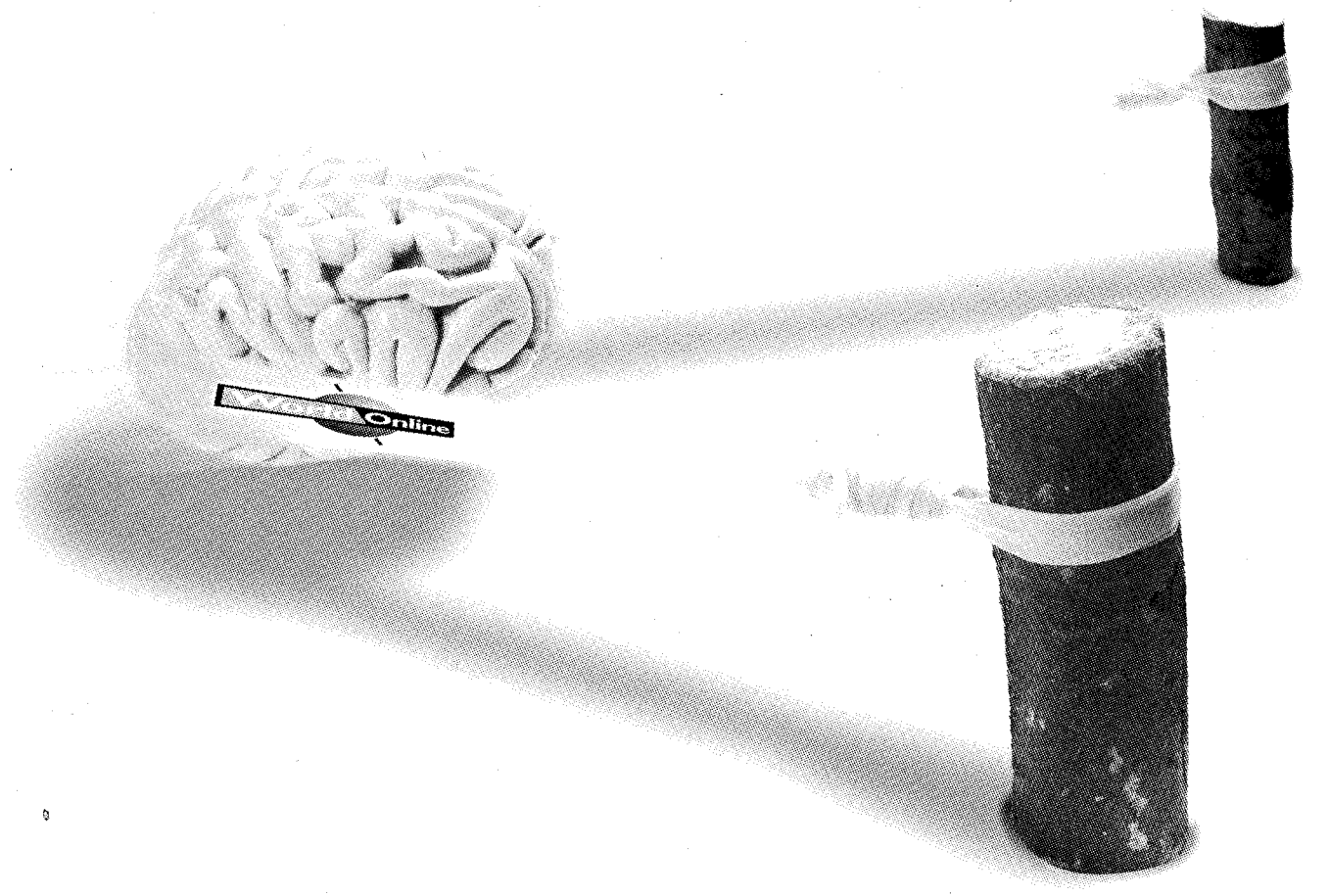
■ **LOGEMENT** : une vingtaine de membres du Comité des sans-logis (CDSL) ont occupé pendant plusieurs heures, lundi 25 octobre, l'antichambre du bureau de Jean Tiberi, à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, place du Panthéon. Soutenu par Droit au Logement (DAL), le CDSL entendait protester contre les dysfonctionnements du numéro d'appel d'urgence mis à la disposition, à Paris, des personnes sans domicile fixe, le « *115* ». Les manifestants ont obtenu d'être reçus par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

## DÉPÊCHES

■ **FONCTION PUBLIQUE** : les fédérations de fonctionnaires CGT, FO et FSU ont exigé, lundi 25 octobre, « *un engagement clair* » du gouvernement pour que les négociations sur les 35 heures dans les trois fonctions publiques tiennent compte de la « *résorption de la précarité* ». Elles ont aussi demandé à ce que « *tout départ en retraite* » soit remplacé « *par un recrutement sur un emploi statutaire* ». L'Union des organisations de fonctionnaires - Groupe des dix (syndicats autonomes) a aussitôt annoncé « *partager le souci prioritaire de l'emploi* ».

■ **CORSE** : une centaine de personnes représentant treize organisations nationalistes ont participé, dimanche 24 octobre, à Migliacciaro (Haute-Corse), à des débats à huis clos, au cours desquels « *la question de la clandestinité à pour la première fois été abordée sans tabou* », selon le porte-parole du comité du Fiumorbu, Joseph Colombani. Divisé sur le sujet, le comité, créé fin 1998 pour réconcilier la famille nationaliste, a en revanche unanimement « *condamné* » le « *préalable* » de l'arrêt de la violence posé par Lionel Jospin avant tout débat sur l'avenir de la Corse.

■ **ELYSÉE** : Jacques Chirac se rendra dans les Yvelines jeudi 28 octobre, « *dans le cadre des voyages en province* » du président de la République, a annoncé le service de presse de l'Elysée.



Besoin de détente ?

www.worldonline.fr

World Online

Liberté de mouvement







## MNEF : Olivier Spithakis est entendu par la brigade financière

L'ancien dirigeant de la mutuelle va devoir s'expliquer sur l'existence d'un système de fausses facturations mis au jour au sein d'une filiale de la mutuelle étudiante, Efic

L'ANCIEN directeur général de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) de 1983 à 1998, Olivier Spithakis, devait répondre, mardi 26 octobre, à la convocation des policiers de la Brigade financière dans le cadre de l'enquête menée, au tribunal de grande instance de Paris, sur les dérives constatées au sein de la mutuelle. Les enquêteurs semblent désireux d'interroger M. Spithakis sur la nature des liens qui existaient entre la mutuelle et une de ses filiales, Efic, société de courtage en imprimerie chargée d'une grande partie des travaux d'impression de la MNEF. Les juges d'instruction parisiens Armand Riberoles et Françoise Néher ont mis au jour un système de fausses facturations qui aurait permis de soustraire, entre 1990 et 1993, 8 millions de francs au préjudice d'Efic. Les auteurs de ces détournements – deux prestataires de services et le directeur même d'Efic, Bruno Pelletier – ont reconnu l'existence de ces pratiques et leurs rôles respectifs.

Selon les éléments recueillis par les enquêteurs, l'ancien directeur général de la MNEF aurait obligé

les services de la mutuelle à travailler avec Efic, permettant de pratiquer des tarifs supérieurs de 20 à 30 % à ceux du marché. Grâce à ces commandes « protégées », Bruno Pelletier a pu dissimuler, un temps, la disparition de fonds par le biais de facturations fictives. Philippe Plantagenest, ancien président d'Efic, a indiqué, pour sa part, aux magistrats, que M. Spithakis lui avait ordonné de « signer de nombreux avenants au bénéfice de BPC [Bruno Pelletier communication] », société contrôlée par M. Pelletier, qui facturait fictivement Efic. Un des prestataires mis en examen, Thierry Bonnes, a précisé : « Bruno [Pelletier] me disait qu'une partie de ces espèces étaient pour son associé Olivier [Spithakis], le patron de la MNEF. »

### CONDITIONS D'EMBAUCHE

Olivier Spithakis nous a déclaré ne jamais avoir été « bénéficiaire » de fonds détournés, affirmant que si des malveillances avaient pu exister, « elles étaient individuelles ».

Au cours de son audition, Olivier Spithakis devrait, par ailleurs, être

questionné sur les conditions d'embauche, par la MNEF, de militants politiques et de personnalités proches du Parti socialiste dont la réalité du travail effectué paraît sujette à caution. Enfin, l'ancien directeur général devrait être interrogé la manière dont, en 1985, Efic a sauvé de la faillite l'imprimerie Abexpress contrôlée par l'Organisation communiste internationaliste (OCI). Cet investissement hasardeux alourdira gravement le passif d'Efic. Selon M. Plantagenest, ce serait à la demande de Jean-Christophe Cambadélis, ancien dirigeant de l'OCI et actuel numéro 2 du PS, qu'Olivier Spithakis aurait organisé la prise de contrôle d'Abexpress. M. Cambadélis a toujours démenti être intervenu dans cette affaire, ce que confirme René Mousset, qui dirigeait Efic, à cette époque. Quant à Olivier Spithakis, il nous a déclaré qu'Efic avait été piégée par « une organisation politique plus proche de la secte que de l'entreprise et qui avait volé du papier et effectué des travaux d'impression non facturés. »

Jacques Follorou

## Les avocats de M. Tiberi contre-attaquent dans l'affaire des marchés de l'OPAC de Paris

Ils réclament l'abandon des poursuites

Les avocats de Jean Tiberi, ont remis mardi 12 octobre, un mémoire en défense au juge Eric Halphen chargé de l'instruction sur les marchés de l'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC) dans laquelle le maire de Paris a été mis en examen pour « complicité de trafic d'influence ».

Les avocats de Jean Tiberi, ont remis mardi 12 octobre, un mémoire en défense au juge Eric Halphen chargé de l'instruction sur les marchés de l'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC) dans laquelle le maire de Paris a été mis en examen pour « complicité de trafic d'influence ».

au terme de l'instruction, les poursuites contre M. Tiberi.

Les défenseurs de ce dernier écrivent que « pour qu'un "complice par abstention" puisse être mis en examen (...) il faut que celui-ci ait eu le pouvoir [de droit] de s'opposer à l'infraction, la volonté de laisser l'auteur principal agir et enfin la connaissance que ce dernier est en train d'agir, ou qu'il va bientôt agir ». Selon eux, aucune de ces conditions ne se trouve satisfaite. Leur mémoire est ainsi consacré, pour l'essentiel, à répliquer aux arguments soulevés par M<sup>me</sup> Jean-Marc Fedida, défenseur de François Ciolina – ancien directeur général – ad-joint de l'OPAC, également mis en examen –, qui avaient inspiré la mise en examen de M. Tiberi. Les avocats du maire assurent que cette stratégie fut élaborée « par volonté de lui nuire et d'occulter le rôle et les responsabilités de M. Ciolina » dans les attributions de marchés contestés. Le 19 juillet, le juge Halphen avait largement fondé ses questions sur des procès-verbaux du conseil d'administration de l'OPAC, datés de 1992, 1993 et 1994, invoqués dans une série de notes de M<sup>me</sup> Fedida. « L'examen objectif et minutieux des procès-verbaux, écrivent les avocats de M. Tiberi, démontre au contraire que le conseil d'administration n'était jamais informé préalablement à la conclusion des contrats, et que le président a agi avec un souci constant de clarté. »

Ils contestent ainsi formellement – citations à l'appui – que le maire de Paris se soit jamais opposé à la communication de rapports d'inspection consacrés à l'OPAC et estiment qu'en 1993, au terme d'une enquête de l'inspection générale de l'équipement, « M. Tiberi [n'avait]

aucun motif de suspecter l'existence de fraudes lors de la passation des marchés ».

Les avocats signalent, à ce propos, qu'un « administrateur socialiste » de l'OPAC, avait affirmé « que ce rapport ne [contenait] pas d'informations désagréables à l'égard de l'OPAC ». Ils assurent qu'à l'inverse du président du conseil d'administration, le ministre du logement – à l'époque, Marie-Noëlle Lienemann (PS) – disposait d'un pouvoir de contrôle sur l'office HLM. « Si ce rapport avait mis en évidence des irrégularités, M<sup>me</sup> la ministre n'aurait pas manqué d'exercer les mesures prescrites par le code de la construction », soulignent-ils. Les avocats détaillent par ailleurs la confusion faite par le juge entre deux rapports de la chambre régionale des comptes (CRC), consacrés l'un aux finances de l'OPAC, l'autre au marché des ascenseurs. Le premier fut rendu en 1993, le second en 1997. Or c'est sur les conclusions du second rapport que le juge s'est fondé pour reprocher à M. Tiberi de n'être pas intervenu pour interrompre les pratiques frauduleuses... en 1994. Au reste, la CRC avait relevé, en 1997, que l'OPAC avait « tenu compte » de ses précédentes observations.

Sans opposer un véritable refus à la demande d'un représentant des locataires de voir l'OPAC se constituer partie civile dans l'instruction du juge Halphen, M. Tiberi avait répondu, en 1994, qu'il « défendrait les intérêts de l'office » si un préjudice était constaté. Sa défense est moins nette sur ce point : il ne l'a jamais fait par la suite. Ses avocats contestent que cette carence suffise à faire de lui un complice.

Hervé Gattegno

## Frankus, de la prison aux bacs des disquaires

LE DISQUE est sorti vendredi 22 octobre. A l'ouverture des magasins, le CD de Frankus s'est retrouvé dans toutes les Fnac de France. Privilège exceptionnel, la chaîne a décidé d'accorder une distribution nationale à ce premier album autoproduit. L'artiste a également bénéficié d'un reportage sur Canal+, de passages sur M 6 et d'articles dans la presse spécialisée. Le tout sans la moindre équipe de promotion. « Juste moi, mon histoire », sourit-il.

Mais quelle histoire ! Il y a tout juste un an, Frank Henry sortait du centre de détention de Muret (Haute-Garonne) au terme d'un véritable marathon pénitentiaire. Trois comparutions devant les assises pour diverses attaques à main armée, quelques autres condamnations pour des délits mineurs, dix-sept transferts de maison d'arrêt en prison centrale et en centre de détention. A trente-huit ans, dont dix-huit passés derrière les barreaux, l'ancien émule du « gang des postiches », braqueur d'une flopée de banques et du casino de Forges-les-Eaux, mettait un terme à sa carrière de gangster.

Cette sortie, Frank Henry l'avait préparée. Avec une idée fixe, presque une obsession : faire un disque. Ou plutôt le finir. Depuis plusieurs années, en effet, ce passionné de rock avait installé du matériel dans sa cellule. D'abord des instruments, puis, en 1996, un ordinateur. « Je faisais écouter mes morceaux aux autres détenus, aux amis dehors, dit-il. Les réactions étaient bonnes. J'ai décidé de passer aux choses sérieuses. »

En 1997, il contacta des musiciens professionnels. Gangster, il travaillait avec « les meilleurs » ; musicien, il vise « les kadors ». Le bassiste Jannick Top et le batteur Claude Salmieri, anciens musiciens de Johnny Hallyday, Jacques Dutronc, Serge Gainsbourg, Michel Berger ou Francis Cabrel, reçurent une première maquette. « Il avait un univers, une histoire, des trucs à dire, se souvient Claude Salmieri. On s'est parlé par téléphone. Il était droit, direct. J'ai déci-

de d'y aller. » A l'extérieur, le groupe se constitue ; à l'intérieur, Frank Henry compose. Il demande l'autorisation d'enregistrer en prison. « Ça aurait eu de la gueule », sourit-il. Mais l'administration pénitentiaire refuse. C'est donc pendant une permission, en janvier 1998, que sont gravés les premiers titres.

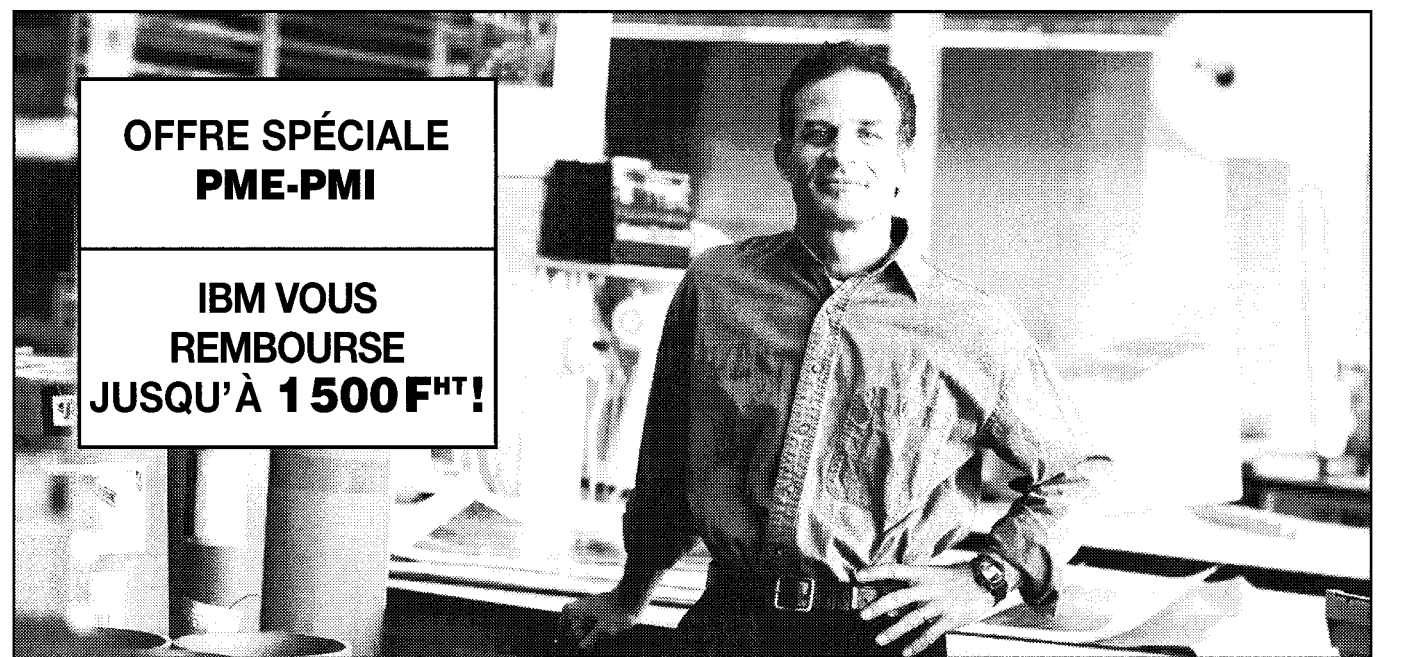
### COMME UN BRAQUAGE

Ensuite, tout s'enchaîne. Les télévisions veulent suivre l'aventure. Les grands labels pointent leur nez. A sa libération, en octobre 1998, Frank Henry commence donc le tour des maisons de disques. « Certains n'avaient rien à dire, d'autres n'écoutaient même pas ma musique, raconte-t-il. Sans parler de ceux qui voulaient juste se coller un petit frisson en parlant à un gangster. J'en ai trouvé un, vraiment enthousiaste. Mais quand je lui ai expliqué que je voulais faire de la musique comme je faisais des braquages, avec une équipe de potes, il est devenu tout blanc et il a lâché l'affaire. »

Peu lui importe. Lui qui rejette toute idée de « réinsertion », préférant parler de « lassitude », lui qui entend prouver qu'« un mec qui sort de prison, ça n'est pas la réciproque ou décharger des camions » ; lui, donc, fera vivre « l'histoire ». Un label voit le jour, Little Red Star. Un titre est trouvé, *La Boucle*. Et pour la scène, Frank Henry retrouve ce nom forgé derrière les barreaux : Frankus. Le reste, c'est « six mois de boulot entre copains, sans aucune aide, intégralement produit dans le salon », rit-il.

Un pari comme il les aime, avec, pour commencer, 3 000 exemplaires dans les bacs. « C'est pas énorme, mais là-dessus, on garde 75 %, calcule-t-il. Si ça marche, ça sera un site Internet, des ventes sur le Web, l'oseille pour en produire un deuxième... » En cas d'échec ? Sa gueule de dur se fronce, semble hésiter. Puis laisse place à un sourire : « A dix-huit ans, je voulais être millionnaire. A quarante, je veux juste être heureux. »

Nathaniel Herzberg



OFFRE SPÉCIALE  
PME-PMI

IBM VOUS  
REMBOURSE  
JUSQU'À 1 500 F<sup>HT</sup>!

Programme IBM pour les PME-PMI : des services des prix des solutions e-business

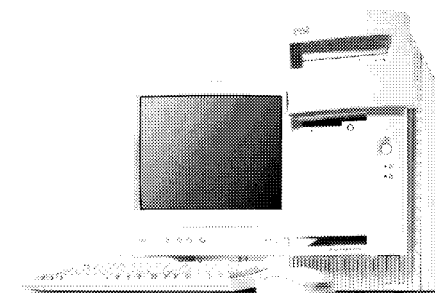
Avec le Programme IBM pour les PME-PMI, nous vous proposons une sélection de produits ultra-performants, spécialement conçus pour vous et bénéficiant d'un remboursement pouvant aller jusqu'à 1 500 F<sup>HT</sup>.

**DES EXEMPLES ?** Le PC 300GL Edition PME livré avec Microsoft Office 2000 Edition PME, un équipement complet qui vous offre une puissance et une rapidité à toute épreuve. Le ThinkPad 240, un grand ordinateur dans un mini-portable : 1,3 kg, 2,66 cm d'épaisseur. Le serveur Netfinity 3000, idéal pour travailler en réseau, idéal pour lancer votre entreprise dans le e-business !

Nous avons également sélectionné pour vous une large gamme d'options (mémoire, disques, cartes Ethernet,...) qui bénéficient d'un remboursement supplémentaire de 100 à 300 F<sup>HT</sup> en fonction des modèles.

**COMMENT OBTENIR JUSQU'À 1 500 F<sup>HT</sup> DE REMBOURSEMENT ?** Procurez-vous dès aujourd'hui votre formulaire de remboursement au 0 801 799 473\* ou sur [www.ibm.com/espace-pme/fr/promo](http://www.ibm.com/espace-pme/fr/promo) et renvoyez-le avec les documents demandés avant le 11 février 2000.

### business tools



**IBM PC 300GL EDITION PME + MICROSOFT OFFICE 2000 EDITION PME**  
Un concentré de performances.

- Processeur Intel® Celeron™ 466 MHz
- Ecran 15"
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 8,4 Go
- Lecteur de CD-Rom 40X
- Audio et haut-parleur intégré
- Modem 56,6 K
- Suite bureautique Lotus SmartSuite
- Windows 98

Ref. G2S51FR + 460BNEU  
8 430 F<sup>HT</sup> - 1 285,15 Euros<sup>HT</sup>

**6 990 F<sup>HT</sup> | 1 065,62 Euros<sup>HT</sup>**

### IBM THINKPAD 240

Le mini-portable qui offre le confort d'un grand.

- Processeur Intel® Celeron™ 300 MHz
- Ecran matrice active 10,4"
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 6,4 Go
- Modem 56,6 K
- Windows 98
- Seulement 1,3 kg et 2,66 cm d'épaisseur

Ref. 24021FR  
15 063 F<sup>HT</sup> - 2 296,34 Euros<sup>HT</sup>

**12 490 F<sup>HT</sup> | 1 904,09 Euros<sup>HT</sup>**

### IBM NETFINITY 3000

Un serveur puissant et évolutif.

- Processeur Intel® Pentium® III 500 MHz
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 9,1 Go
- Ethernet 10/100 intégré
- Contrôleur Ultra SCSI intégré
- Garantie 3 ans sur site

Ref. 751XEFR  
15 063 F<sup>HT</sup> - 2 296,34 Euros<sup>HT</sup>

**12 490 F<sup>HT</sup> | 1 904,09 Euros<sup>HT</sup>**

## EQUIPEZ-VOUS MAINTENANT !

Contactez vite  
appelez-nous au  
ou consultez notre site

pentium®...



©International Business Machines 1999. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. ThinkPad et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives. \*L'offre de remboursement est réservée aux entreprises, limitée à 20 PC et/ou ThinkPad et à 2 Netfinity et n'est pas cumulable avec une autre offre promotionnelle ou spéciale IBM. Le formulaire de remboursement contenant le détail des conditions de l'offre est disponible au 0 801 799 473 ou sur [www.ibm.com/espace-pme/fr/promo](http://www.ibm.com/espace-pme/fr/promo). Cette offre, valable dans la limite des stocks disponibles et en France métropolitaine uniquement, peut être modifiée ou suspendue par IBM sans préavis. \*\*Prix de vente estimatif. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix TVA en vigueur 20,6%. \*Outils e-business: \*Numéro Azur, prix d'une communication locale.



# Un appel à témoins a été lancé après la mort d'une jeune Anglaise, tombée du train Limoges-Paris

Une information judiciaire pour « homicide volontaire » a été ouverte

Une information judiciaire pour « homicide volontaire » a été ouverte, vendredi 22 octobre, après la découverte du corps désarticulé d'une

jeune Anglaise, tombée du train de nuit Limoges-Paris le 13 octobre. Les deux juges d'instruction de Châteauroux ont été chargés de

cette enquête. Un appel à témoins a été lancé, lundi 25 octobre, pour tenter de retrouver des passagers du train.

**LIMOGES**  
de notre correspondant  
« Murdered train girl victim of sex attack » (la fille assassinée dans le train victime d'une agression sexuelle) : la presse anglaise n'a pas attendu les conclusions de l'enquête confiée au juge d'instruction de Châteauroux, Michel Bonnieu, pour se forger des certitudes. Une vingtaine de journalistes britanniques sont descendus la semaine dernière dans le Berry, où a été retrouvé, le 13 octobre, sur le ballast de la petite gare de Chabenet (Indre), le corps désarticulé et à demi dénudé d'Isabel Angela Peake, vingt ans, tombée du train de nuit 4412 Limoges-Paris. Bien que les enquêteurs du service de recherches de la gendarmerie de Bourges continuent de « n'exclure aucune hypothèse », et que la rame Corail ait été placée sous scellés pour étudier une éventuelle défail-

lance du système de verrouillage des portes, c'est en effet l'hypothèse du meurtre qui reste la plus probable. Une information judiciaire pour « homicide volontaire » a été ouverte vendredi 22 octobre par le procureur de la République de Châteauroux, Christian Ponsard.

Isabel Peake, originaire de Barlaston (Staffordshire), était étudiante en droit à l'université de Limoges. Le 13 octobre, elle avait décidé de rentrer dans son pays pour passer quelques jours auprès de ses parents. Elle avait pris le train de 3 h 08 à Limoges, afin de rejoindre l'Eurostar Paris-Londres du matin. Ne la voyant pas arriver à l'heure annoncée, ses parents ont signalé sa disparition à Scotland Yard. Le même jour, en fin d'après-midi, une habitante du village de Chabenet a découvert un corps, tombé du train une heure après le départ de Limoges. Sans papier d'identité ni

objet permettant l'identification, ce qui a d'abord conforté l'hypothèse du suicide, les vêtements ayant pu être arrachés par la force du déplacement de l'air (le train, à cet endroit, roule à 160 km/h). Il a fallu une semaine pour que l'information venue de Londres permette de mettre un nom sur le cadavre.

## PARALLÈLE

La thèse du suicide semblait exclue par les témoignages familiaux et amicaux, celle de l'ouverture accidentelle d'une porte a été étudiée. Mais elle se heurte à de sérieuses objections. Les deux sacs de l'étudiante n'ont pas été retrouvés dans le train ; son blouson et son pull ont été découverts une semaine plus tard à 10 kilomètres du point de sa chute. Ses papiers d'identité et son billet de train sont restés introuvables, de même que les 2 000 francs qu'elle avait retirés à

un distributeur automatique de Limoges. Les enquêteurs parlent de « la probable intervention de tiers ». Selon les premières conclusions, il ne semble pas y avoir eu viol.

Un appel à témoins a été lancé, lundi 25 octobre, pour tenter de retrouver des passagers du train. Le second juge d'instruction de Châteauroux, Jean Demathels, a été chargé d'épauler son collègue, pour bien montrer, a dit lundi le procureur, « toute l'importance que nous accordons à cette affaire ». Car la presse britannique ne relâche pas la pression : faisant le parallèle avec le meurtre non élucidé de Caroline Dickinson, violée et tuée voici trois ans dans une auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), elle titre sur les « families who wait for justice », les familles qui attendent justice.

Georges Chatain

## Premier procès pour une photo de paysage

C'EST une première. L'utilisation commerciale d'une photographie aérienne représentant un paysage de volcans – en l'occurrence le Pariou (Puy-de-Dôme) – va faire l'objet d'un procès. L'agence photo La Photothèque SDP/Wallis (qui a fourni l'image), l'agence publicitaire Gutenberg on line (qui l'a utilisée pour une affiche de publicité) et le supermarché Géant-Casino de Clermont-Ferrand (qui l'a diffusée) ont reçu, le 13 octobre, une assignation devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand de la part de l'Union des associations et groupements de propriétaires de la chaîne des Dômes. Le Pariou, avec son cratère bien dessiné, est un des volcans les plus photographiés. On le retrouve sur des étiquettes de Volvic, des dépliants et guides des offices du tourisme, et même sur des affiches politiques.

Les 104 propriétaires du Pariou affirment que l'utilisation d'une image de ce volcan sur des affiches 4 x 3 mètres vantant une foire aux produits du terroir constitue « une atteinte incontestable au droit de propriété ». Un préjudice est également avancé : « un trouble de jouissance » provoqué par une « surfréquentation » du site qui entraînerait « une dégradation de celui-ci et une gêne d'accès pour ses légitimes propriétaires qui l'exploitent ».

## TRANSACTION À L'AMIABLE

Dans un premier temps, les propriétaires ont cherché une transaction à l'amiable en réclamant 120 000 francs au supermarché (Le Monde du 3 août). Ils demandent maintenant au tribunal de Clermont-Ferrand de condamner solidairement les trois sociétés assignées à verser la

somme de 190 000 francs. L'auteur de la photo, Joël Damase, s'inquiète d'une affaire qui marque « un danger pour la diffusion d'images de paysages ». Ce litige intervient au moment où les procès de droit à l'image se multiplient en France et alors que le projet de loi Guigou vise à limiter la diffusion d'images d'actualité. C'est la raison pour laquelle le Syndicat national des agences photographiques d'illustration générale (Snapi) et La Photothèque SDP organisent une réunion d'information, le 27 octobre à Paris. « Si par extraordinaire la justice donnait raison à ces propriétaires, il ne resterait plus qu'à photographier et à diffuser des images du ciel et de la mer », peut-on lire dans leur communiqué.

Michel Guerrin

## Enquête sur les aides apportées à Maurice Papon

LE PARQUET GÉNÉRAL de Bordeaux a demandé, lundi 25 octobre, au procureur de la République d'ouvrir une enquête sur les aides éventuelles apportées à Maurice Papon après sa condamnation définitive. Toute aide ou assistance apportée à Maurice Papon constitue, selon la loi, un délit de « recel de malfaiteur ». Le procureur général Marc Moïnard a précisé que l'enquête devrait aussi déterminer si le « délit de complicité d'usage de faux » n'est pas également constitué. L'ancien résistant, Robert de la Rochefoucauld, a, en effet, reconnu, lundi, sur France 3, avoir donné son passeport « il y a un mois ou deux » à Maurice Papon, un document dont il était porteur lors de son arrestation, jeudi, à Gstaad. De son côté, Maurice Papon a quitté, lundi, le service de soins intensifs pour une chambre-cellule du service de cardiologie de l'hôpital pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne), où il lit et regarde la télévision.

## Précision de la chancellerie sur le droit à l'image

LE CHAMP d'application de la réforme du droit à l'image ne sera que légèrement réduit par rapport au texte initial. Le ministère de la justice a, en effet, rectifié, lundi 25 octobre, une annonce faite, la veille, par Elisabeth Guigou, au cours de l'émission « 19 h 00 dimanche » sur TF 1. Le ministre avait annoncé qu'outre les personnes menottées seules « les victimes d'attentats » verraient la publication de leur image interdite dès lors que celle-ci porterait atteinte à leur dignité (Le Monde du 26 octobre). En réalité, toutes les « victimes de crimes et délits » seront concernées par le projet, souligne la chancellerie. La seule nouveauté annoncée par M<sup>me</sup> Guigou demeure donc l'exigence faite au parquet de n'agir que sur plainte d'une victime et non de sa propre initiative.

## DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION** : le corps d'un sans-domicile fixe âgé de cinquante-quatre ans a été découvert, lundi 25 octobre, dans une cave du centre de Saint-Etienne (Loire). Il semblait mort depuis une dizaine de jours. Le parquet a ordonné une autopsie pour déterminer les causes du décès.

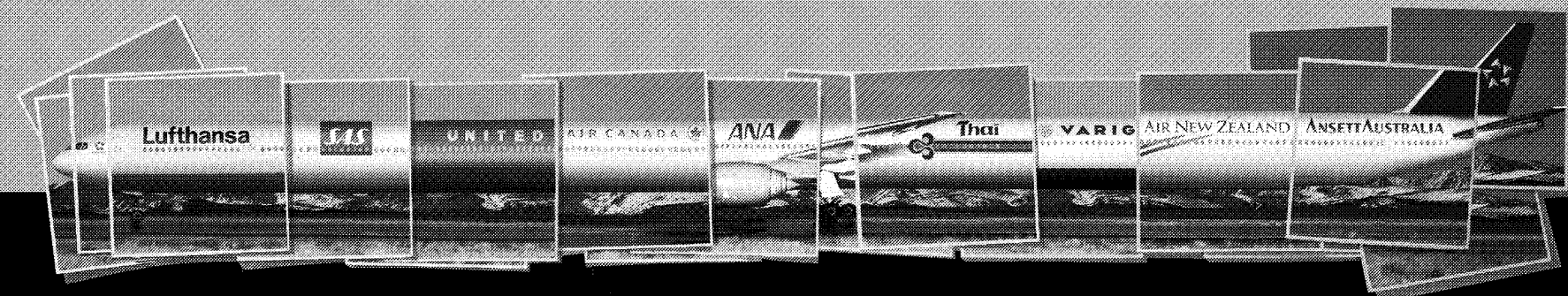
■ **SANS-PAPIERS** : un collège de médiateurs a demandé au préfet de Seine-Saint-Denis, mardi 25 octobre, l'ouverture de négociations avec les sans-papiers qui occupent, depuis le 27 septembre, une ancienne trésorerie de Saint-Denis. Six d'entre eux font la grève de la faim depuis trente jours pour obtenir leur régularisation.

■ **RACISME** : des skinheads venus fêter à Paris le trentième anniversaire du GUD, un groupuscule de l'extrême droite étudiante, ont poignardé un homme âgé de trente ans, d'origine africaine, dans la nuit du 22 au 23 octobre, après avoir provoqué des incidents dans un restaurant du quartier des Halles. L'entrée de l'établissement avait été refusée à une trentaine de skinheads, venus rejoindre un groupe d'anciens étudiants de la faculté d'Assas. Dans la rue, certains skinheads ont ensuite agressé la victime, qui a reçu un coup de couteau à l'abdomen et dont les jours ne sont pas en danger. L'enquête a été confiée à la première division de police judiciaire de Paris.

■ **INONDATIONS** : un retraité de soixante et onze ans porté disparu depuis le dimanche 24 octobre a été retrouvé mort noyé à Chilly-le-Vignoble, près de Lons-le-Saunier (Jura), après les fortes pluies qui ont affecté le département du Jura. Le corps du septuagénaire a été retrouvé, lundi, à proximité de son domicile.

WWW.STAR-ALLIANCE.COM

OUVERT 24 H SUR 24, 7 JOURS SUR 7!



Connectez-vous sur [www.star-alliance.com](http://www.star-alliance.com) et réservez vos billets d'avion où vous voulez, quand vous voulez, sur toutes les compagnies Star Alliance. Quel que soit votre trajet, le réseau Star Alliance vous assure les meilleures correspondances aux meilleurs horaires. Choisissez la bonne connection : [www.star-alliance.com](http://www.star-alliance.com)

ANA rejoindra le réseau Star Alliance le 31 octobre 1999. Soumis à approbation gouvernementale.

STAR ALLIANCE  
Le monde a son réseau aérien.





# Vichy veut échapper à son passé

L'affaire Papon ravive un malaise latent à Vichy. La ville d'eaux ne parvient pas à se défaire de son identification au régime du maréchal Pétain. Un parlementaire vient de déposer une proposition de loi pour changer la dénomination de cette période de l'Histoire

## VICHY

de notre envoyé spécial

A l'approche de l'hiver, Vichy s'emmitoufle, et éteint un à un les lustres de ses palaces. Thermos à la main, les derniers contingents d'arthritiques font la queue aux sources. La Société des amis de Napoléon III annonce une ultime conférence. La bibliothèque municipale affiche une exposition sur les loups-garous.

Cinquante ans après, Vichy n'arrive pas à se débarrasser de la « bête » qui rôde dans ses murs, occupe les esprits, et, surtout, envahit les colonnes des journaux. Dans son bureau de maire, Claude Malhuret (DL) brandit la « une » du *Figaro*. « Tous les jours, c'est "Vichy" ! Comment voulez-vous que je fasse ? Nous ne sommes pas les héritiers de Pétain ! » Vichy n'en peut plus de cet « amalgame choquant » entre la ville et le régime sinistre du maréchal, et préférerait parler de ses projets universitaires, de son parc omnisports, ou de ses efforts pour moderniser ses établissements thermaux.

Le 26 juin 1998, le « *French doctor* », à l'abord aimable, s'est fâché pour de bon, débarquant avec un commando d'élus et d'anciens combattants en pleine réunion du conseil municipal de Montpellier. Le maire PS, Georges Frêche, avait baptisé une « rue de Vichy », pour protester contre l'élection de Jacques Blanc à la présidence de la région grâce aux voix du FN. M. Frêche a dû reculer. M. Malhuret est allé jusqu'à



écrire à l'Académie française pour la prier de bien faire la distinction entre « Vichyssois » et « vichystes » dans son prochain dictionnaire.

Le préjudice est aussi économique, « mais impossible à mesurer », reconnaît M. Malhuret. La ville étrenne un palais des congrès, installé dans l'ancien casino construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et superbement restauré. Des congrès échappent à coup sûr à la ville. La malédiction du maréchal poursuit la cité auvergnate. « Deux images se superposent, celle de l'eau, et celle de Pétain. Quand on pense à l'une, on ne pense pas

forcément à l'autre. Mais quand on a une personne cultivée en face de soi, on a le sentiment d'être observé comme si l'on était un peu "collabo" ! », ironise à peine le maire de Vichy.

## L'HISTOIRE EN FACE

Pour l'universitaire Georges Frélastra, élu local, voyageur comme Valéry Larbaud, enfant de Vichy, « cette assimilation est très cruelle pour nous. Il y a eu ici de très grands résistants. La population ne porte pas cela comme une croix, mais comme une injustice ». Vichy n'a jamais demandé à être la capitale de l'« Etat français ».

## TROIS QUESTIONS À...

### GÉRARD CHARASSE

**1** Vous êtes député PRG de la circonscription de Vichy et élu de l'agglomération depuis plus de vingt ans. Quel est l'état d'esprit des Vichyssois ?

La blessure ne s'est pas refermée. Elle s'est rouverte avec les mouvements d'opinion dans les années 70 et, de façon plus vive, depuis certains événements récents, en particulier le procès Papon. A une certaine résignation de l'opinion succède un profond sentiment d'injustice, voire un malaise. Vichy n'a pas choisi d'être la capitale de l'Etat français et Vichy n'est pas synonyme de défaite. C'est là, le 10 juillet 1940, que, quelques jours après l'appel du général de Gaulle, a eu lieu le second acte fort de la résistance : quatre-vingts parlementaires ont refusé de livrer la République à Pétain. Cette vérité historique est aujourd'hui oubliée ou méconnue des plus jeunes générations.

**2** Quel est le sens de la proposition de loi que vous venez de déposer, qui vise à créer une autre appellation pour définir le régime de Pétain ?

Parler du régime de Vichy n'a pas grande signification. En revanche, évoquer le régime d'ex-

ception, le régime antirépublicain, le régime xénophobe, le régime de collaboration a plus de sens. Il s'agit d'inciter, dans les textes privés, et d'obliger, dans les textes officiels, à utiliser une dénomination de nature à rappeler le mode d'avènement de ce régime et son caractère autocratique. Je propose de créer une commission, présidée par le président de l'Assemblée nationale, afin de statuer sur une dénomination pour le 10 juillet 2000 au plus tard.

**3** N'existe-t-il pas d'autres moyens pour que les Vichyssois regardent avec plus de lucidité cette période ?

La création d'un musée autour de cette période de l'Etat français constituerait une étape déterminante. Faire travailler des chercheurs sur ces années sombres, et les ouvrir au public par des débats, expositions, conférences, me semble important pour extraire de la conscience des Français l'image négative de Vichy. Ne comptons pas sur le temps et un éventuel oubli. Ces heures font partie de l'Histoire, et le débat que nous devons lancer au grand jour doit permettre de rappeler que Vichy, c'est avant tout des bulles, de l'eau, des pastilles et des cures thermales.

Propos recueillis par Jean-Yves Vif

## DÉPÊCHES

■ **MARSEILLE** : le conseil municipal de Marseille a approuvé, lundi 25 octobre, le projet de construction de *La Marseillaise*, le plus grand bateau à voile de France. La ville va garantir, à hauteur de 28 %, un emprunt de 140 millions de francs (21,34 millions d'euros) destiné à la construction de cette goélette de trois mâts, longue de 91 mètres. Ce bateau-école, pouvant accueillir 68 passagers et 31 membres d'équipage, est destiné à commémorer le bicentenaire de l'expédition napoléonienne du commandant Baudin vers l'Australie, de 1801 à 1803. Le chantier, qui doit débiter avant fin 1999, représente quelque 3,5 millions d'heures de travail pour les entreprises phocéennes. Le conseil général des Bouches-du-Rhône et le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur doivent encore donner leur garantie, à hauteur de 28 % chacun, ainsi que le syndicat de l'agglomération nouvelle de la ville d'Istres (15 %) et la ville de Port-Saint-Louis (1 %).

■ **LYON** : la Communauté urbaine de Lyon a approuvé, lundi soir, un apport de 3 millions de francs (457 317 d'euros) pour la construction d'un studio de cinéma à Villeurbanne, qui devrait voir le jour à la fin de 2001. Le coût total du montage s'élève à 17,7 millions de francs, répartis entre le Grand Lyon (3 millions), Villeurbanne (6,5 millions), l'Etat (5,5 millions) et la région Rhône-Alpes (2,7 millions). Ce projet est porté par le metteur en scène et réalisateur Roger Planchon, actuellement directeur du Théâtre national populaire de Villeurbanne (TNP). Le conseil régional, via la société Rhône-Alpes Cinéma, accorde chaque année 12 millions de francs (1,8 million d'euros) pour la coproduction de films.

■ **ILE-DE-FRANCE** : le secrétaire d'Etat au logement, Louis Beson, devrait annoncer jeudi la création de 10 000 places en résidences sociales pour personnes en grande exclusion en Ile-de-France. Ce plan concerne également l'accueil d'urgence des sans-abri.

## Carmaux redoute un nouveau sinistre industriel

la population est en baisse, les départs de bilan et les plans de licenciements d'entreprises moyennes se succèdent.

En douze ans, le bassin carmauxin a vu 600 emplois se créer et 6 000 disparaître ! Or l'attribution d'aides à la reconversion des Houillères de France avait permis l'implantation de plusieurs structures et laissait espérer un redémarrage économique. Mais l'exemple de France Alfa montre qu'une fois de plus les greffes ont du mal à prendre. Face à la gravité de la situation, la population et les élus locaux ne cessent de se mobi-

liser. Le 22 septembre, Carmaux a été déclarée ville morte. Par solidarité, les commerçants ont baissé leurs rideaux, comme beaucoup l'ont fait définitivement sur la rue principale, la rue Jean-Jaurès.

## SOLUTION DE REPRISE

Parmi les actions de mobilisation menées pour attirer l'attention des pouvoirs publics, les salariés ont même bloqué pendant plusieurs jours la décharge de Carmaux. De leur côté, les maires du bassin de Carmaux et le député (PS) de la circonscription, Paul Quilès, ont entrepris des démarches auprès du

gouvernement et, notamment, du ministère de l'Industrie. La préfecture étudie une solution de reprise qui viserait à sauver le maximum d'emplois. « Nous sommes au même point que le 8 septembre au niveau des propositions de la direction », déplore Serge Enraygues, le maire de Saint-Benoît-de-Carmaux, où est implanté un des deux sites. L'élu invite l'ensemble des « forces vives » du bassin industriel à se mobiliser le 3 novembre. Faute de solution, Carmaux risque un nouveau désastre industriel.

rait aussi une solution touristique : la ville d'Atlanta, aux Etats-Unis, s'est bâtie sur le malheur de la guerre civile : des millions de citoyens sont venus la visiter », estime M. Frélastra. Militaire à la retraite, Jacques Philippe, auteur d'expositions, défend aussi l'idée d'un musée qui serait « mieux qu'un livre à feuilletter ». Mais M. Malhuret est catégorique : c'est non. « Moi, je n'en ferai pas ! », dit-il. Le maire ne veut pas prendre le risque d'attirer des nostalgiques ou de cautionner une initiative qui pourrait être perçue comme une entreprise de « réhabilitation ».

Comment assurer le devoir de mémoire à Vichy ? « Dès que la ville est attaquée, elle se sent touchée dans sa chair, mais les gens sont peu enclins à réagir », estime Pascal Frasnetti, un jeune chercheur, auteur d'un travail sur la mémoire de Vichy depuis 1945. « La ville a un retard de mémoire. Il y a un décalage entre sa propre mémoire et la mémoire nationale », analyse le jeune historien qui souhaite que soit lancée « une concertation avec les historiens, les résistants locaux et les politiques ». Ancien résistant, Jean Marielle, président du Comité en l'honneur des quatre-vingts parlementaires, à l'origine de la proposition de M. Charasse, laisse tomber : « Vichy assume mal cette période. Il y avait un climat qui voulait l'oubli. En 1940, Pétain était populaire ici... »

Régis Guyotat

**U.C.S. ANTIQUITÉS**  
Recherche : Meubles anciens  
Argentierie - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ  
ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...  
ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions  
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS  
☎ 01.53.69.06.06  
Déplacements Paris - Province

*Le Monde des*  
**DEBATS**  
**N° 7. En kiosque jusqu'au 31 octobre**

- **L'affaire Sloterdijk : le texte intégral**
- **Où conduit le décryptage du génome humain ?**  
Jean Weissenbach, Antoine Danchin
- **Sport : le dopage inévitable ?**  
Philippe Missika / Georges Vigarello
- **Dossier : sortir de la violence**  
Michel Wieviorka, Youri Roubinski, Guy Lochard, Monique Dagnaud, Jean-Pierre Havrin, Siriki Kondé, Paulo Sérgio Pinheiro, David Apter

*Le Monde*  
**DOSSIERS DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire du numéro de novembre

**BIOTECHNOLOGIES : le marché du vivant**  
Clonage, OGM : les manipulations génétiques sont au centre de débats publics. Comment éviter de trop graves dérives et répondre aux inquiétudes des opinions ?

**INÉGALITÉS À LA FRANÇAISE**  
Des riches plus riches, des pauvres plus pauvres : contrairement à une idée reçue, les inégalités se creusent en France.

Chez votre marchand de journaux  
12 F - 1,83 €

**Plus : LES CLÉS DE L'INFO**  
**4 pages pour décoder l'actualité**



## HORIZONS

ENQUÊTE

## André Jammes, archéologue de la photo

**C**HEZ lui, il n'a jamais accroché une photo au mur. Parce que « ça ne tient pas. Il faut regarder la photographie sur les genoux. Comme une estampe ». André Jammes est pourtant le plus grand collectionneur de photographies anciennes au monde, le plus prestigieux, vénéré et jaloué, détesté parfois pour être passé là où il fallait avant tout le monde.

Il dit aussi qu'il n'a jamais mis les pieds dans une vente aux enchères. « Je n'aime pas ces combinaisons ». Cocasse. Le 27 octobre, André Jammes va disperser à Londres, sous l'égide de la maison Sotheby's, une partie de sa collection de photographies. L'intéressé ne sera pas dans la salle, mais occupé avec quelques livres. Ce rendez-vous s'annonce pourtant comme l'événement marchand de cette fin de siècle, où devraient se bousculer les grands musées de la planète, des collectionneurs, fortunés et amateurs, des personnalités du show-business comme Elton John, ou le producteur de James Bond, Michael Wilson...

Ils achèteront parce que ces pièces sont introuvables. Mais aussi parce qu'elles appartenaient à André Jammes. Coïncidence piquante, Roger Théron, un autre grand collectionneur, montre sa collection à Paris (*Le Monde* du 7 octobre) au moment où Jammes vend la sienne. Roger Théron, un brin caustique, qualifie son homologue de « pape des collectionneurs ». La formule ne le déride pas : « Le pape ? Je sais simplement ce que je veux ». Comment en douter quand une Américaine vous dit un jour qu'elle a l'impression de serrer la main à un monument historique ?

Il sait ce qu'il vaut au point d'avoir intitulé sa vente « La photographie. Collection Marie-Thérèse et André Jammes ». Comme si cet homme de l'ombre incarnait cet art. Il est en fait le premier à avoir compris que la photographie n'est pas seulement une image destinée à la reproduction, mais une œuvre matérialisée, un objet autonome et de collection. Evident aujourd'hui. Mais extravagant dans les années 50-60. Jammes n'a jamais cessé de proclamer, quand personne ne l'écoutait – y compris son père, le libraire Paul Jammes –, que « les incunables » de la photo auraient un jour la même valeur que les incunables imprimés. Il corrige : « Je le disais très fort mais je n'y croyais qu'à moitié. »

Prenons le catalogue Sotheby's. On reste pantois devant les chefs-d'œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle et on est surpris par quelques perles des années 20-30. Chaque estimation des 287 numéros, qui vont du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 20-30, est une consécration de la prophétie d'André Jammes : trois autportraits de Bayard à 300 000 francs chacun ; un daguerréotype de l'Acropole d'Athènes par le baron Gros à 300 000 francs ; l'entretien photographié de Nadar avec Chevreul à 800 000 francs ; 24 photos de Brancusi pour 1 million de francs ; les *Champs délicieux*, de Man Ray pour 1,2 million de francs ; un album de Stieglitz et Clarence White pour 1,5 million de francs...

Cette vente intervient au moment où le marché photographique connaît son explosion : une vue des usines Ford de Detroit (1927) par l'Américain Charles Sheeler a pulvérisé le record de vente aux enchères, le 6 octobre, à New York, en dépassant les 3 millions de francs. Ainsi, la vente Jammes pourrait atteindre les 70 millions de francs. « La sanction monétaire est le passage obligé d'un art reconnu, réagit André Jammes. C'est affreux mais c'est comme ça. »

La remarque n'est pas anodine. André Jammes a bataillé en première ligne pour cette reconnaissance artistique et financière. C'est un personnage secret, complexe, ambigu même, qui s'exprime rarement. Sa vie, il l'a passée à « courir deux lièvres » : l'histoire du livre et l'histoire de la photographie. « Quand on a un certain âge, on ne peut pas tout faire. J'ai choisi de plonger dans le livre pour aborder la

**Pour réunir la plus grande collection de photographies anciennes au monde, André et Marie-Thérèse Jammes sont devenus, à partir des années 50, les apôtres et historiens de cet art longtemps méprisé. Une partie de leur collection est dispersée par Sotheby's, à Londres. Cette vente pourrait atteindre 70 millions de francs**

dernière ligne droite. » Il aime rappeler qu'il faut « se désencombrer la vie ». Il ajoute : « Trouver des photos est moins amusant parce qu'il n'y a plus de découvertes à faire. »

André Jammes est d'abord un des deux ou trois libraires les plus prestigieux de Paris – un spécialiste de la typographie aussi –, qui a repris la maison de son père, ouverte en 1925 au 3, rue Gozlin (7<sup>e</sup>), spécialisée dans les ouvrages des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. « Ma vie est intimement liée à la librairie. Je suis né dans mon bureau, mes parents sont morts à l'étage au-dessus et mes enfants sont nés ici. » Il en déduit : « Mon père a été libraire soixante-quinze ans. J'en suis à cinquante ans. Je suis sur la bonne voie. »

C'est dans la librairie qu'il reçoit. « Montez dans mon confessionnal. » Il faut emprunter un escalier à vis. Un marchand raconte : « Quand il vous reçoit au rez-de-chaussée, c'est qu'il vous regarde de haut ; quand vous l'intéressez, vous avez droit au premier étage. » La pièce est tapissée de livres. Où sont les photographies ? « Ha ! Ce n'est pas ici, mais à mon domicile. »

Né en 1927, André Jammes pratique la photo en amateur à dix-huit ans. « J'avais installé un labo dans ma cuisine et je potassais l'encyclopédie des tirages. » Il partage un Rollei-flex avec son frère. Puis devient libraire. Parcours classique, que la photographie va bouleverser.

La révélation a lieu en 1955. André Jammes participe à un dîner de l'association Le vieux papier, qui réunit des collectionneurs d'imprimés. Il raconte : « Entre le fromage et le dessert, alors que nous avions les mains grasses, Michel-François Braive a fait circuler des portraits originaux de Nadar. « Qui collectionne ça ? », ai-je demandé. On m'a répondu que si je le voulais, je serais le premier. »

Il le sera. « Etablir une collection en l'absence de concurrence s'est imposé comme une évidence. » Outre cet intérêt précoce – il a vingt-huit ans –, André Jammes met en place une méthodologie calquée sur celle du libraire et bibliographe (12 000 volumes à la librairie pour la documentation) : André trouve les photos et Marie-Thérèse constitue des fiches, après

avoir dépouillé les textes fondateurs du procédé. « Je revenais avec des photos inconnues et Marie-Thérèse disait : "J'ai une fiche !" Nous avons ainsi pu identifier des images, les attribuer et les décrire comme s'il s'agissait d'un livre du XV<sup>e</sup> siècle. »

C'est son goût du livre qui l'incite à acquérir des albums de photographies, un support privilégié du XIX<sup>e</sup> siècle, dont on retrouve plusieurs exemples, d'une richesse sans égale, dans sa vente : albums Robertson, Marville, Bisson, Le Gray, Fenton... Il ne va pas aux puces – « Vous savez, la pêche aux

médium. Les événements auxquels il participe tiennent une place de choix dans l'histoire de cet art. Son texte dans le catalogue de l'exposition « Cent ans de photographies, de Niépce à Man Ray », en 1965, au Musée des arts décoratifs – plus de 900 photos et objets, pour partie prêtés par Jammes –, est un plaidoyer pour un art qui possède « ses propres titres de noblesse, ses maîtres, ses classiques, ses martyrs, ses révolutionnaires ».

André Jammes incarne ainsi une nouvelle génération de collectionneurs. Il explique : « Les premiers collectionneurs, juste après l'inven-

**« J'ai un côté "archiviste". Tous les Le Gray, Le Secq que je trouvais, jaunis, mineurs, je les ramassais. On ne peut comprendre les chefs-d'œuvre sans prendre en compte les balbutiements »**

tion du procédé, étaient les artistes qui s'échangeaient des pièces. Ont suivi des accumulateurs – Siroton, Coursaget, Gilles – qui ont réalisé des sauvetages intuitifs, sans toujours mesurer l'ampleur de leur collection. La troisième génération a établi une histoire de la photographie pour collectionner et a collectionné pour écrire cette histoire. Avec ma femme, nous en faisons partie. »

André Jammes comprend aussi que la reconnaissance – de la photographie comme de son travail – passera par les Etats-Unis : « L'Amérique est devenue la plus grande nation au monde dans les années 1840-1850, exactement quand est née la photographie. Pour eux, c'était un art naturel. » En 1967, il traduit en français la quatrième édition de ce monument américain qu'est *History of Photography*, de Beaumont Newhall, premier ouvrage à mettre en avant, non plus des procédés, mais des œuvres. Suivront plusieurs expositions et catalogues aux Etats-Unis, constitués avec sa collection. Notamment *French Primitive Photography*, inaugurée à Philadelphie en 1969, qui a tourné pendant trois ans dans une dizaine de villes d'Amérique du Nord. « Cette exposition a montré le génie français », explique André Jammes, au point

que de nombreuses institutions américaines ont ensuite acheté des chefs-d'œuvre en France.

Ainsi la collection Jammes, dont 150 pièces ont été présentées en 1977, à l'Art Institute de Chicago, a pris une valeur vertigineuse en trente ans. Ce dernier déteste parler chiffres. On peut le comprendre. Il lâche une comparaison : « On achetait 150 photos de Hill pour le prix d'une aujourd'hui. » Il dit avoir connu l'époque « où les photos étaient vendues 2 dollars ». Puis : « Ça ne comptait pas au sens où ça ne retirait pas le pain de la bouche de mes enfants. »

QU'UN collectionneur génial et visionnaire ait largement profité de l'explosion photographique, cela est fort courant dans l'histoire du marché de l'art, et somme toute normal. Plus étrange est le fait qu'André Jammes tienne uniquement à passer pour un homme de l'art, préférant mettre en avant ses dons qui « ont enrichi le patrimoine français », notamment une série du mime Deburau par Adrien Tournachon, à Orsay. Sinon, il assure : « Je me suis tenu 100 % à l'écart des questions de fric et de la vie commerciale de la photographie. » La formule fait sourire nombre d'acteurs du marché : « C'est un marchand discret qui sait quoi vendre, à qui, et à quel moment. »

L'intéressé reconnaît qu'il s'est débarrassé de sa collection d'appareils – « Mieux vaut acheter un dessin de Leonard de Vinci que ses crayons ». Il a également vendu pour plusieurs millions de francs une série de portraits de Nadar, à Orsay – il est en négociation avec ce musée pour vendre le fonds d'atelier de Charles Nègre. De plus, à la différence de Roger Théron, qui affirme s'être vu interdire par l'Etat, il y a quelques années, la possibilité de vendre sa collection au Getty de Los Angeles, André Jammes a pu vendre « des centaines d'albums et milliers de photos » au même Getty. « J'ai vendu au Getty pour faire de la place. » Il ajoute : « Un journaliste américain a écrit un prix de vente affreux. Je voulais démentir. "Sur-tout pas !", m'a-t-on conseillé. Plus les chiffres annoncés sont élevés, plus je serai respecté. »

La vente Sotheby's ne représente qu'une partie de sa collection. André Jammes possède encore des milliers d'images, notamment le fonds Blanquart-

**« Trouver des photos est moins amusant parce qu'il n'y a plus de découvertes à faire »**

Evrard, celui de l'atelier Charles Nègre. Il hésite à citer les pièces qui lui tiennent à cœur : « Demandez-t-on à un père de famille quel enfant il préfère ? Je suis pudique. Ma collection est archéologique, dominée par les procédés et les grands noms. Ce n'est pas une collection fantaisiste. J'ai un côté "archiviste". Tous les Le Gray, Le Secq que je trouvais, jaunis, mineurs, je les ramassais. On ne peut comprendre les chefs-d'œuvre sans prendre en compte les balbutiements. »

Il confesse un regret de voir partir une vue d'un hêtre à Fontainebleau, par Le Gray (estimée 600 000 francs) et une tendresse pour une vue d'escaliers de Kertész, un artiste qui a photographié sa librairie. Maintenant que son action est couronnée de succès – la photographie comme un art –, André Jammes peut prendre de la distance. Il ne se mêle pas à ces amateurs fortunés qui se disputent des pièces à 400 000 francs et plus. A ces nouveaux collectionneurs, il prédit un avenir complexe : « Tout le monde court après le chef-d'œuvre. Il faudra être plus inventif, faire marcher son imagination, et pas seulement son portefeuille. »

Michel Guerrin



Lors d'une vente à Genève, en 1961, organisée par André Jammes et le libraire Nicolas Rauch, la plupart des épreuves ne dépassaient pas 500 francs français de l'époque. « La Grande Vague », de Le Gray (ci-dessus), est partie à environ 528 francs (3 800 francs d'aujourd'hui). Un autre exemplaire de ce chef-d'œuvre se trouve dans la vente du 27 octobre. Il est estimé à 600 000 francs, mais l'épreuve pourrait grimper plus haut...



### LA SINGULARITÉ AU PLURIEL

Les cinq Académies constitutives de l'Institut de France consacrent, mardi 26 octobre, leur séance publique annuelle

à l'originalité (après la mode en 1998 et la mémoire en 1997). Littérature, arts, sciences, histoire, civilisations : le thème choisi sera, comme il est de tradition, décliné selon ces diverses approches par un représentant de chaque Académie. *Le Monde* publie de larges extraits de chacune de ces communications. Le chimiste Guy Ourisson, président de l'Institut et de l'Académie des sciences, préside la séance de cette année

# Le paradoxe de l'originalité

*par Jean Mesnard, de l'Académie des sciences morales et politiques*

A U début de notre itinéraire, l'originalité se présente comme une manifestation de l'individualité. C'est à ce titre qu'il convient d'abord de la juger.

Elle naît à la conscience et à la valeur lorsque la différence entre hommes prend un contenu positif. Un La Rochefoucauld, à cet égard, se rattache à un mode de pensée plus traditionnel. Son esprit est obsédé par le rapport classique entre l'original, qui constitue la source, le modèle, et la copie. L'original, dans lequel réside une sorte de perfection, est unique ; les copies, naturellement sujettes à l'altération, sont multiples. Toute valeur est alors concentrée dans l'original. D'où cette maxime caractéristique : « *Il n'est que d'une sorte d'amour, mais il en est mille différentes copies* ... »

Aux côtés de cet intellectualisme se développe un goût du subjectif dans lequel un autre schéma de pensée est mis en œuvre. Le modèle existe toujours, mais il est conçu d'une manière plus souple. A la copie se substitue l'œuvre, œuvre littéraire, œuvre d'art ou création de soi. Et surtout, dans l'intervalle, un troisième terme s'inscrit, sans lequel aucune jonction ne peut s'établir entre les deux autres, l'homme, l'auteur, l'artiste, porteur d'un moi dont la présence est de plus en plus appréciée dans l'œuvre : c'est lui qui devient la véritable origine : il mérite d'être qualifié d'« original ».

Le propre de chaque moi est d'être différent des autres. Est-ce la différence qui va devenir valeur ? On est tenté de le croire lorsqu'on lit Pascal, qui fournit le premier exemple dûment enregistré de l'adjectif « original » au sens moderne : « *A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux. Les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes.* »

Ces « *gens du commun* », à vue bornée, appartiennent à une catégorie culturelle, non sociale : ne parle-t-on pas aussi de « lieux communs » ? Ils ne saisissent qu'uniformité là où la lumière de l'esprit, sensible aux nuances, se laisse fasciner par la diversité individuelle. On forcerait à peine le sens du texte en disant que l'esprit le plus original distingue le plus d'hommes originaux. Paradoxalement, l'individualité la plus forte, au lieu de se projeter sur les autres, est le mieux à même de percevoir l'individualité de chacun. La connaissance de l'autre comme individu est plus désirable, plus riche, plus vivante, que son insertion dans une catégorie générale. Toutes sortes de valeurs sont impliquées dans celle de l'individu.

Une telle attitude est parfaitement conforme à l'évolution de la

culture. A l'arrière-plan, les succès du nominalisme et le discrédit relatif qui en est résultat pour l'abstrait et le général. La promotion de l'individu a été aussi l'une des conséquences de l'humanisme : en affirmant la valeur de l'homme aux dépens de toutes les formes de la transcendance, il a développé l'attention non seulement à un modèle général, mais à ses expressions individuelles, donc aux différences. L'originalité, dans les divers domaines où elle s'exerce, prend naissance parallèlement à la conscience du mérite personnel, supérieur aux distinctions sociales, et à une nouvelle conception, plus diversifiée, des rapports entre individu et société.

On a peine à croire, toutefois, que la différence, même source de séduction, puisse être, à elle seule, constitutive de valeur. Ne joue-t-elle pas seulement à l'intérieur de certaines limites ?

Certes l'original se détache sur le commun, sur le banal. C'est ce qui fait son prix. Mais, s'il existe une limite inférieure, ne faut-il pas poser aussi une limite supérieure ? Chacun sait que le refus de la banalité, s'il est trop accusé, ne permet plus l'emploi du mot « original » qu'en un sens péjoratif. Lorsque Diderot dépeint le singulier « *neveu de Rameau* », à l'individualité si forte, si hors de toute norme, si prompté à scandaliser, il prononce péremptoirement : « *Je n'estime pas ces originaux-là.* » Jugement qu'il nuance toutefois. Il trouve manifestement dans le personnage un remarquable excitant pour son esprit, et l'on peut dire qu'il y reconnaît une part de lui-même. L'attrait et la répulsion se conjuguent. C'est lorsque l'attrait disparaît que des glissements de sens se produisent dans l'emploi des mots. Il appartient à l'originalité de plaire. Cela n'est possible que dans un juste milieu.

C'est à cet entre-deux qu'appartiennent le plus souvent les personnages d'originaux qui peuplent la littérature de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je n'en veux pour exemple que le Figaro de Beaumarchais, auquel l'épithète ne saurait être refusée. En lui s'associent la revendication de la valeur individuelle contre la condition sociale, et l'affirmation d'un talent qui ne doit rien à personne. (...)

Lorsque le substantif « originalité » entre à son tour dans la langue, à l'aube du romantisme, il s'applique lui aussi aux attitudes et aux comportements humains, et il se charge de la même ambivalence. Balzac enregistre le fait en considérant le sens péjoratif comme une émanation de la vie provinciale, où l'on veut « *l'égalité de l'esprit aussi bien que l'égalité des mœurs* » ; il voit dans Paris le seul lieu possible d'expression des personnalités

fortes : c'est là que l'originalité est priseé. Il va plus loin que les classiques lorsqu'il pose la limite supérieure de l'originalité.

Il en est de même pour Baude-laire. Lorsqu'il trace, à propos du dandy, le portrait de celui qui tient absolument à se distinguer de la foule, il le dépeint animé par une passion, qui est « *le besoin ardent de se faire une originalité, contenu dans les limites extérieures des convenances* ». La réserve finale montre que le sentiment des limites n'a pas disparu.

Il serait toutefois tentant de faire le départ entre une originalité de type classique, où la valeur est constamment attachée au refus de l'excès et à celui du paraître, et une originalité de type romantique, plus calculée, plus théâtrale. De l'une à l'autre, l'individualisme n'a fait que progresser. Mais le sens classique n'a jamais disparu, et il prédomine de nouveau dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une fois entré dans la langue, le substantif abstrait, de caractère plus technique, s'adapte vite à de nouveaux usages. Ses ressources

## Toute œuvre dans laquelle s'exprime le moi authentique et profond du créateur déclenche chez celui qui la reçoit une réaction d'amour, parce qu'il y trouve un écho de lui-même. Loin d'éloigner les hommes les uns des autres, l'originalité vraie les rapproche

sont mises à profit par la critique littéraire et la critique d'art et servent à l'analyse de toutes les formes de création. Un autre paysage s'offre à explorer, celui de l'invention, au sens le plus large du terme.

Il est habituel de définir l'originalité par la nouveauté. Voilà une seconde source possible de valeur, où l'ambivalence n'est pas à exclure, comme dans la précédente, mais qui appelle en principe un regard favorable.

La définition est exacte, mais elle est insuffisante. Ce n'est pas seulement l'originalité qu'on conduit à la nouveauté, c'est le savoir, théorique et pratique, sous toutes ses formes et dans tous les domaines. Or les deux notions ne se recouvrent pas. Elles sont même radicalement opposées dans un texte très caractéristique de Proust : « *Le savoir n'est rien et ne pèse pas un fétu à côté de l'originalité.* » Jugement qu'il est aisé de rattacher à toute une tradition de la culture : l'« *honnête homme* », l'homme aimable, habile à plaire, doit se défier du spécialiste, de

l'homme de science, dont les inventions s'adressent à l'esprit, non au cœur. Considérations qui s'appliquent d'abord à l'homme en société, mais qu'il y a lieu d'étendre à toute activité intellectuelle ou artistique.

En fait, la véritable distinction est à établir entre l'impersonnel et le personnel. La nouveauté apportée par la science transcende toutes les personnes et entre dans le bien commun de l'humanité. L'originalité se manifeste lorsque l'œuvre réalisée garde en elle-même un lien nécessaire avec son créateur (...).

Il faut aller plus loin et affronter, sur un plan très général, le paradoxe de l'originalité.

Si pure que soit une création originale, le lien indissoluble qu'elle entretient avec un moi ne risque-t-il pas d'en limiter la valeur, par enfermement dans une subjectivité ? En fait, il y a lieu de compléter le schéma auquel je me suis jusqu'ici rapporté. A côté de la ligne qui va du modèle au moi créateur et à l'œuvre, il faut réserver la place de celui qui, dans le passage qui

s'opère, est le témoin, le juge et un peu l'acteur : car s'il n'existait pas, il n'y aurait pas besoin de créer, ni d'être original. Avec le lecteur, le spectateur, le critique, s'achève un mouvement par lequel est établie une communication, voire une communion. Communion intersubjective, si bien qu'une nouvelle originalité peut s'ajouter à la première. L'œuvre a servi de médiation à ce qui est devenu un geste social. Mais une communication peut-elle s'établir sans que le moi s'efface ? Certaines démarches de l'esprit exigent en effet que seule subsiste l'objectivité du modèle : elles demeurent en marge de l'originalité ; elles mettent en rapport des intelligences, non des êtres humains complets. La communication exige-t-elle le rejet des différences, le repli sur le commun ? Elle risque alors d'exclure ce qui tient le plus à cœur aux personnes engagées. En vérité, la différence n'est pas un obstacle à la communication ; elle est même la condition de sa profondeur. L'individuel trouve toute sa valeur en ce

qu'il est souvent la meilleure voie d'accès à l'universel.

Il faut encore citer Pascal, et rappeler, parmi d'autres consacrés à l'idée de naturel, un texte qui prend un relief nouveau si on le réfère au problème de l'originalité : « *Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, de sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous le fait sentir, car il ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre* ... »

On peut généraliser : toute œuvre dans laquelle s'exprime le moi authentique et profond du créateur déclenche chez celui qui la reçoit une réaction d'amour parce qu'il y trouve un écho de lui-même. Loin d'éloigner les hommes les uns des autres, l'originalité vraie les rapproche. La remarque s'étend aisément aux relations entre personnes.

Le fameux idéal classique de l'« honnête homme » en fournit un exemple que l'on pourrait appeler limite. Il ne correspond pas à un modèle stéréotypé. Il désigne, au fond, un original. C'est parce qu'il incarne toutes les valeurs impliquées dans ce terme qu'il possède la vertu de plaire, c'est-à-dire de se faire aimer, et qu'il mérite d'être appelé « homme universel ». Tous ceux qui reflètent ce modèle sont différents, chacun a son style propre, ce qui contribue à leur séduction. Mais chacun d'eux est ouvert à tous (...).

Précieuse et difficile, telle est donc l'originalité. Précieuse, parce qu'elle concentre en elle-même des valeurs rares ; elle dépasse, en les assumant, toutes les techniques et tous les savoirs, pour s'élever jusqu'à un domaine où règne la qualité, celle de l'humain au-dessus du pur rationnel, celle de la personne, se détachant du groupe pour le rejoindre ensuite et le faire bénéficier d'une création où se révèle ce qu'elle a d'unique.

L'originalité est difficile à cause de sa complexité et de sa simplicité, l'une et l'autre venant de ce qu'elle exige que chacun soit lui-même, ce qui n'est pas donné d'avance et ce qui ne se construit pas sans péril, ce qui enfin n'est pas aisément reconnaissable du dehors. Mais, lorsqu'elle est atteinte, elle se trouve parée de cette vertu, de cette valeur entre toutes indéfinissable, de ce surcroît d'être qu'est la poésie, poésie du moi, poésie de la création, poésie de la vie en société. Valeur d'une élite peut-être : raison non pas de la détruire, mais d'en étendre l'accès.

*Jean Mesnard est professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne.*

# La culture par la

*par Jean-Pierre Babelon, de l'Académie*

DES contrefaçons industrielles aux expériences de clonage, jamais l'offensive des fabricants de doubles n'avait autant traumatisé l'opinion, engagée dans le grand combat de ce temps pour la défense de l'original, du naturel, de l'écologique, c'est-à-dire du vrai dans sa précieuse unicité, contre toutes les formes de copies, de facsimilés, d'ersatz et de tromperies de toutes sortes. Dans le même temps pourtant, jamais nous n'avons eu besoin de tant de reproductions. (...)

Face à l'œuvre d'art, notre jugement, nourri par la longue histoire de la sensibilité esthétique, est plus exigeant, plus intransigeant encore. La civilisation occidentale a érigé en un culte sacro-saint la célébration de l'original, l'exemplaire unique que nous nous plaisons à opposer, dans une division quasi manichéenne, au non-original, trop rapidement qualifié de faux dans le dessein de prononcer contre lui la condamnation capitale, celle que méritent les « *faux-monnayeurs* », le seul original étant paré des éminentes vertus de la création, comme expression du geste fondateur de l'artiste. (...)

En matière de création de l'esprit, le culte rendu au seul original se heurte pourtant à la réalité des faits, et l'on peut soutenir au

# La main et le sourire

*par André Wogenscky, de l'Académie des beaux-arts*

IL y a plusieurs millénaires, un jour, un homme, ou une femme, place une main sur la paroi d'une caverne. Il projette un pigment coloré sur la main et autour d'elle. Lentement il retire la main. Sur la roche la main reste dessinée comme un vide, comme un creux enveloppé de couleur. Et dans l'ombre bleutée de la caverne, la main s'éclaire.

Cet acte est d'une puissante originalité. Il est chargé de sens. Il nous bouleverse encore. Il nous fait éprouver l'introduction de la main dans l'évolution des arts plastiques, cela au creux d'une cavité de la Terre.

Cette main se pose sans bruit sur la roche, puis se retire lentement. Elle laisse une trace, comme le pied nu sur le sable humide. Mais la trace du pied est éphémère et involontaire. Elle est effacée par l'alternance du glissement des vagues sur la plage. La trace de la main est une volonté, une décision. Elle demeure. C'est une création humaine. (...) Lorsque la main s'est doucement posée elle a senti la texture de la roche. Ce contact est prolongé après avoir retiré la main. Rendre visible la trace laissée par elle, c'est éveiller le sens du toucher. La peau des doigts sent la peau des choses. La main nous apprend qu'il n'est pas de véritable

connaissance sans la main, sans les doigts. Comme les yeux, comme les oreilles, ils sont d'intenses connaisseurs. (...)

La main laissée nue et vide fait surgir un trésor de la terre. Elle est une célébration. Elle fait vibrer le rocher qui devient une présence. D'une paroi inerte, l'homme fait une voix qui parle. Il lance un appel à travers les âges, avec une main.

C'est aussi l'apparition de l'abstraction dans l'art. L'art abstrait n'est pas né au XX<sup>e</sup> siècle comme certains le croient. Il est vieux de plusieurs millénaires. Il est présent sur les parois des cavernes. Puissante originalité : parmi toutes les représentations rupestres, les signes abstraits sont nombreux : successions de points colorés, quadrillages orthogonaux. L'angle droit est déjà présent, représenté, donc pensé. On dit ces signes « *inintelligibles* » au lieu simplement de les dire « *abstrait*s ». Et la main sur la roche est vide. Elle est à peine suggérée. Elle devient imaginaire. Elle est représentée mais abstraite. Elle nous fait penser. Elle nous fait éprouver un jaillissement de sensations, d'idées, de sentiments, qui nous projette dans l'univers de l'invisible. Ce qui est beau, ce qui dépasse la représentation et nous lance dans la poésie, c'est

ce qui est abstrait et, soudain, révéé. (...)

Une autre puissante originalité : l'introduction, dans l'art, du sourire. Il est présent dans la sculpture égyptienne. Il existe sur les lèvres du « *scribe accroupi* », sur le visage énigmatique de reines et de pharaons, de femmes et d'hommes qui semblent vivre encore puisqu'ils savent encore sourire.

Le rire éclate. Le sourire parle doucement. Le rire s'épuise. Le sourire demeure. Il est plus fort, plus profond, plus chargé de sens et de force douce, beaucoup plus riche d'émotions éprouvées. Le sourire dur, devient, se modifie, s'accentue, se cache en rapprochant les lèvres pour s'intérioriser. Il est rejoint par le sourire des yeux. Il est une présence. Il est prolongement visible du sourire de la pensée.

Il envahit toute la sculpture bouddhique. Il est l'expression même de la sérénité, de l'accomplissement. Il est un état. Une attente. Une conviction. Il envahit le monde.

Il semble être un silence qui parle. On se demande s'il est un songe. Il est chargé des plus grandes valeurs de la pensée. Il est riche de la plus grande complexité qu'il révèle en atteignant le calme et la plus grande simplicité.

Et pour attendre l'éveil, tous les

Bodhisattvas s'installent dans le sourire. Il est à peine visible. Une minuscule fossette se creuse au coin des lèvres. Elles restent jointes. On ne voit pas les dents. Les joues sont à peine gonflées, les sourcils à peine froncés. On perçoit un plissement presque invisible des tempes. Les narines se gonflent à peine. La tête vers nous s'avance pour nous sourire. Ce n'est pas seulement le jeu des lèvres. Le sourire est dans les yeux, protégés par les paupières mi-closes, et l'imperceptible frémissement du regard. Parfois une main s'approche du visage pour venir sourire avec lui.

Si nous en détournons un instant les yeux, nous les ramenons sur le sourire. Il nous attire. Il nous captive. Il nous enveloppe de son secret qu'il nous révèle. Il est une image de la pensée reposée dans la sérénité comme installée dans l'éternité. Il est une philosophie de la vie. Souffrances, angoisses sont sublimées. Nous pressentons ce que nous pourrions vivre si nous pouvions atteindre ce sourire.

Les mots naissent dans la gorge. Ils apparaissent aux bords des lèvres. Mais les mots deviennent inutiles lorsque le visage se change en sourire. (...)

*André Wogenscky est architecte.*



# Découverte et innovation

*par Hubert Curien, de l'Académie des sciences*

Le découvreur est celui qui observe ce qui existe, le comprend et l'explique. Christophe Colomb n'invente pas l'Amérique, il la découvre. Pierre et Marie Curie n'inventent pas la radioactivité : ils l'observent et l'expliquent. Les inventeurs, quant à eux, conçoivent et construisent ce qui n'existe pas encore. Ainsi peut-on distinguer, si l'on en ressent l'envie ou le besoin, les deux démarches, scientifique et technologique.

En fait la connexité des deux domaines est si étroite que chacun se nourrit de l'autre et ne progresse qu'en s'appuyant sur l'autre. Les sauts technologiques suivent les découvertes fondamentales et, réciproquement, les laboratoires de recherche ne peuvent le plus souvent s'attaquer à des nouveaux problèmes originaux que parce qu'ils disposent d'un outillage technique toujours plus performant.

Une question est fréquemment posée. Quel est le temps qui sépare le moment du jaillissement d'une découverte de celui de l'épanouissement de ses applications techniques ? Les pourvoyeurs de fonds, publics ou privés, destinés à la recherche, ne sont pas indifférents à la réponse. Il est convenable d'être sincère. Il est prudent de ne pas trop décevoir. Citons deux exemples, dont le contraste est instructif, puis un troisième choisi dans la moyenne.

Les cristaux liquides, qu'il serait plus correct de nommer savamment « phases mésomorphes », c'est-à-dire états hybrides de la matière dont les propriétés mécaniques sont du type « liquide » et les propriétés optiques et électriques du type « solide », ont été découverts en 1888. Un savant français, Georges Friedel, explique en 1922 le comportement de ces composés étranges : une organisation moléculaire partiellement ordonnée est la cause de leur caractère singulier. Mais il faudra attendre les années 60 pour qu'un premier brevet soit déposé, proposant l'utilisation de telles substances dans des systèmes optiques. Aujourd'hui, les cristaux liquides sont nos compagnons quotidiens : ils affichent des chiffres et des lettres partout où l'on en attend.

Deuxième exemple : la fission nucléaire. A la fin de la décennie 1930, sous l'impulsion de Frédéric et Irène Joliot-Curie, la fission de certains noyaux atomiques lourds avec émission neutronique est découverte et étudiée. La possibilité de réactions en chaîne dégageant une très grande quantité d'énergie est décrite. Dès 1942, Enrico Fermi construit une pre-

## copie des inscriptions et belles-lettres

défier le temps. (...) Dans la civilisation byzantine, c'est la tradition de la copie qui explique la longévité des types et la lenteur de l'évolution formelle, mais ici c'est le sacré qui commande, et non pas l'invention de l'homme. (...)

Dans le même temps, l'art occidental connaissait aussi des exemples de copies qui sont d'étonnants révélateurs pour juger de l'évolution de la sensibilité artistique, génération après génération. (...)

On a reconnu depuis longtemps à la copie de l'œuvre d'art un rôle capital dans la formation du goût. Louis XIV avait ainsi assigné aux pensionnaires de l'Académie de France qu'il avait fondée à Rome la mission de copier des œuvres, et notamment des antiques, dont on voit aujourd'hui des exemplaires dans les jardins de Versailles. Sous le Second Empire, les « *envois de l'Etat* » que l'on aperçoit dans certaines églises à travers la France sont souvent des copies d'œuvres célèbres, des Vierges de Murillo par exemple, et l'Etat républicain voulut institutionnaliser l'entreprise en fondant le Musée des Copies, vrai panthéon des chefs-d'œuvre destiné à l'édification des foules. Sa création suscita de vifs débats à la Chambre en 1872. Elle avait pour elle l'opinion de Thiers, aux goûts si éclectiques, qui avait lui-même réu-

mière pile atomique à Chicago. Puis, le 6 août 1945, une bombe atomique est lâchée sur Hiroshima. En un tout petit nombre d'années, deux applications d'importance majeure pour l'avenir de l'humanité étaient sorties d'une découverte de recherche fondamentale.

La lenteur du processus de mise en usage des cristaux liquides est assez facile à expliquer. Le besoin d'affichage rapide est une conséquence du développement de l'électronique. Votre montre à bracelet est électronique : elle vous propose de lire l'heure sur un cadran à cristaux liquides dont les propriétés optiques savent répondre immédiatement aux impulsions électriques.

### Les inventeurs ne doivent pas seulement être originaux, ils doivent être mesurés et prévoyants. Il ne suffit pas d'inventer, il faut aussi expliquer et convaincre, et parfois, hélas !, renoncer ou, au moins, patienter

Quant à la rapidité du passage de la découverte des réactions nucléaires en chaîne à la construction d'une bombe assez terrifiante pour mettre fin à un conflit mondial, est-il vraiment utile de commenter ?

A ces deux exemples, ajoutons un troisième : celui des semi-conducteurs. Ici, le processus de passage de la découverte à l'innovation est un exemple d'honnêtè moyenne. C'est au cours de la décennie 1920 que le comportement des électrons dans les solides commence à être bien compris. C'est une application exemplaire des principes de la physique quantique. Dans ce cas comme dans celui de la bombe, les besoins militaires ont vivement accéléré les travaux pendant et après la seconde guerre mondiale et, surtout, au cours de ce qu'il est convenu d'appeler la guerre froide. Mais, au total, l'électronique n'atteint un état d'avancement si remarquable que grâce à la conjugaison des besoins militaires et civils et grâce aussi à une grande harmonie dans les progrès de la théorie et de la technique.

Quelques mots du principe de précaution. Soyez originaux en restant prudents, ainsi peut s'énoncer ce principe. Le développement fulgurant des applications de l'électronique n'est pas source, me semble-t-il, de grandes inquiétudes. Les polémiques et les frayeurs sont, natu-

rellement, plus vives lorsque le champ d'activité des scientifiques et des techniciens quitte le domaine strict de la matière inerte pour aller vers la matière vivante.

Mais maintenant il n'y a plus de frontière entre la recherche sur l'inerte et le vivant. La biologie est délibérément devenue physico-chimique. Les biologistes apportent aux physiciens et aux chimistes de nouveaux sujets d'étude. Les sociologues nourrissent les réflexions des mathématiciens. Aucun domaine de recherche ne peut se prétendre neutre. La science et la technologie sont intégrées à la vie de la cité. On en bénéficie, on en parle, on critique.

Lorsque les hommes ne

comprenaient rien ou presque rien aux mécanismes de la nature, le responsable des maux et catastrophes ne pouvait être que transcendant. Mais aujourd'hui plus on comprend, plus on explique, plus on fabrique, plus les responsables, et peut-être les coupables, peuvent être identifiés et éventuellement condamnés.

Les inventeurs ne doivent pas seulement être originaux, ils doivent être mesurés et prévoyants. Il ne suffit pas d'inventer, il faut aussi expliquer et convaincre et parfois, hélas, renoncer ou, au moins, patienter. Il est vrai que, de tout temps, les prises de risque qui permettent les grandes avancées ont été décriées avec emphase par quelques gourous parfois plus éloquents qu'intelligents. Rappelons-nous les beaux esprits qui prédisaient que les diaboliques chemins de fer conduiraient le monde au chaos. Mais depuis longtemps, aussi, fort heureusement, de respectables penseurs ont intelligemment prêché l'équilibre. Condorcet recommandait sagement à ses contemporains de ne pas se soumettre à la « *dictature de l'ignorance* » tout en gardant des distances raisonnables vis-à-vis de l'« *aristocratie de la compétence* » (...).

La recherche est interdisciplinaire, elle est aussi internationale. Les chercheurs isolés sont l'exception. Le travail d'équipe

moines de Saint-Germain des Prés inventent leur charte de fondation par Childebert, ceux de Saint-Denis leur fondation par Dagobert, mais par la suite l'histoire est remplie de faux documents forgés pour appuyer une thèse, créer un droit, ou simplement abuser les naïfs. (...)

Quant au colonel Henry, chargé de démontrer la culpabilité du capitaine Dreyfus, il n'hésita pas, à court d'arguments, à charger le dossier d'incroyables forgeries. La lettre de Speranza, le télégramme de Blanche, impostures dont la découverte le conduisit à se donner la mort.

Si le faux fait donc partie de notre histoire, si les faux papiers ont permis la clandestinité de la Résistance et le salut de bien des victimes désignées au sacrifice, la copie, on l'a vu, est bien l'un des fondements de notre culture, puisque c'est elle qui a assuré la transmission d'âge en âge. Mais c'est elle aussi qui permet la sauvegarde de chefs-d'œuvre menacés, elle qui nous permet, grâce à une reproduction exemplaire, de visiter les grottes de Lascaux, pourtant fermées au public pour les raisons de préservation en 1963. (...)

Si le faux fait donc partie de notre histoire, si les faux papiers ont permis la clandestinité de la Résistance et le salut de bien des victimes désignées au sacrifice, la copie, on l'a vu, est bien l'un des fondements de notre culture, puisque c'est elle qui a assuré la transmission d'âge en âge. Mais c'est elle aussi qui permet la sauvegarde de chefs-d'œuvre menacés, elle qui nous permet, grâce à une reproduction exemplaire, de visiter les grottes de Lascaux, pourtant fermées au public pour les raisons de préservation en 1963. (...)

**Jean-Pierre Babelon** est ancien conservateur général du patrimoine.

est la règle. Une publication issue du CERN, le Centre européen de recherche sur les particules élémentaires, porte couramment une vingtaine de signatures. Je ne crois pas que chacun des signataires en soit frustré : il est en bonne compagnie. On conviendra cependant que l'évaluation des chercheurs doit maintenant s'appuyer sur des méthodes renouvelées.

Le rassemblement des chercheurs en équipes est la conséquence de deux tendances irréversibles : la pression de la concurrence qui exige la concentration sur des sujets chauds et l'obligation de disposer de moyens lourds et d'obsolescence rapide. Il ne suffit pas de disposer d'un accélérateur, encore vaut-il mieux qu'il soit le meilleur.

L'équilibre des moyens accordés à la science lourde et à la science légère, de moins en moins légère, est d'ailleurs un autre sujet de réflexion. Il n'est pas si loin le temps où les biologistes regardaient d'un œil sévère leurs collègues physiciens nucléaires ou astronomes réputés argentivores. Aujourd'hui, les biologistes sont aussi de friands usagers des grandes installations, séquenceurs de génomes ou synchrotrons producteurs de rayons X pour l'étude des structures moléculaires. Et les arbitrages sont à deux niveaux : déterminer la part réservée aux grands instruments dans la cassette qui alimente la recherche et faire le choix des grands instruments qui seront les heureux élus dans une liste longue et séduisante de candidats.

Est-il plus urgent de rapporter sur Terre des échantillons du sol de la planète Mars, notre sympathique voisine encore bien mystérieuse, ou de construire un nouvel accélérateur qui permettra de sonder la matière à l'échelle ultime ? Comprendre l'assemblage de l'Univers, comprendre aussi la nature intime des particules qui le forment : même combat pour la conquête du savoir. Les stratèges et tacticiens ont de belles parties à organiser et à jouer pour préparer les champs de la découverte.

Nous venons d'évoquer la micro et la mégascience. Dans l'une comme dans l'autre de ces deux démarches de recherche, l'objectif est de définir les quelques principes généraux d'explication des phénomènes naturels. En élargissant la perception de la diversité, chacun s'emploie à dégager les lois et les structures de base. Les méthodes de modélisation mathématique permettent de définir des schémas abstraits dont les réalisations tangibles sont des phénomènes naturels.

Le danger auquel les scientifiques sont ainsi confrontés est de glisser de la rationalité au rationalisme. La rationalité consiste à adopter une voie strictement logique dans l'explication de ce qui peut être expliqué. Le rationalisme consiste à prétendre sans nuance que tout peut être expliqué et le sera.

Un tel acte de foi dans la science conduit parfois, je devrais dire rarement, les scientifiques et les techniciens à faire montre d'une pointe d'arrogance. Ils sont ceux qui savent et ne sont pas mécontents de ce privilège. De là vient sans doute en réaction le succès actuel des parasciences, ces fausses sciences qui s'affichent plus humaines, plus proches de l'individu : astrologie, numérologie, télépathie...

Les parasciences, qui se parent des habits des sciences, convoient une part de rêve et d'émotion qui peut séduire. Elles peuvent être subjectivées, individualisées.

Elles ne sont pas coûteuses. Elles n'impliquent pas le rejet des véritables sciences, elles se posent en complément. L'originalité peut d'ailleurs aussi y fleurir.

Pour limiter l'engouement du public vers ces pratiques déviantes, les scientifiques de bon aloi doivent être toujours plus attentifs et actifs dans leur rapport avec la société. Il faut expliquer et encore expliquer. L'originalité n'est pas un bien en soi, c'est une vertu de chacun pour tous.

**Hubert Curien**, chercheur (cristallographie, physique des solides), est ancien ministre de la recherche.

# Ecriture, réécriture

*par Hector Bianciotti, de l'Académie française*

Quelle époque l'écrivain a-t-il éprouvé le scrupule de l'originalité ? Platon et, plus tard, Aristote ont emprunté des phrases, des métaphores à Homère, Hésiode, Pindare, Euripide. Quelques siècles s'écoulent, jusqu'à l'ère chrétienne, où l'on trouve des écrivains qui ignorent encore l'idée d'originalité et d'autres qui en ont conscience et commencent à justifier leurs emprunts.

Comme l'observe Pietro Citati – ce n'est qu'un exemple –, Jean, l'auteur de l'Apocalypse, n'est ni un « *voyant* » ni un « *visionnaire* » : son monde est plein de livres. Sans le vouloir, Jean nous l'explique dans un verset célèbre, qu'il a lui aussi dérobé à un autre texte : il mange, avale des livres (...) : l'Exode, Isaïe, Ezéchiel, Daniel, Zacharie, Joël... Jean combine, entremêle, peaufine les images qu'il s'est appropriées. Avec une sorte d'ivresse hallucinée, Jean transforme ce qu'il avait englouti. Et ainsi ce texte, qui n'est pas né d'une expérience visionnaire, est devenu le plus grand texte visionnaire d'Occident.

Quelques décennies avant l'Apocalypse de Jean – écrit, dit-on, en 96 –, Sénèque justifie sa façon de s'approprier les sentences d'Epicure. Il y a peu de sens, dit-il, à les donner sous forme de citations, puisqu'elles ne sont pas la propriété intellectuelle d'Epicure, mais le bien commun de son école. C'est un signe de pauvreté d'esprit que de vouloir à tout prix ranger ses propres idées sous l'autorité d'autrui. Il faut s'assimiler les pensées des autres, non pas vivre dans la dépendance des livres ou de leurs auteurs : faire sienne toute notion acquise, sans s'accrocher à un modèle, sans se retourner à tout bout de champ vers le maître.

Un siècle après Sénèque, Apulée, le richissime gentilhomme africain, considéré comme le plus grand prosateur latin de tous les temps, écrit *Les Métamorphoses* (ou *L'Ane d'or*).

Pour les connaisseurs, *L'Ane d'or* est un plagiat, plutôt la combinaison de très nombreux plagiate de divers écrivains : de sorte que, pour Apulée, écrire n'est pas, à proprement parler, une création mais la métamorphose d'une phrase, d'une métaphore, d'un motif déjà employés par d'autres (...).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Pétrarque est peut-être le premier parmi les grands écrivains, les grands poètes, à éprouver l'intime nécessité d'avouer sa dette envers les Anciens : il avoue donc qu'il a lu et relu Virgile, Horace, Tite-Live et Cicéron, non pas en diagonale, mais en profondeur ; que ce qu'il a absorbé le matin, il l'a digéré le soir ; que ce qu'il a mangé étant jeune, il l'a ruminé en homme mûr (...).

Hier, Paul Valéry : « *Le désir d'originalité est le père de tous les emprunts, de toutes les imitations. Rien de plus original, rien de plus "soi" que se nourrir des autres. Mais il les faut digérer. Le lion est fait de mouton assimilé.* »

Mais revenons aux classiques. A un maître de la citation et de la paraphrase, Michel de Montaigne : « *Je feuillette les livres, je ne les étudie pas : ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnais plus être d'autrui ; c'est cela seulement de quoi mon jugement a fait son profit, les discours et les imaginations de quoi il s'est imbu. L'auteur, le lieu, les mots et autres circonstances, je les oublie incontinent...* » Pour finir, Montaigne, qui revient souvent sur le thème de la lecture et de la mémoire, opte pour la belle métaphore qui fut de Sénèque et ensuite de Plutarque : « *Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, mais elles en font après leur miel, qui est tout leur.* »

On compte 453 citations dans les *Essais*. De Cicéron, de Sénèque, de Tite-Live, de Quintilien, de Tacite, de saint Augustin. Dix-neuf de saint Augustin, et toutes de *La Cité de Dieu* : aucune n'est tirée des *Confessions*. Pourtant... Il est surprenant que personne n'ait remarqué la similitude du célèbre chapitre où Montaigne évoque l'amitié et la mort d'Etienne de La Boétie, et celui des *Confessions* où Augustin pleure la mort de son

ami. Impossible d'imaginer que Montaigne ait ignoré ce passage des *Confessions* : à onze siècles de distance, le ton ému et mélodieux est semblable, et surprenante la sublime citation que tous deux utilisent. Montaigne et son amitié avec Etienne de La Boétie : « *Nous nous cherchions avant que de nous être vus (...) ; nous nous embrassions par nos noms. Et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre (...). Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : "Parce que c'était lui ; parce que c'était moi".* »

Et Augustin, sur la mort de son ami : « *Je m'étonnais de voir vivre les autres mortels, puisqu'il était mort celui que j'avais aimé comme s'il n'eût jamais dû mourir ; et je m'étonnais encore davantage, lui mort, de vivre, moi qui étais un autre lui-même. Quelle heureuse expression a su trouver, parlant de son ami, le poète qui l'appelle "moitié de mon âme". Oui, j'ai senti que son âme et la mienne n'avaient été qu'une âme en deux corps ; c'est pourquoi la vie m'était en horreur, je ne voulais plus vivre, réduit à la moitié de moi-même. Et peut-être ne craignais-je de mourir que de peur qu'il ne mourût tout entier celui que j'avais tant aimé.* »

### Paul Valéry : « Rien de plus original, rien de plus "soi" que se nourrir des autres. Mais il les faut digérer. Le lion est fait de mouton assimilé »

Retenons les mots qu'Augustin attribue à un poète dont il ne donne pas le nom : « *Moitié de mon âme* », « *une âme en deux corps* ». De son côté, Montaigne : « *(...) leur convenance n'étant qu'une âme en deux corps selon la très propre définition d'Aristote, ils ne se peuvent prêter ni donner rien.* »

On trouve le mot dans la *Vie d'Aristote*, de Diogène Laërce. Avaient-ils lu la même biographie, Augustin, qui fait allusion à un poète, et Montaigne, qui cite le philosophe ?

Dans ce siècle qui glisse sous nos pas, l'un de ses grands écrivains, Jorge Luis Borges, considèrait l'originalité comme un mythe appauvrissant. Selon lui, la part d'innovation accordée à un écrivain est mince. Il était convaincu que l'idée de texte absolument personnel, étant données les incalculables répercussions des textes antérieurs, ne relève que de la religion ou de la fatigue. Et de soutenir que chaque génération se consacre à la réécriture des œuvres de générations passées : « *Nous répétons toujours les mêmes fables et nous redécouvrons les mêmes métaphores (...). Nous regardons la lune et nous la voyons à travers Virgile, à travers Shakespeare, à travers Verlaine (...). Nous voyons l'univers d'une manière qui a été modifiée par la tradition, par les langues, par les mythes (...).* »

Tard dans sa vie, Borges visita l'Égypte. A son retour, il écrivit : « *A trois ou quatre cents mètres de la Pyramide, je me suis baissé, j'ai pris une poignée de sable, je l'ai laissé couler silencieusement un peu plus loin et j'ai dit à voix basse : "Je suis en train de modifier le Sahara".* »

S'agissant de Borges, ces mots pourraient être interprétés ainsi : le poète prend dans sa main un bouquet de lointains souvenirs de lecture, les dépose sur la page, les dispose à sa façon, et dit pour lui-même : « Je suis en train d'enrichir la littérature. »

**Hector Bianciotti** est écrivain et journaliste.







# ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 27 OCTOBRE 1999

**GLOBALISATION** Les autorités de Washington ont convié à dîner, lundi 25 octobre, les industriels européens et américains, pour encourager le développement de co-

opérations transatlantiques dans l'aéronautique et l'industrie militaire. ● **LE SECRÉTAIRE ADJOINT** à la défense, John Hamre, devait leur présenter un projet d'assouplisse-

ment des règles américaines en matière de transfert de technologie et d'investissements étrangers aux Etats-Unis. ● **PLUSIEURS INDUSTRIELS** français, dont Thomson-CSF

et Aerospatiale Matra, ont participé à cette soirée. ● **BRITISH AEROSPACE** risque d'être le plus rapide à réagir à ce projet d'ouverture du marché américain de la défense, le

plus important au monde. Le groupe britannique a été déstabilisé par le rapprochement entre le français Aerospatiale Matra et l'allemand DASA.

## Washington encourage les alliances entre européens et américains dans la défense

Le secrétaire adjoint à la défense, John Hamre, a convié à dîner, lundi 25 octobre, les principaux dirigeants des entreprises du secteur en Europe et aux Etats-Unis. Il propose d'assouplir les règles concernant les transferts de technologie et les coopérations transnationales

**LES REGROUPEMENTS** en série entre industriels européens de l'aéronautique et de la défense ont fini par faire réagir les Etats-Unis. Lundi 25 octobre, à Washington, le secrétaire adjoint à la défense, John Hamre, avait convié à dîner les principaux dirigeants des entreprises du secteur en Europe et aux Etats-Unis, ainsi que des représentants des administrations des mêmes pays. Objectif: donner le coup d'envoi à un développement des liens transatlantiques dans ces deux domaines. Pour les en convaincre, M. Hamre devait leur présenter la nouvelle doctrine de Washington, baptisée « stratégie de globalisation », assouplissant les règles américaines concernant les transferts de technologie et les investissements étrangers sur le territoire américain.

Serge Dassault, estimant que les Etats-Unis ne pouvaient pas avoir grand chose à proposer au

constructeur du Rafale, avait décliné l'invitation. Denis Ranque, le patron de Thomson-CSF, ne devait qu'à une mauvaise grippe de s'être fait remplacer au dernier moment. Philippe Camus, directeur général d'Aerospatiale Matra, avait fait le déplacement pour participer à ce banquet d'une cinquantaine de personnes, avec épouses, auquel avaient aussi accepté de participer Vance Coffman, le patron de Lockheed Martin, Phil Condit, celui de Boeing, ou encore John Weston, directeur général de British Aerospace.

### MAIN TENDUE

C'est par un dîner du même genre-mais entre Américains qu'en 1991, le secrétaire d'Etat à la défense, William Perry, avait exhorté les industriels à se lancer dans la course à la taille pour faire face à la baisse des budgets de défense. S'en étaient suivis des fusions entre Lockheed et Martin

Marietta, mariés par la suite à Loral, entre Hughes et Raytheon ou encore entre Boeing et McDonnell Douglas.

Les industriels européens n'ont réagi que tardivement, en raison de l'obstacle que représente pour eux l'appartenance à des nations différentes. Ils ont néanmoins réussi à surmonter ce handicap, comme le démontrent la création récente du numéro deux mondial des missiles par les grands groupes britannique, français, italien et allemand, ou encore la fusion, annoncée le 15 octobre, d'Aerospatiale Matra et de DaimlerChrysler Aerospace (DASA).

Pour neutraliser cette concurrence de plus en plus sévère - comme en attestent les succès commerciaux d'Airbus face à Boeing -, mais aussi pour amortir l'inflation du coût des grands programmes, les Etats-Unis ont longuement préparé la parade: l'ouverture du marché américain,

pour peu que les industriels européens s'associent à leurs concurrents actuels. La main tendue par Boeing aux fabricants européens de missiles, pour adapter leur programme Meteor aux besoins américains, ou encore les projets de coopération entre Lockheed Martin et Aerospatiale Matra dans les avions radars et ravitail-

leurs, constituent à cet égard la vitrine de ce que pourraient être les futurs liens transatlantiques.

Cette ouverture nécessite une profonde adaptation des règles américaines, issues de la guerre froide, qui ne permettent pas aux étrangers de jouer le moindre rôle sur le marché américain. Thomson-CSF et Matra, en tentant de

racheter des entreprises de défense américaines il y a quelques années, s'y sont cassés les dents: les coquilles étaient, du jour au lendemain devenues vides, - plus de commandes - tandis que les dirigeants des acquéreurs français ne pouvaient même pas siéger aux conseils d'administration, réservés aux personnes de nationalité américaine.

En proposant d'assouplir ces règles, M. Hamre fait miroiter aux industriels européens ce qui pourrait être pour eux un pactole: un marché représentant la moitié des marchés d'armement dans le monde. Tant chez Aerospatiale Matra que chez Thomson-CSF, où l'on met en avant d'importantes coopérations engagées avec Raytheon et Lockheed, on reconnaît que l'offre est alléchante. A condition qu'elle ne soit pas un mirage.

Anne-Marie Rocco

## British Aerospace hésite entre l'Europe et l'atlantisme

### LONDRES

de notre correspondant à la City

La création d'EADS (European Aeronautic, Defence and Space Company), société européenne issue de la fusion entre le français Aerospatiale Matra et l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA), confronte British Aerospace (BAe) à des choix stratégiques majeurs. La priorité de la firme de Farnborough est désormais de réussir l'intégration de Marconi Electronics, la branche défense de son compatriote GEC, rachetée au début de l'année. Mais le regroupement franco-allemand pourrait également le rendre encore plus sensible qu'actuellement aux sirènes américaines.

« A mes yeux, la création de l'EADS ne change rien, si ce n'est la configuration de l'un de nos partenaires »: en bon Britannique, John Weston, le directeur général de BAe, occulte bien ses émotions lorsqu'on l'interroge sur le spectaculaire accord franco-allemand. Weston n'a guère été surpris: à sa demande, son président, sir Dick Evans, avait même tenté de recoller les morceaux en proposant, il y a quelques semaines, à Jurgen Schrempp, son alter ego de DaimlerChrysler, de rouvrir les pourparlers de fusion avec DASA, avortés en janvier. Refus sec de l'industriel allemand.

Weston a visiblement sous-estimé le caractère rancunier du pugnac Schrempp, plus que jamais décidé, après le camouflet infligé par les Britanniques en début d'année, à prendre BAe de vitesse. Le classement en tête se trouve modifié une nouvelle fois: John Weston n'a pas à sortir sa calculatrice pour se rendre compte que cette fusion rétrograde BAe au quatrième rang mondial, juste derrière le futur ensemble. L'EASD laisse BAe « bunkérisé » dans son pré carré national.

### CONTRE-FEUX

Vexant, non? Weston, pourtant, n'en ressent aucune contrariété. BAe estime que ses idées pourront ainsi prévaloir, à commencer par le dossier Airbus, groupement d'intérêt économique dont BAe, qui en possède 20 %, exige la transformation rapide en une société commerciale. « BAe n'aura désormais qu'un seul interlocuteur, l'EASD, représentant 78 % du capital. Airbus n'a jamais été une vache sacrée pour BAe, qui aimerait se recentrer sur son point fort, l'industrie de défense. Si, pour l'instant, le gouvernement Blair refuse d'entendre parler de désinvestissement, il pourrait changer d'avis en cas d'entrée en Bourse d'Airbus », explique un expert londonien.

Autre sujet de satisfaction: le britannique s'estime mieux placé

que le camp d'en face pour profiter de l'ouverture du marché américain. Comme l'affirme un analyste de la City, « en raison de la participation de l'Etat français dans le capital et de la domination des cadres d'Aerospatiale Matra, elle s'est fermé le marché américain, le plus grand au monde, ce dont BAe ne manquera pas de tirer profit pour forger un lien transatlantique ».

Weston n'a pas attendu longtemps pour allumer deux contre-feux afin de sortir de ce piège. Il a activement œuvré pour que le pôle « missilier » européen, auquel BAe a apporté ses activités, parvienne à un accord avec Boeing sur le programme Meteor (Le Monde du 22 octobre). Le groupe américain est considéré par BAe comme un partenaire idéal depuis son mariage en 1998 avec McDonnell Douglas, une vieille connaissance des Anglais. BAe, qui emploie déjà quelque 18 000 personnes aux Etats-Unis, préfère de loin Boeing à son rival Lockheed Martin, malgré la participation de BAe à l'Airbus... pourtant ennemi juré du géant de Seattle. Sur le plan diplomatique, le gouvernement Blair ne verrait pas d'inconvénient à un resserrement des liens.

### RÉORGANISATION

Pour l'instant, la priorité du groupe britannique reste la réussite de la fusion avec Marconi Electronics. Une tâche difficile, à écouter Nick Cunningham, de Salomon Smith Barney: « Comme on l'a vu aux Etats-Unis, dans la défense, l'intégration est plus complexe que prévu, que ce soit au niveau des équipes ou de la technologie. Les cultures de BAe et de GEC, l'ancienne maison mère de Marconi, n'ont pas grand-chose en commun. » Parmi les problèmes urgents à régler figure la réorganisation en filiales séparées des chantiers navals et de l'avionique de Marconi Electronics Systems réclamée par le gouvernement britannique. L'avenir de la coopération avec Thomson CSF est également à l'étude. Tout comme le choix du nom définitif du nouvel ensemble BAe Marconi.

De l'avis général, les douze à vingt-quatre mois qui viennent seront décisifs pour l'avenir de John Weston et de ses troupes. « Aux Etats-Unis, l'élection présidentielle de novembre 2000 bloque tout projet sur ce dossier politiquement très sensible. BAe devra attendre l'installation d'une nouvelle administration à Washington avant de lancer son offensive de charme auprès de Boeing », conclut Nick Cunningham.

Marc Roche



# Les investisseurs cherchent à concilier éthique et profits

Aux Etats-Unis, les sommes gérées par des fonds investis uniquement dans des sociétés respectueuses des hommes et de l'environnement dépassent les 2 000 milliards de dollars (1 874 milliards d'euros). Cette vague de « l'économiquement correct » gagne l'Europe

Les placements éthiques prennent une nouvelle dimension. Il ne s'agit plus seulement de fonds « militants » qui veulent peser sur la politique environnementale ou sociale de certains groupes. Le souci

grandissant des épargnants, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe du Nord, de sélectionner les entreprises les plus respectueuses des hommes et de l'environnement a amené les grands

établissements financiers à s'y intéresser de près. Aujourd'hui, plus de 10 % des placements réalisés aux Etats-Unis se veulent éthiques. Dow Jones, la célèbre entreprise américaine de services finan-

ciers, vient de créer un indice européen des valeurs éthiques qui regroupe 225 sociétés. Au Royaume-Uni, une loi va obliger, en juillet 2000, les fonds de pension à annoncer s'ils utilisent des critères

éthiques, environnementaux ou sociaux, pour orienter leurs placements. En plus, les placements dans des entreprises éthiques affichent souvent des performances supérieures à celle du marché !

**AU MOMENT** où une conférence de l'ONU souligne à nouveau le retard des Etats à combattre la pollution, le monde des affaires se serait-il pris de remords ? Certains grands acteurs financiers déclarent ne plus s'intéresser uniquement aux performances des entreprises ! ABN Amro, la quatrième banque européenne, va lancer un produit de placement « éthique » : des fonds qui seront investis uniquement dans des entreprises respectueuses des hommes et de l'environnement. Un projet qui verra le jour « dans les six premiers mois 2000 », explique Geroen Tielman, directeur du développement des nouveaux produits d'ABN Amro Asset Management, nous sommes à l'écoute des nouvelles attentes de la société ».

Dow Jones, l'entreprise américaine qui a donné son nom au fameux indice de Wall Street, s'engage également dans cette voie. Elle vient de créer, en septembre, un indice européen de 225 valeurs, en partenariat avec l'agence suisse Sustainable Asset Management (SAM). Le « Dow Jones Sustainability Group Index » sélectionne « les entreprises qui respectent l'environnement et une certaine éthique sociale », explique Alois Platz, de SAM. Parmi les entreprises élues : l'assureur suédois Skandia, le franco-italien ST Microelectronics, le pétrolier canadien Suncor... Une sélection destinée à aider les banques et les fonds de placements, à investir dans l'« économiquement correct ». Un mois après son lancement, neuf institutions fi-

nancières européennes en sont déjà utilisatrices. Un engouement visible lors du colloque organisé, le 8 octobre, sur l'« investissement socialement responsable », par l'école de management de Rotterdam. Dans le public, les costumes sombres des financiers étaient majoritaires : une première pour ces rendez-vous fréquentés jusqu'alors par des associations militantes ou des fondations religieuses.

**EN HAUSSE CONSTANTE**  
L'« économiquement correct » a le vent en poupe. Aux Etats-Unis, entre 1995 et 1997, les placements « éthiques » sont passés de 639 à 1 185 milliards de dollars. « Cette hausse se poursuit, comme le montre l'étude que nous terminons actuellement », explique Elisa Gravitv, vice-

présidente du Social Investment Forum. Les chiffres officiels pour 1999, publiés la semaine prochaine, devraient dépasser les 2 000 milliards de dollars. Un record : le *Social responsible investment* représente désormais plus de 10 % des placements réalisés aux Etats-Unis. Même tendance au Royaume-Uni où il a atteint, en septembre 1999, 2,5 milliards de livres (25 milliards de francs). Le double d'il y a deux ans.

Ce penchant « éthique » n'est certes pas encore la principale inclination des grands fonds de pension anglo-saxons : ils ont le regard principalement rivé sur la rentabilité financière des entreprises. Mais un changement se profile. Au Royaume-Uni, une loi, applicable en juillet 2000, va désormais obliger les fonds de pension à annoncer s'ils utilisent des critères éthiques, environnementaux ou sociaux pour orienter leurs placements. Une manière explicite de responsabiliser ces grands investisseurs. En Suède, KPA Marknad, le plus grand fonds de pension du pays, a réalisé un sondage auprès de son million de souscripteurs : 80 % d'entre eux sont favorables à des placements éthiques, pour peu que le rendement soit équivalent. Aux Pays-Bas, PGGM, le second fonds de pension teste des critères « éthiques » d'évaluation des entreprises. « Les fonds de pension vont devoir répondre aux pressions de la société », analyse Jan van der Kolk, du cabinet KPMG aux Pays-Bas.

L'arrivée de ces acteurs, très financiers, marque la fin d'une époque. Jusqu'à récemment, ces placements, à la rentabilité aléatoire, étaient l'apanage de fonds

« militants » à la stratégie simple : prendre des participations, même minimes, dans des groupes, pour peser sur leur politique environnementale ou sociale. Cet « activisme » n'est pas du tout revendiqué par les financiers. « Nous investissons en priorité dans des groupes qui ont déjà des démarches intéressantes au niveau social et environnemental », explique Neil Osborne, à la tête de Friends Ivory and Sime, le plus grand fonds éthique du Royaume-Uni, doté de 1,9 milliard de livres et dépendant du groupe financier Provident. « Nous ne sommes pas des activistes », surenchérit Robeco, dont le fonds éthique, créé en janvier 1999, a déjà attiré plus de 100 millions d'euros venant de particuliers. Une attitude prudente de ces nouveaux convertis, liée à leur position délicate : ces produits financiers sont positifs pour leur image, mais les amènent à porter un jugement qualitatif sur des entreprises... qui peuvent, par ailleurs, être leurs clients.

**APPROCHE MOINS MILITANTE**  
La nature même des placements a changé. Alors que les fonds éthiques « ancienne génération » s'interdisent de placer dans des secteurs d'activités controversés - armement, tabac, nucléaire... -, les financiers sont plus pragmatiques : ils investissent dans les « meilleurs acteurs éthiques » de chaque secteur ! Pour être exposé aux mêmes risques que le marché et avoir « une rentabilité comparable », explique Wim Vermeir, le gestionnaire des fonds éthiques de la banque belge Bacob (2,5 milliards de francs), je me dois d'investir dans les principaux secteurs d'ac-

**Le retard français**  
Les placements éthiques tardent à se développer en France. « Il y a un problème dans la compréhension du sujet », affirme Geneviève Ferone, responsable d'Arèse, la seule agence française, filiale des caisses d'épargne et de la Caisse des dépôts, qui note les entreprises sur des critères environnementaux et sociaux. « Il y a encore une confusion entre les fonds de partage, qui sont des dons et résultent d'une démarche caritative, et les fonds éthiques, qui sont de réels placements financiers. »

Arèse, créée en 1997, a cependant réussi à convaincre six institutions financières de se lancer dans l'aventure « éthique ». Parmi les derniers produits de placement lancés : Eurosociété d'ABF, en partenariat avec BNP Entreprises, en mai 1999, le fonds Macif croissance durable en octobre 1999, « 1, 2, 3 futur » de la Caisse d'épargne, à la fin du mois. « Un intérêt se manifeste désormais chez les grandes institutions financières et quelques banques de réseau », ajoute Geneviève Ferone.

« Un intérêt se manifeste désormais chez les grandes institutions financières et quelques banques de réseau », ajoute Geneviève Ferone. Une approche moins militante mais plus efficace : ces nouveaux placements dans des entreprises respectueuses de l'environnement et des hommes affichent des rentabilités financières égales, si ce n'est supérieures à celle du marché ! Une manière de réconcilier éthique et affaire ?

L. Be.

## Comment sélectionner les entreprises

**LES INSTITUTIONS** financières qui veulent désormais investir dans des entreprises « éthiques » sont confrontées à un véritable casse-tête. Comment savoir si une société respecte réellement l'environnement ou assure une formation suffisante à ses salariés ? Les banques et les fonds d'investissements ne sont pas des spécialistes de ce type d'évaluation.

Ils font donc appel à des agences de notation spécifiques qui identifient, pour eux, les entreprises aux approches sociales et environnementales intéressantes : l'établissement néerlandais Robeco utilise, pour son nouveau produit de placement éthique, les services du suisse Sustainable Asset Management ; la banque belge Bacob a fait appel au belge Ethibel...

Pour ces agences, la difficulté est de mettre en place des approches objectives et reproductibles. Des « réseaux internationaux se sont constitués pour échanger les meilleures pratiques », explique Geneviève Ferone, à la tête d'Arèse, la seule agence française d'évaluation. Ces experts de l'« économiquement correct » font un travail d'analyse et de recoupe-ment fondé sur l'exploitation de différents niveaux d'information :  
● **Les informations publiques :** rapports financiers, environne-

mentaux, bases de données publiques, sont décortiqués et analysés. Le bilan social d'une entreprise permet « lorsqu'on réussit à l'obtenir, précise M<sup>me</sup> Ferone, d'analyser le turnover des salariés, la formation du personnel, le nombre d'accidents, les grèves ».

● **Les questionnaires :** c'est la méthode la plus simple et la plus systématique : envoyer une liste de questions à une entreprise sur ses pratiques sociales et environnementales. Dow Jones s'appuie principalement sur ces questionnaires pour désigner les 225 entreprises élues par son nouvel indice éthique. Une approche critiquée : elle permet, certes, un traitement rapide et massif de données... mais elle est la plus sujette à caution ! « Avant, les entreprises remplissaient ce document sans y prêter attention, ironise un banquier, maintenant, elles comprennent son importance pour leur image. » « Le questionnaire ne peut, en aucun cas, constituer l'outil principal d'évaluation, ajoute M<sup>me</sup> Ferone, c'est plutôt une manière de rentrer en contact avec l'entreprise. »

● **Les visites d'usine et les entretiens avec les dirigeants.** « En France, dans 70 % des cas, les entreprises acceptent de nous rencontrer, explique Geneviève Ferone, nous essayons ensuite de

prendre contact avec les responsables environnement, qualité, hygiène... »

A la suite de ces investigations, chaque agence note à sa manière les sociétés. En France, Arèse évalue les entreprises « pionnières » ou « peu avancées » sur les critères suivants : politique de ressources humaines et environnementale, management de la qualité, politique de transparence vis-à-vis des actionnaires, relations avec la société civile. L'essor des placements « éthiques » a professionnalisé ces agences. Un professionnelisme nécessaire afin de faire le tri dans la communication croissante des entreprises en matière d'éthique.

L. Be.

### TROIS QUESTIONS À...

#### AMI DOMINI

**1 Le Domini Social Equity Fund, le fonds éthique que vous avez créé en 1991 aux Etats-Unis est une référence, tout comme le Domini 400 index qui sélectionne les entreprises « éthiques ». Où en est votre activité ?**  
L'encours de notre fonds a été multiplié par cinq en deux ans et atteint 1,3 milliard de dollars. Notre performance financière est meilleure que celle de l'indice Standard & Poors sur un, trois et cinq ans. Nous attirons désormais des financiers avertis comme les fonds de pension, ce qui est une nouveauté : nous n'en avions aucun il y a trois ans, ils représentent désormais 28 % du Domini Fund.

**2 Comment expliquez-vous cet essor ?**  
Il est favorisé par les plans de retraite individuels qui apparaissent aux Etats-Unis. Les gestionnaires de fonds laissent le choix aux salariés dans une liste de placements : nous sommes désormais sélectionnés dans ces listes. Quelquefois, à la demande même des salariés, comme dans le cas d'Hewlett-Packard, qui nous a confié 45 millions de dollars.

Nous conseillons le TIAA Cref, le plus grand fonds de retraite de professeurs, en évaluant pour lui les sociétés intéressantes d'un point de vue social et environnemental : leurs placements sociaux avoisinent les 3 milliards de dollars.

**3 Comment voyez-vous la situation en Europe ?**  
Les développements récents sont extrêmement intéressants. La population européenne se sent de plus en plus concernée par l'environnement et la justice sociale. Les acteurs financiers sont plus ouverts qu'aux Etats-Unis où ils ont peur de paraître faibles s'ils montrent qu'ils pensent à l'éthique. En Europe, les financiers n'ont pas peur de dire qu'ils veulent faire attention à la planète. Je suis en discussion avancée pour des partenariats en Europe.

Propos recueillis par Laure Belot

Syndicat National des Antiquaires

# L'ART ou L'ISF

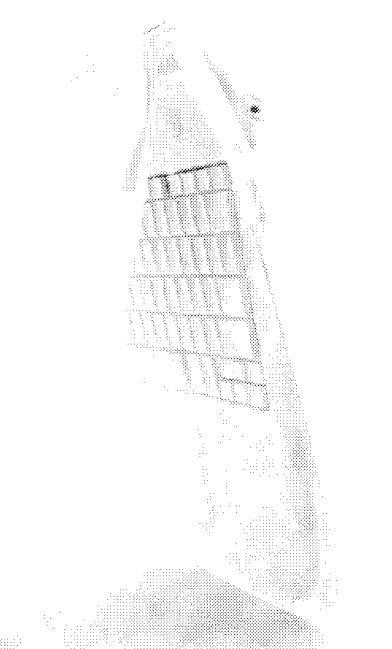
il faut choisir, Mesdames et Messieurs les Députés.

1 bis rue Clément-Marot 75008 Paris  
Tel. 01 47 20 31 87 - Fax 01 47 23 51 83  
Internet : http://www.franceantiqu.fr/sna  
E-mail : snantiq@wanadoo.fr  
Envoi de l'annuaire sur demande




L'art, une richesse qui nous concerne tous.

## Les Galeries Lafayette ont toujours une longueur d'avance sur les collections très portables.



**NOUVEL ESPACE MULTIMÉDIA.**  
L'iBook est dès maintenant au nouvel espace multimédia. Avec toutes les marques et les nouveaux modèles qui font l'actualité de la rentrée informatique.

HAUSSMANN - 5<sup>ème</sup> étage





# Le gouvernement de Hongkong éprouve des difficultés à revendre ses actions

Les titres boursiers avaient été acquis durant l'été 1998 pour contrer les spéculations

Le gouvernement de Hongkong a entamé une tournée afin de vendre aux investisseurs du monde entier son fonds Tracker Fund of Hong

Kong (TraHK). Cette sicut géante contient les actions que les autorités de l'ancien territoire britannique avaient achetées, en août 1998, en

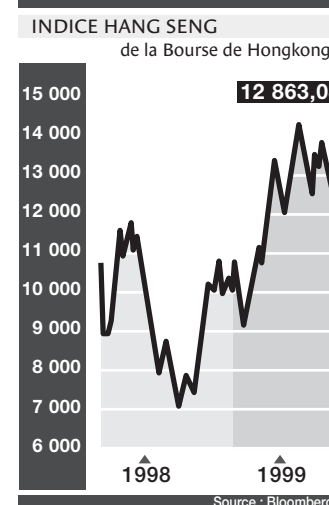
toute hâte, afin d'enrayer la chute de la Bourse. L'opération de cession s'annonce délicate dans un marché qui, malgré sa remontée, reste fragile.

## HONGKONG correspondance

Il faudra des années au gouvernement de Hongkong pour rendre au marché les quelque 216 milliards de dollars de Hongkong (180 milliards de francs) d'actions, achetées en toute hâte en août 1998 pour défendre sa monnaie contre les attaques des spéculateurs. En juin, conseillé par Goldman Sachs et ING Barings, il décide de les vendre, via une sicut géante composée des 33 valeurs de l'indice Hang Seng (HSI), baptisée Tracker Fund of Hong Kong (TraHK), dont les parts seront échangées à la Bourse locale à un cours strictement indexé sur les oscillations de l'indice. Alors que le gouvernement lance aujourd'hui sa tournée pour vendre son fonds dans le monde entier, l'exercice se révèle délicat. Son problème : comment attirer des investisseurs dont l'appétit est fortement érodé par la surabondance des appels publics à l'épargne à Hongkong, sans casser par une offre trop agressive un marché déjà fragile ?

Pour faire face à ce dilemme, le gouvernement a choisi une approche très progressive : à ce jour, seuls 10 milliards de dollars de Hongkong environ sont offerts sous la forme de parts de TraHK ; le reste sera écoulé par petits paquets à la fin de chaque trimestre, en fonction de la demande. Prudence oblige, les conditions exactes de l'offre ne seront connues qu'entre le 9 novembre et le 11 novembre, à l'issue de la période de collecte des ordres. Le montant final de l'offre, l'allocation réservée aux institutionnels comme aux particuliers, le niveau

## Une intervention efficace



de la décote qui va être offerte aux particuliers résidant à Hongkong, ou encore le prix qui sera offert aux institutionnels comme aux étrangers, dépendront de la demande effective.

Craignant qu'un prix trop bas ne suscite d'importants transferts de capitaux des actions de l'indice au TraHK, le gouvernement a

choisi d'offrir à ses résidents une décote faible : 5 % par rapport aux cours moyens du marché, qui sera révisée à la hausse en cas de faible intérêt des acheteurs. S'il estime que la baisse récente du marché suffit à rendre la Bourse de Hongkong peu chère, c'est tout de même très peu pour un marché très volatil, qui perd facilement 2 % à 3 % par séance.

## RUMEURS DE MANIPULATION

Aussi, pour rendre son offre un peu plus attractive et éviter que les particuliers ne revendent leurs parts dès la première cotation, a-t-il institué un système de distribution de parts gratuites à l'issue d'une certaine période de détention.

Quoi qu'il en soit, le produit apparaît déjà si peu attractif que, selon de nombreuses rumeurs circulant à Hongkong, des banques auraient fait baisser le marché et créé des options pariant sur la baisse pour rendre le prix d'achat du TraHK plus intéressant. En fin de semaine passée, le HSI était descendu à 12 863 points, contre plus de 13 800 à la mi-septembre. Des arbitragistes ont vendu des

actions de l'indice à terme pour le faire baisser, dans l'espoir de racheter à meilleur prix. Certains auraient même été approchés par des banques conseils pour vendre leurs titres en échange de l'assurance d'obtenir un nombre important des parts de TraHK. Manipulation du marché à grande échelle ou activité normale d'arbitrage sur une place financière liquide ? Les volumes échangés les semaines passées étant restés dans les normes du marché, il semble que ces opérations reuvent davantage d'un arbitrage régulier.

Mais le jeu n'est pas sans risque : certains arbitragistes, qui avaient vendu à terme des actions de l'indice, dont celles du groupe Hutchison Whampoa, se sont retrouvés pris à revers lorsque l'action Hutchison a gagné 17 % vendredi, après que le grand groupe de Hongkong eut annoncé avoir vendu 45 % de l'opérateur britannique de téléphonie mobile Hutchison à l'allemand Mannesman pour 14,6 milliards de dollars américains.

Valérie Brunschwig

## Le Matif attend toujours son plan de sauvetage

LA RECOMPOSITION des marchés à terme européens se poursuit. Lundi 25 octobre, le marché britannique, le Liffe (London International Financial Futures and Options Exchange), a décidé de tourner une page de son histoire, en annonçant qu'il abandonnera, dès le 19 novembre, sur ses principaux produits, le système de négociation

physique à la criée qui existait depuis dix-sept ans, au profit de transactions informatisées. A Paris, l'arrêt de la criée il y a un an, le 6 novembre 1998, et le passage au tout-électronique, n'a pas permis au Matif de se redresser. Symbole de la modernisation réussie de la place de Paris, le marché à terme français lutte aujourd'hui pour sa

survie. Mais organisée par le milieu bancaire français, sous l'égide de l'Association française des banques (AFB), la mise en place d'un plan de sauvetage (*Le Monde* daté 12-13 septembre) et d'une riposte à la position dominante du marché germano-suisse, Eurex, prend du temps.

Décidées à tenter une opération de la dernière chance, les grandes banques françaises sont enfin tombées d'accord sur le schéma final qui va consister à créer une nouvelle entité autonome. Son capital sera détenu par le groupe des banques initiatrices du projet, mais sa structure juridique n'a pas encore été arrêtée. Elle agira en tant qu'« opérateur de marchés », au même titre que les autres établissements financiers membres du marché à terme. Son objectif sera d'animer le marché en proposant des prix à l'achat et à la vente sur les principaux contrats à terme négociés sur le Matif, que sont l'Eurobor, basé sur les taux d'intérêt à court terme, et l'Euro-Notionnel, sur les taux d'intérêt à long terme.

## MOBILISATION

Au total, huit établissements financiers vont concrètement participer à l'opération de mobilisation. Chacun d'entre eux a en effet accepté le principe de « prêter » l'un de ses opérateurs pour la survie du marché à terme français. Six ou sept personnes seront ensuite sélectionnées pour faire partie de la nouvelle entité. La plupart des établissements financiers ont déjà donné les noms de leurs candidats. « Il faut repérer les très bons traders », indique un proche du dossier. Ceux-ci seront basés à Levallois-Perret, dans une salle de marchés spéciale, celle-là même qui sert pour de nombreux établissements financiers de salle des marchés de secours et qui avait été utilisée par le Crédit lyonnais lors de l'incendie de son siège. Il restera enfin à mettre en place les outils nécessaires aux opérateurs de cette salle des marchés (flux d'information, systèmes de traitement des ordres...).

« L'opération sera bouclée avant la fin de l'année », indique-t-on à l'AFB. Mais le Matif aura-t-il les moyens d'attendre jusqu'à cette échéance ? Ces dernières semaines, la chute de son activité s'est accélérée. Il y a encore environ un mois, son volume de transactions d'environ 20 000 contrats négociés sur l'Euro-Notionnel en une journée était déjà trente fois inférieur à celui du produit similaire proposé par le marché germano-suisse. Aujourd'hui, avec seulement 3 000 à 4 000 lots échangés quotidiennement sur l'Euro-Notionnel, ce rapport s'établit à plus de 100.

Cécile Prudhomme

# Mitsubishi annonce près de 10 000 suppressions d'emplois

Le constructeur automobile est très endetté

UNE SEMAINE à peine après l'annonce de 21 000 suppressions d'emplois chez Nissan, Mitsubishi Motors a décidé, mardi 26 octobre, de se séparer à son tour de 9 900 salariés, soit 11 % de ses effectifs. Le quatrième constructeur automobile japonais serait-il séduit par la méthode de Carlos Ghosn ?

La situation de Nissan n'a pas grand chose à envier à Mitsubishi. Le plan de restructuration annoncé s'inscrit dans le même contexte morose d'un marché automobile atone. Les immatriculations de Mitsubishi ont baissé de 4 % en 1998 et ont continué de chuter en septembre au Japon de 3,5 %. Pourtant, Mitsubishi a moins souffert que certains de ses concurrents. Sa présence sur le marché des mini-véhicules, en forte croissance au Japon, a permis à la marque aux trois diamants de gagner des parts de marché, à 10,7 %. Le groupe est devenu bénéficiaire aux Etats-Unis et en Europe. Mais le léger bénéfice de 5,7 milliards de yens enregistré lors de l'exercice 1998/1999, grâce à la cession du terrain de son usine de Maruko, dans la région de Tokyo, ne doit pas faire oublier les difficultés du groupe. A commencer par son énorme dette, qui s'élevait, à fin mars, à 1 770 milliards de yens. Mitsubishi a prévu de la réduire de 200 milliards cette année.

Dans ce contexte, Mitsubishi cherche à réduire ses coûts fixes. Un premier plan de restructuration avait été mis en œuvre en novembre 1998, prévoyant déjà la suppression de 2 500 postes. Lors de l'annonce des résultats du groupe, en mai, son président, Kat-

shiko Kawasoe, avait prévenu qu'il faudrait accélérer ce plan au cours d'un exercice 1999/2000 qui s'annonce « difficile ». Les nouvelles réductions seront réalisées « par la restructuration des filiales dans le monde entier ». Le groupe ne prévoit pas de licenciement, les suppressions se faisant par l'ouverture de guichets départs et le gel d'embauches. « Bien que nous ayons déjà engagé des mesures de restructuration, nous estimons nécessaires de prendre des décisions supplémentaires afin de renforcer notre compétitivité et de survivre dans un marché de plus en plus concurrentiel », a expliqué Mitsubishi.

## CERCHE PARTENAIRE

Avec son million et demi de véhicules vendus par an, le dixième constructeur mondial apparaît de plus en plus fragile. D'autant que Mitsubishi est présent sur tous les segments du marché : du camion à la mini-voiture, en passant par toute la gamme de véhicules de tourisme. Difficile, dans ces conditions, de parvenir à la taille critique. Le groupe japonais a trouvé une première solution dans le camion en s'alliant à Volvo, donnant naissance au numéro un mondial du secteur. Les deux constructeurs ont annoncé, le 8 octobre, la création d'une filiale commune. En revanche, dans l'automobile, Mitsubishi est toujours à la recherche d'un partenaire, au-delà des coopérations ponctuelles déjà nouées avec Fiat et avec Volvo, aujourd'hui filiale de Ford.

Stéphane Lauer

## NatWest envisage une importante réduction d'effectifs

NATWEST, LA QUATRIÈME BANQUE britannique, doit annoncer cette semaine son plan pour tenter d'échapper à l'offre publique d'échange hostile de 22 milliards de livres lancée contre elle par Bank of Scotland. Selon le quotidien *Les Echos*, elle étudierait une réduction de ses effectifs qui se traduirait par la suppression de 10 000 emplois. Cette mesure lui permettrait de dégager des économies équivalentes aux synergies prévues en cas de rapprochement des deux banques. Pour convaincre ses actionnaires de ne pas apporter leurs titres à la Bank of Scotland, la NatWest pourrait également distribuer un dividende exceptionnel de 3,4 milliards de livres (5,3 milliards d'euros). En revanche, elle n'aurait toujours pas trouvé de « chevalier blanc ».

(Publicité)

# 13 JUIFS D'IRAN EN DANGER DE MORT

## LE PRESIDENT KHATAMI EST REÇU A PARIS !

### EXIGEONS DE LUI LEUR LIBERATION IMMEDIATE

### TOUS A LA MANIFESTATION

### MERCREDI 27 OCTOBRE 1999

### A 18 H 30

### DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE

(METRO : CITE)

C.R.I.F  
(Conseil Représentatif des Institutions Juives de France)

En avant première, avec le Monde interactif et Casterman, découvrez chaque jour **Morgan**, le dernier roman graphique inédit de **Hugo Pratt**

DERRIÈRE LES RUINES DE CE CHÂTEAU, LA-BAS, IL Y A UN OBSERVATOIRE ENNEMI... IL EST DANS UNE POSITION STRATÉGIQUE IMPORTANTE.

NOS SOLDATS N'ONT PAS ENCORE RÉUSSI À LES DÉLOGER

ILS ONT DÉJÀ PERDU BEAUCOUP D'HOMMES, EN ESSAYANT DE REJOINDRE CES RUINES !

NOLIS AVONS DE LA VISITE. REGARDEZ, MON COMMANDANT.

Hugo Pratt  
M INTERACTIF

www.casterman.com/lemonde



# COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 27 OCTOBRE 1999

## Euronews marque sa différence sur le marché des chaînes d'information

Après les programmes allemand, anglais, espagnol, italien et français, la chaîne européenne lance une version portugaise afin de s'imposer dans un univers de plus en plus concurrentiel

**LYON**  
de notre envoyé spécial  
« Attention, il arrive ! Live ! » Il est 10 h 15, et Lord Robertson, le nouveau secrétaire général de l'OTAN, arrive au siège bruxellois de l'Organisation atlantique pour sa prise de fonction officielle. A priori, l'événement n'a rien de particulièrement excitant. Mais, fidèle à sa vocation de chaîne d'information européenne par câble et satellite, Euronews le retransmet en direct. Dans la régie, les voyants « on air » s'allument. Enfermés dans leur cabine de commentaires, les journalistes embrayent sur les premières images, chacun dans leur langue. En attendant le portugais à partir du 1<sup>er</sup> novembre, Euronews diffuse déjà en allemand,

pour nous, l'intronisation de Robertson est incontournable. Et c'est toujours bien de griller la concurrence. » Les journalistes, eux, sont déjà de retour dans la salle de rédaction et foncent sur leur écran pour écrire le sujet du journal de 11 heures. En moyenne, ils traitent plus d'un sujet par heure, passant sans cesse de leur écran d'ordinateur à leur « bocal » de commentaire. A Euronews, pas de grands reporters ni de présentateurs vedettes. Répartis en équipes multilingues de cinq membres qui travaillent sur les mêmes sujets, les journalistes ne font que du commentaire sur des images achevées à l'extérieur et les sujets ne sont pas signés. Leurs visages et

news depuis sa création en 1993), resserre les liens tandis que le mélange des cinq langues pratiquées forme une espèce d'espéranto qui facilite le contact. « Achtung ! Aujourd'hui, il n'y a pas d'analyse », annonce le programme du jour dans le langage d'Euronews.

### PRAGMATISME ANGLAIS

Le multilinguisme est aussi synonyme de lourdeurs et de différences d'approche. « Moi, en tant qu'italien, si je ne connais pas le chiffre exact à citer dans un commentaire, je vais dire "une dizaine". Un Allemand, lui, ça le rend fou et il va passer une demi-heure pour trouver qu'il s'agit de 12,6 % », explique Luca qui travaille pour la chaîne européenne depuis trois ans. Présent depuis plus longtemps, François se plaît toujours autant à Euronews. « La coexistence permanente des langues et des cultures, c'est hyper enrichissant », souligne le jeune Français. Le multilinguisme est lourd à gérer au quotidien, surtout dans l'urgence d'une chaîne info. Mais vu les difficultés et les contraintes que cela implique, on ne s'en sort pas si mal, surtout depuis que les Anglais d'ITN sont arrivés. »

Depuis décembre 1997, Euronews est dirigée par International Television News (ITN). Le groupe britannique de télévision a donné un nouveau souffle à une chaîne alors moribonde et lourdement déficitaire. Sans vraiment mettre beaucoup d'argent sur la table (50 millions de francs - 7,62 millions d'euros - pour l'entrée à 49 %, et 15 millions d'investissements), ITN a professionnalisé le fonctionnement d'Euronews et transformé son image. « ITN nous a apporté sa rigueur et son expé-

rience. Mais il n'y a pas eu de révolution éditoriale, Euronews n'est pas devenue eurosceptique avec l'arrivée des Anglais », affirme François.

Née de la volonté politique des grands pays européens, Euronews compte toujours un consortium de chaînes publiques européennes (dont France-Télévision) dans son capital. Mais l'approche est désormais beaucoup plus pragmatique. Les responsables d'ITN sont là pour gagner de l'argent.

« Nous avons repris Euronews parce que nous y voyons un moyen de développer ITN et d'exploiter un vrai potentiel commercial », explique Martyn Wheatley, directeur général d'Euronews et ancien directeur financier d'ITN. Euronews est un concept unique sur le marché. C'est une chaîne faite par les Européens, pour les Européens et dans leurs langues. L'information internationale en Europe ne peut pas venir seulement de Londres ou d'Atlanta et être diffusée uniquement en anglais comme c'est le cas avec BBC World ou CNN. »

En deux ans, la nouvelle direction d'Euronews n'a pas tout à fait réussi à rétablir l'équilibre finan-

cier. En 1999, les pertes devraient s'élever à 18 millions de francs contre 38 millions en 1998, pour un chiffre d'affaires de 139 millions. Les recettes publicitaires représentent plus de 30 % de ce montant (en hausse de 60 %). Elles accompagnent la croissance de l'audience, en augmentation de 11 % depuis janvier 1998. Euronews se place parmi les leaders des chaînes d'info sur le Vieux Continent avec une audience journalière de 966 000 téléspectateurs.

### CONCEPT UNIQUE

Au moment où les chaînes nationales d'information - comme i télévision lancée par Canal + en France, le 4 novembre - se multiplient, Euronews s'engage dans un développement majeur avec le lancement du portugais comme sixième langue de diffusion. « Euronews a une approche de l'actualité plus large qu'une chaîne nationale mais plus locale qu'une chaîne internationale comme CNN. Nous ne sommes pas concurrents, nous sommes différents. »

Frédéric Chambon

### Présent dans quarante-trois pays

Euronews est diffusée dans quarante-trois pays, européens pour la plupart, sur le câble et le satellite. Certains de ses programmes sont repris sur le réseau hertzien par une partie de la quarantaine de chaînes publiques européennes partenaires. La chaîne est également présente dans le Maghreb, en Asie centrale, en Amérique du Nord et du Sud. Le lancement du programme en portugais vise d'abord le Portugal mais, ultérieurement, aussi le Brésil. Diffusée vingt heures sur vingt-quatre, Euronews propose un journal toutes les demi-heures et plusieurs tranches « tout info ». La grille, réalisée par une centaine de journalistes, comprend aussi des magazines dans le domaine des affaires européennes, du sport et de l'économie notamment.

anglais, espagnol, français et italien. Les téléspectateurs voient le même reportage mais l'écotent dans leur propre langue.

Dans la régie, Vladimir Ivanov a les yeux rivés sur les écrans de contrôle et jubile. « Super ! BBC World a raté le début », lâche le rédacteur en chef. « On évite de faire des directs trop soporifiques mais,

leurs noms n'apparaissent jamais à l'écran. Rédhibitoire pour les ego démesurés, la formule semble bien acceptée. Dans un joyeux brouhaha, nationalités et accents se mélangent pour former une tour de Babel où la moyenne d'âge tourne autour de vingt-cinq ans.

L'expatriation à Ecully, en banlieue lyonnaise (où se trouve Euro-

## La télévision publique suédoise en difficulté

**STOCKHOLM**  
de notre correspondant  
Sveriges Television (SVT), la télévision publique suédoise, croyait bien avoir déniché le chef qui lui aurait permis d'éviter au mieux les écueils semés sur la route de la modernisation. L'institution s'est jetée à corps perdu dans la technologie numérique et la transition ne se fait pas sans accrocs ni doutes. Respecté pour ses capacités professionnelles, journaliste de formation ayant fait ses preuves à la vice-présidence de la chaîne la plus regardée du royaume, TV4 (privée), Lars Weiss devait prendre ses fonctions de PDG de SVT le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Nul ne saura s'il aurait réussi dans sa nouvelle entreprise. Dans une lettre envoyée lundi 25 octobre, il a annoncé qu'il renonçait à son futur poste. A l'origine de cette décision : la vente, controversée, par l'intéressé de sa société de consultant dans laquelle il avait apporté ses indemnités de départ de TV4. Cette société avait été acquise par des racheteurs d'entreprise soupçonnés d'irrégularités fiscales.

M. Weiss affirme ne pas avoir été conscient de la chose lors la transaction. En principe légale, cette vente permit à M. Weiss de payer moins d'impôts. Mais cette initiative fut considérée par certains responsables politiques comme peu compatible avec la fonction de PDG d'une entreprise publique, censée, qui plus est, enquêter sur les « affaires » surgissant de temps à autre dans le pays.

### TOUT NUMÉRIQUE

Réunie le 22 octobre, la direction de SVT renouvela sa confiance à M. Weiss, à l'exception de deux de ses treize membres : l'un nommé par le gouvernement social-démocrate, l'autre par la centrale syndicale LO. Cette absence d'unanimité convainquit Lars Weiss, cinquante-trois ans, de jeter l'éponge. La mésaventure vécue par M. Weiss a rappelé que SVT n'était pas à l'abri des pressions politiques. Qui plus est, cet étalement, financé par la redevance, traverse une crise d'identité face à la rude concurrence du

secteur privé. Le lancement, en avril, d'une chaîne publique d'information continue (SVT24) a achevé de semer le doute parmi les quelque 3 000 employés de Sveriges Television. Pour certains, la Suède et ses 9 millions d'habitants n'a pas besoin d'une chaîne à la CNN. SVT24 a absorbé une partie non négligeable du budget de la télévision publique.

Or la dernière-née, qui émet jour et nuit sauf les week-ends, n'est quasiment pas regardée ! En effet, SVT24 utilise la technologie numérique hertzienne, qui nécessite un équipement de réception particulier et coûteux. Seul un millier de téléspectateurs se sont portés acquéreurs depuis avril... Le gros de l'audience est constitué de 30 000 à 40 000 abonnés du satellite, sur lequel SVT24 est aussi diffusée.

Malgré tout, la direction de SVT continue à miser sur le numérique. Elle vient ainsi de proposer une réorganisation des rédactions tendant à muscler SVT24, tout en réalisant des économies de 56 millions de couronnes (6,5 millions d'euros) dans les deux autres chaînes, où une centaine d'emplois seraient supprimés. Ce projet prévoit aussi la création d'un desk central à toutes les rédactions. De nombreux journalistes s'en sont émus, rappelant que le Parlement avait exigé le maintien, dans les deux chaînes publiques traditionnelles, de deux rédactions indépendantes l'une de l'autre, pour garantir le « pluralisme » de l'information.

Antoine Jacob

### Le PDG de France Télévision prône un « statut spécial »

« On pourrait imaginer, à côté des entreprises de communication privées (...), la constitution d'entités nouvelles, dotées d'un statut spécial, à mi-distance entre la fondation d'intérêt public et l'entreprise à finalité de profit. De telles entités rendraient possible, si le principe en était accepté par tous les pays, d'avancer dans la voie de cette exception culturelle à la française », explique Marc Tessier, dans un entretien à Libération du mardi 26 octobre. Le PDG de France Télévision cite l'exemple d'entreprises publiques étrangères, comme le groupe allemand Bertelsmann, « déjà contrôlées par des fondations d'intérêt public qui permettent de préserver leur ancrage national ».

### Corbeilles Mieux Vivre Votre Argent 1999



Quand nos performances sont reconnues vous êtes les premiers gagnants.

Nos gestionnaires sont mobilisés pour vous offrir les meilleures solutions pour dynamiser votre épargne et diversifier vos actifs. Aujourd'hui, nos Sicav et FCP sont à l'honneur et vous êtes les premiers bénéficiaires de leurs performances.

Consultez votre conseiller ou appelez le 01 45 96 43 21 Rejoignez-nous sur Internet [www.cicfg.com](http://www.cicfg.com)



VALEEL

## La chute du mur de Berlin

C'était il a dix ans. Dans une série en six épisodes, retour sur l'année 1989 et les événements qui ont précipité l'effondrement du bloc socialiste

Du lundi 1<sup>er</sup> novembre au samedi 6 novembre

Le Monde daté 2







FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'annonce faite, lundi 25 octobre, par Jacques Chirac, à la suite d'une rencontre avec Jiang Zemin, d'une commande de 28 Airbus par la Chine pour une valeur de près de 1,8 milliard de dollars, a porté le titre de British Aerospace, qui s'est apprécié lundi de 4,05 %, à 359,5 pence.

annoncé que BMW va porter à plus de 10 % sa participation dans le capital du motoriste. L'action ARM Holdings a bondi, lundi, de 14,89 % à 1528 pence. Le premier créateur européen de microprocesseurs pour les téléphones mobiles et d'ordinateurs a signé un accord de licence avec le numéro un mondial des puces Intel.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Conglomérats and Pharmacie.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Conglomérats and Pharmacie.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Conglomérats and Pharmacie.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Conglomérats and Pharmacie.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Conglomérats and Pharmacie.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Conglomérats and Pharmacie.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table of European stock values with columns for code, cours, and % Var. veille. Includes sub-sections for Conglomérats and Pharmacie.

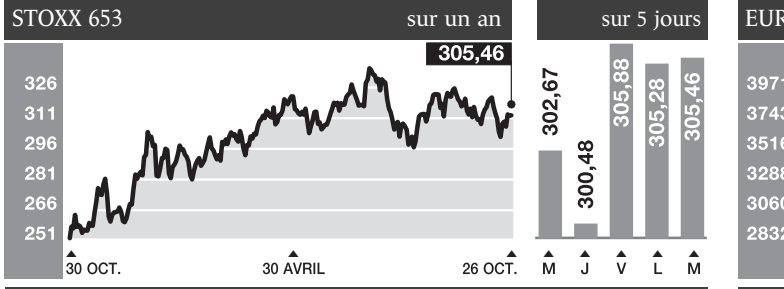


Table of stock values for various companies including COURTAULDS TEXT, DL.LUTFHANS N, ELECTROLUX-B, etc.

Table of stock values for various companies including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock values for various companies including AKER RGI-A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table of stock values for various companies including AIRBUS, AIRBUS, AIRBUS, etc.

Table of stock values for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table of stock values for various companies including CEPSA, ELF AQUITAINE, ENI, ENTERPRISE OIL, etc.

Advertisement for www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

Table of stock values for various companies including DAMSKIBS SVEND, DELTA PLC, DET SONDENFJ, etc.

Table of stock values for various companies including 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table of stock values for various companies including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIRTOURS PLC, etc.

Table of stock values for various companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG OE BRÄU-BE, etc.

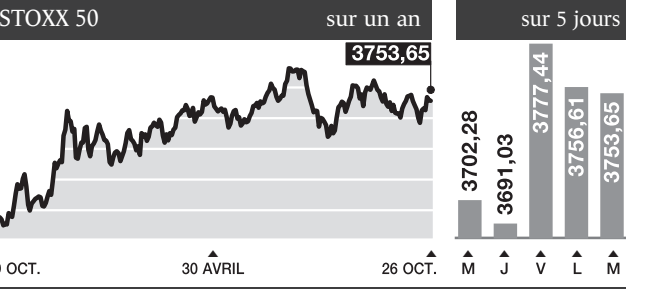


Table of stock values for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, AGF/RM, etc.

Table of stock values for various companies including STOREBRAND, SUN LF & PROV H, SWISS LIFE REG, etc.

Table of stock values for various companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock values for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock values for various companies including AHOLD, ASDA GROUP PLC, AGENS MEDICAL, etc.

Table of stock values for various companies including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock values for various companies including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock values for various companies including AIRBUS, AIRBUS, AIRBUS, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock values for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock values for various companies including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOCT, etc.

Table of stock values for various companies including I & I AG & CO.KGAA, ARKTRON, ALCUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock values for various companies including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock values for various companies including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock values for various companies including AIRBUS, AIRBUS, AIRBUS, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

Le titre Alstom s'adjugeait 3,76 %, à 28,15 euros, en début de matinée, mardi 26 octobre. Paris Bourse a fait savoir qu'Alstom entrera dans l'indice CAC 40 le 5 novembre.

La valeur Canal+ s'appréciait de 2,17 %, à 61,20 euros, dans les premiers échanges, mardi. La chaîne cryptée a enregistré une hausse de 17 % de ses abonnements au 30 septembre.

L'action Pinaut-Printemps-Redoute ouvrait en hausse de 0,12 %, à 170,20 euros, en début de séance, mardi. Le groupe a connu une hausse de 14,1 % de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois, à la faveur notamment « d'un programme dynamique d'acquisitions ».

L'annonce par Saint-Gobain de l'achat de la société Quartz International, numéro trois américain des pièces transformées en quartz pour l'industrie des semi-conducteurs, n'a pas eu d'impact positif sur le cours du groupe qui cédait 0,42 %, à 166 euros, mardi.

De même, l'annonce par Ciments Français d'une progression de 11,6 % de son chiffre d'affaires sur neuf mois n'a pas favorisé le titre qui perdait 0,15 %, à 65 euros, mardi.

La valeur Carrefour ouvrait en hausse de 0,32 %, à 158,50 euros, mardi. Le distributeur a remporté haut la main son offre publique d'échange sur Promodès en obtenant 95,33 % des titres du groupe.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 26 OCTOBRE Cours relevés à 09h50 Liquidation : 23 novembre

Table of stock market movements for France, listing various companies and their percentage changes and closing prices.

Main table of stock market movements for various companies, including Alstom, Canal+, Pinaut-Printemps-Redoute, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of international stock market movements, listing companies like American Express, Barrick Gold, and others.

Table of international stock market movements, listing companies like American Express, Barrick Gold, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of international stock market movements, listing companies like American Express, Barrick Gold, and others, with columns for company name, price, and change.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 25 OCTOBRE Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market movements, listing companies and their percentage changes and closing prices.

“La valeur de vos Sicav & FCP en direct”

Advertisement for SG Asset Management, featuring the slogan “Suivez vos OPCVM 24H/24” and a large phone number: au 08 36 68 36 62.

SECOND MARCHÉ

MARDI 26 OCTOBRE Une sélection. Cours relevés à 09h50

Table of second market movements, listing companies and their percentage changes and closing prices.

Table of international stock market movements, listing companies like American Express, Barrick Gold, and others, with columns for company name, price, and change.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 octobre

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their closing prices.

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their closing prices.

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their closing prices.



# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 27 OCTOBRE 1999

**SCIENCES** Depuis sept ans, le National Ice Center américain suit la lente progression d'un iceberg tabulaire, B-10A, long de 66 km et large de 21 km, qui est actuellement en

route vers le cap Horn. ● L'ALERTE a été récemment donnée par les garde-côtes américains, qui conseillent aux navigateurs la plus grande vigilance dans une zone de

250 km de rayon autour de B-10A. ● CE MONSTRE n'est pas seul. Vingt-six autres sont suivis par satellite dans les eaux antarctiques. Tous dépassent les 18 km de long et trois

d'entre eux flirtent avec les 90 km de long. ● Y A-T-IL UN LIEN avec un possible réchauffement du climat ? On ne peut l'exclure. Encore que la calotte glaciaire de l'Antarctique

soit en constante régression depuis environ vingt mille ans. ● DANS CERTAINES ZONES, les terres, soulagées par cette « perte de poids », ont remonté de 27 mètres.

## Vingt-six icebergs géants errent dans les eaux de l'Antarctique

Ces glaces arrachées au continent proviennent des grands glaciers antarctiques. Depuis plusieurs milliers d'années, la calotte glaciaire régresse et les chercheurs s'interrogent sur les effets aggravants d'un possible réchauffement planétaire

L'ALERTE a été lancée récemment par le Centre national de la glace américain (US National Ice Center) : B-10A, un iceberg géant, est entré dans une zone où il est susceptible de représenter un danger pour la navigation. Sa taille est impressionnante : 66 kilomètres de long pour 18 kilomètres de large : un sixième de la Corse ! Ce qui ne l'empêche pas de dériver, au gré des vents et des courants – à la vitesse de 12 à 18 kilomètres par jour – au large du cap Horn, heureusement peu fréquenté, surtout à cette époque de l'année.

Si ses dimensions le rendent facilement repérable par radar, il sème de dangereux blocs de glace sur son passage au fur et à mesure qu'il fond en abordant des eaux plus chaudes. Les garde-côtes américains conseillent donc aux navigateurs d'être très vigilants dans une zone de 250 kilomètres de rayon autour de lui...

### SURVEILLANCE SPATIALE

B-10A fait partie des vingt-six gros icebergs dont le National Ice Center suit actuellement la progression en permanence dans les eaux antarctiques, grâce aux images fournies par les satellites de la NOAA (National Oceanographic and Atmospheric Administration) et du département de la défense américain. Tous dépassent les 18 kilomètres de longueur (condition nécessaire pour qu'ils fassent l'objet de ce suivi) et quatre d'entre eux sont nettement plus gros que B-10A : A-38A (86,4 km de longueur), A-38B (75,6 km), D-15 (93,6 km) et B-9B (81 km).

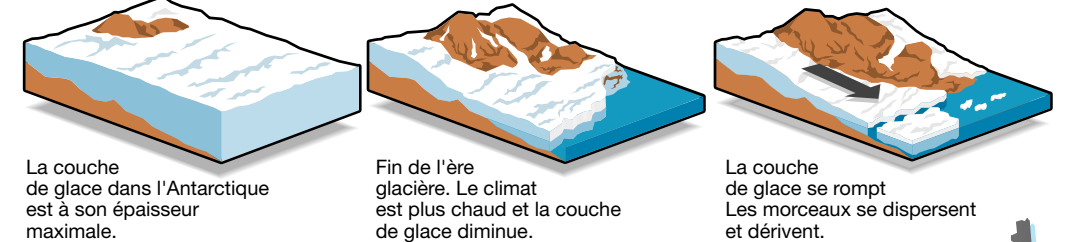
Cela fait sept ans que B-10A, ou plutôt l'énorme morceau de banquise dont il est issu, fait l'objet de cette surveillance spatiale. La traque a commencé en janvier 1992, quand cette plaque a été repérée et baptisée B-10. Elle s'était détachée, peu de temps auparavant, de la langue de glace

La longue errance d'un bloc de glace de 1 200 km<sup>2</sup>

UN ENSEMBLE DE 66 KM SUR 18 KM NAVIGUE À 700 KILOMÈTRES DU CAP HORN.

Comment se sont formés les icebergs ?

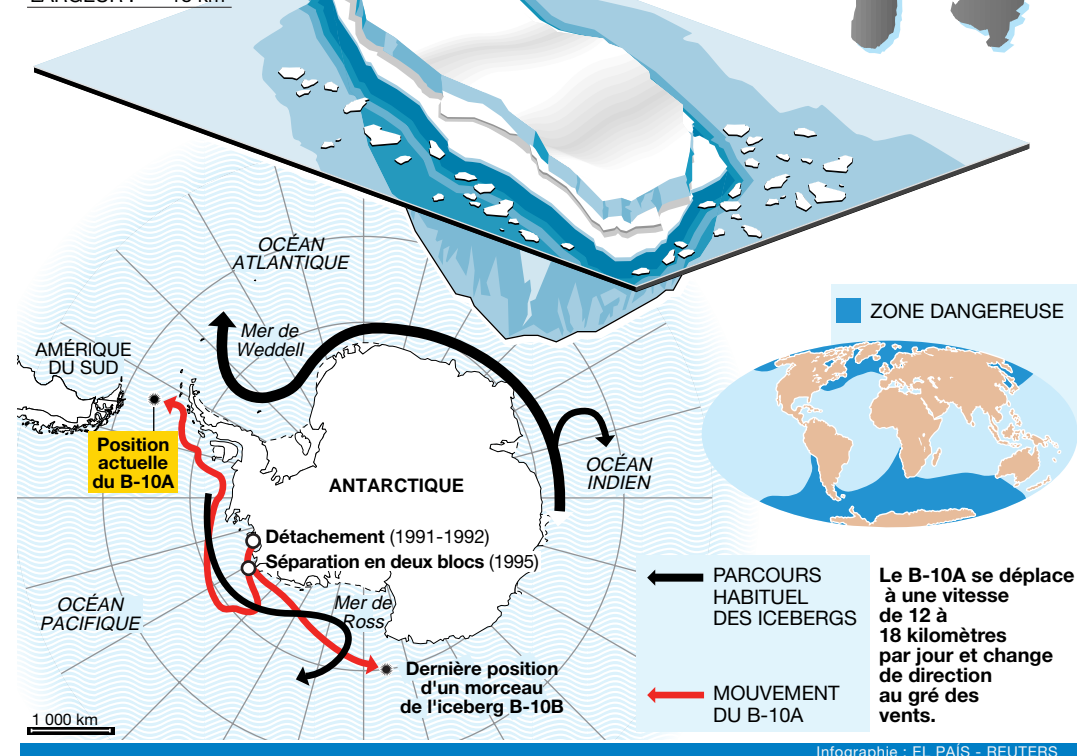
► De 3 à 2 millions d'années av. J.-C. ► De 2 millions d'années à 10 000 ans av. J.-C. ► De 10 000 ans av. J.-C. à nos jours



### L'iceberg B-10A

La taille de l'iceberg s'est réduite depuis qu'il s'est détaché de l'Antarctique il y a sept ans. Elle équivaut aujourd'hui au 1/6<sup>e</sup> de celle de la Corse.

LONGUEUR : 66 km  
LARGEUR : 18 km



## L'encyclopédie Britannica installée sur Internet pour ne pas disparaître

Le 20 OCTOBRE, la célèbre Encyclopædia Britannica a donné gratuitement accès sur Internet au contenu de ses trente-deux volumes. La nouvelle a aussitôt provoqué une ruée des internautes vers cette mine d'informations comprenant pas moins de 44 millions de mots, 72 000 articles et 10 000 illustrations. La vénérable institution créée à Edimbourg (Ecosse) en 1768 et installée à Chicago depuis 1934, mise énormément sur l'attrait de son site (<http://www.britannica.com/>).

« Nous avons 230 années d'expérience éditoriale et nous pensons qu'Internet nous offre la meilleure opportunité pour toucher le plus grand nombre de personnes possible », a déclaré James Strachan, directeur de la division Internet de l'entreprise, lors de l'annonce de la gratuité. L'éditeur n'imaginait pas atteindre cet objectif aussi rapidement. A peine ouvert, le site s'est en effet immédiatement bloqué sous les assauts de millions d'internautes curieux. Malgré les efforts des informaticiens, l'accès à Britannica.com restait impossible.

### VERSION ÉLECTRONIQUE BRADÉE

Il n'aurait fonctionné normalement que quelques heures avant le réveil des Américains, le 21 octobre, avant de se bloquer de nouveau. Le 25 octobre, l'encyclopédie restait inaccessible.

Don Yannias, directeur général de la filiale Britannica.com, accueillait, et accueille encore, les internautes sur la page de garde du site, avec un message qui fait appel à la patience des internautes : « Nous nous excusons auprès de tous ceux qui n'ont pas pu

accéder à Britannica.com. La formidable réponse [à l'ouverture du site] a créé un raz-de-marée sur notre site et nous travaillons d'arrache-pied pour rétablir son fonctionnement aussi vite que possible. »

L'éditeur commercialise l'Encyclopædia Britannica pour 1 250 dollars (1 154 euros, 7 571 francs) en version imprimée et brade sa version électronique pour 59,95 dollars (55 euros, 363 francs). Mais la concurrence féroce de l'encyclopédie Encarta de Microsoft, dont la version de luxe sur CD-ROM ne coûte que 39 dollars (36 euros, 236 francs), a eu un effet catastrophique sur ses ventes aux États-Unis.

Pierre Le Manh, PDG d'Encyclopædia Universalis, l'entreprise française créée conjointement par Encyclopædia Britannica et Le Club français du livre en 1968, estime que sa maison mère est victime d'un effet pervers de la culture américaine.

### Encarta en ligne

Microsoft propose un accès gratuit en ligne à l'encyclopédie Encarta. Il s'agit d'une version allégée. La longueur des articles y est divisée par dix et les cartes détaillées sont inaccessibles. La version complète peut néanmoins être parcourue gratuitement pendant sept jours. L'internaute accède alors à 40 000 articles, 10 000 photographies, 350 vidéos et 13 000 liens avec d'autres sites Internet. Au-delà de cette période d'essai, il faut acquitter un abonnement de 49,95 dollars (46 euros, 303 francs), soit un tarif supérieur à celui du prix promotionnel pratiqué pour la version sur CD-ROM (35 dollars aux États-Unis).

Fin 1998, Microsoft déclarait avoir vendu 200 000 exemplaires d'Encarta en deux ans et demi. L'encyclopédie est mise à jour tous les douze mois. L'actualisation des 6 000 cartes géographiques représente, à elle seule, un travail considérable, car il faut intégrer les évolutions politiques et urbaines de l'ensemble des régions du monde.

Outre-Atlantique, les clients d'encyclopédies sacrifient volontiers le prestige de Britannica pour adopter Encarta. Cette dernière, issue du rachat par Microsoft du produit d'un éditeur nettement moins prestigieux, Funk and Wagnalls, a été améliorée et modernisée par l'entreprise de Bill Gates pour créer une version sur CD-ROM.

Son contenu ne prétend pas égaler celui de Britannica. Ce dernier serait-il démodé ? Encarta bénéficie-t-elle de la puissance économique de Microsoft ou bien propose-t-elle un produit plus adapté aux besoins des utilisateurs d'aujourd'hui, peut-être moins avides d'approfondissements ? Il semble que les difficultés actuelles de Britannica soient très liées aux caractéristiques du marché américain où « le public n'accorde pas une valeur forte au contenu éditorialisé de l'encyclopédie », estime Pierre Le Manh.

### 60 % DE SES VENTES

Les différents produits électroniques représentent 60 % de ses ventes cette année et devraient atteindre les 70 % en l'an 2000, alors qu'ils n'existaient pas il y a quatre ans. Ces résultats poussent Pierre Le Manh à persévérer dans la même voie. Pour le moment, il ne propose une version Internet de l'encyclopédie Universalis qu'aux établissements scolaires et aux entreprises.

Pour lui, en donnant gratuitement accès à son encyclopédie sur la Toile, « Britannica change de métier ». La création d'un portail sur Internet « n'est pas, dit-il, une stratégie d'éditeur. (...) Le pari est très risqué ».

Rien ne dit, en effet, que les revenus publicitaires escomptés seront suffisants pour garantir le maintien de la qualité éditoriale de l'encyclopédie. Il semble néanmoins qu'Internet constitue la dernière planche de salut pour la vénérable institution. Mise à mal par la concurrence électronique, elle décide de tenter le tout pour le tout en soignant, en quelque sorte, le mal par le mal.

Michel Alberganti

Thwaites, une extension de l'énorme glacier Thwaites, qui se jette dans la mer d'Amundsen, par 110 degrés de longitude ouest.

B-10 a commencé par dériver vers l'ouest, avant de se briser en deux morceaux au mois de juin 1995. L'un d'eux, B-10B – aujourd'hui trop petit pour être encore sous surveillance – a continué sa route le long de la banquise, tandis que B-10A s'en écartait et rebroussait chemin vers l'est pour suivre une route quelque peu erratique vers le cap Horn.

C'est uniquement en raison de cette localisation dangereuse qu'il est devenu célèbre. Car il ne semble pas y avoir, cette année, plus d'icebergs que d'habitude, estime Ted Scambos. Avec un autre chercheur du centre de données sur la neige et les glaces de l'université de Boulder (Colorado), il a pourtant publié, il y a six mois, une étude montrant que la fonte de deux autres glaciers de l'Antarctique – Larsen B et Wilkins – semblait s'accélérer depuis quelques années (*Le Monde* du 10 avril).

### STABILITÉ MENACÉE

D'autres travaux d'une équipe américaine, publiés le 8 octobre par le magazine *Science*, confirment cette tendance. A en croire ce groupe, dirigé par Howard Conway (université de Washington), la fonte des glaces menace la stabilité d'une énorme partie de la calotte antarctique – plus de 93 millions d'hectares ! – et pourrait faire monter le niveau de la mer de 4 à 6 mètres si elle s'effondrait brusquement.

Une conséquence du réchauffement planétaire engendré par les activités humaines ? Certes, on ne peut pas exclure que le réchauffement d'origine anthropique induise une accélération du phénomène, comme sur les glaciers Larsen B et Wilkins. Mais cela est d'autant plus difficile à vérifier que la vitesse d'écoulement des glaces montre des variations cycliques dues au frottement et à des phénomènes hydrodynamiques, même en l'absence de tout réchauffement.

En fait, l'épaisseur de la calotte glaciaire diminue régulièrement depuis 20 000 ans, époque à laquelle s'est terminé le dernier maximum glaciaire. En s'appuyant sur des données glaciologiques et géologiques recueillies sur le terrain et sur des images radar des structures sous-jacentes à la surface de la banquise, l'équipe de Howard Conway a reconstitué, sur ordinateur, l'histoire de son évolution. Conclusion : les 93 millions d'hectares les plus menaçants (à

l'ouest du continent Antarctique) sont en régression constante depuis 10 000 ans. A cet endroit, la terre, soulagée du poids des glaces, a déjà remonté de 27 mètres.

La datation au carbone 14 d'échantillons recueillis sur les plages de l'île Roosevelt, dans la mer de Ross, montre que la banquise, qui la recouvrait jadis entièrement, a reculé d'environ 1 500 kilomètres depuis le dernier âge glaciaire et que ce mouvement continue à raison de 120 mètres annuels depuis 7 600 ans !

### Glaces du Nord et glaces du Sud

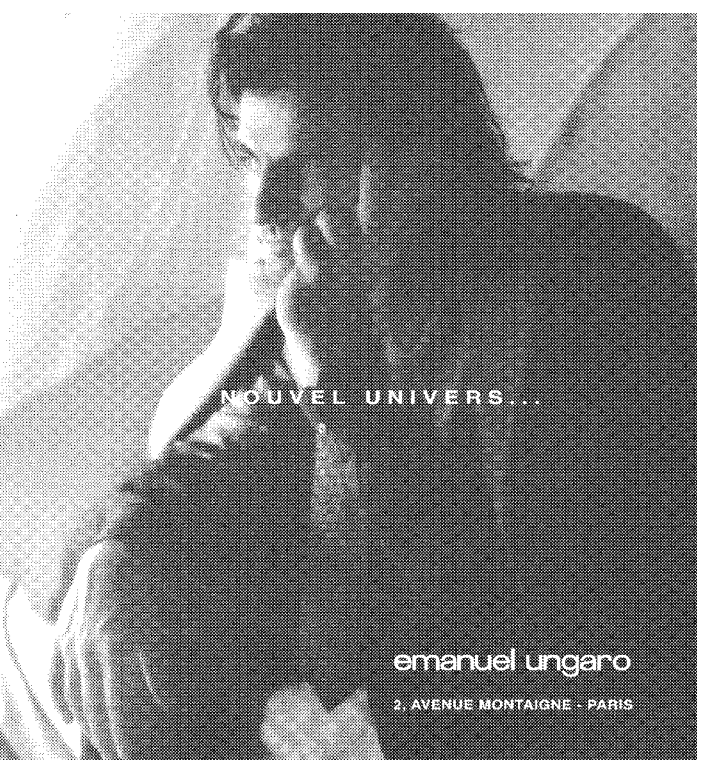
Il y a de nombreux contrastes entre l'Arctique et l'Antarctique. Le premier, qui couvre une surface de 11 millions de kilomètres carrés, est essentiellement formé d'une mer profonde, sur laquelle flottent des glaces qui se déplacent dans une zone comprise entre l'Amérique du Nord et l'Eurasie. Ces glaces dérivantes forment des îles flottantes d'une soixantaine de mètres d'épaisseur, dont la taille peut atteindre plusieurs kilomètres. Au cours de l'été, l'océan Arctique perd près de la moitié de cette glace de mer.

Le second, qui couvre une surface d'environ 13 millions de kilomètres carrés, est un continent sur lequel s'est accumulée au cours des millénaires une couche de glace de plusieurs kilomètres d'épaisseur. En maints endroits, ces glaces glissent jusqu'à la mer et se détachent du continent en d'immenses icebergs tabulaires de dizaines de kilomètres de long aux falaises impressionnantes. Certains, particulièrement optimistes, avaient songé un temps à remorquer ces monstres vers des pays en manque d'eau potable.

Au rythme actuel, il faudra encore 7 000 ans pour que cette partie de la calotte glaciaire antarctique se disloque complètement, estiment les chercheurs. Une situation qui s'est déjà produite dans le passé, il y a environ 130 000 ans, entre les deux derniers âges glaciaires.

La découverte de diatomées dans les forages effectués dans la glace aux niveaux correspondant à cette période en témoigne, explique Howard Conway, car ces algues microscopiques ont besoin d'eau libre pour se développer.

Jean-Paul Dufour





# « L'expansion du rugby passe par la télévision et l'argent »

La Fédération française critiquée sur la qualité de sa prestation

Ancien membre de l'International Rugby Board (1986-1997) et ancien vice-président de la Fédération française de rugby (1993-1996), Marcel Martin, 66 ans, est l'un des cinq directeurs de la Coupe du monde de

rugby. Il tire, pour *Le Monde*, les premiers enseignements de la compétition. S'il reconnaît qu'un pays européen ne peut pas organiser seul une telle compétition, il se félicite du partage de l'événement par le pays

de Galles mais déplore que la France n'ait pas su disperser un peu plus l'événement sur son territoire. Il annonce que les 450 millions de profits dégagés par l'organisation seront répartis selon un système mutuel

entre tous les pays qui auront présenté des dossiers chiffrés et documentés. Et explique la sévérité de la commission de discipline par les exigences qu'impose le professionnalisme.

**« La Coupe du monde de rugby a quitté le territoire français. Quel bilan tirez-vous de son organisation en France ? »**

— On sort d'une Coupe du monde de football entièrement organisée par la France, et on pâtit de la comparaison. Si on compare le nombre de licenciés, le montant des droits de télévision, les moyennes de spectateurs lors des matches de club, le rapport entre le football et le rugby se situe entre 1 à 8 et 1 à 10. Les gens jugent en fonction de ce qui s'est passé en 1998. On peut aussi se demander si la Fédération française de rugby a fait tout ce qu'elle pouvait faire pour bien présenter l'événement.

**— Que pensez-vous du choix des villes ?**

— L'organisation de la Coupe du monde n'est pas responsable du choix des villes. Il a été fait par les fédérations nationales. Les billets sont vendus par les fédérations et leur prix a été fixé par les fédérations. J'ai toujours prôné une politique d'utilisation de la Coupe du monde pour vendre le rugby, c'est-à-dire d'essayer de répartir la compétition sur l'ensemble du territoire français. La fédération n'a pas voulu avoir cette politique. Elle a choisi de concentrer les matches dans trois endroits pour les matches de poule, plus le Stade de France et celui de Lens. J'ai trouvé ridicule qu'on ne prenne pas des stades au standard Coupe du monde. Le choix de Béziers, par exemple, est un choix de politique interne : on a voulu faire plaisir à certains. Ça nous a posé des problèmes parce que l'organisation a été confiée au club.

**— Ne pensez-vous pas qu'on a atteint les limites d'une organi-**

**sation à cinq nations ? Les joueurs ne semblent pas y trouver leur compte...**

— Je suis de ceux qui ont défendu l'organisation de la Coupe du monde dans cinq nations, ou plutôt dans cinq fédérations. Vous n'organiserez jamais une Coupe du monde en Ecosse seule, au pays de Galles seul ou en Irlande seule. Je vois mal l'Angleterre l'organiser et ne pas donner quelques matches à ses voisins. Quant à la France, je ne pense pas qu'il y ait les ressources humaines au sein de la fédération pour organiser. La FFR avait fait un dossier de candidature pour 1999 et un autre pour 2003. Ils ont été tous les deux refusés. Quand vous vous contentez pour un dossier de candidature de photocopier les pages du livre produit par la Coupe du monde football, c'est un peu juste...

**— Faire une Coupe du monde à 20 équipes a eu pour conséquence de programmer des matches de barrage. Ce n'est pas équitable...**

— L'autre solution était de faire jouer ces faux huitièmes de finale sur un week-end et d'avoir le tournoi qui durait une semaine de plus, soit sept semaines. On a jugé que ce n'était pas raisonnable.

**— Est-ce qu'il faut aller à 24 équipes pour la prochaine Coupe du monde ?**

— Sûrement pas. Ce serait très démagogique.

**Comment cette Coupe du monde va-t-elle servir l'expansion du rugby ?**

— L'expansion du rugby passe par deux choses. Un, de voir les matches à la télévision. Deux, de l'argent. Les profits de la Coupe du monde de rugby sont reversés in-



MARCEL MARTIN

tégralement à l'International Rugby Board pour le développement du rugby. Tous les pays en bénéficieront selon un système mutualiste. Les pays font des demandes en fonction de besoins chiffrés et documentés. Le chiffre d'affaires de la Coupe du monde est évalué à 700 millions de francs et nous ferons environ 450 millions de francs de profits. La billetterie devrait dégager un bénéfice de 250 millions de francs, à répartir à parts égales entre les cinq nations organisatrices.

**Une vingtaine de joueurs ont**

## Thomas Lièvrement est rentré chez lui

Victime d'une élongation face à la Namibie, lundi 8 octobre, Thomas Lièvrement, a décidé de regagner la France, lundi 25 octobre, au lendemain de la victoire en quart de finale. Huit jours après sa blessure, le troisième-ligne centre de l'USA Perpignan et de l'équipe de France avait repris l'entraînement, mais son état de forme jugé insuffisant ne lui pas permis de prendre place sur le banc des remplaçants face aux Fidji ou à l'Argentine. « C'est un creve-cœur, pour lui comme pour nous, mais il a besoin d'une dizaine de jours de repos », a indiqué Jo Maso, le manager du XV de France. Les entraîneurs français ont repoussé à mercredi 27 octobre l'annonce du remplaçant de Thomas Lièvrement. Ils attendent de connaître la décision du jury d'appel invité à se prononcer définitivement, mardi 26 octobre, dans l'après-midi, sur la sanction de Christian Califano, suspendu sept semaines pour avoir adressé un coup de tête à un Fidjien.

**été sanctionnés par ce système de « surveillance vidéo », c'est énorme, non ?**

— Du fait de l'arrivée du professionnalisme, nous avons été obligés de prendre un certain nombre de précautions. En 1995, il y avait trois personnes qui pouvaient citer : les deux équipes, selon le système du « je te cite, tu me cites ; je ne te cite pas, tu ne me cites pas » ; il y avait aussi la Coupe du monde par la voix de ses directeurs. Maintenant que les joueurs sont sous contrat, il faut prendre en compte des éléments juridiques et commerciaux. Les joueurs peuvent se faire assister de leur avocat. On a installé des commissions de discipline indépendantes, composées d'une autorité juridique, d'un administrateur reconnu et d'un ancien joueur. En ce qui concerne l'exclusion de Christian Califano, il faut savoir que dans le monde anglo-saxon, les coups de tête sont a priori exclus de l'arsenal du rugby, car on ne joue pas au rugby avec la tête. Pour les Britanniques, le geste de M. Califano est

obligatoirement volontaire. C'est une chose que les Français ont du mal à comprendre.

**— Il n'empêche, le nombre de sanctionnés est important...**

— La Coupe du monde doit être l'occasion de mettre en place des standards afin que le rugby devienne un jeu propre. S'il y a autant de joueurs cités, cela veut peut-être dire qu'il n'y a pas assez de discipline avant la Coupe du monde. Ce système, que nous inaugurons, va être étendu par l'International Board à toutes les compétitions. Il s'agit d'un choix politique.

**— Il n'y a qu'un seul cas de dopage depuis le début de la Coupe du monde. Et encore, le Néo-Zélandais Anton Oliver, convaincu d'avoir absorbé de l'éphédrine, a été blanchi pour raisons médicales. Qu'est-ce que cela vous inspire ?**

— Nous sommes contents de constater qu'il n'y ait pas eu de cas positif, à part le cas de M. Oliver sur lequel je n'ai pas à me prononcer. Je crois que le problème n'est pas de contrôler les joueurs tous les quatre ans à l'occasion de la Coupe du monde. Le problème est de les contrôler en permanence. Mais est-ce que toutes les fédérations, même les plus modestes, peuvent faire l'effort ? L'International Board aura l'occasion de discuter de ces problèmes. La question est, également, de savoir s'il peut aller plus loin en matière de contrôles antidopage que l'organisme auquel il est rattaché, c'est-à-dire le Comité international olympique.

Propos recueillis par Eric Collier et Frédéric Potet

## Les Quinze approuvent le principe d'une agence mondiale antidopage

LES MINISTRES DES SPORTS de l'Union européenne ont approuvé, lundi 25 octobre, à Vierumaki (Finlande), le principe d'une agence mondiale antidopage qui verra le jour le 10 novembre 1999 et aurait un statut de fondation. Les Quinze ont émis trois conditions : que l'agence établisse pour tous les sports une liste unique de produits prohibés, qu'elle accrédite les laboratoires chargés des contrôles et qu'elle les effectue inopinément sans accord préalable des fédérations internationales. Le CIO s'est engagé à ce que le mouvement olympique assure le financement initial (25 millions de dollars, 21,9 millions d'euros) nécessaire au fonctionnement et aux activités de l'Agence jusqu'au 31 décembre 2001.

### DÉPÊCHES

■ **GOLF : le golf professionnel est de retour à Cuba.** Un tournoi comptant pour le circuit « challenger » européen débutera, jeudi 28 octobre, dans la station balnéaire de Vardero, sur des greens d'un complexe de 63 hectares inauguré pour l'occasion. La pratique du golf avait disparu de l'île peu après l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro, en 1959.

■ **OLYMPISME : le premier ministre australien John Howard a accusé,** lundi 25 octobre, le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Sydney (SOCOG), en 2000, d'avoir trompé le public australien sur la vente des billets. Le SOCOG a reconnu que pour les sports les plus populaires, seul un billet sur dix parmi les meilleures places pourrait revenir à de simples spectateurs, les autres étant réservés à la famille olympique et aux sponsors. Le SOCOG a admis que 464 000 billets avaient été mis en réserve pour être vendus au prix fort.

IP  
1<sup>ER</sup> RADIO DE FRANCE

CET HOMME VAUT 12.753

12.753, c'est le nombre de questions qu'a posé Olivier Mazerolle aux grands de ce monde, financiers, politiques, capitaines d'industrie, artistes et diplomates. 12.753 questions pour prendre en permanence le pouls et la température de la société et mieux la comprendre. Ce qui explique sans doute deux choses : la première, c'est que chaque jour des millions d'auditeurs écoutent avec passion les journaux de RTL. La seconde, c'est que certains aimeraient bien faire taire le pugnace Olivier.

ALBERTO DI NINO - HENRI / RTT







# Soleil et douceur

**MERCREDI.** Après les intempéries de ces derniers temps, l'anticyclone des Açores va s'installer sur la France et nous valoir un épisode de temps sec et souvent ensoleillé. A la faveur d'un flux de sud, les températures vont connaître une envolée, notamment dans les régions méridionales.

**Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.** - La dissipation des brouillards avant midi permet de profiter d'un soleil resplendissant l'après-midi. Le mercure atteint 14 à 16 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Des nuages bas vont s'attarder le matin du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes. Ailleurs, des bancs de brouillard laissent rapidement place au soleil. Les températures ne dépassent pas 14 degrés au nord de la Seine mais atteignent 18 dans le Berry.

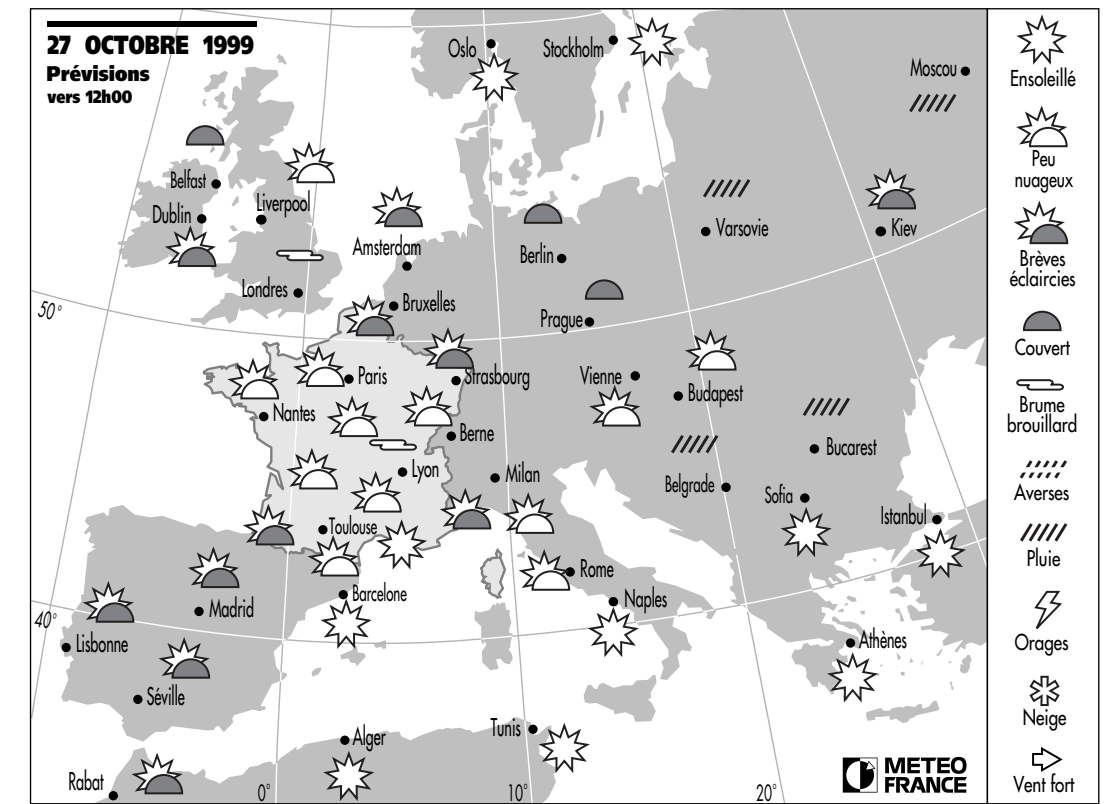
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les nuages du matin près de

l'Allemagne se disloquent par la suite. Ailleurs, le soleil est de la partie, les brouillards peuvent se montrer tenaces dans le val de Saône. Il fait de 12 à 15 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Les bancs de brume ne font pas long feu, et c'est donc le soleil qui tient la vedette. Des nuages d'altitude viennent parfois le ternir dans le bassin aquitain. Il fait de 18 à 24 degrés du nord au sud.

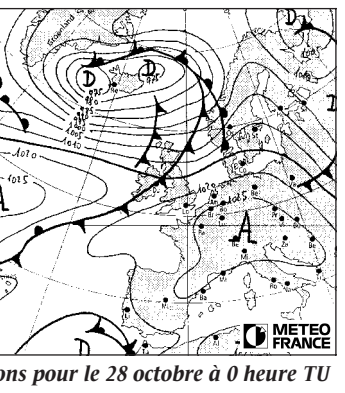
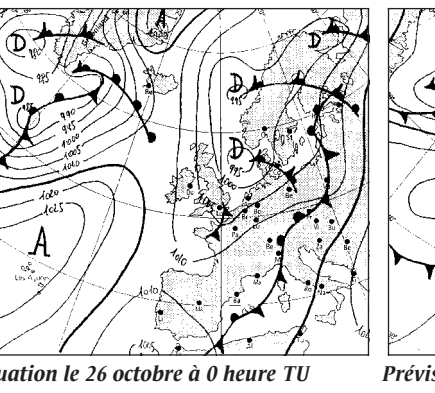
**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Mis à part des brouillards durs à déloger dans le Massif central, la journée sera des plus ensoleillées. Il fera de 18 à 21 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Les filaments nuageux d'altitude présents de la Côte d'Azur à la Corse sont une entrave bien légère à un soleil en pleine forme. Il fera chaud sur le continent, 22 à 24 degrés, et sur l'île de Beauté le mercure pourrait friser la barre des 30.



PRÉVISIONS POUR LE 27 OCTOBRE 1999		VILLE par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.	
<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	5/13 N	5/13 N
AJACCIO	15/26 N	NANTES	6/15 S
BIARRITZ	11/23 N	NICE	14/23 N
BORDEAUX	8/22 S	PARIS	7/15 S
BOURGES	3/17 S	PAU	6/23 N
BREST	7/14 S	PERPIGNAN	12/22 S
CAEN	9/14 S	RENNES	7/15 S
CHERBOURG	7/15 S	ST-ETIENNE	5/19 S
CLERMONT-F.	4/19 S	STRASBOURG	6/13 N
DIJON	6/14 N	TOULOUSE	7/23 N
GRENOBLE	5/20 S	TOURS	5/16 S
LILLE	8/14 N	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LIMOGES	9/19 S	CAYENNE	23/31 P
LYON	8/17 S	FORT-DE-FR.	24/31 C
MARSEILLE	12/23 S	NOUMEA	22/26 S

PAPEETE	23/29 P	KIEV	7/11 N	VENISE	14/20 S	LE CAIRE	19/29 S
POINTE-A-PIT.	26/30 C	LISBONNE	12/21 N	VIENNE	11/14 S	NAIROBI	16/29 S
ST-DENIS-RE.	20/25 S	LIVERPOOL	11/14 S	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	15/26 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	9/15 C	BRASILIA	18/23 P	RABAT	17/26 N
AMSTERDAM	11/13 N	LUXEMBOURG	8/12 C	BUENOS AIR.	12/23 P	TUNIS	25/36 S
ATHENES	19/30 S	MADRID	11/19 N	CARACAS	25/30 S	<b>ASIE-Océanie</b>	
BARCELONE	15/21 S	MILAN	12/19 S	CHICAGO	3/13 S	BANGKOK	26/28 P
BELFAST	9/12 C	MOSCOW	6/9 P	LIMA	13/20 S	BEYROUTH	21/26 S
BELGRADE	9/15 S	MUNICH	6/10 S	LOS ANGELES	13/22 S	BOMBAY	24/34 S
BERLIN	9/12 C	NAPLES	19/29 S	MEXICO	4/20 S	DIJAKARTA	25/30 P
BERNE	4/12 S	OSLO	2/6 S	MONTREAL	-3/5 S	DUBAI	24/34 S
BRUXELLES	10/14 N	PALMA DE M.	19/26 S	NEW YORK	7/13 S	HANOI	23/26 C
BUCAREST	7/17 P	PRAGUE	7/10 C	SAN FRANCISCO	12/15 P	HONGKONG	23/28 S
BUDAPEST	10/16 S	ROME	15/25 S	SANTAGOCHI	7/18 S	JERUSALEM	18/29 S
COPENHAGUE	8/11 S	SEVILLE	16/25 N	TORONTO	1/6 S	NEW DEHLI	18/32 S
DUBLIN	8/13 N	SOFIA	8/20 S	WASHINGTON	7/14 S	PEKIN	11/20 S
FRANCFORT	7/13 S	ST-PETERSB.	6/9 P	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	13/19 C
GENEVE	11/16 C	STOCKHOLM	1/9 S	ALGER	21/32 S	SINGAPOUR	25/29 P
HELSINKI	2/8 P	TENERIFE	12/17 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	15/21 S
ISTANBUL	17/24 S	VARSOVIE	6/10 P	KINSHASA	22/30 S	TOKYO	14/22 P



## PRATIQUE

# Les limites du contrôle technique des véhicules

**DÉSIRANT** vendre son Alfa Romeo 33, Chantal P. l'a présentée au contrôle technique à l'enseigne Autosur, où fut constaté un déséquilibre du frein arrière de 46 %. Comme celui-ci avait été changé dix-huit mois plus tôt, le mécanicien de son garage, qui estimait ne rien pouvoir faire de plus, se chargea de présenter la voiture pour la contre-visite à un centre de contrôle Dekra-Veritas, où le déséquilibre annoncé ne fut plus que de 13 %. Pour en avoir le cœur net, et après avoir demandé des explications à Autosur, qui accepta de refaire gratuitement le test, Chantal P. fit procéder, quinze jours plus tard, à deux nouveaux contrôles, dont les résultats furent identiques : déséquilibre de 46 % chez Autosur et de 10 % chez Dekra-Veritas. « *Quelle est la fiabilité du contrôle technique ?* », se demande cette automobiliste, qui a préféré mettre sa voiture à la casse plutôt que de vendre un véhicule douteux.

Le magazine *Autoplus* (n° 556, 4 mai) a testé cinquante centres de contrôle et constaté « *jusqu'à 275 % d'écart selon les centres en matière d'évaluation du freinage* ». Inquiétant, lorsqu'on sait que, se-

lon les statistiques de l'Organisme technique central (OTC), le déséquilibre du frein avant ou arrière arrive au second rang des défauts constatés, avec un taux de 14,68 %.

Le contrôle s'exécute en faisant passer le véhicule sur un « banc de freinage », un appareil chargé de mesurer successivement trois éléments : le « rippage » du pneu, exprimé en mètres par kilomètre, qui vérifie l'alignement des roues, la suspension et l'efficacité du freinage. Les mesures sont effectuées automatiquement, à l'aide d'un logiciel intégré à la machine. L'opérateur a le choix entre la procé-

### Quelques conseils

● **Prix.** Les tarifs varient d'un centre à l'autre, y compris à l'intérieur d'un même réseau : de 250 à 420 F (de 38 à 64 €) pour un véhicule essence, et de 300 à 470 F (de 45,7 à 71,7 €) pour un diesel. Le prix de la contre-visite varie, selon qu'elle consiste en une simple vérification visuelle (de 50 à 80 F, 7,62 à 12 €), ou qu'elle nécessite l'usage d'un ou de deux appareils (de 120 à 180 F, de 18,3 à 27,4 €). On n'est pas

obligé de faire effectuer le contrôle dans son lieu de résidence. Il n'est pas obligatoire non plus de passer la contre-visite dans le même centre que la visite initiale.

● **Avant d'acheter une voiture,** vérifiez qu'on vous remet bien l'original en couleur du compte-rendu du contrôle technique datant de moins de six mois, et non une photocopie qui a pu être falsifiée. Contrôlez sur la mention portée en haut à gauche qu'il s'agit de la visite initiale. Une

s'y ajouter : le poids du véhicule, et même, semblerait-il... celui de l'opérateur ! Les matériels sont obligatoirement étalonnés tous les six mois, mais un éventuel dérèglement survenu depuis la dernière vérification peut aussi expliquer les écarts.

Dans le cas de Chantal, les deux centres de contrôle utilisaient du matériel Bem-Muller appartenant à deux générations différentes : celui d'Autosur était plus récent, donc plus précis. Selon Gilles Hugué, responsable des services constructeurs et contrôle technique chez Bem-Muller, un nou-

veau logiciel a été commercialisé en mai 1996 ; il oblige l'opérateur à respecter une procédure rigoureuse : trois essais d'échauffement des freins et freinage progressif pendant au moins six secondes. « *Ce logiciel est conforme à la norme 63 801. Mais il coûte 6 000 F [914,7 €] et rien n'oblige les centres de contrôle technique à améliorer leur matériel* », poursuit Gilles Hugué. Les centres qui se sont équipés avant 1996 sont d'autant moins enclins à la dépense qu'ils ont déjà beaucoup investi au départ : en 1992, un banc de freinage était vendu 250 000 F (38 100 €) alors qu'il coûte de 110 000 à 144 000 F (de 16 770 à 22 000 €) aujourd'hui.

Cinq réseaux se partagent le contrôle technique : Dekra-Veritas (1 400 centres), Autovision (735), Sécurité (680), Autosur (630) et Centres auto-sécurité (650), auxquels s'ajoutent quelques indépendants. Les centres affiliés à un réseau s'engagent à respecter son cahier des charges, paient un droit d'entrée et reversent des royalties : de 13,9 à 15 F (2,1 à 2,3 €) par contrôle et de 9,9 à 15 F (1,5 à 2,3 €) par contre-visite. Ils sont libres de fixer leurs prix et de choi-

sir leurs équipements parmi les matériels référencés par le réseau.

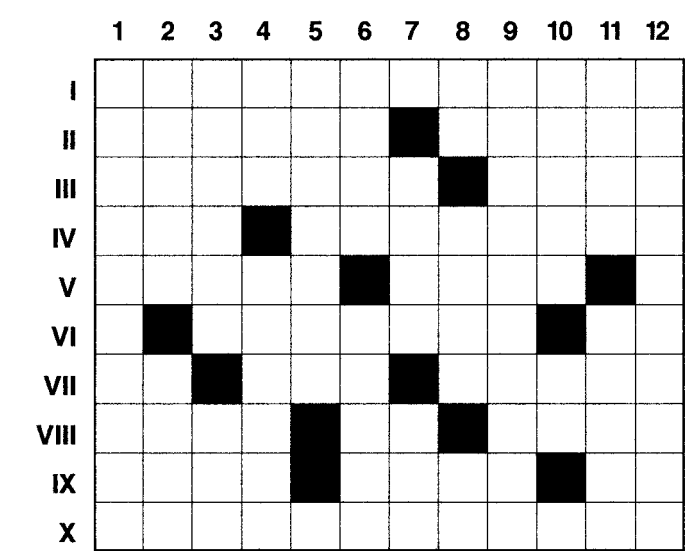
D'autres doléances, émanant d'acheteurs de véhicules d'occasion, portent sur les défauts qui ont échappé au contrôle. « *Ma fille a eu un grave accident ; son frein de service ne répondait plus, alors que son efficacité avait été évaluée à 69 %. Or, il était gravement déficient en raison d'une fuite du maître cylindre* », écrit un lecteur au magazine *Que choisir*. Hormis la partie automatisée (freinage, pollution), le contrôle technique repose pour l'essentiel sur l'observation. « *L'opérateur qui a 133 points à vérifier n'a pas le droit de démonter le véhicule, si bien que certains organes comme la boîte de vitesses ou les plaquettes de freins ne seront jamais vérifiés* », indique-t-on au ministère des transports. Si la suspension du véhicule est usée de la même manière des deux côtés, elle passera le cap, même si elle est mauvaise. Ainsi, le contrôle technique n'est pas fiable à 100 %, même sans négligence de la part de l'opérateur. Il faut en tenir compte avant d'engager des recours.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99254

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

I. Ceux qui sont contre aimeraient le faire tomber. - II. Derrière le cœur. Arranger le jeu. - III. Garçon de café. On l'imagine faisant des caprices. - IV. Point dans l'eau. Avança en traînant la jambe. - V. Mit ensemble. Impression désagréable. - VI. Metteur en scène des Césars. Lettres de Menton. - VII. Bonne appréciation. Pour faire son choix. L'air des poètes. - VIII. Gagnée d'un trait. Possessif. S'alimente à la source. - IX. Quatrième au départ, mais premier des-

centu. L'eau des poètes. Forme de rire. - X. S'exerce en sous-sol.

### VERTICALEMENT

1. Discours difficile à comprendre. - 2. Un demi-denier devenu un beau geste. Mal des jeunes. - 3. Fonds de bibliothèque. Suit et est suivi. - 4. Remue en bout de ligne. Tables sacrées. - 5. Exprimer avec force. - 6. Circule au Brésil. Bien que sortie des urnes, son indépendance lui est contestée. - 7. En Afrique occidentale. Son bonnet ne se porte plus. - 8. Un peu de

repos. Un tour et il s'engage. Belle Citroën. - 9. Sentimentales et naïves l'aiguille à la main. - 10. Défense naturelle. Interjection. - 11. Arrose Saint-Petersbourg. Pour les déplacements rapides en ville. - 12. S'oppose aux déplacements rapides.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99253

#### HORIZONTALEMENT

I. Folliculaire. - II. Lésine. Intox. - III. Audace. Pietà. - IV. CV. Micmac. - V. Croustade. St. - VI. Ieu. Sujets. - VII. Drapa. Os. Art. - VIII. Tenir. Pieu. - IX. Toasts. Trend. - X. Esse. Exposé.

#### VERTICALEMENT

1. Flaccidité. - 2. Œuvrer. OS. - 3. LSD. Ouatas. - 4. Lia. Pèse. - 5. Incessant. - 6. CEE. Tu. Ise. - 7. Major. - 8. Lipides. TP. - 9. Anicet. Pro. - 10. Item. Saies. - 11. Rotas. Rêne. - 12. Exactitude.

## Ne laissez pas votre couteau au vestiaire

### 1. Tirage : C E E I I R S.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

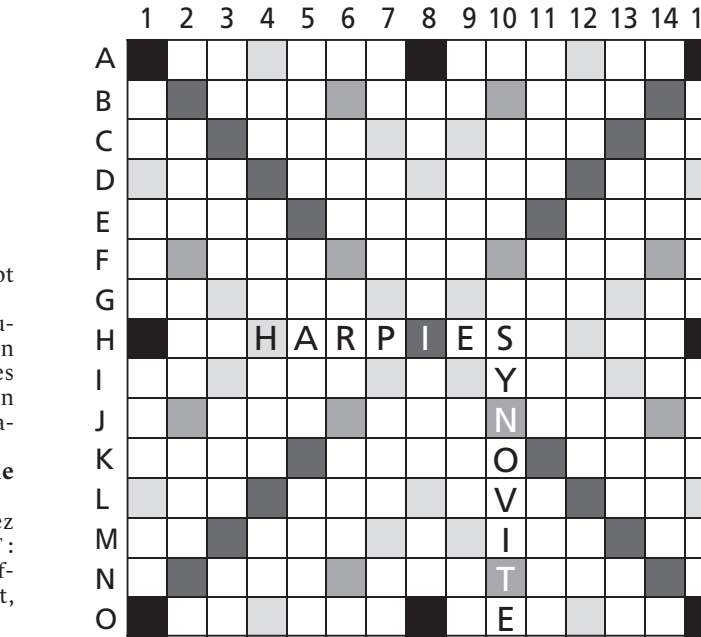
b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A C E H M N O : trouvez un sept-lettres. E I L M O R T : en utilisant quatre lettres différentes du tirage précédent, trouvez quatre huit-lettres.

### Solutions dans Le Monde du 3 novembre.

### Solutions du problème paru dans Le Monde du 20 octobre.



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) OPINEL, couteau pliant à manche de bois, G 4, 30, en collante au-dessus de HILOTES, faisant OHE.

b) RIPOLINE, K 1, 70 - INEM-PLIO, chômeur, L 7, 74 - POLLINIE, masse de grains de pollen, 6 F, 68 -

EPILONS, N 3, 62.

c) ACROPOLE - DECAPOLE, dix villes - EQUIPOLE, (carré d'émaux) alterné - HELEPOLE, machine de guerre en forme de tour - MEGAPOLE - MONOPOLE.

d) COUPOLES - DUOPOLES, monopoles à deux.

e) SHARPIE, petit voilier - VOYAIENT ou l'anagramme ENVOYAIT.

Michel Charlemagne



## DISPARITIONS

# Pierre Meyrand

LE COMÉDIEN Pierre Meyrand, Molière 1995 pour son rôle dans *Les affaires sont les affaires*, d'Octave Mirbeau, ancien codirecteur du Centre dramatique national de Limoges, est mort le 25 octobre à Paris des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-sept ans.

Pierre Meyrand fut un serviteur du théâtre qui aura longtemps attendu la reconnaissance des siens et du public. Il a commencé sa carrière en 1958 dans la troupe de Roger Planchon, alors directeur du Théâtre de la Cité de Villeurbanne (Rhône), qui a hérité le sigle TNP de Jean Vilar en 1971. Là, il sert le répertoire classique – il sera du premier *Dandin* puis du premier *Tartuffe*, de Molière, dans les mises en scène du directeur du Théâtre de la Cité – et contemporain – *Auguste G.*, d'Armand Gatti, ou *La Remise*, de Roger Planchon. Au milieu des années 60, Pierre Meyrand rejoint la compagnie de Gabriel Garran au Théâtre de la Commune d'Auber-villiers (Seine-Saint-Denis). Il interprète alors les rôles principaux de nombreuses pièces du répertoire et se frotte pour la première fois à la mise en scène (Kleist, Gorki...).

En 1986, il est nommé codirecteur, avec la comédienne Arlette Téphany son épouse, de La Limousine, Centre dramatique national du Limousin. Il partage son temps entre l'interprétation et la mise en scène jusqu'en 1995. Cette année-là, Jacques Toubon, alors ministre de la culture, décide de remplacer les directeurs de La Limousine à la suite d'un rapport d'inspection qui leur reproche leur « *absence d'ouverture à des créateurs extérieurs* », ce que Pierre Meyrand contestera vivement. Il a entre-temps interprété le rôle principal de *Les affaires sont les affaires*, sous la direction du metteur en scène Régis Santon. Il est un Isidore Lechat grandeur nature, prédateur des milieux de la finance, rond, truculent, « enhaurme », à l'image de ce comédien généréux qui s'inscrivait dans la veine naturaliste la plus classique.

*Olivier Schmitt*

# François Tricaud

FRANÇOIS TRICAUD est mort, samedi 23 octobre, d'un cancer foudroyant. Grand résistant, grand universitaire, homme de cœur et de foi, il était hautement estimé dans le monde universitaire pour son enseignement et son œuvre philosophiques, mais était resté peu connu du grand public, conformément à son goût naturel qui le portait à la discrétion.

Né à Paris, le 12 octobre 1922, il fit ses études secondaires à Versailles puis une khâgne au lycée Henri-IV. Ses études universitaires furent interrompues par la guerre. En 1943, il quitte la France et traverse l'Espagne pour rejoindre l'armée de Lattre au Maroc. Il débarque en France en août 1944, à Saint-Tropez, où il est très gravement blessé le 28 septembre de la même année.

Immédiatement après la guerre, il reprend ses études et passe l'agrégation de philosophie en 1946. Il est d'abord professeur de khâgne à Rennes, puis obtient un poste d'attaché de recherche au CNRS. Il rejoint, quelques années plus tard, l'universié Jean-Moulin de Lyon, dans laquelle il fera l'essentiel de sa carrière. L'œuvre de François Tricaud est à la flexion de l'histoire du droit et de l'histoire de la philosophie. Sa thèse principale portait sur *L'Accusation : recherche sur les figures de l'agression éthique* (publiée en 1977). Mais son œuvre la plus importante, celle qui a marqué significativement la pensée philosophique française, est sa traduction du *Léviathan* de Hobbes (publiée en 1971). Ce travail est devenu le lieu d'une transformation dont on mesure encore incomplètement les effets. François Tricaud a ainsi ouvert la voie à une génération d'universitaires et de chercheurs dont il accompagnait les travaux. Le retour de la philosophie politique et juridique en France doit beaucoup à cet homme d'une probité exemplaire.

*Yves Charles Zarka*

 AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Muriel et Vincent WARNERY**, partagent avec

**Julien**, la joie d'annoncer la naissance de

**Raphaël**,

le 23 octobre 1999, à Levallois-Perret.

**M. et M<sup>me</sup> Jacques ROZEN**, **M. et M<sup>me</sup> Maurice WARGON**, **Alexis et Deborah WARGON-ROZEN**, sont très heureux de faire part de la naissance de

**Samuel, Joseph, Nathan**,

le 23 octobre 1999, à Paris.

## Anniversaires de naissance

– Sois sans tes dix ans !

Puisque tu es toujours jeune, un an de plus ne compte pas.

Bon anniversaire,

**Bernadette**.

Jean-Paul, Marie-Pierre, Chantal, Jean-Christophe, Anne-Françoise.

## Mariages

**Claire PINSOLLE-DUBOURG** et **Raphaël BIOCHE**

sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité, à Lyon, le 23 octobre 1999.

38, rue du Doyenné, 69005 Lyon.

**M. et M<sup>me</sup> Pierre AZOULAY**, **M. et M<sup>me</sup> Sylvain BISMUTH**, ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Annabel et Fabien**,

à Paris, le 27 octobre 1999.

32, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

## Décès

– Michèle Fourment, son épouse, Sibylle et Thomas, ses enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Ugo BERNI CANANI**, conseiller de la Cour de cassation italienne,

survenu à Rome, le 23 octobre 1999.

Via Anneo Lucano, 19 00136 Rome.

– M<sup>me</sup> Denise Fourment, sa belle-mère, Marie-Claude et Alain Aptekman, sa belle-sœur et son beau-frère, Jeanne Aptekman, sa nièce, Marie-France et Pierre Schapira, Et ses amis de France, ont la tristesse de faire part du décès de

**Ugo BERNI CANANI**,

survenu à Rome, le 23 octobre 1999.

3, rue du Haras, 49000 Angers. 25, villa Daviel, 75013 Paris.

– M<sup>e</sup> Marc Lévy, son époux, Emmanuel, Michaël et Gabriel, ses fils, M<sup>e</sup> Sydney Chouraqui et M<sup>me</sup>, née Ayache, ses parents, M<sup>me</sup> René Lévy, sa belle-maman, Alain et Jean-Marc Chouraqui, ses frères, et leurs familles, Ses oncles et ses tantes, Tous ses parents et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Rolande-Sarah LÉVY**, née **CHOURAQUI**,

survenu le 23 octobre 1999.

La cérémonie religieuse d'inhumation a lieu ce mardi 26 octobre, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

*Que s'ouvrent pour elle les portes [de la Tzedaka, les portes de la Lumière, les portes [de la Miséricorde.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue des Abondances, 92100 Boulogne.

– Tous nos petits chérubins, Leurs parents, Leurs jardinières, ont la profonde tristesse d'annoncer la perte de leur

**Sarah**

bien-aimée.

Nous garderons une éternelle reconnaissance pour son dévouement sans mesure qu'elle nous a apporté en tant que responsable du Jardin d'enfants « Zikhron Yacov » durant tant d'années.

Merci Sarah.

**Pierre ALEXANDRE**, architecte-ingénieur ECP.

a quitté les siens, le samedi 23 octobre 1999.

De la part de Christine Alexandre, sa femme, Guillaume, Caroline, Isabelle et Marine Alexandre, ses enfants, ainsi que leurs conjoints, Anne Berthelemot et son époux, Emmanuel, Lucie et Ondine Gilson, Anabelle et Colombe Berthelemot, ses petits-enfants, Georges Alexandre, son frère, et son épouse, Et tous ses proches.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 octobre, à 14 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, 92100 Boulogne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

103 *bis*, rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne.

– M<sup>me</sup> Jean Aubergé, née Madeleine Combastet, son épouse,

Jean-Marc et Marie Aubergé, Nathalie et Denis Quénard, Thierry et Myriam Aubergé, Annick Rogé-Aubergé, ses enfants,

Charles, Flavie, Benjamin, Antoine, Lucien, Chloé et Flore, ses petits-enfants, Les familles Blodont, Pitner, Voizard, Lafforgue, Roy, Combastet et Deloison, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Jean-Paul AUBERGÉ**, ingénieur de l'Ecole centrale de Paris, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945,

à Neuilly, le 23 octobre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation au nouveau cimetière de Neuilly.

– M. Lewkowicz Maurice, son époux, M. et M<sup>me</sup> Lewkowicz Léon, ses enfants,

Léa et Julien, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Frajdlá LEWKOWICZ**, née **GRZES**,

survenu le 22 octobre 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le 25 octobre, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Bréguet, 75011 Paris. 62, rue Amelot, 75011 Paris.

– Seloua Boulbina a l'immense douleur d'annoncer la brutale disparition de

**André LUSTE**.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse le jeudi 28 octobre 1999, à 11 heures.

6, square Desaix, 75015 Paris.

– Daisy, Elisabeth et Jean-Claude, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses parents, alliés et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

**Paul MANARANCHE**, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 14 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée le vendredi 5 novembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

5, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

– M<sup>me</sup> Micheline Mergui, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Jacques MERGUI**,

survenu le 23 octobre 1999, à Casablanca (Maroc).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saintes.

M<sup>me</sup> Françoise Monod, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Sa sœur et son frère font part du décès du

**docteur Francis MONOD**,

survenu le 22 octobre 1999, à Bordeaux.

Les obsèques seront célébrées ce mardi 26 octobre, à 14 h 30, au temple de Saintes, 2 cours Reverseaux.

– Cannes. Mougins.

M<sup>me</sup> François-Xavier Poincet, Ses enfants et petits-enfants, Tous les parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

**M. François-Xavier POINCET**,

survenu en son domicile.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 27 octobre 1999, à 14 h 30, en l'église Saint-Augustin (place Saint-Augustin), Paris-8<sup>e</sup>.

– Le président et l'ensemble de la communauté universitaire de l'université Paris-IV - Sorbonne,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jacques ROBICHEZ**, professeur honoraire à la Sorbonne, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 21 octobre 1999.

– M<sup>me</sup> François Tricaud, son épouse, Catherine et Emmanuel Tricaud, Laurence et Pierre-Marie Tricaud, Claire et Etienne Tricaud, ses enfants, Anne-Fleur, Armel, Gaspard, Marie, Martin, Marguerite, Raphaëlle et Caroline Tricaud, ses petits-enfants,

M. et M<sup>me</sup> Jean-Baptiste Tricaud, M. et M<sup>me</sup> Yves Tricaud, M. et M<sup>me</sup> Michel Tricaud, M. et M<sup>me</sup> Jacques Prunet, M. et M<sup>me</sup> Pierre Prunet, M. et M<sup>me</sup> François Prunet, M. et M<sup>me</sup> Michel Prunet, M. et M<sup>me</sup> Paul-Henry Prunet, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**François TRICAUD**, professeur émérite à la faculté de philosophie de l'université Jean-Moulin (Lyon-III), croix de guerre 1939-1945, médaille militaire,

survenu à Paris, le 24 octobre 1999, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 octobre, à 14 heures, en l'église de Livernon (Lot).

Une messe sera dite à son intention le vendredi 26 novembre, à 19 heures, en l'église Sainte-Elisabeth de Versailles.

*« Souviens-toi de Jésus-Christ »* (Timothée II, 8).

Viaizac, 46320 Livernon. 9, rue du Vieux-Versailles, 78000 Versailles.

*(Lire ci-contre.)*

– M<sup>me</sup> Danielle Weber, son épouse, M<sup>me</sup> Nicole Bertrand, Myriam, Flora, Tristan, Bruno et Ingrid, ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Paul Mennesson, ses beaux-parents, Ses beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

**Michel WEBER**, journaliste, éditeur, ancien rédacteur en chef de *France-Soir*,

survenu à Orsay, le 19 octobre 1999.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

32, allée du Néffier, 91190 Gif-sur-Yvette.

– Le président et l'ensemble de la communauté universitaire de l'université Paris-IV - Sorbonne,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Gaston ZINK**, professeur à la Sorbonne,

survenu le 16 octobre 1999.

## Disparitions

– Jean-Claude Sarazin, Président du Directoire du Groupe André, Et tous les collaborateurs du Groupe André, ont la douleur de faire part de la disparition en mer de

**Paul VATINE**, skipper du trimaran Groupe André.

Ils s'associent à la douleur de son épouse, Mireille, de sa famille, de son co-skipper Jean Maurel et de son entourage.

*(Le Monde* du 23 octobre.)

<b>CARNET DU MONDE</b> <b>TARIFS 99 - TARIF à la ligne</b>
<b>DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €</b> <b>TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €</b>
<b>NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES</b> <b>Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €</b>
<b>THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €</b> <b>COLLOQUES - CONFÉRENCES : <i>Nous consulter</i></b>
<b>☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36</b> Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

## Anniversaires de décès

**Paul CAILLOL**,

président du Cercle Montaigne.

Trente ans déjà...

– Le 24 octobre 1993, disparaissait, dans sa vingtième année,

**Victor LAZARUS-GIRAUD**.

Ceux qui l'aiment.

## Cérémonie

– La cérémonie à la mémoire de

**Emile VALLEY**, secrétaire général de l'Amicale des déportés de Mauthausen (1945-1990),

aura lieu le mardi 2 novembre 1999, à 14 heures, au Monument du Père-Lachaise, et à 15 heures, dans le salon des Relais de l'Hôtel Paris-Est (gare de l'Est).

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 28 octobre 1999, à 20 h 30 : Robert Bober : « Berg et Beck », éd. POL. Tél. : 01-42-71-68-19.

## Soutenances de thèse

– **Antoine Weexsteen** soutiendra sa thèse « **Le conseil aux entreprises et à l'Etat en France. Le rôle de Jean Milhau** (1898-1991) dans la CEGOS et l'ITAP », sous la direction de M. P. Fridenson, le jeudi 28 octobre 1999, à 9 h 30, Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, Paris-6<sup>e</sup>, salle 524.



## En novembre

- Dossier : La formation des profs. Les IUFM sont-ils archaïques ? L'année de formation-stage. La formation permanente.
- Entretien avec Clément Rosset.
- Mouvement lycéen : zéro délai pour zéro défaut.
- L'école et les gens du voyage.
- Université de Strasbourg : quand le public forme des théologiens.
- Pédagogie : les villes acteurs de l'éducation.
- Voyage au Yémen.
- Petites annonces.

<b>LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT</b>	
	<b>Le Monde de l'éducation</b>
	<b>CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX</b>



## CINÉMA

**Belle attaque en ligne du cinéma français avec, au centre, la ligne d'avants de Luc Besson en percussion historique et, à l'aile, Bruno Dumont en débordement métaphysique. Apparement aux antipodes l'un de l'autre sur la planète cinématographique, les deux réalisateurs développent, chacun avec ses moyens et à sa manière, une approche de l'art des acteurs et de l'incarnation. Le cinéma étant comme il se doit truffé de correspondances secrètes, on discernera – malgré les distances de toutes natures – le cousinage entre le « naif flamand » Bruno Dumont et le réaliste iranien Jalili, qui brosse avec *Don* l'émouvant portrait d'un enfant sans nom, placé sous le signe de la peinture par laquelle ils ont l'un et l'autre débuté. Une autre idée tout aussi inventive de la plasticité triomphe grâce au Russe Garri Bardine et à son épâtante *Nounou* animée. La semaine est donc d'une richesse surprenante. Elle comprend aussi, dans un autre registre, le farfelu *Austin Powers*, devenu l'événement du box-office américain cet été.**

**Film français de Luc Besson. Avec Milla Jovovich, John Malkovich, Tcheky Karyo, Faye Dunaway, Vincent Cassel, Dustin Hoffman, Pascal Greggory, Richard Ridings, Timothy West (2 h 40.)**

Luc Besson n'est pas du genre à finasser. S'il appelle son film *Jeanne d'Arc*, il raconte l'histoire de Jeanne d'Arc. La question est : quelle Jeanne d'Arc ? La réponse commence par des scènes de nature idyllique où baguenaude une petite fille pieuse et radieuse. Jeanne croit à Dieu comme au Père Noël, barbotant dans la joie du Seigneur comme dans un bain d'innocence lorsque des mercenaires brisent ce rêve d'enfance – un soudard tue et viole sa grande sœur, sous ses yeux. La brutalité de la scène, proportionnelle au ton élégiaque de la séquence précédente, installe le contraste violent qui donne au film sa dynamique.

Comme tous les films de Luc Besson, *Jeanne d'Arc* est donc binaire. Mais, comme dans tous les films de Luc Besson, cinéaste plus complexe et ambitieux que les étiquettes qu'on lui colle, les oppositions sont multiples et se décalent les unes par rapport aux autres au lieu de se répéter. En quoi Besson n'est pas du tout le réalisateur hollywoodien qu'on dit fréquemment : son goût du spectaculaire ne sacrifie jamais au simplisme mais utilise les simplifications comme autant de paliers escaladés quatre à quatre par le récit pour bâtir un édifice autrement compliqué.

Depuis *Le Grand Bleu*, tous les films de Besson posent la même question : qu'est-ce qu'un personnage de fiction ? *Nikita* et *Léon* ont représenté des étapes de cette quête que *Jeanne d'Arc* reprend exactement où *Le Cinquième Élément* l'avait laissée. Le cinéaste fusionne les ingrédients les plus variés de sa course aux trésors pour que naisse sous nos yeux ce « cinquième élément », le personnage engendré par l'auteur et accouché par l'œuvre. Cette fois-ci, le personnage préexiste ; plus besoin de maturation de l'embryon dans l'incubateur des films de genre (*Nikita*), plus besoin d'un mentor (*Léon*) ni d'une alchimie (*Le Cinquième Élément*).

L'enjeu est différent : déjà connu, le personnage risque de se figer dans une posture convenue qui le tuerait. La Jeanne de Besson est l'héroïne d'un combat non pour bouter les Anglais hors de France, mais pour bouter les clichés hors du récit. Le film commence vraiment par l'arrivée de la jeune femme à Chinon, épisode canonique de la légende de la sainte de Domrémy, scène magnifique et exemplaire du redoublement des situations binaires sur lesquelles joue le ci-

**ADAPTER L'HISTOIRE**, la vie de Jeanne d'Arc au cinéma, c'est prendre le risque de raconter, une fois de plus (de trop ?), un récit universellement connu. Car il ne s'agit plus, dès lors, de faire découvrir quelque chose au spectateur, mais de l'étonner avec la manière dont sera représenté ce qui est déjà su. L'ironie veut que l'histoire de Jeanne d'Arc repose déjà sur une logique de programmation des événements ; les voix annonçant à la bergère de Domrémy ce qu'elle sera amenée, par la Providence, à accomplir. Les Jeanne d'Arc cinématographiques ont déroulé un réseau de significations diverses, de l'allégorie nationaliste au calvaire christique, du drame doloriste à l'illustration bariolée et frivole des grandes heures de l'Histoire de France.

Il y a le mythe, qui détermine très vite les toutes premières transpositions cinématographiques : une *Exécution de Jeanne d'Arc*, en 1898, figure au catalogue Lumière, puis un film de Méliès (1900), qui abandonne ses films à trucages pour réaliser une production en douze tableaux coloriés au pochoir. Albert Cappellani reprend le personnage en 1908, au même moment les Italiens (Mario Caserini la même année et Nino Oxillia en 1913) s'inté-

ressent à elle. Le cinéma transalpin, celui qui, avec ses *dive* gesticulantes, semble se vouer à la représentation de l'hystérie (explication des voix célestes ?), a trouvé en Jeanne une héroïne à la hauteur de ses obsessions.

Lorsque Cecil B. De Mille se tourne vers le personnage en 1917,

## ZOOM

**La Pucelle a connu au cinéma divers sorts, de l'allégorie nationaliste au calvaire christique en passant par le drame doloriste**

avec *Joan The Woman* interprété par la célèbre soprano américaine Geraldine Farrar, c'est pour exalter l'alliance militaire avec la France, alors en plein conflit. *La Vie merveilleuse de Jeanne d'Arc*, de Marco de Gastyne, sera éclipsée par l'autre version réalisée en France la même année par le Danois Carl Theodor

# Sainte Jeanne, comédienne et martyre

Jeanne d'Arc. De Chinon à Rouen, Luc Besson choisit le parti de son héroïne au cours d'un récit à la dynamique complexe

néaste. Le jeu consiste à identifier le dauphin caché parmi les courtisans : si Jeanne réussit à reconnaître celui que tous connaissent, elle sera reconnue par eux comme étant ce qu'elle prétend. La force de la scène ne tient pas au suspense mais au fait d'assister « en direct » à cette consécration du personnage. Très troublante – grâce au jeu « florentin » de John Malkovich en dauphin, de Faye Dunaway en belle-mère du roi, de Pascal Greggory et Vincent Cassel en capitaines –, la scène est celle d'un retour à l'ordre : celui de la légende telle qu'on l'apprend à l'école.

## SUPERMAN OU IVANHOÉ

Ça marche, Jeanne aura son armée, elle pourra aller faire ses preuves de guerrière devant Orléans, et Besson avec elle. Le jeu de Milla Jovovich et la manière dont le cinéaste la filme confirment le savoir-faire de Luc Besson dans la fresque. La petite bergère mystique est soudain montrée comme Superman ou Ivanhoé, et le lyrisme tumultueux des batailles envahit l'écran comme dans *Guerre et Paix*, *Ben Hur* ou *La Charge de la brigade légère*. Jeanne est alors une héroïne, entraînant à sa suite soldats et officiers, doublée d'une star, polarisant le désir des artistes et du public. Grand arroi de figurants, d'étri-



Milla Jovovich, bergère devenue héroïne, dans « Jeanne d'Arc », de Luc Besson.

pages et de morceaux de bravoure devant et derrière la caméra donc. Mais ce tintamarre spectaculaire, une fois de plus, conduit à son contraire : le silence après la bataille, les larmes après le triomphe.

Malgré son mysticisme, sa combativité, Jeanne doute et a peur. Reims est son triomphe et sa fin. Après, elle n'est plus pour l'Histoire qu'une gêne et un regret, tel un ancien premier rôle qui ne se résout

## RENCONTRE

## Pascal Rogard sur la route de Seattle

**« Au lendemain des Journées de Beaune dont, comme délégué général de l'ARP (Auteurs-réalisateurs-producteurs), vous êtes l'organisateur, quel bilan tirez-vous de la mobilisation en vue des prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce ?**

– La position commune adoptée par les Quinze est un acquis précieux, on est mieux partis qu'à l'époque des négociations du GATT. Le négociateur est cette fois Pascal Lamy, plus en phase avec nos préoccupations que ne l'était à l'époque Leon Brittan.

**– Irez-vous à Seattle ?**

– Oui, mais il faut savoir que Seattle ne sera qu'un préliminaire, où il sera possible de définir certains principes. Les États-Unis ont les mains liées en politique extérieure, comme l'a montré le traité sur les armes nucléaires, il ne se passera rien de significatif avant l'arrivée de la nouvelle administration. De plus, la culture et l'audiovisuel sont moins prioritaires pour eux que l'agriculture. Après Seattle, tout va retomber durant au moins un an, que les professionnels du monde entier devront utiliser pour convaincre leurs responsables politiques.

**– Dans quels pays l'exception culturelle remporte-t-elle le plus de soutien ?**

– Les Canadiens, les Australiens, les Néo-Zélandais sont proches de nos positions, nous avons des conversations positives avec les Brésiliens, en Corée, le débat est vif. Après avoir été réticents, les Allemands se rendent compte que la remise en cause du dispositif mettrait à mal le financement de leurs chaînes de télévision. Tous les pays d'ailleurs, hormis les États-Unis, soutiennent leur télévision publique.

**– Après avoir paru hésiter, Viviane Redding, commissaire européenne chargée de la culture et de l'audiovisuel, a pris position en faveur des quotas, mais en les déclarant obsolètes pour Internet.**

– Les quotas sont un moyen, pas un but. Si on est d'accord sur les principes, on trouvera autre chose pour les appliquer à Internet – où il est possible que des quotas puissent être mis en place d'ici à deux ans. Les serveurs de films sur le Net sera le thème des Rencontres de Beaune l'an prochain. »

Jean-François Rauger

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

## « Pourquoi Jeanne d'Arc ?

– La décision de faire ce film est la conséquence d'un échec, d'une colère et d'une intuition. L'échec concerne un autre projet, que je n'ai pas pu mener à bien. La colère m'est venue contre deux projets hollywoodiens consacrés à Jeanne d'Arc. Spielberg a infligé une leçon aux cinéastes européens en tournant *La Liste de Schindler*. Il nous a dit : voilà les films que vous devriez faire avec votre propre histoire au lieu de passer votre temps à râler. J'ai été furieux que les Américains, qui le plus souvent massacrèrent les grands sujets européens, réalisent un film sur Jeanne d'Arc. J'ai voulu que ce soit un film français. Je n'aurais peut-être pas songé à le faire moi-même si je n'avais eu depuis longtemps l'intuition que ce rôle était fait pour Milla Jovovich. Elle ressemble à Jeanne, elles sont aussi mal dans leur siècle l'une que l'autre, elles sont géniales, folles, hypersensibles, capables de tout.

**– Pour la première fois vous abordez une histoire déjà existante et non un scénario ni de votre imagination. Comment avez-vous pris en compte la réalité historique ?**

– Je l'ai utilisée en fonction des besoins du récit. Chez un person-

nage historique, je cherche la même chose qu'avec un personnage inventé : les émotions. Les historiens décrivent et commentent les faits mais ne s'intéressent pas aux sentiments. Pour construire mes personnages, j'ai chaque fois cherché ce qui, dramatiquement, pouvait fournir la clé de son comportement. Par exemple, Charles VII, qui n'a jamais été préparé à être roi, est pris au dépourvu ; il a peur en même temps qu'il désire d'autant plus ce rang qu'il l'avait longtemps cru hors de sa portée.

**– Jeanne d'Arc n'a pas seulement un passé historique, mais aussi un passé cinématographique. En avez-vous tenu compte ?**

– Je les ai ignorés. Je ne fais pas de films en référence à d'autres films mais à mes expériences réelles. J'ai horreur du cinéma qui se nourrit de cinéma. Ce n'est pas un problème si plusieurs artistes travaillent à partir du même thème ; ce qui compte est le point de vue personnel de chacun.

**– Comment avez-vous défini le vôtre ?**

– Trois phrases de l'un des premiers livres sur Jeanne que j'ai lus ont suffi ; je tenais le cœur de l'histoire que je voulais raconter : il

## Luc Besson, réalisateur

## « Le succès me donne la possibilité de faire des propositions ambitieuses »

s'agit du moment où, juste après la bataille devant Orléans, elle pleure en voyant les cadavres des victimes. C'est une héroïne qui vient de remporter la victoire, elle exulte puis aussitôt elle doute, elle se demande : « Est-ce que j'ai bien entendu ? » J'ai alors commencé à imaginer la dernière partie du film, avec le double procès, celui d'en bas devant ses juges, celui d'en haut devant sa conscience.

**– Vous avez choisi de montrer les visions de Jeanne, tirant le film vers le fantastique.**

– Elle a décrit ses visions lors de son procès. Si l'on fait un film, il faut montrer. Mais je ne montre que des éléments naturels, qu'elle a interprétés d'une manière sumaturale. L'histoire de Jeanne est une histoire de signes, une histoire de croyance vis-à-vis de situations qui par elles-mêmes n'ont rien d'extraordinaire. Le seul élément ajouté est la représentation physique de la conscience de Jeanne. Je l'ai montrée comme il me semblait qu'elle pouvait se le représenter, enfant, adolescente puis jeune femme mûrie par les épreuves. Mais la conscience de Jeanne n'est pas en tant que telle une invention. Pour moi, elle existe, elle est la somme de ses doutes.

**– Ce film est une production**

pas à faire ses adieux. Luc Besson, avec ce mélange de naïveté, de rouerie et d'audace qui caractérise ses mises en scène, prend le parti de montrer les apparitions divines advenues à Jeanne, frottant ses

images d'un vernis de fantastique. Pour la dernière partie, il choisit la moins tape-à-l'œil des fantasmagories : un débat mené dans sa cellule par l'héroïne en contrepoint du procès de Rouen. Comme dans tout le film (hormis le rôle-titre), la célébrité de l'acteur dit l'importance du personnage : l'évêque Cauchon, juge terrestre, est joué par Timothy West ; le « confesseur » surnaturel et freudien avant l'heure est interprété par Dustin Hoffman.

On comprend alors que tout le feu d'artifice des batailles, des élans mystiques, des images magiques n'était là que pour préparer cette *disputatio* dans un donjon. Cette longue série de séquences inventées de toutes pièces confirme la position adoptée par le réalisateur depuis le début : être toujours du côté de Jeanne, croire en ce qu'elle a dit ou vu ou cru voir et entendre, choisir son parti contre tous les pouvoirs constitués pour l'accompagner ensuite dans cette introspection inédite. Dreyer avait filmé la sainte, Preminger l'héroïne, Besson la résistante, Rivette la jeune femme. Besson, suivant un fil conducteur dont on sait depuis Diderot qu'il relève de la morale, a filmé la comédienne et son paradoxe.

J.-M. F.

**très lourde. Comment êtes-vous parvenu à la mettre sur pied ?**

– Avoir eu du succès me donne la possibilité de faire des propositions ambitieuses. J'utilise cette liberté pour prendre des risques, pas pour faire *Nikita 2, 3 ou 4*, comme beaucoup me le suggèrent. Le film coûte cher mais les financiers savent que je ne jette pas l'argent par les fenêtres. Sur mes tournages, il n'y a pas de luxe et tout le monde travaille à son maximum.

**– Combien coûte le film ?**

– Il était budgété à 380 millions de francs (58 millions d'euros) et a finalement coûté 390 millions parce que, à ce degré d'impondérables sur la météo et sur la logistique, on ne peut pas éviter entièrement les dérapages. C'est même miraculeux d'être si proche de l'enveloppe de départ. Si le film avait été tourné par une équipe américaine, ils y seraient encore.

**– Comment mettez-vous en chantier une opération aussi vaste ?**

– Nous avons commencé à préparer le tournage alors que l'écriture du scénario avec Andrew Birkin n'était même pas terminée. J'ai réuni les responsables des différents départements (décors, costumes, lumière, son, etc.) pendant

deux heures et je leur ai raconté le film. Une cassette de ce récit a été distribuée à chacun ; elle a constitué le document de travail à partir duquel chacun s'est mis à sa tâche. Ensuite, au milieu d'un énorme chantier de dix-huit mois, le plus dur a été de ne pas perdre le fil émotionnel qui devait courir tout au long du film.

**– Pourquoi avoir tourné le film en anglais ?**

– Ce débat ne m'intéresse pas. J'ai essayé de réunir la meilleure distribution possible pour chaque rôle. Ensuite, le film sort doublé pour chaque pays. En France, il parle français. Il y a moins de doublage à faire à partir d'une version originale anglophone parce qu'il y a plus de pays anglophones, voilà tout.

**– Vos films, depuis *Subway*, sont produits par Gaumont. Allez-vous continuer ?**

– Non. Il s'est établi entre Gaumont et moi une relation de dépendance qui devenait ambiguë. Je ne me reconnais pas dans leurs autres productions. Du coup, cela me gêne que mes films servent de « locomotive » à un catalogue de films avec lequel je ne ressens aucune affinité. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon



## Abolfazl Jalili, sur le front du courage de vivre

**DANS L'HISTOIRE** du cinéma mondial, Abolfazl Jalili – auteur de *Don*, qui sort aujourd'hui (lire la critique page 34) – représente un cas sans doute unique : ses films ont été

### PORTRAIT

Une sorte de Rambo dans la jungle des interdits islamiques et de l'indifférence

pratiquement tous interdits dans son pays. Pourtant il ne cesse de tourner, et les producteurs se disputent sa prochaine réalisation. On aimerait expliquer cette étrangeté par la meilleure des raisons : Abolfazl Jalili est un excellent cinéaste. On sait, hélas !, que cela ne suffit pas. Mais Jalili est encore un combattant aguerri de sa propre survie artistique, une sorte de Rambo se frayant depuis près de vingt ans – son premier long métrage, *Le Sacrifice*, date de 1981 – un chemin dans la jungle des interdits islamiques et de l'indifférence occidentale.

Cela ne se voit pas lorsqu'on rencontre ce quadragénaire moustachu mais souriant. Cela se voit davantage dans ses films, découverts au hasard des festivals ayant projeté *La Gale* (1987) ou *Une histoire vraie* (1996), et grâce à la sortie en France de *Det*, une petite fille (1994) et de *Danse de la poussière* (qui date de 1990 mais n'a été distribué qu'au dé-

but de 1999). Chaque fois, jusqu'à *Don*, on voit le cinéaste ouvrir littéralement la route de son film dans l'épaisseur d'une réalité difficile que les maîtres de la censure iranienne n'aiment guère voir exhiber à l'écran.

Jalili fut d'abord peintre, il reste dans ses mises en scène quelque chose du courage particulier de l'artiste affrontant la matière, l'espace et la couleur pour y forger les formes de sa vision. Rien de plus éloigné pourtant que la posture de l'esthète chez cet explorateur du réel qui choisit le plus souvent des enfants comme guides. Jalili est un reporter sur le front du courage de vivre qui, avec les procédés les plus rudimentaires, transforme sa caméra en appareil de détection des moindres lueurs d'humanité.

### FILS DU DÉSERT OU DES RUES

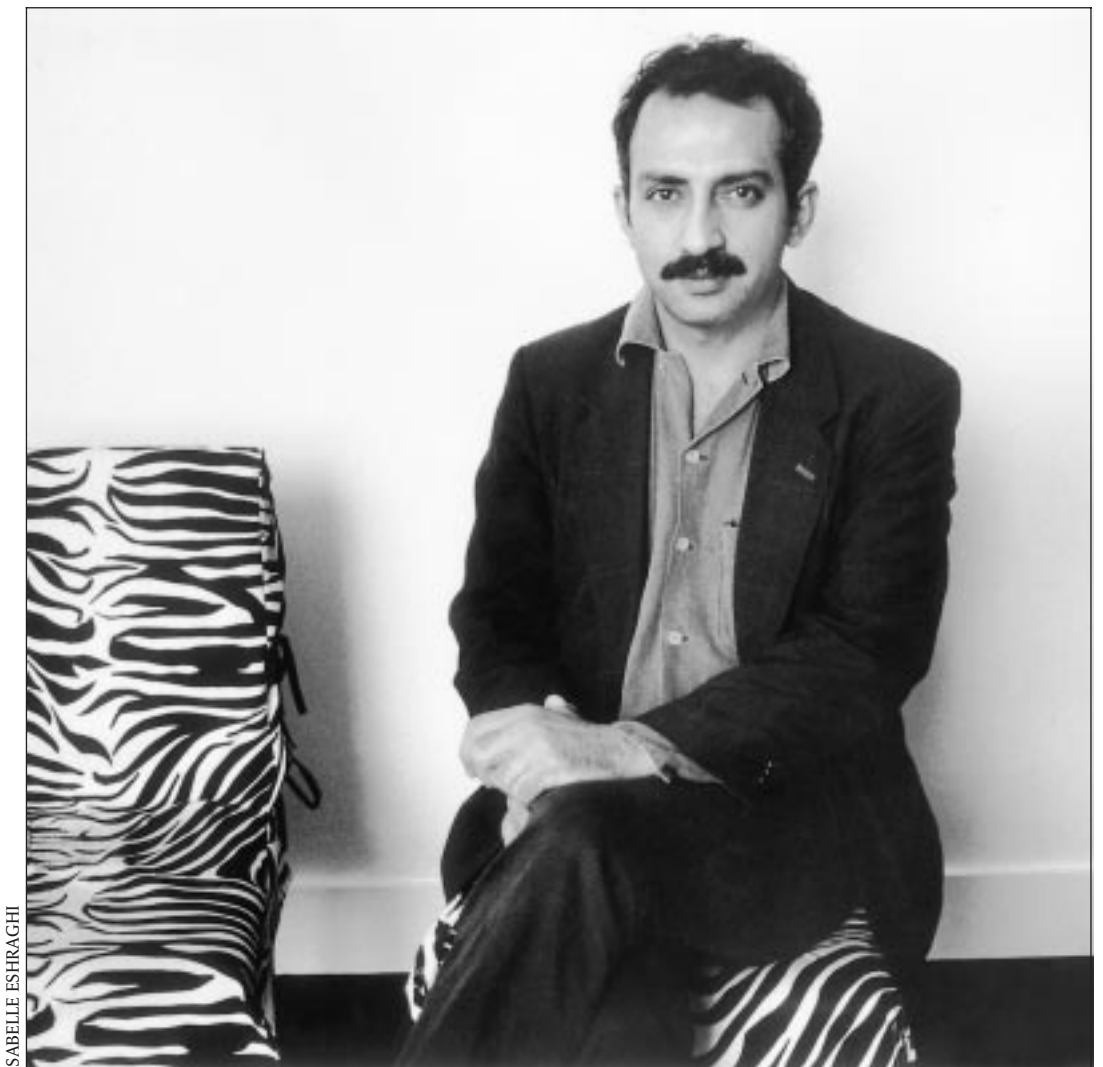
Il choisit ses interprètes puis construit ses scénarios à partir de personnages rencontrés par hasard. *Fils du désert* ou des rues de Téhéran, ce sont des gamins soumis à un travail dégradant, incarcérés dans des centres de redressement, confrontés à l'injustice, à la bureaucratie, à la drogue, à l'analphabétisme, à la négation qu'engendre l'absence de documents d'identité. Mais ce sont des héros, pas des problèmes de société. Le réalisateur avait bien tenté de modifier sa méthode de travail en recourant à l'ordre classique – écriture du scénar-

rio, ensuite recherche des interprètes –, puis il a connu Farhad, qui travaillait dans un garage. Il ne correspondait pas du tout aux besoins du script en cours. Jalili a préféré mettre celui-ci de côté pour s'inspirer de l'existence du garçon que *Don* transpose sans s'en éloigner.

Longtemps, Abolfazl Jalili a pu continuer à travailler grâce à quelques appuis au sein de la télévision iranienne, en présentant des projets suffisamment anodins pour ne pas être immédiatement bloqués et suffisamment bon marché pour ne pas représenter un grand risque pour qui les produirait. Ses films ont peu à peu été remarqués à l'étranger – jusqu'au plus récent, *La Bague*, qui constitue l'épisode central du film collectif *Les Contes de Kish*, présenté au Festival de Cannes et dont la sortie en salles est annoncée pour le 17 novembre.

Plusieurs producteurs français ont fait des offres à Jalili. Il a choisi de participer à un projet baptisé « Paraboles », dans le cadre duquel doivent travailler douze cinéastes « aux cultures, aux sensibilités et aux religions très différentes », explique le maître d'ouvrage de cette entreprise, Hughes Desmichelles. Avant de tourner ce *Fils du temps*, sans doute à Noël 2000, Jalili est en Iran où il prépare un long métrage produit par T. Mark, filiale de la société de Takeshi Kitano.

J.-M. F.



Abolfazl Jalili : le cinéaste iranien est un combattant aguerri de sa propre survie artistique.

## Bruno Dumont à la recherche de son art

Le réalisateur nordiste, passionné de peinture flamande et de littérature, aime les films qui « creusent »

**IL A L'ŒIL** très bleu, et, sur le visage, comme un air de perpétuelle jeunesse. Bruno Dumont regarde ses interlocuteurs bien en face et parle avec conviction, avec simplicité, de la manière singulière dont il travaille, de ce qu'il aime. La peinture, en premier lieu, « car c'est elle qui m'a conduit à m'interroger sur la représentation et sur la possibilité qu'ont les artistes de modifier le regard qu'on porte sur le monde » : les primitifs flamands, bien sûr. Ses films en sont comme imprégnés. La lumière, les paysages, le goût d'une certaine disproportion dans le traitement de l'espace – « j'aime bien la disproportion » – et les personnages eux-mêmes. Le héros de *L'Humanité*, Pharaon De Winter « est un primitif flamand, dans tous les sens du mot primitif. Il a quelque chose de premier ».

Il ne faudrait pas voir pour autant *L'Humanité* comme un film flamand, ce serait rétrécir la vision de Bruno Dumont. Certes, il joue d'une certaine lenteur, d'une réserve propres à la Flandre – sans jamais tomber dans le régionalisme ou l'exaltation du terroir. « Je tourne dans les Flandres et je prends des gens de la terre de Flandre. Si je tournais à Paris, je prendrais des Parisiens. » « Mais il est vrai, ajoute Bruno Dumont, que, dans ce qui me fait écrire, il y a les Flandres, les peintres flamands. C'est une terre qui a du caractère. » *L'Humanité* n'est cependant pas une histoire



Bruno Dumont : « C'est la peinture, la littérature qui me donnent envie de faire des films. Sûrement pas les films. »

du Nord, c'est une histoire dans le Nord, « et je passe mon temps, précise Dumont, à éliminer le Nord "documentaire" pour chercher quelque chose de plus universel ».

Le Nord n'est ni documentaire ni purement esthétique, dans *L'Humanité*, il y insiste, car il ne voudrait pas qu'on s'imagine, à cause de son goût pour la peinture – et de certaines « citations » de tableaux dans son film (*L'Origine du monde*, de Courbet, par exemple) –, qu'il tourne des successions de tableaux : « Je ne cherche pas à faire des plans-peinture, ce serait navrant. Le cinéma c'est le mouvement. C'est un art puissant dans le temps, dans la du-

rée, très excitant à faire, difficile. Si je lis, si je regarde des tableaux, si je veux comprendre ce qu'est la littérature, ce qu'est la peinture, c'est pour faire du cinéma. Il faut inventer. Il ne faut pas piller la peinture, ni la littérature. Il ne me viendrait pas à l'esprit d'adapter des romans. »

Bruno Dumont, d'abord, écrit, « pendant un an ». Pas vraiment un scénario : « J'essaie de mettre en littérature ce que je vais mettre en cinéma. J'écris des choses qui sont intransmissibles et je tourne des choses que je n'écris pas. J'exprime par l'écriture ce que je ressens, puis j'essaie d'exprimer par le cinéma ce que je ressens – qui ne recouvre pas exactement ce que j'ai écrit. » Pour s'en convaincre, on lira le beau texte que vient de publier la collection « scénars » d'Arte-éditions et éd. 00 h 00 (114 p., 50 F [7,60 €] – www.00h00.com) et qui soutient aisément la comparaison avec bien des romans de la rentrée littéraire. A l'écrit comme à la caméra, Bruno Dumont a un style.

Quand on le laisse parler de peinture, quand on lit le texte qui a servi de base à son film, on comprend mieux sa volonté de ne pas tourner avec des acteurs professionnels. Il a besoin, dans le choix de ses « modèles », d'un certain anonymat, pour composer son image, pour tenter « par les moyens du cinéma, de retrouver ce lien mystérieux que chaque être a avec l'existence et qu'on ne voit pas ». Il a écrit « en voyant le personnage. Je sais qui je cherche. Ici, il fallait un garçon très fragile, très sensible. C'est pourquoi j'ai un problème avec les acteurs connus, avec ce qu'ils représentent déjà ».

Il lui faut une matière plus brute, plus souple : « Les comédiens de mes films, je travaille avec leur nature, je les règle, entre les exigences du personnage et leurs possibilités. Je veux que ce soit juste. Je choisis les personnes qui contiennent les possibilités du personnage. Et elles jouent. Je ne parle pas aux acteurs de la psychologie des personnages. Je tente de me débarrasser du dis-

cours, de la psychologie, de la parole même, pour retrouver quelque chose qui est premier, le corps, le regard... le commencement de l'esprit. Le cinéma, c'est filmer des corps avant même qu'ils ne parlent. Ils parlent pour la nécessité du scénario, mais ce n'est pas si important. »

Cette « justesse » – qu'il recherche patiemment, obstinément – est ce qui émeut les partisans du cinéma de Bruno Dumont. Elle a touché le jury du Festival de Cannes 1999, qui a attribué son Grand Prix à *L'Humanité* et les Prix d'interprétation à ses deux principaux acteurs, Emmanuel Schotté et Séverine Canele. C'est cette volonté de justesse qui rebute aussi ceux qui rejettent ce cinéma. Bruno Dumont le sait. Son discours ne plaît pas à toute une partie du milieu cinématographique. Mais il s'en moque, il est tranquillement à la recherche de son art – encore un mot qui ne doit pas plaire : « Je le répète, c'est la peinture, la littérature qui me donnent envie de faire des films. Sûrement pas les films, je ne suis pas cinéphile. »

« Je tente de me débarrasser du discours, de la psychologie (...) pour retrouver quelque chose qui est premier, le corps, le regard »

Pourtant il parle avec passion des cinéastes qu'il aime, « Buñuel, le Resnais du temps de Providence, Bresson, Pasolini, Rossellini, Kubrick... tous ces films lumineux qui nous prennent et qu'on garde en nous. Pas des films "instantanés", des films qui creusent. Des films d'artistes. Aujourd'hui, tout un pan du cinéma n'est pas artistique. C'est du divertissement. Pourquoi pas ? Mais notre époque en fait une obligation. Il faut divertir, divertir, divertir. Autrement dit il ne faut pas penser. Il faut surtout qu'on se distraie du monde. Or les artistes, au contraire, nous ramènent dans le monde, nous poussent à nous interroger ».

Face à cela, y a-t-il encore une possibilité de liberté au cinéma ? « Oui, moi je fais ce que je veux. Parce que mes films ne coûtent pas cher. *L'Humanité*, c'est 15 millions de francs [2,29 millions d'euros], autant dire rien. Donc, c'est la liberté. »

Josyane Savigneau

## Corps-à-corps avec l'esprit des hommes

L'Humanité. Le sexe et le sang, le désir et la peur sont les matériaux de ce bouleversant conte métaphysique

**Film français de Bruno Dumont. Avec Emmanuel Schotté, Séverine Canele, Philippe Tullier, Ghislain Ghesquière, Ginette Allègre. (2 h 28.)**

On se souvient que le deuxième film de Bruno Dumont, avant même de recevoir une série de récompenses (Grand Prix du Jury, un prix d'interprétation pour Emmanuel Schotté et un autre – partagé avec Emilie Dequenue dans *Rosetta* – pour Séverine Canele) qui suscita la polémique lors de la clôture du Festival de Cannes, engendra dès sa projection des réactions virulentes, en sa faveur comme en sa défaveur. Six mois plus tard, il serait à craindre que ces réactions, comme souvent dans les médias, prennent le pas sur ce qui les a causées. A ces effets pervers de la caisse de résonance cannoise, *L'Humanité* n'a à opposer que sa force intérieure, et l'empreinte qu'il laisse à ceux qui l'ont vu. Ce n'est pas si fréquent, quand tellement de réalisations, même plaisantes ou « intéressantes », sont oubliées en quelques jours.

Qu'est-ce donc qui marque à ce point dans le film ? Son histoire ? Pas vraiment. Elle comporte pourtant une sorte de suspense, avec l'enquête sur le viol et le meurtre d'une petite fille dans la campagne proche d'une bourgade du Nord de la France. Elle recèle aussi une intrigue sentimentale, avec la passion qu'éprouve le policier qui enquête sur le crime pour le compte de sa voisine, laquelle a de la tendresse pour lui mais aime (très) chèrement un autre homme.

### FAULKNER ET DOSTOËVSKI

Il y a aussi des éléments d'une chronique sociale (la jeune femme, Domino, travaille dans une usine où les ouvriers tentent de s'opposer à des licenciements) et d'une comédie de comportements (les flics sont des genres de Colombo chitimi, la sagacité en moins), les ingrédients d'un film érotique (avec des scènes d'amour physique d'une troublante et mystérieuse franchise) et ceux d'une réflexion sur l'art – on visite et commente une musée où sont accrochés les tableaux d'un homonyme du policier qui est le personnage central du film, Pharaon De Winter (Baillieux 1849-Lille 1924).

Il y a tous les ressorts dramatiques qu'on voudra dans ce scénario. Il n'y a rien de psychologique ni de sociologique, moins encore de théorique ou de métaphorique. Seulement des êtres, des corps, du

réel, à plein écran. Et c'est de ça qu'on se souvient, longtemps. Les acteurs ? Ils sont parfaits, les acteurs, mais ce n'est pas la question. Les labours aussi sont parfaits, la rue de briques et de routine où habite Pharaon et Domino est parfaite, tout comme la Côte d'opale où Domino et Joseph emmènent Pharaon « se distraire » le week-end. C'est l'humanité qui n'est pas parfaite, peut-être l'imperfection est-elle même sa définition.

La mise en scène ? Elle n'a rien de spécial, au sens des effets de réalisation à quoi on la réduit souvent. Elle est seulement (seulement !) la mise en pratique – en récit, en personnages, en images, en mots, en sons, en interactions entre toutes ces composantes – d'une pensée. Une pensée inquiète de ce qu'il y a d'humain dans l'homme. Pour s'inquiéter de cela, il faut partir du « reste », qui est presque tout.

Rarement un film aura autant donné le sentiment de la nature (qui inclut les hommes comme êtres vivants, mais pas tout des hommes – pas l'« humanité »). Rarement un film se sera aussi rigoureusement méfié des pièges du naturalisme. Bruno Dumont s'est défié des lieux trop jolis, trop remarquables, de tout ce qui était d'emblée spectaculaire. Il a saisi l'émotion qui émane des êtres, des choses et des lieux les plus ordinaires, le rayonnement secret que seule construit la mise en œuvre d'un regard, d'une conception du cinéma prenant le monde à bras-le-corps.

Il faut rire au nez de ceux qui ont dit que *L'Humanité* est un drame social réaliste. *L'Humanité* est un chant épique, une tragédie mythologique. Un film réalisé au pays de Faulkner et de Dostoïevski et non dans la région de Dunkerque. Pharaon est le cousin du prince Muichkine et du Benji du *Bruit et la fureur*. Sous le regard des divinités essentielles, celles du sexe, de la mort et de l'art, l'immense place dévolue à tout ce qui est physique – extraordinairement physique, comme rarement le cinéma arrive à en donner la perception – dessine peu à peu l'espace de ce qui n'est pas, et qu'on appelle pour cela métaphysique. C'est parce qu'il sent le foutre et la sueur, la peur et la solitude, que le deuxième film de l'auteur de *La Vie de Jésus* est un film métaphysique. Et qu'en étant à ce point l'un et l'autre, il est à ce point bouleversant.

J.-M. F.

**musée de la musique**  
musée, concerts, centre d'information

**Marek Janowski** dirige

**Richard Strauss**  
**Le Bourgeois Gentilhomme**

Valérie Millot, soprano  
Frédéric Caton, baryton

Chœurs et Orchestre  
philharmonique de Radio France  
31 octobre < 16h30

01 44 84 44 84 Porte de Pantin







HORS CHAMP

■ La huitième édition du Salon du livre de cinéma, tenue les 23 et 24 octobre à l'École nationale supérieure des beaux-arts, a connu un succès renouvelé, avec plus de 8 000 visiteurs et 5 000 livres et revues vendus. La manifestation a aussi été marquée par la remise du prix Philippe Arnaud au livre de Bernard Eisenchitz, *Le Cinéma allemand* (Editions Nathan), et par l'organisation d'une table ronde consacrée à Alfred Hitchcock, à l'occasion de la parution de *Alfred Hitchcock au travail*, de Bill Krohn (Editions des Cahiers du cinéma).

■ Les nominés pour le 12<sup>e</sup> Prix du meilleur acteur européen 1999 de l'Académie européenne du cinéma, qui sera remis le 4 décembre à Berlin sont : l'Allemand Goetz George (*Rien que la vérité*), le Français Philippe Torreton (*Ça commence aujourd'hui*), le Danois Anders W. Berthelsen (*Mifune*) et les Britanniques Rupert Everett (*Un mari idéal*), Ralph Fiennes (*Sunshine*) et Ray Winstone (*The War Zone*). Ils sont rejoints par les actrices Nathalie Baye (*Une liaison pornographique*), l'Espagnole Penelope Cruz (*La Niña de tus ojos*), la Belge Emilie Dequenne (*Rosetta*), la Danoise Iben Hjejle (*Mifune*) et l'Espagnole Cecilia Roth (*Tout sur ma mère*).

# Patrice Leconte ranime la critique de la critique de cinéma

Dans « Libération », le réalisateur dénonce à nouveau « mauvaise foi » et « a priori »

**PATRICE LECONTE**, réalisateur des *Bronzés* et de *La Fille sur le pont*, se plaint avec énergie de la manière dont les critiques rendent compte des films français (*Le Monde* du 20 octobre). Il a adressé le 13 octobre à la société civile des Auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) dont il est membre une lettre où il écrit notamment : « Depuis quelque temps, je suis effaré de l'attitude de la critique vis-à-vis du cinéma français. (...) Certains papiers, qui ressemblent à autant d'assassinats prémédités, me font froid dans le dos, comme si leurs auteurs s'étaient donné le mot pour tuer le cinéma français commercial, populaire, grand public. (...) J'aimerais en parler avec vous. Merci de ne pas me laisser seul avec ma colère et ma perplexité. »

L'association a décidé de diffuser cette lettre auprès de ses adhérents, et de les convier à une réunion le 4 novembre pour en débattre. Il semble que ce soit une erreur technique qui ait fait parvenir ce courrier dans plusieurs rédactions. A la suite de cet envoi, Patrice Leconte a été longuement interrogé dans *Libération* du

25 octobre. Il y réitère ses accusations contre ce qu'il considère comme de la « mauvaise foi et des a priori » et appelle les critiques à se comporter plutôt en « partenaïres attentifs » au service des films qui seraient, selon un mot de Luc Besson, « des objets gentils ». Evoquant sa propre souffrance quand un de ses films, *Ridicule*, bien qu'ayant reçu un excellent accueil des médias comme du public, fit l'objet d'un seul compte-rendu hostile, le réalisateur reproche également aux critiques de « méconnaître [sa] sensibilité ».

**CONJONCTURE CATASTROPHIQUE**

L'ARP a maintenu sa réunion interne et conviera d'autres professionnels, en particulier des critiques, à venir ultérieurement prolonger le débat. Lors de ces réunions, il sera sans doute rappelé que cette même association, déjà saisie des plaintes nombreuses de ses membres sur le comportement de la critique, avait fait procéder à une étude systématique de la couverture par la presse écrite des films selon leur nationalité. Il en ressortait, contrairement aux idées reçues, que les films français

étaient nettement mieux traités par les journaux que les films étrangers, en particulier américains. Ce qui avait à tout le moins le mérite de faire litigieuse la mise en accusation de la critique comme fourrier de la domination hollywoodienne.

Il reste que les polémiques contre la critique sont aussi anciennes que la critique elle-même. Il dépend alors de l'ambiance générale que ces polémiques prennent plus ou moins d'ampleur, cette ambiance étant très largement dépendante de la conjoncture économique. Comme le dit Patrice Leconte dans son entretien, « à l'heure où on ne cesse de parler de la chute des parts de marché du cinéma français, cet acharnement me semble intolérable ». Or le marché cette année est médiocre, sinon catastrophique : les productions françaises représentent 31 % du total des entrées. Cette situation ne peut que radicaliser le discours des cinéastes plus ou moins assurés de la pérennité de leurs aventures artistiques.

J. -M. F.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Star Wars Episode 1	2	1 323 568	793	▽ - 33%	3 580 771
2 Inspecteur Gadget	1	263 414	501	—	263 414
3 Mafia Blues	4	127 119	302	▽ - 11%	897 932
4 Mauvaises fréquentations	1	122 114	181	—	122 114
5 Pas de scandale	1	105 530	129	—	105 530
6 Coup de foudre à Notting Hill	10	95 031	328	▽ - 6%	4 228 416
7 Ghost Dog	3	74 939	224	▽ - 18%	350 021
8 L'Été de Kikujiro	1	69 002	121	—	69 002
9 Rosetta	4	66 700	209	▽ - 27%	486 802
10 Eyes Wide Shut	6	47 325	260	▽ - 35%	1 533 364

\* période du mercredi 20/10 au dimanche 24/10 inclus

A la veille de la sortie de *Jeanne d'Arc*, supposée héroïne de la part de marché du cinéma français, les résultats de la semaine surprennent par leur caractère nuancé alors qu'on prédisait une occupation hollywoodienne tous azimuts. En tête, l'affaire semble pourtant entendue avec le triomphe de *Star Wars*. Il faut pourtant souligner que la machine à billets d'entrée de George Lucas fait nettement moins bien qu'*Astérix* au début de cette année, qui durant ses douze premiers jours dépassait les 4,3 millions d'entrées. Et si *Inspecteur Gadget* enregistre un démarrage à peine correct compte tenu de ses 500 copies (mais attend l'heure des vacances scolaires), tandis que *Mafia Blues* et *Coup de foudre à Notting Hill* (d'une impressionnante stabilité) confirment leur durable réussite, on voit apparaître dans la partie supérieure du tableau deux films d'auteur français, *Mauvaises fréquentations* et, juste derrière (mais avec un bien meilleur taux de fréquentation par écran), *Pas de scandale*. La deuxième moitié du tableau est entièrement occupée par des films artistiquement ambitieux, même si *Kikujiro* est un peu en-deçà des espoirs qu'il inspirait.

Source : "Ecran total"

# L'humour potache comme industrie

Austin Powers : l'espion qui m'a tirée. Une suite drôle mais sans surprise

Film américain de Jay Roach. Avec Mike Myers, Heather Graham, Michael York, Robert Wagner, Rob Lowe. (1 h 35.)



Mike Myers, acteur et scénariste de « Austin Powers : l'espion qui m'a tirée ». Un film qui tire surtout sur la corde du précédent.

Comme le premier épisode de la série, *Austin Powers : l'espion qui m'a tirée* évolue dans le même univers de référence, oscillant entre les années 90 et les années 60, avec son agent secret psychédélique, congelé il y a trente ans et ranimé aujourd'hui. Réalisé une nouvelle fois par Jay Roach, toujours d'après un scénario de Mike Myers, *Austin Powers : l'espion qui m'a tirée* est aussi drôle que l'original, jouant toujours sur une parodie des films d'espionnage, agrémentée de blagues salaces et scatologiques, de patronymes sortis tout droit d'un film de Mel Brooks (un des personnages s'appelle Ivana Humpalot), de yiddishismes (un pays répond au nom de Kreplachistan, alors que l'adjointe du docteur Denfer s'appelle Frau Farbissina), et de go-go girls défilées qui se substituent aux fameuses James Bond girls.

Malheureusement, certaines idées du premier volet de la série qui se révélaient assez plaisantes, comme la présence récurrente du compositeur américain Burt Bacharach, caractéristique d'un bien-être des années 60 dont *Austin Powers* porte la nostalgie, se transforment ici en procédés. Ce qui n'était, dans le premier volet d'*Austin Powers*, qu'une blague de potache s'est ici transformé en une industrie avec la nécessité de faire appel aux

mêmes personnages pour entretenir le marché des droits dérivés. Cette suite se contente d'enrichir l'original grâce à un budget

confortable mais en restant trop fidèle à une formule qui, comme l'atteste le succès colossal du film aux Etats-Unis, fait ses preuves. La présence de plus en plus enva-

hissante du Docteur Denfer, le méchant de la série, interprété également par Mike Myers ; celle de son clone, surnommé « minime », qui reproduit chacun de ses gestes, et d'une nouvelle « Austin Powers girl » font partie des nouveaux ingrédients apportés à la série. En amorçant un retour vers les années 60 - Austin doit ici partir en 1969 pour retrouver son « mojo », c'est à dire sa virilité que lui a dérobée le Docteur Denfer -, *Austin Powers : l'espion qui m'a tirée* neutralise une bonne partie de son intérêt : la confrontation anachronique d'un personnage baignant dans l'insouciance des années 60 à des années 90 qui l'effraieraient par son rigorisme. Il reste un film drôle et plaisant, mais beaucoup trop imprégné de sa propre mythologie pour pouvoir désormais surprendre.

Samuel Blumenfeld

## NOUVEAUX FILMS

**AHMED, PRINCE DE L'ALHAMBRA**

■ Le prince Ahmed a été enfermé par son père dans une tour afin de le préserver des peines sentimentales. Bien sûr, le jeune homme ne pense qu'à connaître l'amour et fuit sa prison pour rencontrer la princesse de son cœur. Il parviendra à la conquérir. Compilation de légendes diverses, ce film fonctionne selon des recettes fatiguées. Avec son animation pesamment

réaliste, son fade jeune premier, ses animaux comiques qui sont de simples faire-valoir, ses situations prévisibles, il est une imitation paresseuse de l'univers de Walt Disney. J.-F.R. Film d'animation espagnol de Juan Bautista Berasategui. (1 h 10.)

**ORFEU**

■ Il y a si longtemps qu'on a oublié la date, l'humanité inventa le mythe d'Orphée. En 1956, le poète Vinicius de Moraes et le musicien Tom Jobim inventèrent pour la scène *Orfeu da Conceição*, version carioca de la légende du musicien et de la belle Eurydice morte le jour de leur mariage, victime du dieu des enfers. Trois ans plus tard, *Orfeu Negro*, réalisé pendant le Carnaval par Marcel Camus, profitait d'un malentendu pour emporter une Palme d'or au Festival de Cannes qui croyait saluer la nouvelle vague naissante... Aujourd'hui, le réalisateur de *Xica da Silva* s'empare du mythe et de l'interprétation qu'en donna Vinicius. Il en fait un film magnifique. Ce film dure dix minutes, les dix dernières : affrontement extraordinaire entre le désespoir et la violence, apocalypse sordide, absurde, dans une favela devenue théâtre antique hanté par des gamins ivres de sang, des flics shootés à la hargne et à l'orgueil, des travestis Erynnyes et des stridences bariolées. Pour arriver à cela, il aura malheureusement fallu le reste du film. Presque tout cet *Orfeu* est empesé par des interprètes principaux confondants de raideur mollassonne au milieu d'un alignement de clichés qui jamais ne trouve le

passage des conventions du théâtre aux besoins du cinéma. J.-M. F. Film brésilien de Carlos Diegues. Avec Toni Garrido, Patricia Franca, Murilo Benício, Zezé Motta, Milton Gonçalves. (1 h 50.)

**TERRES AFRICAINES IV. CONTES ANIMALIERS**

■ Sous l'appellation générique *Terres africaines IV. Contes animaliers* sont présentés trois courts métrages pour enfants réalisés par Mustapha Dao. *Le Neveu du peintre* (27 min), *L'Enfant et le Caïman* (17 min), *L'Œuf* (21 min) sont trois fables au service d'une morale simple. Les animaux sont incarnés par des enfants portant des masques. Pourtant, le film le plus étonnant des trois l'est parce qu'il met en scène un véritable carnassier. *L'Enfant et le Caïman*, récit sur l'ingratitude, contient des images sidérantes où l'on voit un jeune garçon accompagner un redoutable saurien et monter sur son dos pour traverser un fleuve. Le suspense provoqué par la présence, dans le même plan, d'un animal dangereux et d'un homme reste irremplaçable. J.-F.R. Trois courts métrages burkinabés réalisés par Mustapha Dao. (1 h 07.)

**JEANNE D'ARC** (lire page 32)  
**L'HUMANITÉ** (lire page 33)  
**DON**  
**LA NOUVOU** (lire page 34)  
**AUSTIN POWERS : L'ESPION QUI M'A TIRÉE** (lire ci-dessus)  
**HANTISE**  
**SIMON AU PAYS DES GLOBULES**  
*La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.*

(Publicité.)

**NANTERRE AMANDIERS**

**Quelqu'un va venir** Jon Fosse

Mise en scène Claude Régy

DU 28 SEPTEMBRE AU 20 NOVEMBRE 99  
01 46 14 70 00

Teletama Culture Tarf Jeune 55 France

## SORTIR

**PARIS**

**Ballet Preljocaj**

Créée au Festival d'Avignon (*Le Monde* du 23 juillet), *Personne n'épouse les méduses*, une pièce pour quinze danseurs du chorégraphe Angelin Preljocaj, ne parle que de « ça » : que la télé rend fou, que tout n'y est que promotion. Le sujet a atteint Preljocaj, qui s'autodétruit dans cette parabole où le petit écran incarne une moderne Gorgone pétrifiant ceux qui la contemplant. Le tout sur fond de musique techno, celle de Maxximim SC (Speak Crazy). *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4. M<sup>e</sup> Châtelet. Du 26 octobre au 6 novembre, à 20 h 30. Relâche les 31 et 1<sup>er</sup> novembre. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F (15,2 € à 24,4 €).*

**Sauvés**  
 C'est un endroit improbable, à Alfortville : un entrepôt transformé en théâtre. C'est là que Christian Benedette a installé sa compagnie, en janvier 1997. Le metteur en scène reprend sa mise en scène de *Sauvés*, une pièce de l'auteur britannique Edward Bond (*Le Monde* du 7 novembre 1997). Lors de sa création, en 1965, cette pièce suscita le scandale. Pas parce que c'est une charge sans appel contre le carnage que

gène la société, vue ici à travers une famille désossée par la misère physique et affective. Ce qui tue, dans *Sauvés*, c'est le constat lapidaire de la spirale de la destruction, cette façon qu'a Edward Bond de montrer comment chacun peut en venir à reproduire sur autrui sa violence propre, jusqu'au meurtre, réel ou psychologique. *Entrepôt, 16, rue Marcellin-Berthelot, 94 Alfortville. M<sup>e</sup> Alfort-Ecole vétérinaire. Tél. : 01-43-76-86-56. Du lundi au samedi, à 20 h 30 ; mardi, à 19 heures ; dimanche, à 15 h 30. Relâche jeudi. Jusqu'au 7 novembre. 50 F et 100 F (7,6 € et 15,2 €).*

**Laurent De Wilde, Gordon Beck et Ray Bryant**

Deux générations, trois cultures du piano de jazz réunies dans un lieu prestigieux, le Théâtre des Champs-Élysées. Le Français Laurent De Wilde jouera Monk et autour de Monk ; le Britannique Gordon Beck rendra hommage à Bill Evans, l'une de ses nombreuses influences ; l'Américain Ray Bryant ira chercher dans les racines gospel et blues la matière de son récital. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Le 26, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 250 F (9,1 € à 38,1 €).*

## GUIDE

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**La Périchole**  
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Trocadéro. Le 26, à 20 h 30. Jusqu'au 30 décembre. Tél. : 01-53-65-30-00. De 80 F à 160 F.*  
**Roger Muraro (piano)**  
*Fauré : Nocturnes. Scriabine : Sonate pour piano op. 19. Messiaen : Vingt Regards sur l'enfant Jésus, extraits.*

*Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 27, à 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.*  
**Chick Corea**  
*Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Voltaire. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 160 F.*  
**Flavio Boltro Quintet, Stefano Di Battista**  
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Du 26 au 30, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 100 F.*  
**Sylvie Vartan**  
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Opéra. Du 26 octobre au 7 novembre et du 9 au 14, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F.*  
**Françoise Atlan, Zoubeïda Idrissi**  
*Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Anvers. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-05.*  
**Zazie**  
*Zénith, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 190 F.*

**Couvre-feu**

de Roney Brett  
 mise en scène Bernard Sobel  
 avec  
 Anne Alvaro  
 et Flore Lefebvre des Noëttes

**6 dernières** (26 - 31 octobre)

Théâtre de Gennevilliers  
 Centre Dramatique National  
 métro ligne 13 - Gabriel-Péri  
 Location 01 41 32 26 26







GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 La Vie quotidienne des Français à la Libération. Forum Planète  
23.00 Retraites, mieux gérer son futur. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Hatzfeld, Jungle Brothers, Hubert-Felix Thieffaine, Adriana Karembeu. Canal +  
19.00 Archimède. Arte  
20.50 E = M 6 spécial. Enquête dans vos assiettes. M 6  
21.00 Le Gai Savoir. Paris Première  
21.05 Temps présent. TV 5  
22.50 La Vie à l'endroit. Un drôle de cimetière. France 2  
0.30 Zone interdite. Bourreaux en liberté. M 6  
0.45 T'as pas une idée ? Invité : Macha Méril. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Un cirque hors d'Etat. Arte  
20.30 La Chute du Mur. [2/3]. Une chronique. Planète  
20.45 La Vie en face. Mon affaire de cœur. Arte  
20.45 La Maison Windsor. [3/3]. 1945-1992. Histoire  
20.55 Voyage au cœur de la matière. Odyssee

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 La Vie en face : Mon Affaire de cœur  
Lazlo, trente-neuf ans, mineur hongrois et cardiaque au dernier degré, est conduit en urgence à l'hôpital. Après des mois d'attente, on vient de trouver un donneur « compatible ». La caméra capte avec minutie et pudeur la moindre émotion. Dix-sept jours après la transplantation, apparemment réussie, Lazlo meurt. Un reportage au scalpel.

21.30 Nylons Blues. Une histoire anecdotique du bas nylon. Planète  
21.50 Thema. Hip-hop non-stop. Arte  
21.50 Nomades. Mongolie intérieure : sur les traces du passé. Odyssee  
22.25 Et si les boss devenaient employés. [4/6]. General Pike. Planète  
22.45 Lieux mythiques. [1/10]. Chaco Canyon : l'énigme d'Anasazi. Histoire  
23.15 Lieux mythiques. [2/10]. Glastonbury et l'île d' Avalon. Histoire  
23.45 Frontières. [3/3]. Le gouvernement devrait fermer les yeux. Histoire  
23.45 Décrypter les années 60. Repousser les limites. Canal Jimmy  
23.45 La Vie en face. Un mariage chez les rajahs. TSR  
0.05 Les Années fracture. La Grande Guerre à l'écran. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

20.40 Football. Ligue des champions. Canal + vert  
20.45 Football. Ligue des champions. Bordeaux - Sparta Prague. Canal +  
22.30 Boxe. Championnat de France. Jean-Marc Mormeck - Pascal Warusfel. Eurosport

MUSIQUE

21.00 Spivakov dirige Rachmaninov et Tchaïkovski. Avec Dmitri Alexeev, piano et l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de la Radio de Moscou. Muzzik

21.45 Arnold, Delius et Elgar aux Proms. Londres 1977. Avec Ralph Kirschbaum, violoncelle et l'Orchestre philharmonique de Liverpool, dir. Charles Groves. Mezzo  
22.45 Così fan tutte. Opéra de Mozart. Paris 1992. Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 L'Enfant et les Loups. Pierre-Antoine Hiroz. O. Festival  
21.25 Chère Marianne. Pierre Joassin. RTBF 1  
22.10 J'ai deux amours. Caroline Huppert. Festival

SÉRIES

20.45 Code Quantum. Le roi du direct. L'ange. Série Club  
20.50 La Vie à cinq. A contrecoeur. Téva  
21.00 Hospital ! Canal Jimmy  
21.40 Ally McBeal. Happy Trails (v.o.). Téva  
22.00 That 70's Show. Soirée au drive in. Canal Jimmy  
22.50 The Practice. Reasons to Believe (v.o.). Série Club  
22.50 Les Soprano. La légende de Tennessee Moltisanti. Canal Jimmy  
2.10 Star Trek, Voyager. Une fois l'impossible exclu. (v.o.). Canal Jimmy  
2.55 Star Trek, Deep Space Nine. Meridian (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

17.05 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, 85 min) O. Ciné Cinémas 1  
17.40 Diamants sur canapé ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1961, 115 min) O. Cinétoile  
18.30 Superman 3 ■■ Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 120 min) O. Cinéstar 2  
18.40 L'Anglais qui gravit une colline... ■■ Christopher Monger (GB, 1994, 95 min) O. Cinéstar 1  
18.55 Rembrandt ■■ Alexander Korda (GB, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics  
18.55 Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 3  
19.35 La Grande Course autour du monde ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1965, 150 min) O. Cinétoile  
20.30 Le Garçon sauvage ■■ Jean Delannoy (France, 1951, N., 120 min) O. Ciné Classics  
20.30 Shining ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) O. Ciné Cinémas 2



20.55 Jumanji ■■ Joe Johnston. Avec Robin Williams, Bonnie Hunt (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. France 2  
20.55 M. Butterfly ■■ David Cronenberg (EU, 1993, 100 min) O. Cinéfaz  
21.55 Mars Attacks ! ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1  
22.30 American Graffiti ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1973, 105 min) O. Ciné Cinémas 2  
23.35 Orange mécanique ■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, 135 min) O. Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.  
19.55 L'Air d'en rire.  
20.00 Journal, Météo.  
20.45 Spécial Transat.  
20.50 5 millions pour l'An 2000.  
20.55 Waterworld. Film. Kevin Reynolds O.  
23.15 Célébrités.  
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.  
1.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif O.  
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.  
19.15 Qui est qui.  
19.50 Un gars, une fille O.  
20.00 Journal, Météo.  
20.55 Jumanji ■■ Film. Joe Johnston. O.  
22.50 La Vie à l'endroit. Un drôle de cimetière.  
0.30 Journal, Météo.  
0.55 Ciné-Club. Cycle Wim Wenders. Les Ailes du désir. Film. Wim Wenders (v.o.) O.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ?  
18.20 Questions pour un champion.  
18.48 Un livre, un jour.  
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.05 Fa si la.  
20.35 Tout le sport.  
20.55 Questions pour un champion.  
22.50 Météo, Soir 3.  
23.30 La Loi du milieu. Téléfilm. Peter Markle O.  
1.00 Libre court. Le Dernier Bip. Laetitia Colombani O.

CANAL +

16.00 Un petit coin de paradis avec Edouard Baer et Eric Roux.  
16.55 Le Journal du cinéma.  
17.00 Danny le chat superstar. Film. Mark Dindal O.  
► En clair jusqu'à 20.15  
18.20 Nulle part ailleurs.  
20.15 Football. 20.45 Bordeaux - Sparta Prague.  
23.45 The Big Lebowski ■■ Film. Joel Coen (v.o.) O.  
1.40 My Son the Fanatic. Film. Udayan Prasad (v.o.) O.

ARTE

19.00 Archimède.  
19.45 Météo, Arte info.  
20.15 Reportage. Un cirque hors d'Etat.  
20.45 La Vie en face. Mon affaire de cœur.  
21.50 Thema. Hip-hop non-stop.  
21.55 Je rap dom. Je suis.  
23.10 Faire kiffer les anges.  
0.40 Wild Style. Film. Charlie Ahearn (v.o.) O.

M 6

17.55 Moesha O.  
18.20 Le Filic de Shanghai O.  
19.20 Unisexe.  
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.  
19.54 Le Six Minutes, Météo.  
20.10 Une nounou d'enfer O.  
20.40 Décrochages info, E = M 6 spécial.  
20.50 E = M 6 spécial. Enquête dans vos assiettes.  
22.30 Sans lien apparent. Téléfilm. Charles Correll. O.  
0.30 Zone interdite. Bourreaux en liberté.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica.  
21.20 Expresso, Poésie sur parole.  
21.30 Multidiffusion.  
22.10 Carnet de notes. Libre cour.  
22.30 Surpris par la Nuit.  
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.  
20.00 Un mardi idéal.  
22.30 Jazz, suivez le thème.  
23.00 Le Conversatoire.  
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Boieldieu, par l'Orchestre de chambre, dir. Jean-François Paillard.  
20.40 Concert par Les Ladies of the London Symphony Chorus, City of Birmingham Symphony Youth Chorus et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvres de Rihm, Mahler.  
22.30 Les Soirées... (suite). Wilhelm Furtwängler. Œuvres de Gluck, Mozart, Haydn, Brahms, J. Strauss fils.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Sport et télévision, les enjeux. Invités : Janine Langlois Glandier, Daniel Beauvois, Marc-André Feffer, Patrick Chene, Roland Faure, Bernard Brochant. Forum Planète  
23.00 Les Manipulations génétiques. Invités : Arnaud Apoteker, Louis-Marie Houdebine, Axel Kahn, Claude Sureau. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Claude Brasseur, Willy Deville, Marianne Basler, Mel C, Uderzo. Canal +  
18.30 et 1.30 L'Invité de PLS. LCI  
19.00 Le Grand Journal. LCI  
20.05 Au-delà des grilles. Violences conjugales : le poids du face-à-face. TSR  
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Foi du siècle [4/4] : Une fin sans fins, 1953-1993. Arte  
20.55 Des racines et des ailes. Les sectes. France 3  
21.05 L'Hebdo. Litiges et châtiments. Les trois frères. TV 5  
22.40 Ça se discute. Peut-on se remettre d'un viol ? France 2  
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Le Siècle des intellectuels [5/5] : Les années médias, 1980-1998. France 3  
0.20 E = M 6 spécial. Enquête dans vos assiettes. M 6

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Secrets de la guerre secrète. Les orchestres rouges. Odyssee  
17.20 Everest. Le pèlerinage des vainqueurs. Planète  
18.00 L'Actor's Studio. [2/2]. Steven Spielberg. Paris Première  
18.15 Lieux mythiques. [1/10]. Chaco Canyon : l'énigme d'Anasazi. Histoire  
19.00 Connaissance. Demain les sciences. [4/6] Physique sans limite. Arte  
19.50 Clonage humain, où en est la science ? Planète  
20.15 Reportage. Larmes d'acier. Arte  
20.30 Du rugby et des hommes. [4/5]. Une balle contre un mur. Planète  
20.45 Les Origines de la guerre. [8/8]. La guerre globale. Histoire  
21.30 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [13/13]. Le retour des vétérans. Planète  
21.45 Quand on navigue sur un fleuve... Histoire

Le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Maurice Ohana, l'Office des oracles  
Ecrit en 1974, cette œuvre, au pouvoir de séduction immédiat, est un témoignage de l'influence des idéaux de 68 sur la création musicale. Douze séquences ont ainsi été bâties de façon à pouvoir être interprétées par des amateurs. L'agnosticisme déclaré du compositeur y éclate dans sa célébration de la Pythie, du Minotaure et des cérémonies afro-cubaines.

ARTE

21.50 Musica. Julia Varady. Le chant possédé. Arte  
22.40 Tueurs en série. Arthur Shawcross : le monstre des rivières. Odyssee  
22.45 Une histoire de la médecine. [7/8]. La médecine, conquérante ou conquise ? Histoire  
23.10 Lucy, 50 ans de succès. Téva  
23.25 Profil. Le Charme discret de Hans Magnus Enzensberger. Arte  
23.50 La Chute du Mur. [2/3]. Une chronique. Planète  
0.20 La Lucarne. Seule. Arte  
0.30 La Case de l'Oncle Doc. Le Village au cimetière. France 3

SPORTS EN DIRECT

17.30 Tennis. Tournoi messieurs de Stuttgart. Eurosport  
20.30 Basket-ball. Eurologie masculine. Bologne - Pau-Orthez. Eurosport  
20.35 Football. Ligue des champions. Sturm Graz - Marseille. TF 1  
2.00 Base-ball. Major League. World Series. Pathé Sport

DANSE

22.45 Giselle. Chorégraphie. Patrice Bart. Par le Ballet du Teatro alla Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murrù (Albrecht), Maurizio Vanadia (Hilarion), et l'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. Mezzo

MUSIQUE

17.40 Concerto pour bandonéon et « Adios Nonino » de Piazzolla. Avec Astor Piazzolla, bandonéon et l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. Pinchas Steinberg. Mezzo  
19.30 Arnold, Delius et Elgar aux Proms. Royal Albert Hall, Londres 77. Avec Ralph Kirschbaum, violoncelle et l'Orchestre philharmonique de Liverpool, dir. Charles Groves. Mezzo  
19.30 Jazz Summit. Avec Chick Corea & Friends ; Moondog ; The Modern Jazz Quartet. Muzzik  
20.45 Trio Esperança. Bruxelles 1995. Avec Eva Correea ; Regina Correea ; Mariza Correea. Mezzo  
21.55 Motown Live. Avec Coolio ; Deborah Cox ; Kool & The Gang ; JT Taylor. Paris Première  
22.50 Musica. Julia Varady chante Wagner. Les « Wesendonck Lieder ». Œuvre de Wagner. Avec Julia Varady, soprano ; Viktoria Postnikova, piano. Réalisation de Bruno Monsiegeon. Arte

FRANCE 2

0.55 Les Ailes du désir  
Wim Wenders, cinéaste de l'errance à travers l'Allemagne, qu'il avait quittée pour les Etats-Unis, revenait dans son pays (c'était avant la chute du Mur) pour observer Berlin, ville écartelée, détruite, reconstruite. Dans ce conte où un ange veut devenir mortel, Berlin représente une métaphore de la recherche de soi-même. Prix de la mise en scène à Cannes en 1987.

TÉLÉFILMS

17.40 A nous, les beaux dimanches ! Robert Mazoyer [2/2]. Festival  
20.30 Une gare en or massif. Caroline Huppert. Festival  
20.40 Une visite mouvementée. Anthony Shaw. RTL 9  
20.50 Queenie, la force d'un destin. Larry Peerce [1/2]. Téva  
20.55 Le Poids d'un secret. Denis Mallevat. O. France 2

SÉRIES

17.20 Le Caméléon. La clé du passé. TSR  
17.55 Moesha. Deux, ça suffit ! M 6  
18.15 Nestor Burma. Les Cadavres de la Plaine Monceau. TV 5  
18.15 Amicalement vôtre. Le cœur de dot. Série Club  
18.40 Friends. Celui qui devait casser la baraque. France 2  
19.05 Clair de lune. L'ex de David. Série Club  
20.00 Happy Days. Les joies de la campagne. Série Club  
20.00 That 70's Show. Soirée au drive in. Canal Jimmy  
20.15 Friends. Celui qui affronte les voyous. RTL 9  
20.30 Frasier. La hache de guerre. Série Club  
20.45 New York District. Mort dans l'exercice de ses fonctions. Femmes en péril. 13<sup>ème</sup> RUE  
20.50 Homicide. Crimes odieux. Série Club  
20.55 Ally McBeal. Retour de flamme. La jalousie est aveugle. M 6  
21.05 Star Trek, Voyager. Une fois l'impossible exclu... Canal Jimmy  
21.40 Ultime recours. Provocation. Série Club  
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Meridian. Canal Jimmy  
22.05 Cadfael. Une rose pour l'oyer O. Festival  
22.30 Oz. In excelsis Deo (v.o.). Série Club  
22.45 Father Ted. A moi l'Amérique ! (v.o.). Canal Jimmy  
22.45 Les Soprano. Egarment. TSR  
23.15 Monty Python's Flying Circus. Njorji's Saga. Canal Jimmy  
0.45 Les Soprano. La légende de Tennessee Moltisanti (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

23.10 Charlie Haden & the Liberation Music Orchestra. Montreux 1994. Avec Charlie Haden, contrebasse et the Liberation Music Orchestra. Muzzik  
17.40 A nous, les beaux dimanches ! Robert Mazoyer [2/2]. Festival  
20.30 Une gare en or massif. Caroline Huppert. Festival  
20.40 Une visite mouvementée. Anthony Shaw. RTL 9  
20.50 Queenie, la force d'un destin. Larry Peerce [1/2]. Téva  
20.55 Le Poids d'un secret. Denis Mallevat. O. France 2

SÉRIES

17.20 Le Caméléon. La clé du passé. TSR  
17.55 Moesha. Deux, ça suffit ! M 6  
18.15 Nestor Burma. Les Cadavres de la Plaine Monceau. TV 5  
18.15 Amicalement vôtre. Le cœur de dot. Série Club  
18.40 Friends. Celui qui devait casser la baraque. France 2  
19.05 Clair de lune. L'ex de David. Série Club  
20.00 Happy Days. Les joies de la campagne. Série Club  
20.00 That 70's Show. Soirée au drive in. Canal Jimmy  
20.15 Friends. Celui qui affronte les voyous. RTL 9  
20.30 Frasier. La hache de guerre. Série Club  
20.45 New York District. Mort dans l'exercice de ses fonctions. Femmes en péril. 13<sup>ème</sup> RUE  
20.50 Homicide. Crimes odieux. Série Club  
20.55 Ally McBeal. Retour de flamme. La jalousie est aveugle. M 6  
21.05 Star Trek, Voyager. Une fois l'impossible exclu... Canal Jimmy  
21.40 Ultime recours. Provocation. Série Club  
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Meridian. Canal Jimmy  
22.05 Cadfael. Une rose pour l'oyer O. Festival  
22.30 Oz. In excelsis Deo (v.o.). Série Club  
22.45 Father Ted. A moi l'Amérique ! (v.o.). Canal Jimmy  
22.45 Les Soprano. Egarment. TSR  
23.15 Monty Python's Flying Circus. Njorji's Saga. Canal Jimmy  
0.45 Les Soprano. La légende de Tennessee Moltisanti (v.o.). Canal Jimmy

20.30 Gentleman Jim ■■ Raoul Walsh. Avec Errol Flynn, Alexis Smith (EU, 1942, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics  
20.30 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) O. Canal + Vert  
20.35 Danse avec les loups ■■ Kevin Costner (Etats-Unis, 1990, 175 min) O. Cinéfaz  
21.25 Avanti ! ■■ Billy Wilder (EU, 1972, v.o., 145 min) O. Cinétoile  
22.20 Feux croisés ■■ Edward Dmytryk (EU, 1947, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics  
22.45 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, 85 min) O. Ciné Cinémas 2  
23.15 Les Prisons ■■ Jacques Rivette [2/2] (France, 1993, 170 min) O. Cinéstar 1  
23.50 Manège ■■ Yves Allégret (France, 1949, N., 95 min) O. Ciné Classics  
23.50 Les Grandes Manœuvres ■■ René Clair (France, 1955, 110 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.40 TF ! jeunesse.  
17.35 Melrose Place O.  
18.25 Exclusif.  
19.00 Etre heureux comme...  
19.05 Le Bigdil.  
19.57 Clic et net.  
20.00 Journal, Météo.  
20.30 5 millions pour l'An 2000.  
20.35 Football. Sturm Graz - Marseille.  
22.40 Résumés des autres rencontres.  
0.15 Nautisme.  
0.25 Le docteur mène l'enquête. Crime fraternel O.

FRANCE 2

15.50 Tircé.  
16.05 La Chance aux chansons.  
17.05 Cap des Pins O.  
17.35 Un livre, des livres.  
17.40 Rince ta baignoire.  
18.15 Une fille à scandales O.  
18.40 Friends O.  
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.  
19.15 Qui est qui.  
19.50 Un gars, une fille O.  
20.00 Journal, Météo.  
20.55 Le Poids d'un secret. Téléfilm. Denis Mallevat O.  
22.40 Ça se discute. Peut-on se remettre d'un viol ?  
0.45 100 ans de sport.  
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.  
16.00 Les Minikeums.  
17.45 C'est pas sorcier.  
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?  
18.20 Questions pour un champion.  
18.48 Un livre, un jour.  
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.05 Fa si la.  
20.35 Tout le sport.  
20.55 Des racines et des ailes. Les sectes.  
22.55 Météo, Soir 3.  
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Le Siècle des intellectuels [5/5] : Les années médias, 1980-1998.  
0.30 La Case de l'Oncle Doc. Le Village au cimetière.

CANAL +

15.50 Total Recall 2070 O.  
16.35 et 20.30 Le Journal du cinéma.  
16.40 Piège en sous-sol. Téléfilm. Mark Sobel O.  
► En clair jusqu'à 21.00  
18.20 Nulle part ailleurs.  
21.00 Cuisine américaine. Film. Jean-Yves Pitouan O.  
22.30 Lautrec. Film. Roger Planchon. O.  
0.30 Champions League.  
1.05 C'est la tangente que je préfère. Film. Charlotte Silveira O.  
2.45 Attention bandits. Film. Claude Lelouch. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 En juin, ça sera bien.  
16.00 T.A.F. Prof.  
16.35 Alf O.  
17.00 Cinq sur cinq.  
17.10 Culture basket.  
17.30 100 % question.  
17.55 Côté Cinquième.  
18.30 Le Monde des animaux.  
19.00 Connaissance. [4/6].  
19.45 Météo, Arte info.  
20.15 Reportage. Larmes d'acier.  
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Foi du siècle [4/4] : Une fin sans fins, 1953-1993.  
21.45 Les Cent Photos du siècle. L'Araignée d'amour, Henri Cartier-Bresson (1934).  
21.55 Musica. Julia Varady. Le chant possédé.  
22.50 Julia Varady chante Wagner.  
23.25 Profil. Le Charme discret de Hans Magnus Enzensberger.  
0.20 La Lucarne. Seule.  
1.05 Pepe Carvalho. La nostalgie commence dans l'assiette O.

M 6

17.55 Moesha O.  
18.20 Le Filic de Shanghai O.  
19.20 Unisexe.  
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.  
19.54 Le Six Minutes, Météo.  
20.10 Une nounou d'enfer O.  
20.40 Décrochages info, Avant 1<sup>er</sup>.  
20.55 Ally McBeal. Retour de flamme O. La jalousie est aveugle O.  
22.35 Liste noire pour maison blanche. Téléfilm. Conrad Janis O.  
0.20 E = M 6 spécial. Enquête dans vos assiettes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.20 Expresso, Poésie sur parole.  
21.30 Multidiffusion.  
22.10 Carnet de notes. [1/2].  
22.30 Surpris par la Nuit.  
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. Musiques anciennes. Par le Choeur contemporain d'Aix-en-Provence et l'Ensemble Musicatriseze, dir. Roland Hayrabedian : œuvre de De Lassus, Ohana.  
22.30 Jazz, suivez le thème.  
23.00 Le Conversatoire.  
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Quatuor op. 41 n° 2, de R. Schumann, par le Quatuor Cherubini. 20.40 Académies musicales de Saintes. Par le RIAS Kammerchor et l'Orchestre des Champs-Élysées, dir. Philippe Herreweghe. Œuvre de Haydn.  
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Burgan, Poulenc, Hersant.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA  
O Tous publics  
O Accord parental souhaitable  
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
O Public adulte  
Interdit aux moins de 16 ans  
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films  
■ On peut voir  
■ A ne pas manquer  
■■■ Chef-d'œuvre ou classique  
Les symboles spéciaux de Canal +  
DD Dernière diffusion  
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants



## Le rugby farine

par Pierre Georges

ET QUAND on pense que, dans quelques jours, nos braves pioupioux bleus, coquelets de France élevés au pur grain de chez nous et non point, on l'espère, poussés à la créatine comme d'aucuns, s'en vont aller en terre anglaise et hostile, à Twickenham, affronter le péril noir. Quand on pense qu'en plus de se farcir les monstres antipodiens du troisième type, Lomu et quelques Aliens de même format, il leur faudra braver l'hostilité de tout un peuple chauffé à blanc par la tragique guerre du bœuf dégingué. Quand on imagine qu'au risque patent d'un Azincourt pour notre cavalerie lourde promise à l'attendrisser All Black s'ajoute le possible châtement sarcastique d'une presse anglaise entière vouée à la perte du vaniteux gallinacé !

Ah ! Jehanne, sauve la France et le XV de France ! Comme elle nous paraît fort bien venue, et joliment tournée, la Jeanne de Luc Besson alors que la guerre du rugby comme du bœuf menaçait et que tous les évêques Cauchon du monde se coalisent pour faire le procès de nos étables et le bûcher de nos produits. Car il faut bien l'admettre, hors les gémissements de nos nostalgies, le rugby n'est plus ce qu'il était ! Et l'Entente cordiale non plus !

Et tout cela pour une double affaire de farines. Humaines dans un cas. Animales dans l'autre. Le rapprochement est audacieux ? Il est en tout cas. Dans l'excellent supplément que *Le Monde* consacre à la Coupe du monde de rugby – car si on le vantait pas ici la qualité du produit qui d'autre le ferait ? – il y avait lundi, parmi d'autres, un délectable papier : les Mémoires en mêlée de Jean-Pierre Garuet, dit Garuche, pilier de l'ancienne et marchand de patates. Le Lourdaï donc racontait

ce qui se passait sous la mêlée de rugby, cette étrange maison du ballon, domaine modestement « réservé aux joueurs les plus intelligents ».

Il expliquait que c'était le lieu de tous les sentiments, de tous les savoirs, de tous les défis et de toutes les fiertés. Une affaire d'hommes en somme. A condition de débarasser cette considération de toute la sauce machiste. Et, on en rit encore, dans le fil de l'héroïque récit, Garuche en vint à évoquer quelques pratiques barbares et coutumières, comme le « coup du casque » infligé à l'adversité. Anglaise notamment. Il l'expliquait ainsi. Le pilier et son talonneur s'arrangeaient pour entrer en mêlée la « tête tournée en direction du pilier opposé afin de lui serrer le crâne à la manière d'un étou. (...) Je me souviens de gars qui sortaient de la mêlée avec des joues comme de la tôle ondulée ou avec de sacrés hématomes. » Et Jean-Pierre Garuet de conclure, en une merveille d'euphémisme : « En équipe de France on l'a fait aux Anglais. Ils n'ont pas trop aimé. »

Le rugby d'aujourd'hui a-t-il encore besoin de ces antiques défis, casqué comme il l'est de partout et poussé aux farines humaines comme il le semble ? En tout cas, dans l'autre affaire qui préoccupe et qui fait désormais qu'il y a de nouveau une Manche, on semble devoir pratiquer une immense mêlée généralisée, agricole et casquée.

La France a pris le bœuf anglais dans un étou. Le bœuf anglais, qui n'a pas trop aimé, prend les produits français dans un étou. Bref, pour l'instant, nous ne déjeunons plus ensemble. Jouerons-nous au rugby, encore un peu, en commun, par solidarité nordiste contre le noir et commun ennemi sudiste ?

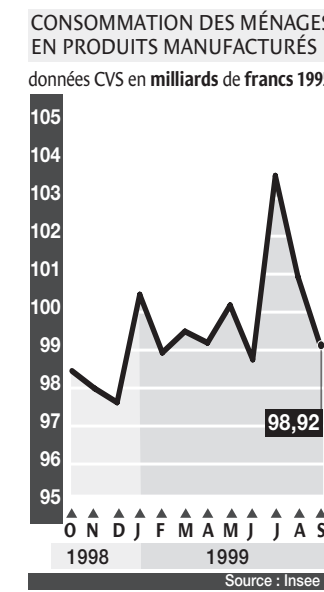
## Pakistan : quatre civils rejoignent le Conseil national de sécurité

ISLAMABAD. Dirigé par le nouvel homme fort du Pakistan, le général Pervez Moucharraf, le Conseil national de sécurité (CNS) a été complété lundi 25 octobre. Outre les chefs d'état-major de la marine et de l'armée de l'air, le Conseil comprend quatre civils : MM. Shari-fuddin Pirzada, un expert constitutionnel, qui a servi sous les régimes militaires du général Ayub Khan dans les années 60 et Zia-ul-Haq dans les années 80 ; Mohammad Yaqoub, gouverneur de la Banque centrale du Pakistan depuis 1993 et qui a passé vingt ans au Fonds monétaire international ; Imtiaz Sahibzada, ancien haut fonctionnaire à la retraite ; M<sup>me</sup> Attiya Inayatullah, seule femme du CNS, a servi comme conseillère pour le contrôle des naissances sous le régime du général Zia-ul-Haq.

Lue à la télévision, la déclaration annonçant ces nominations, précise en outre que M. Abdus Sattar, ancien ministre des affaires étrangères sous le gouvernement intérimaire de 1993, retrouve ce poste et M. Shaukat Aziz, jusqu'alors haut responsable de la City Bank à New York, est nommé ministre des finances. Annoncées en l'absence du général Moucharraf qui poursuit ses entretiens en Arabie saoudite, ces nominations, a-t-il été précisé, ont été approuvées par le chef de l'Etat, Rafic Tarar. – (Corresp.)

## La consommation des ménages a encore reculé en septembre

APRÈS AVOIR établi un record en juillet (103,4 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières), la consommation des ménages en produits manufacturés a baissé en août (100,7 milliards), puis de nouveau en septembre (98,9 milliards), selon les statistiques publiées mardi 26 octobre par l'Insee. Après avoir stimulé la croissance, la consommation serait-elle donc en train de se retourner ? On peut supposer que non puisque les achats d'automobiles, en forte hausse en juillet (+12,9%), ont reculé en août (-0,2%) et en septembre (-2,7%), ce qui a donc fortement affecté la série statistique. Le repli est pourtant assez sensible et il faudra dans les prochains mois surveiller cet indicateur.



### DÉPÊCHE

■ **INFLATION : la hausse des prix à la consommation a été de 0,2 % en septembre**, selon l'indice définitif de l'Insee, publié mardi 26 octobre, ce qui porte l'inflation, en glissement annuel, à 0,7 %.

## Regain de tension aux Antilles à la veille de l'arrivée de M. Jospin

Le premier ministre effectue une visite de quatre jours à la Martinique et en Guadeloupe

POINTE-À-PITRE et FORT-DE-FRANCE de nos correspondants

L'agitation sociale a repris, lundi 25 octobre, aux Antilles, où le premier ministre, Lionel Jospin, doit se rendre pendant quatre jours, mercredi et jeudi à la Martinique, puis vendredi et samedi en Guadeloupe. Dans les deux îles, les producteurs bananiers, premier secteur d'activité dans les deux départements, se sont manifestés. Les 24 et 25 octobre, à la Martinique, ils ont occupé le fort Saint-Louis, à Fort-de-France, siège de l'état-major de la marine nationale aux Antilles. Lundi, en Guadeloupe, ils ont manifesté sur le port et dans les rues de Basse-Terre.

Les manifestants martiniquais, qui se sont rendus au fort Saint-Louis à l'initiative de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), entendent y rester jusqu'à l'arrivée, mercredi soir, du premier ministre. Les producteurs de banane exigent de l'Etat le versement d'une « aide ex-

ceptionnelle au revenu », qu'ils chiffrent à 250 millions de francs (à la Martinique et 100 millions (15,24 millions d'euros) en Guadeloupe, et l'attribution de crédits de restructuration de leurs exploitations, pour compenser la baisse des cours de la banane antillaise sur le marché européen.

UN PLAN D'URGENCE

Sans attendre, le gouvernement a fait savoir, lundi, que le premier ministre annoncerait un plan d'urgence incluant « la mise en œuvre d'un relais financier » en faveur des planteurs antillais. Les planteurs martiniquais, ainsi que vingt-cinq maires de l'île – lesquels appellent à manifester le 30 octobre –, entendent aussi protester contre des modes d'action syndicale qui, selon les élus, « paralysent l'économie de la Martinique en bloquant systématiquement le port, l'aéroport et les axes routiers ».

A Fort-de-France, les accès à la plateforme portuaire étaient limités, depuis une semaine, par une inter-syndicale constituée contre douze

licenciements prévus dans une entreprise, le concessionnaire automobile Toyota, dont une partie des salariés est en grève depuis le mois de mai (*Le Monde* du 19 octobre). Des avancées ayant été obtenues par la médiation d'Antoine Lyon-Caen, professeur de droit social à l'université de Nanterre, le blocus du port a été provisoirement levé. Les deux syndicats de transporteurs ont toutefois décidé de barrer les principales routes, mardi, en signe de solidarité avec les salariés de Toyota.

En Guadeloupe, la journée de lundi a également été marquée par le déclenchement, à l'initiative du syndicat UGTG (indépendantiste) des personnels hospitaliers, d'une grève illimitée qui affecte l'ensemble des cliniques privées de l'île. Les personnels, qui bénéficient du soutien tacite de leurs employeurs, exigent que le plan de restructuration en cours de finalisation à l'Agence régionale d'hospitalisation n'inclue aucun licenciement. Le patronat des cliniques escompte, pour sa part, un abandon des 75 millions

de francs de dettes qu'il a accumulés, au détriment notamment du fisc et de l'Urssaf.

Parallèlement, plusieurs organisations syndicales et politiques de la Guadeloupe ont appelé, lundi, à une grève générale de quarante-huit heures et à des manifestations, vendredi et samedi : deux syndicats, la CGT-G et l'UGTG, le PC guadeloupéen et plusieurs groupes indépendantistes, des sections locales de syndicats de l'éducation nationale, SUD-PTT et le Syndicat patronal des transporteurs interurbains de passagers – qui milite pour l'exclusion de son activité du champ d'application de la loi Sapin de prévention et de lutte contre la corruption – ont lancé un « appel à la jeunesse, aux travailleurs, à la population, aux guadeloupéens », pour faire de la Guadeloupe une « île morte » lors de la visite de M. Jospin.

Eddy Nedeljkovic (à Pointe-à-Pitre) et Jean-Marc Party (à Fort-de-France)

## L'ONU prend en main l'administration du Timor-Oriental

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, lundi 25 octobre, une résolution confiant aux Nations unies l'administration civile et militaire du Timor-Oriental, franchissant ainsi la troisième étape du processus qui doit conduire le territoire à l'indépendance. Sous occupation indonésienne depuis 1975, les 800 000 habitants du Timor-Oriental ont, le 30 août, voté massivement en faveur de l'indépendance. Décision qui, le 19 septembre, a été entérinée par le nouveau Parlement indonésien.

La nouvelle Administration transitoire des Nations unies au Timor-Oriental (Untaet) est dotée de larges pouvoirs civils et judiciaires et sera appuyée par 9 000 « casques bleus ». Après l'adoption de cette résolution 1 272, le secrétaire général Kofi Annan a annoncé la nomination du sous-secrétaire général aux affaires humanitaires, Sergio Vieira de Mello, comme administrateur. Le diplomate brésilien avait déjà assuré, par intérim, la direction de la mission de l'ONU au Kosovo, avant de céder sa place au Français Bernard Kouchner.

La résolution du conseil prévoit le déploiement « dès que possible » d'une force de 8 950 hommes, de 200 observateurs militaires ainsi que de 1 650 policiers. Elle devrait prendre, au début de l'an 2000, la relève de la force multinationale dirigée par l'Australie et déployée depuis le 20 septembre dans le territoire dévasté par les milices et

les soldats de l'armée indonésienne à la suite du référendum sur l'indépendance.

L'administration civile est chargée, entre autres, de faciliter l'aide humanitaire, d'organiser le retour des centaines de milliers de réfugiés et de préparer des élections. L'Untaet aura le droit de recourir à la force. A la demande de la Chine, une référence à la commission d'enquête de l'ONU sur les éventuels crimes contre l'humanité commis au Timor-Oriental ne figure plus dans la résolution qui demande tout simplement à « toutes les parties » de coopérer aux enquêtes.

LE « DÉFI FINANCIER »

Prenant la parole lors de la réunion formelle, l'ambassadeur indonésien, Maktum Widodo, a longuement exprimé « l'extrême préoccupation » de son gouvernement quant aux informations « non vérifiées et souvent exagérées » sur les violations des droits de l'homme au Timor-Oriental. Réaffirmant la position de Djakarta, il a laissé entendre que son gouvernement coopérait uniquement avec la commission d'enquête établie en Indonésie. Pour sa part, l'ambassadeur portugais, Antonio Monteiro, a exhorté le Conseil à faire en sorte que le remplacement de la force internationale par les « casques bleus » se fasse « sans rupture sur le terrain » pour que le Timor-Occidental ne serve pas de base aux milices pro-indonésiennes pour déstabiliser le Timor-Oriental.

S'adressant à la presse, après le vote, Kofi An-

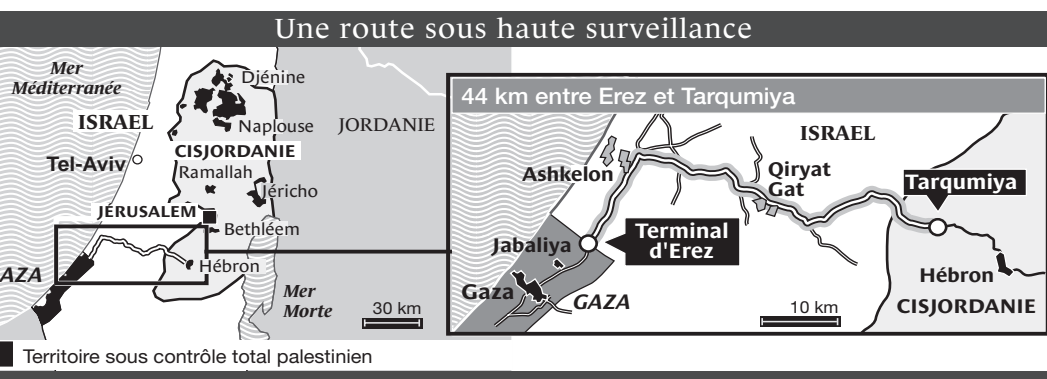
nan a souligné le « défi financier » que représente l'opération de l'ONU au Timor-Oriental. « La communauté internationale a tant dépensé pour la guerre, il faut qu'elle fasse autant, sinon plus, pour rétablir la paix », a dit M. Annan. Selon Bernard Miyet, le sous-secrétaire général pour les opérations de maintien de la paix, la mise en place de l'administration civile au Timor pourrait coûter jusqu'à un milliard d'euros par an. Dans une conférence de presse, M. Miyet a reconnu que la nouvelle opération de l'ONU est « ambitieuse et complexe ».

L'opération au Timor-Oriental représente aussi pour l'ONU un défi politique, celui de la composition des 9 000 « casques bleus ». L'Indonésie, mais aussi d'autres grands pays de la région, notamment la Malaisie, membre non permanent du Conseil de sécurité, réclament non seulement une force à dominante asiatique, mais aussi un commandement asiatique. Tandis que les dirigeants est-timorais ne font pas confiance à un tel commandement, craignant qu'il ne soit trop complaisant avec Djakarta et les milices armées.

Enfin, la création d'une force onusienne pour le Timor-Oriental doublera presque le nombre des « casques bleus » de l'ONU déployés dans le monde (actuellement 14 000). L'ONU avait déjà autorisé, vendredi, l'envoi de 6 000 soldats en Sierra Leone.

Afsané Bassir Pour

## Les premiers Palestiniens ont emprunté le « passage protégé » entre Gaza et la Cisjordanie



cords de Wye River, en octobre 1998. Un an de plus a été nécessaire pour qu'Ehoud Barak, son successeur, le mette en œuvre. Tout Palestinien peut théoriquement emprunter ce « passage protégé ». Il en fait la demande auprès d'un comité mixte israélo-palestinien, mais ce sont les Israéliens qui délivrent l'autorisation finale, sous la forme d'une carte magnétique informatisée valable un an.

CONTRÔLES DES VOYAGEURS

De la taille d'une carte de crédit, ce laissez-passer comporte l'identité, la photo et diverses données lues par les ordinateurs. Présentée au début et à la fin du parcours, la carte permet au voyageur, en une durée limitée, d'emprunter une route ordinaire, mais spécifiée, qui va de Gaza aux territoires de Cisjordanie. Les Palestiniens qui, aux yeux des Israéliens, présentent un problème de sécurité pourront aussi

emprunter le passage protégé, mais en convois d'autobus spéciaux, circulant deux fois par semaine et accompagnés d'une escorte policière.

Vingt mille Palestiniens ont déjà demandé une carte. Les autorités israéliennes estiment que le passage devrait bientôt pouvoir écouler un millier de voyageurs par jour. Tous les postulants ne recevront cependant pas leur carte. Lundi, quatre-vingts personnes – dont un collaborateur du *New York Times*, journaliste palestinien actif dans les organisations de défense des droits de l'homme – s'étaient vu refuser le document, sans autre explication.

Ahmed, dix-neuf ans, n'était pas dans ce cas. Comme des centaines de jeunes gens de son âge qui prennent la route ce jour-là, il n'était jamais sorti de Gaza. Il a passé, excité et retenu à la fois, le dédale des contrôles, avant de monter dans le taxi collectif qui a rapidement démarré. A-t-il remarqué la poignée

de manifestants israéliens qui, dérisoires, protestaient, quelques kilomètres plus loin, contre le passage de « terroristes » en territoire israélien ? A-t-il vu les unités de la police des frontières disposées le long de la route ? Quelques kilomètres avant Tarqumiya, qui marque la fin des 44 kilomètres du passage, son taxi a été arrêté par une patrouille qui en a contrôlé les occupants, avec une froide célérité. Il lui a encore fallu exhiber ses papiers au contrôle de Tarqumiya avant de poursuivre sa route.

« Je vais voir ma tante et mes cousins » à Ramallah, disait Ahmed. En aparté, il reconnaissait qu'il espérait aussi sortir le soir, faire la connaissance d'une petite amie et, surtout, trouver un travail ! Toutes choses quasi impossibles à Gaza, bouclée par des frontières qui viennent à peine de s'entrouvrir.

Georges Marion



# Les corsaires de la cyberguerre

## SAN FRANCISCO

de notre correspondant

Le 6 octobre, Michael Vatis, un haut fonctionnaire du FBI, est venu annoncer devant le Sénat que des attaques qui semblaient venir de Russie avaient été menées pendant plus d'un an contre divers ordinateurs du Pentagone. Les intrus n'ont apparemment eu accès à aucune information secrète, mais les renseignements ainsi obtenus peuvent se révéler précieux pour des gouvernements étrangers, des groupes terroristes ou des entreprises privées. C'est en fait l'ampleur et la durée des opérations, qualifiées de « *systématiques* » et d'« *organisées* », qui inquiètent le gouvernement.

La Maison Blanche semble considérer, pour sa part, que les indices mènent de façon tellement évidente au gouvernement russe qu'ils indiquent plutôt une tentative de diversion. Certains analystes soupçonnent des éléments de la mafia russe à la recherche d'informations susceptibles d'être revendues. Le *Los Angeles Times* écrit, tout en ajoutant qu'il n'y avait pas de preuves: « *Certains experts suggèrent que la France, favorable depuis longtemps à l'espionnage économique, pourrait être le*

## Renseignement Les technologies de l'information redessinent les lignes de front entre Etats

*client idéal.* » Le jeudi 7 octobre, le Pentagone a officiellement inauguré à Colorado Springs (Colorado) un nouveau centre chargé de protéger les Etats-Unis contre d'éventuelles menaces de ce type, d'organiser et de mener des opérations de cyberguerre contre les réseaux d'ordinateurs de leurs ennemis. Un premier exemple avait été donné par les attaques menées pendant la guerre du Kosovo contre les comptes bancaires de Slobodan Milosevic et de certains dirigeants serbes avec l'intention de les vider. Dans le futur, les hackers officiels, qu'on appelle ici « *cyberguerriers* » – on revient à la distinction entre corsaires et pirates –, essaieront de paralyser les systèmes de défense, de désorganiser l'intendance et de contaminer les ordinateurs de leurs ennemis. Dans la foulée, le ministre de

la défense a inauguré un centre destiné à coordonner l'action militaire en cas d'offensive biologique ou chimique.

Les 5 et 6 octobre le Jane's Information Group, responsable de la fameuse publication britannique en matière d'affaires militaires *Jane's Defence Weekly (JDW)*, avait organisé à Washington un séminaire intitulé « *Menaces non conventionnelles: les besoins en technologie et le futur* ».

Signe que la nature des conflits évolue, il ne s'adressait pas qu'aux militaires. Les civils étaient les bienvenus: hôpitaux, pompiers, consultants, instituts de recherche en science politique, industriels soucieux de leur sécurité, etc. Cette insistance sur les menaces technologiques s'est trouvée relativisée par deux événements survenus exactement au même moment.

Le 6 octobre, le gouvernement des Etats-Unis a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des sanctions contre le gouvernement afghan pour l'obliger à coopérer dans la capture du Saoudien Oussama Ben Laden, dont le quartier général se trouverait en Afghanistan. En s'en prenant à un Etat pour réduire un

homme qu'il accuse de terrorisme, le gouvernement Clinton illustre la difficulté qu'ont les institutions hiérarchiques traditionnelles à faire face aux organisations qui les menacent aujourd'hui. Le danger tient à leur structure en réseau.

Le 7 octobre, le *New York Times* révélait que les Etats-Unis emploient contre l'Irak un nouveau type d'armes: des bombes en ciment de 1 tonne qui, en n'explosant pas, ne font que des dégâts limités. Guidées au laser, elles permettent d'endommager des installations militaires situées dans des zones à forte densité de population.

Cette volonté de limiter au minimum les « *dommages collatéraux* », que l'opinion publique supporte mal, illustre l'idée de David Ronfeldt selon laquelle « *ce n'est plus celui qui a la plus grosse bombe qui l'emportera dans les conflits de demain, mais celui qui raconte la meilleure histoire* » (« *Le Monde interactif* » du 9 juin). Un pouvoir de destruction limité mais dirigé avec précision permet de causer des dégâts plus « *présentables* ». La puissance ne se mesure plus comme avant.

F. P.

## Agenda

### Les rendez-vous des nouvelles technologies

#### Le 27 octobre

##### Faut-il contrôler Internet ?

Débat organisé à 19 heures, au Web Bar, avec Jean Guisnel, journaliste au *Point* et auteur du livre *Guerres dans le cyberspace*, Valentin Lacambre, responsable d'Altern.org, et Christophe Agnus, rédacteur en chef du magazine *Jtransfert*.

■ 32, rue de Picardie, Paris-3<sup>e</sup>.

■ [www.webbar.fr](http://www.webbar.fr)

#### Les 27 et 28 octobre

##### Contrefaçon et Internet

Comment protéger efficacement vos œuvres sur Internet ? Quelle est la jurisprudence en matière de contrefaçon ?

■ Hôtel Ambassador, Paris.

■ Tél. : 01-44-88-14-60 (contact : Céline Denaux).

■ [www.euroforum.fr](http://www.euroforum.fr)

#### Du 27 au 29 octobre

##### Festival international des arts et des technologies actuelles

La cinquième édition des rencontres Arts électroniques a pour objectif de faire le point sur les dernières créations internationales dans ce domaine.

■ Rennes (Ile-et-Vilaine)

■ [www.uhb.fr/culture/station/](http://www.uhb.fr/culture/station/)

#### Du 27 au 29 octobre

##### Que ne peut l'informatique ?

Colloque sur les implications sociales, culturelles et philosophiques de l'informatique.

■ Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris.

■ [www.cnam.fr/actualites/QNPI.htm](http://www.cnam.fr/actualites/QNPI.htm)

#### Du 1<sup>er</sup> au 3 novembre

##### Forrester Forum

Les sociétés peuvent-elles utiliser la technologie pour influencer les consommateurs et améliorer les ventes ?

■ Amsterdam (Pays-Bas)

■ [www.forrester.com](http://www.forrester.com)

#### Le 9 novembre

##### Narrowcast 99

Forum organisé par Ptolémée sur la télévision interactive, les communautés virtuelles et la publicité sur Internet.

■ Cité des sciences et de l'industrie, La Villette, Paris.

■ [fery@ptolemee.com](mailto:fery@ptolemee.com)

#### Du 8 au 12 novembre

##### Congrès mondial sur les systèmes de transport intelligents

Le 6<sup>e</sup> congrès ITS rassemblera plus de 3 000 professionnels autour de la télématique des transports, des systèmes de régulation du trafic, des autoroutes intelligentes, des systèmes de navigation embarqués et d'aide à la conduite...

■ [itsworldcongress.org](http://itsworldcongress.org)

H. Mg.

Rendez-vous notés par Murielle Allouche

# Sony fête les vingt ans du Walkman

1979 fut une année riche en événements: invention de la carte à puce, décollage de la première fusée Ariane... et lancement, par Sony, du Walkman, un mini-lecteur de cassettes. Le géant japonais fête aujourd'hui les vingt ans du baladeur. Vingt ans de succès commercial: les ventes mondiales devaient atteindre 200 millions d'appareils à la fin 1999. Sans oublier les produits dérivés basés sur la même idée, comme le Discman, un lecteur portable de Compact Disc, ou le MD-Walkman, un lecteur de cassettes numériques, qui se sont vendus par centaines de milliers.

« *Le Walkman a été développé pour permettre d'écouter de la musique à l'extérieur, n'importe où, n'importe quand. C'est comme ça que l'idée est née* », raconte Shizuo Takashino, vice-président de Sony Corporation et l'un des pères du Walkman. C'est devenu un objet du quotidien, symbole d'un mode de vie des sociétés industrialisées. On l'utilise dans les transports publics, à bord d'un avion, en faisant son jogging...

Le mot *Walkman* figure depuis 1996 dans l'Oxford English Dictionary (OED). En France, le Walkman est devenu le *baladeur*, ainsi que l'a voulu l'Académie française. « *Ce nom s'inspirait de Pressman, le petit enregistreur que nous avons lancé avant le Walkman. Ce n'est pas un mot correct sur le*

## Electronique La firme nipponne célèbre son baladeur analogique en s'engageant résolument dans le numérique

*plan de la grammaire anglaise, mais nous avons pensé qu'il sonnait bien et qu'il renvoyait l'image des jeunes marchant dans la rue* », se rappelle Shizuo Takashino.

Sony prépare aujourd'hui le terrain pour le prochain siècle, qui sera – l'entreprise en est sûre – numérique. Ses nouveaux produits audio-vidéo sont

développés autour du Memory Stick (« *bâton de mémoire* »), un module de stockage amovible. C'est une plaque plus petite qu'une tablette de chewing-gum capable d'enregistrer des photos, des vidéos, de la musique, des données informatiques. Le Memory Stick a aujourd'hui une capacité de stockage de 64 Mo et devrait atteindre 1 Go en 2000. Le MS-Walkman, disponible en Europe en mars 2000, est un lecteur audio portable qui a été conçu pour répondre aux besoins du nouveau marché des services de diffusion de musique numérique sur Internet. Par l'intermédiaire de son ordinateur, l'utilisateur téléchargera les fichiers, les enregistrera sur un Memory Stick, qu'il insérera ensuite dans son lecteur MS-Walkman. Il lui sera également possible de compresser le contenu d'un CD audio pour le stocker sur le Memory Stick.

La gamme des ordinateurs portables Vaio, le Caméscope numérique CDR-



SONY

## Précision

DANS notre article « Comment protéger l'auteur d'une photo à l'heure d'Internet ? » (« *Le Monde interactif* » du 6 octobre), le nom de la société française citée est Protécra et non Protacra.

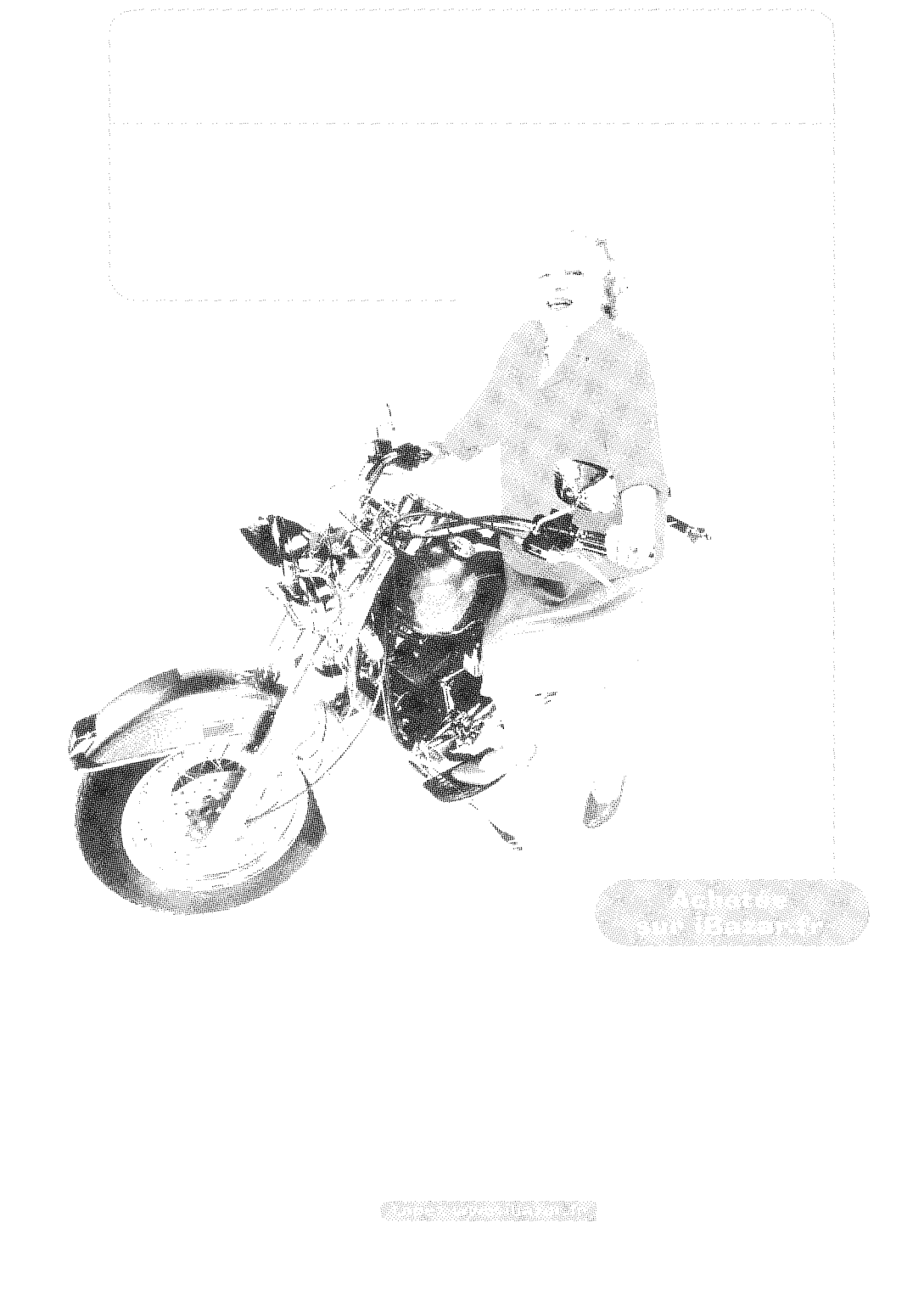
## Correspondance

Nous avons reçu de Gilbert Cornu, de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), le témoignage suivant :

L'euphorie actuelle pour les outils informatiques dont vous vous faites l'écho doit être tempérée par des déceptions peut-être plus fréquentes qu'il n'y paraît à vous lire. Notre expérience me semble à ce titre assez significative.

Je suis ingénieur à la retraite et j'ai une expérience professionnelle d'utilisation de programmes de traitement de texte et de tableurs sur des PC en réseau sous Windows. Ma femme, universitaire, devait travailler sur des documents établis sur Macintosh avec le logiciel Word. Nous avons fait en 1996 l'acquisition d'un Macintosh Performa 5300 muni d'un modem, équipé des logiciels Word 6 et Works et d'un accès à Internet par Wanadoo. Le choix de Macintosh se justifiait par le souci de ne pas modifier les conditions de travail sur le traitement de texte et par la réputation de convivialité des Mac. L'achat a été fait auprès d'un revendeur lyonnais qui semblait avoir le souci de s'adresser au client dans un langage compréhensible. Après trois ans d'utilisation courante émaillée de quelques difficultés, Wanadoo nous adresse une nouvelle version du navigateur Internet Explorer 4.0 qui exige de modifier le système d'exploitation. Nous découvrons à cette occasion que le revendeur a fermé

boutique et n'existe plus sur le Minitel. Le service commercial d'Apple nous adresse à son représentant à Lyon. Question au vendeur de ce magasin: « Faut-il apporter l'ordinateur pour installer le nouveau système d'exploitation quand on est un usager non spécialiste ? » Réponse: « Ce n'est pas utile, il vous suffit d'introduire ce CD-ROM (600 F) et de suivre les indications du menu. » Après plusieurs tentatives, l'installation échoue et il faut se résoudre à transporter l'appareil chez ce marchand. Et l'on apprend, par un autre interlocuteur, qu'il fallait préalablement réinitialiser le disque dur, qu'il faut rechercher la version la plus récente du pilote d'imprimante, que, de toute façon, la mémoire disponible est insuffisante et qu'il faudrait ajouter deux barrettes de mémoire (1 400 F). Le coût et la perspective d'avoir à changer d'ordinateur (accès à Internet laborieux et lent, faible diffusion des logiciels Apple) nous fait renoncer à cette amélioration, et nous demandons la réinstallation de la configuration initiale (800 F). Puis, lors de la réinstallation de l'ancienne version de Wanadoo, l'assistance n'est plus en mesure de nous aider et nous recommandons l'utilisation de la version la plus récente. Voici comment un souhait de suivre l'évolution de la technique se transforme en véritable cauchemar, dont je ne sais toujours pas comment sortir.





## Profil

### Le curriculum vitae idéal

- **Age** : de 20 à 50 ans. Mais le niveau de responsabilité dépend de l'expérience du cybermédiateur.
- **Formation** : la plupart des animateurs-modérateurs ont une formation de journaliste ou un diplôme en communication. A l'heure actuelle, il n'existe pas de formation spécifique, mais les écoles de journalisme ou de communication qui donnent des cours en multimédia sensibilisent leurs élèves à l'animation de forums.
- **Compétences requises** : bonne connaissance d'Internet, de son mode de fonctionnement et de ses outils.
- **Qualités appréciées** : curiosité, ouverture d'esprit, bonne culture générale et disponibilité.
- **Salaires** : pour un candidat d'une trentaine d'années, la fourchette se situe entre 15 000 F et 20 000 F (entre 2 300 € et 3 000 €) brut par mois. Puis augmente en fonction de l'expérience et des responsabilités.

### Les origines

Bien avant que le Web ne prenne son essor, les internautes avaient pris l'habitude de se regrouper par affinités en échangeant dans des *newsgroups* (groupes de discussion, appelés aussi *channels* ou *N-groups*). Ces applications existent toujours. Elles fonctionnent sur un réseau appelé Usenet (pour *Unix User Network*), qui est administré par un certain nombre de bénévoles.

Chaque ouverture de groupe est soumise aux votes des internautes (*call for vote*, CFV), après étude du projet par un comité de modération, composé de trois personnes en France, sur la base d'une *request for discussion* (RFD), document précisant les intentions, les motivations de l'initiateur et le contenu souhaité des débats.

Ces mêmes personnes peuvent être saisies en cas de *spam* (envoi de courrier intempestif n'ayant aucun lien avec le sujet de discussion) ou de message ne respectant pas la « netiquette » (ensemble de règles de savoir-vivre communes aux contributeurs). Elles procèdent alors à l'effacement des messages.

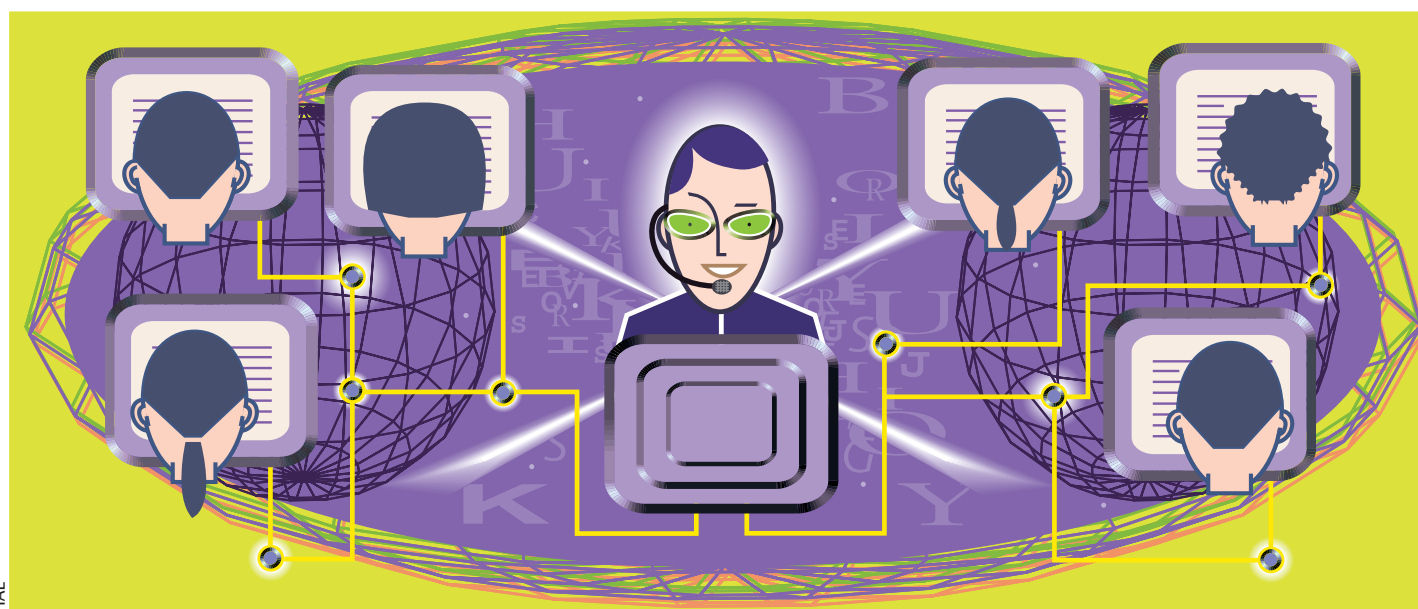
A l'intérieur des groupes, il peut également y avoir un modérateur. C'est alors lui qui efface les messages non conformes. Il peut également rappeler à l'ordre les contributeurs quand la conversation dérive. Il recense le débat et fournit statistiques et informations sur le groupe : nombre des contributeurs et de contributions, résumé des discussions précédentes.

### Sur Usenet

- **fr.bienvenue** : les règles à suivre pour tenir la « netiquette » en français. A titre d'exemple, les règles de bienséance des forums proscrirent les messages hors de propos et les publicités trop voyantes, qui reçoivent rapidement en réponse des *flames*, des réponses agressives et des bordées de reproches. De même, un message anodin tapé en majuscules recevra sans doute pour réponse : « *Quand on écrit en majuscules, c'est qu'on crie... et nous ne sommes pas sourds.* » Ou encore, il est recommandé de bien lire les FAQ (*frequently asked questions*), des forums auxquels on souscrit pour éviter de poser des questions auxquelles on a déjà abondamment répondu...
- **fr.usenet.forums.annonces** : pour comprendre la procédure de création d'un groupe de discussion.
- **fr.usenet.abus.rapports** : pour comprendre la procédure de censure.

### Sur le Web

- **usenet-fr.news.eu.org/fr-chartes/lexique-usenet.html** : le vocabulaire de base à connaître avant d'utiliser les *newsgroups*, d'Article à... Usenet.
- **usenet-fr.news.eu.org/fr-chartes/rfcl855.html** : la traduction en français du RFC 1855 Netiquette Guidelines publié en octobre 1995, et qui régit toujours les groupes de discussion.



## Médiateur pour débats en ligne

### Profession : modérateur

Les espaces de libre parole sur le Net demandent à être animés et administrés

AD ON SALE réfléchit. Spécialisée dans la « tarification dynamique » d'espaces publicitaires, cette start-up créée cet été a annoncé en même temps qu'une vente aux enchères exceptionnelle pour les « campagnes du millénaire » l'ouverture prochaine de forums de discussion sur son site afin de fidéliser les 2 000 professionnels qui achètent de l'espace autour de débats qui les concernent, leur demander ce qu'ils pensent des ventes aux enchères en ligne, s'ils estiment que France Télévision devrait avoir le droit de vendre d'autres espaces que les siens... Pour nourrir leur réflexion, ils trouveraient sur le site d'Ad on Sale une multitude d'informations, du document tel que le Livre blanc de France Télévision aux dépêches d'agences...

Eric Coisne, dirigeant d'Ad on Sale, est un vieux militant de « *l'Internet à visage humain* ». Il aime l'idée des microcommunautés qui s'y créent mais sait aussi que pour qu'un forum devienne un lieu fréquenté, il faut que le modérateur, l'homme qui anime et vérifie l'adéquation des messages postés avec la loi – pas d'injures, de propos racistes, de diffamation, etc. – donne beaucoup avant de récolter ce qu'il a semé. Montrer qu'il y a quelqu'un en face en répondant systématiquement et vite, relancer le débat lorsqu'il s'épuise, le recentrer lorsqu'il s'égaré. Eric Coisne voit le cybermédiateur comme un journaliste – pour le goût d'aller pêcher des informations – très ouvert aux préoccupations de ses lecteurs, et pas trop jeune pour le discernement, le recul nécessaire à cette activité.

A l'exemple d'Ad on Sale, la plupart des sites portails songent, quand ils ne l'ont pas déjà fait, à ouvrir des espaces de discussion : forums au format Web pour débattre de sujets d'actualité, « chat » pour rencontrer des personnalités et leur poser des questions en direct. Tous n'ont pas recruté pour assurer la fonction de modérateur. Elle revient parfois au webmaster ou peut encore être répartie entre plusieurs personnes, comme chez Club-Internet où tous jettent régulièrement un œil sur ce qui se dit dans les forums. Une modération collégiale à responsabilité partagée...

Mais les faits sont là : s'ils sont difficiles à recenser – il ne semble pas qu'ils aient constitué une quelconque association à l'instar des webmasters –, le nombre de médiateurs est en augmentation. Ainsi chez Wanadoo, le service d'accès à Internet de France Télécom, sept personnes travaillent aujourd'hui à plein temps sur les espaces de discussion. Avec une difficulté supplémentaire, comme chez Club-Internet : quand on offre la possibilité de créer une page Web personnelle, il faut aider les néophytes.

Cette aide passe par la création de groupes de discussion sur le modèle de ceux qui existent sur Usenet, où les différents abonnés peuvent échanger des conseils ; la mise à disposition d'utilitaires et de manuels pour progresser pas à pas ; des explications, enfin, sur ce qu'on a le droit de faire et le devoir de ne pas faire. L'affaire Estelle Halliday, qui a conduit à la fermeture du service d'hébergement gratuit Alter-n.org, a laissé des traces. Les hébergeurs ont pris conscience de la nécessité de surveiller activement le contenu de leurs pages et de dialoguer avec les concepteurs de ces pages en cas de problème. « *Si le site est carrément hors la loi, à cause d'images pornographiques par exemple, nous le coupons directement et nous signalons à l'internaute qu'il peut récupérer ses fichiers*, dit Sophie Mouton, responsable de l'animation des pages personnelles chez Club-Internet. *S'il s'agit juste d'un problème de droit pour les images ou de non-respect de certaines règles pour les sites commer-*

*ciaux, nous avertissons et laissons une semaine à l'internaute pour résoudre le problème.* » Ne pas être un censeur pur et dur dans un espace où la liberté d'expression est bien souvent invoquée comme défense.

« *C'est un métier en perpétuelle évolution*, dit Sylvain Leclercq, responsable des espaces de discussion chez Wanadoo. *Au départ, la modération était une tâche ingrate. Mais au fur et à mesure que les outils d'administration évoluent et que le modérateur noue des contacts avec les contributeurs, il se transforme en cyberanimateur.* » Tout en restant capable de s'effacer pour laisser les membres de sa communauté discuter entre eux, il devient moteur d'innovation pour satisfaire leurs envies.

Car beaucoup de choses restent à inventer avant que l'internaute ne participe activement à la cyberdémocratie en donnant son avis sur les projets de loi, avant qu'il ne débattre avec d'autres cyberconsommateurs de la qualité des produits, avant qu'il n'interpelle plus directement les journalistes, les experts sur les problèmes qui le concernent. Bref, avant qu'il ne s'approprie Internet. La Cité des sciences et de l'industrie n'a-t-elle pas ouvert des forums sur des thèmes scientifiques comme les organismes génétiquement modifiés pour voir comment, sous la houlette d'un médiateur, des citoyens dispersés géographiquement pouvaient s'approprier des connaissances et en débattre pour parvenir à un consensus ?

Co. M.

## « Miss Forums » des ministères

### Portrait Laurence de Susanne fait l'interface entre les internautes et l'administration

ELLE PARLE beaucoup, bien, mais, soucieuse d'interactivité, s'arrête souvent pour demander à son interlocuteur si elle ne l'« *assomme pas avec tous ces détails* » ! Laurence de Susanne, chef de projet au service d'information du gouvernement (SIG) et rédacteur en chef du site internet.gouv.fr – le portail de l'administration sur la société de l'information –, avoue, un brin gênée, qu'on a fini par la surnommer « *Miss Forums* » tant elle s'est montrée passionnée et opiniâtre sur le sujet.

Le forum sur le commerce électronique de la mission Lorentz, elle était derrière, modérateur « technique » toujours en alerte. « *Des réunions de trois heures une fois par semaine pendant cinq semaines avec les membres de la mission Lorentz, explique-t-elle. Au programme, la lecture des contributions des internautes, une synthèse et le postage des réponses sur le forum.* » Epuisant ! Mais au final, Laurence de Susanne évoque la satisfaction de voir certaines des contributions reprises dans le rapport rédigé par Francis Lorentz.

Car pour cette ancienne journaliste, l'époque des « *forums bonne conscience* » est révolue. Cet outil, « *plus interactif que le simple courrier électronique* », n'a de sens sur un site administratif que s'il « *débouche sur des propositions* », pour une loi, une réglementation... A l'inverse, il sert de thermomètre à celui qui le conçoit, lui renvoie une image des internautes qui fréquentent son site.

Mais « *en aucun cas, le forum ne peut avoir valeur de sondage* », précise Laurence de Susanne. L'usage d'Internet n'est pas suffisamment répandu dans la population française. La photographie du forum est un éclairage, rien de plus.

La forme des forums administratifs, que l'on retrouve aujourd'hui sur internet.gouv.fr comme au ministère de la culture et au secrétariat d'Etat à l'industrie – qui consultent la future télévision numérique terrestre –, Laurence de Susanne l'a voulue « *simple pour les utilisateurs* », conviviale, mais en même temps pointue, pour que toute personne susceptible de tirer des enseignements du forum puisse synthétiser les débats, retrouver des contributions par le biais d'un moteur de recherche. A partir des qualités et des défauts du premier module de forums qui lui avait été fourni par l'hébergeur, l'équipe du SIG a rédigé un cahier des charges. Elle s'est ensuite lancée dans une consultation des entreprises avant de sélectionner le partenaire technique, auquel elle a apporté son

vocabulaire et ses idées de l'usage et de l'ergonomie.

Mais le plus important pour qu'un forum fonctionne bien reste, au dire de Laurence de Susanne, l'animation et la modération. Pas question d'ouvrir un forum de discussion sans nourrir la réflexion de l'internaute, lui fournir un rapport d'orientation, des chiffres. Le principe est resté immuable. Sur la modération, en revanche, Laurence de Susanne explique que la doctrine de l'administration a un peu changé. Au moment de la consultation sur le commerce électronique, le modérateur intervenait a posteriori. Ainsi, les messages étaient en ligne dès qu'ils étaient postés et l'internaute pouvait sentir qu'on lui faisait confiance, les règles de bonne conduite étant simplement affichées à l'entrée du forum.

Par la suite, l'équipe multimédia du SIG s'est plutôt orientée vers une modération a priori, une relecture des messages avant publication. « *Nous nous sommes rendu compte qu'il était difficile de retirer après coup un message diffamatoire* », dit Laurence de Susanne. Le rôle des modérateurs n'en est pas moins important. La rédactrice en chef d'internet.gouv.fr reste persuadée que pour mettre un peu d'ordre et bien orienter le débat, le modérateur « *éditorial* » (le commanditaire du forum) doit avoir un nom et même, pourquoi pas, un visage. « *Quelqu'un dont la légitimité est évidente.* »

Co. M.

**SI VOUS AUSSI VOUS CROYEZ AUX OVNIS, DITES-LE SUR INTERNET.**

**PAGES PERSO**

**MULTIMANIA, LE SITE DE COMMUNAUTÉ.**

**E-MAIL, DIALOGUE EN DIRECT, E-COMMERCE.**